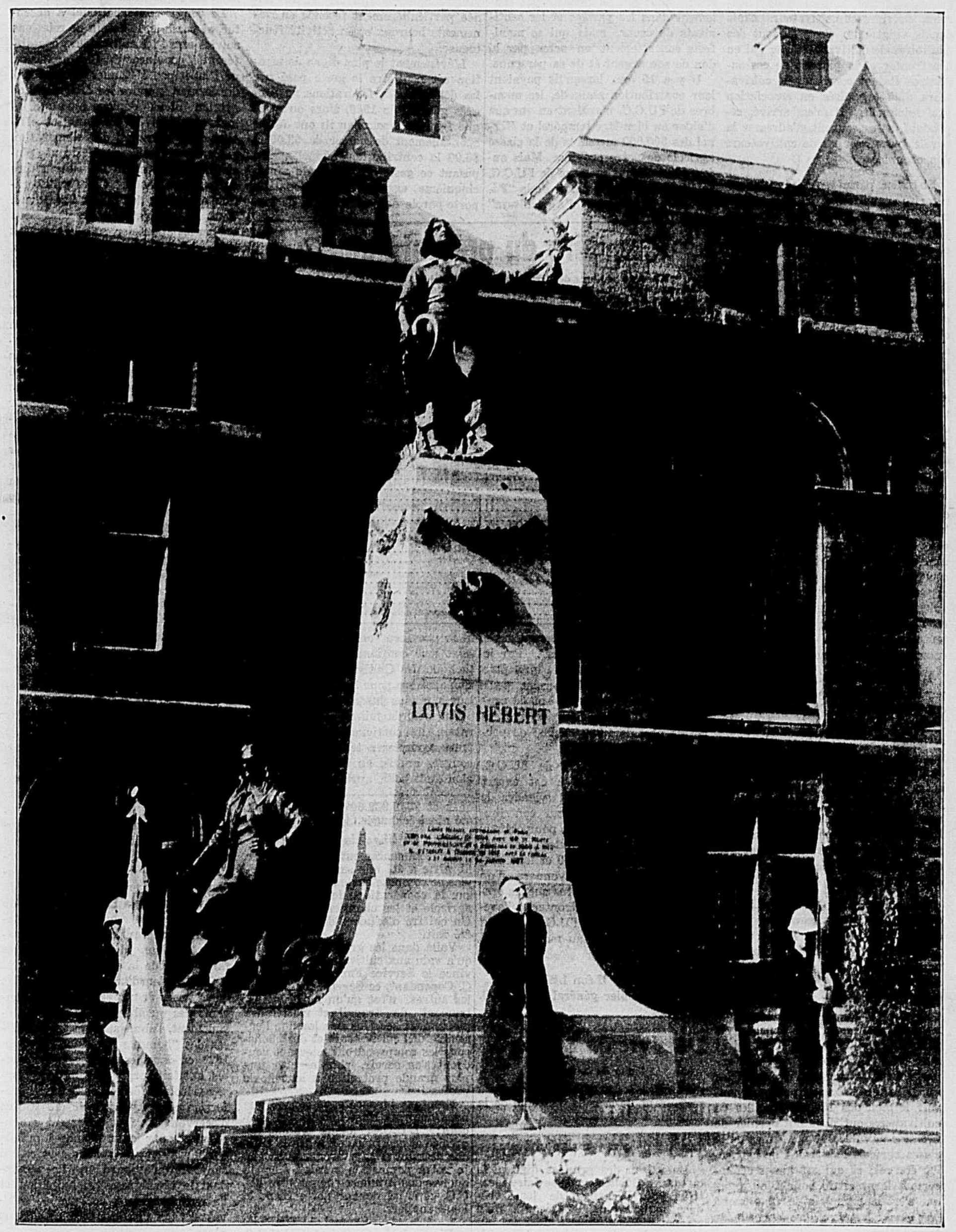
VOL. XXI — No 34

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

# La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, LE 19 OCTOBRE 1949



# LA VIE EST BELLE!

## Par le Révérend Père Léon Lebel, s.j., aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

Au cours de mes trente-trois années de ministère, j'ai eu l'occasion d'adresser la parole à plus d'un millier d'auditoires de toutes les catégories: hommes et femmes, religieux et laïcs, gens de la ville et de la campagne, hommes de professions libérales, ouvriers et cultivateurs. Mais depuis vingt ans, c'est surtout des auditoires de cultivateurs que j'ai eu à affronter et la plupart de ces auditoires étaient composés de cultivateurs déjà organisés en association professionnelle. Il m'est arrivé, cependant, assez souvent, d'adresser la parole à des groupes de cultivateurs non organisés.

Eh! bien, parmi ces différentes catégories d'auditoires, c'est celle des cultivateurs organisés qui m'a toujours procurés le plus de satisfaction et de plaisir.

Ce qui frappe l'orateur qui parle devant cette classe d'auditeurs, c'est l'épanouissement de l'âme qui rayonne sur les visages: épanouissement où se lit la bonté du coeur et la paix de l'âme et qui se traduit par un sourire de contentement et de compréhension sympathique. On a l'impression de parler à des gens qui perçoivent les pensées de l'orateur par le coeur autant que par l'intelligence; à des gens qui, par surcroît, sont foncièrement heureux et qui semblent trouver que *la vie est belle!*

Pourtant les membres de l'association professionnelle agricole ont les mêmes problèmes à affronter que ceux qui n'en font pas partie et ils sont en plus obligés de s'imposer des sacrifices d'argent, de temps et de repos pour s'acquitter de leurs devoirs envers leur association. Quel est donc le secret qui explique le contentement et la joie qui paraissent émaner de toute leur personne?

Il n'est pas très difficile d'en trouver la raison: c'est que notre volonté, qui est la faculté de l'amour et du bonheur, ne peut être complètement satisfaite que par la possession parfaite du *Bien infini.* Par conséquent, seul Dieu est l'objet du véritable bonheur. Dès cette vie, nous pouvons jouir d'un bonheur relatif dans la mesure où notre volonté tend vers le Bien infini: autrement dit, nous sommes heureux ici-bas dans la mesure où nous aimons Dieu et notre prochain pour l'amour de Dieu.

Or, en entrant dans l'U.C.C., le cultivateur fait désormais partie d'une association dont le but est de promouvoir le bien-être général de tous les individus qui appartiennent à la classe agricole. Mais il est clair qu'un catholique ne peut pas vouloir que les membres de la classe agricole ne soient heureux que dans la vie présente; par la logique de sa foi et sans qu'il ait besoin d'y penser expressément, l'argent qu'il paie et les sacrifices qu'il consent pour promouvoir le bien des 150,000 familles de cultivateurs ont pour but dernier de faciliter aux 800,000 personnes de la classe agricole l'obtention de leur salut éternel; ce qui est aimer efficacement le prochain pour Dieu, puisque c'est leur vouloir le plus grand des biens: la possession éternelle du Bien infini.

Voilà qui explique pourquoi les membres de l'U.C.C. possèdent automatiquement un élément de bonheur qui manque généralement à ceux qui n'en font pas partie: ils aiment leur prochain de l'amour parfait de charité: amour qui ne consiste pas seulement dans les paroles et les sentiments du coeur, mais qui se manifeste concrètement en actes par le don de son argent et de sa personne.

Il y a 15 ans, lorsqu'ils payaient leur contribution annuelle, les membres de l'U.C.C. n'avaient en vue que d'aider au bien-être temporel et éternel des 800,000 membres de la classe agricole de notre province. Mais aujourd'hui chaque membre de l'U.C.C. fait en même temps partie de la "Fédération Canadienne d'Agriculture" et de la "Fédération Internationale des Producteurs Agricoles". Par le fait même, la contribution qu'il paie et les sacrifices qu'il consent pour son association ont pour but de contribuer au bien-être temporel et éternel de plus de 1,200,000,000 de personnes!

Si tous les membres de l'U.C.C. pensent expressément à cet aspect de la question quand viendra le temps de renouveler leur contribution, ils trouveront que, pour obtenir un résultat aussi grandiose, ce n'est pas cher de payer $6.00 et leur contentement intérieur rayonnera d'un tel éclat sur leurs figures que les orateurs qui auront à affronter, à l'avenir, les auditoires de l'U.C.C. devront se protéger la vue au moyen de lunettes fumées!

Léon LEBEL, S.J.,
aumônier général de l'U.C.C.

# L'année du 25ème anniversaire

## Par Thuribe Belzile, secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs

Au terme de sa vingt-cinquième année d'activité, il convient que l'Union Catholique des Cultivateurs présente à ses membres un rapport substantiel. Des circonstances variées ont contribué à faire de l'année du vingt-cinquième anniversaire une année particulièrement féconde en événements heureux et en activité fructueuse.

L'événement le plus digne de mention est peut-être le geste posé par les délégués des fédérations au congrès général de 1948, alors qu'après une franche discussion ils ont décidé spontanément de porter de $3.00 à $6.00 la contribution annuelle. En posant ce geste au début du vingt-cinquième exercice de l'Union, les porte-parole des cultivateurs de toute la province ont manifesté avec éclat leur confiance en l'Union Catholique des Cultivateurs et leur reconnaissance pour les services qu'elle leur a rendus jusqu'ici.

Au mois de juin dernier, la Fédération internationale des Producteurs agricoles a tenu son troisième congrès annuel au Canada. L'occasion était belle, après vingt-cinq ans d'initiation et d'organisation syndicale, de faire toucher du doigt à tous les cultivateurs du Québec le besoin de collaboration qui existe entre tous les cultivateurs du monde entier à l'époque d'instabilité commerciale et monétaire que nous traversons.

Le congrès international a accentué, si possible, le besoin de relations suivies entre les cultivateurs des différentes provinces du Canada. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au cours du dernier exercice les dirigeants de l'Union aient déployé plus que jamais une activité constante et efficace dans le travail de collaboration qui se pratiquait déjà depuis plusieurs années entre les cultivateurs de tout le Canada. Cette collaboration a produit des effets immédiats. Tous les cultivateurs de chez nous ont pu les apprécier, soit en recevant leurs chèques de produits laitiers, soit en acquittant leurs factures de grains et de moulées alimentaires.

Un événement particulièrement heureux s'est déroulé à Québec au mois de juillet dernier: la fondation d'une fédération provinciale de chantiers coopératifs. Depuis quelques années déjà, l'Union avait employé toutes les ressources de son service forestier à la propagande en faveur des chantiers coopératifs. La fondation d'une fédération provinciale de ces chantiers vient couronner un dur labeur. Il nous est agréable de noter qu'au moment de sa fondation cette fédération des chantiers coopératifs s'est attachée par des liens solides à l'Union Catholique des Cultivateurs.

Il n'y a pas à s'étonner que les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'Union, célébrées à Québec les 3 et 4 juillet, aient donné lieu à de magnifiques réjouissances. Dans toutes les régions de la province, on reconnaît aujourd'hui que l'U.C.C. a rendu depuis vingt-cinq ans, à tous les cultivateurs, des services éminents dans les domaines les plus variés. C'est sans doute pour cette raison qu'au cours du dernier exercice, plus encore qu'en 1947-1948, le nombre des membres a manifesté une heureuse tendance à la hausse. Au terme de ses vingt-cinq premières années d'activité, l'Union compte dans ses rangs plus de 43,000 membres. Après avoir connu des années de langueur et de difficulté, pour ne pas dire de misère, elle se sent aujourd'hui forte de la force des cultivateurs les plus progressifs de toute la province. Il y a lieu de croire que d'ici à quelques années elle comptera dans ses rangs tous les cultivateurs soucieux du progrès de leurs familles et de la classe agricole.

C'est aujourd'hui le temps plus que jamais de rappeler au bon souvenir des membres de l'Union le dévouement, l'abnégation et les sacrifices des "hommes de vision" qui, en 1924 et dans les années subséquentes, ont fait surgir au sein de la classe agricole l'idée de l'association professionnelle. Après avoir été traités d'écervelés, de fous purement et simplement, par ceux mêmes à qui ils s'acharnaient à rendre service, il convient qu'aujourd'hui ils entendent le témoignage d'admiration et de reconnaissance de tous les cultivateurs qui ont le coeur à la bonne place.

# Sommaire du présent numéro

Selon une coutume déjà ancienne, "La Terre de Chez Nous" gonfle ses pages à l'occasion du congrès général de l'U.C.C. — C'était autrefois pour accorder plus de place à l'activité des unions diocésaines et aujourd'hui c'est pour signaler le travail accompli pendant l'année par les Fédérations. En 1949, l'U.C.C. a eu vingt-cinq ans. La photographie de la première page (une photo deCHEZ NOUS) rappelle à la fois les fêtes de Québec en juillet dernier et la manifestation au monument Louis Hébert en octobre 1924 lors du congrès de fondation.


| | Pages |
|---|---|
| Le rapport du secrétaire général | 3 |
| L'oeuvre du service forestier | 4 |
| Une association en plein épanouissement | 5 |
| La situation financière de l'U.C.C. | 6 |
| La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. | 7 |
| Les Assurances générales de l'U.C.C. | 8 |
| La Fédération de Nicolet | 9 |
| La Fédération de Québec-Sud | 10 |
| La Fédération d'Amos | 11 |
| Les Fédérations de Québec-Nord et de Québec-Ouest | 12 |
| La Fédération de Joliette | 13 |
| La Coopérative Fédérée | 14 et 15 |
| La Fédération de l'Outaouais | 16 |
| La Fédération de Saint-Jean | 17 |
| Pages féminines et UC.F. | 18 à 23 |
| L'Acadie rurale | 24 |
| Les Fédérations de St-Hyacinthe et des Trois-Rivières | 25 |
| Les Fédérations de Sherbrooke et de Valleyfield | 26 |
| Les Fédérations du Saguenay et de Mon-Laurier | 27 |
| Les Fédérations de Rimouski | 28 |
| En marge de deux journées coopératives | 32 |
| Les petites annonces | 34 |
| Revue des Marchés | 36 |
| Nouvelles diverses | 37 à 40 |


# L'Oeuvre du Service...

(Suite de la page 4)

s'est élevé à $93,679.80 et celui du restaurant de la salle d'attente de la Maison, à $10,300.20.

### Service d'échange des chèques

En raison des grandes difficultés qu'ont les Bûcherons de se faire identifier pour l'échange de leurs chèques, malgré tous les risques qu'il comporte à continuer d'aider les bûcherons dans leurs échanges de chèques et $549,832.60 de chèques ont été ainsi échangés.

### Service de librairie

Un commencement de service de librairie a été mis sur pied. Ce service se compose surtout de brochures sur la coopération, le syndicalisme agricole et les chantiers coopératifs. Un chiffre d'affaires de $133.70 y a été fait.

Voilà dans les grandes lignes ce qu'a valu aux cultivateurs de la Province le Service Forestier de l'U.C.C. Cependant, ce Service comme tous les autres, n'est qu'un modeste instrument de travail et n'atteindra pleinement ses fins que lorsque l'ensemble des cultivateurs et des bûcherons les comprendront mieux et voudront s'en servir, pour assurer une plus grande protection à leur noble profession.

Ecoutons bien ce sage conseil que nous donnent Nosseigneurs les Evêques: "L'U.C.C. mieux connue, appréciée et acceptée deviendra la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale". Appliquons-nous à mieux comprendre l'U.C.C. et à lui donner notre franc et loyal support.

Samuel AUDETTE,
Vice-président général de l'U.C.C.

# Les relations extérieures de l'U.C.C.

*Au cours de la prebière séance du congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs, qui s'est ouvert ce matin , à Montréal, le secrétaire général, M. Thuribe Belzile, a donné lecture d'un volumineux rapport sur l'exercice 1948-49 de l'U.C.C. Voici le texte du chapitre qui traite des relations extérieures de l'union avec la Fédération Internationale des Producteurs agricoles (FIPA), la Fédération canadienne de l'Agriculture, l'Association des Producteurs laitiers du Canada (Dairy Farmerse of Canada); les gouvernements d'Ottawa et de Québec, le Conseil Supérieur de la Coopération, la Coopérative Fédérée, etc. (année 1948-49).*

Il est bien connu de tous que le dernier exercice a été particulièrement fécond en événements, les uns heureux, les autres plutôt pénibles, qui ont mis à contribution les dirigeants et les ressources de l'Union. Sauf exception, on peut dire que les résultats des démarches entreprises pour le compte de l'Union ont été favorables, comme on pourra le voir ci-après :

## La Fédération internationale des Producteurs agricoles

Cette fédération internationale, fondée à Londres en 1946, a tenu son troisième congrès annuel au Canada, du 31 mai au 10 juin dernier. Le congrès eut lieu au collège d'agriculture de Guelph, en Ontario. Avec la collaboration du ministère provincial de l'agriculture, de la Coopérative Fédérée et des **Quebc Farm Forums,** l'Union a reçu dans la province de Québec, les 24 et 25 mai, les délégués des cultivateurs organisés d'une trentaine de pays du monde entier, qui étaient venus participer à ce congrès. A la demande de la Fédération canadienne de l'Agriculture, notre service des publications a édité en français une brochure



**M. Samuel AUDETTE, vice-président général de l'U.C.C., a aussi la direction du Service Forestier de l'U.C.C. dont les bureaux sont à Québec.**

(Coup d'oeil sur le Canada) destinée à faire connaitre le Canada à c edsistingués visiteurs. De plus, le directeur du service des publications et les rédacteurs de **La Terre de Chez Nous** et du **Foyer Rural** ont suivi, en partie, les délibérations du congrès, pour se renseigner sur la situation de l'agriculture dans les pays représentés, de façon à mieux renseigner les lecteurs du journal et de la revue sur les multiples problèmes de marchés extérieurs auxquels les cultivateurs de chez nous doivent actuellement faire face.

MM. J.-Abel Marion et Jean-Baptiste Lemoine ont participé aux délibérations du congrès, le premier à titre de membre de la délégation canadienne, et le second à titre de substitut. Le secrétaire général et deux propagandistes de la fédération de Nicolet ont passé quelques jours à Guelph, pendant le congrès, à titre d'observateurs. Le secrétaire général a, en outre, prêté quelques membres de son personnel au secrétariat du congrès; ainsi le secrétaire général adjoint a été appelé à agir comme secrétaire adjoint d'un comité du congrès. Notre président général a accompagné les délégués jusqu'à Vancouver après le congrès. Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres qui se sont présentées depuis quelques années, on a reconnu en lui le meilleur officier de liaison de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Après avoir eu l'honneur de recevoir les délégués des cultivateurs du monde entier, l'agriculture canadienne a eu, à la fin du congrès de Guelph, l'honneur insigne de voir le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. H. H. Hannan, élu président de la Fédération internationale des Pro-



**M. J.-Abel MARION, président général de l'U.C.C., président de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. et de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.**

ducteurs agricoles. Bien que cette élection de M. Hannam à la présidence de la FIPA risque de priver partiellement de ses services l'agriculture canadienne, elle reflète de façon éclatante le rôle prépondérant joué par la Fédération canadienne de l'Agriculture dans le domaine international et ajoute encore au prestige dont l'agriculture canadienne jouissait jusqu'ici auprès des organisations intergouvernementales intéressées à la distribution et à la répartition des produits alimentaires à travers le monde.

## La Fédération canadienne de l'Agriculture

Pendant le dernier exercice, l'Union a été représentée auprès de la Fédération canadienne de l'Agriculture par son président général, M. J.-Abel Marion, et son deuxième vice-président général, M. Jean-Baptiste Lemoine. Elle a accepté de payer à la Fédération pour l'année courante, une contribution de $3,000, à laquelle s'est ajoutée une contribution additionnelle de $500 à titre de participation aux frais spéciaux encourus par la Fédération à l'occasion du congrès de la FIPA. Le budget de la Fédération a subi cette année une augmentation assez considérable, mais il est juste d'ajouter que l'augmentation du budget accompagne tout simplement un accroissement d'activité.

Les 4 et 5 novembre 1948, M. Marion rencontrait avec l'exécutif de la Fédération les hauts fonctionnaires du ministère du revenu national, pour discuter certaines modifications à apporter aux formules de rapport d'impôt sur le revenu des cultivateurs et à l'interprétation de la loi concernant le revenu des cultivateurs.

Le 9 décembre, M. Marion assistait, à Ottawa, à une réunion de l'exécutif de la Fédération annuelle de la Fédération. A cette occasion, M. Marion a été réélu vice-président de la Fédération pour une autre année.

Le 14 mars, à Ottawa, le secrétaire général adjoint, M. Louis-Philippe Poulin, a participé à une réunion des ministres provinciaux de l'agriculture convoquée par la Fédération pour tâcher d'obtenir une réglementation aussi uniforme que possible concernant la fabrication et la vente de la margarine et les mesures à prendre pour disposer des surplus de beurre.

Le 15 mars, M. Poulin s'est joint à l'exécutif de la Fédération et à quelques dirigeants de l'Association des Producteurs laitiers du Canada pour rencontrer le ministre fédéral de l'agriculture en vue d'obtenir que le prix de soutien du beurre soit maintenu à $0.58 jusqu'au printemps 1950.

En avril, M. Marion a assisté, à Ottawa, à une réunion de l'exécutif de la Fédération convoquée surtout pour mettre la dernière main à l'organisation du congrès de la FIPA. Pendant ce congrès, à Guelph, la Fédération a tenu une réunion à laquelle M. Marion a également participé.

Le 10 mai, à Ottawa, M. Poulin s'est joint à une délégation de la Fédération, de l'Association des Producteurs laitiers du Canada et des fabricants de lait en poudre pour rencontrer l'honorable Ernest Bertrand, ministre intérimaire de l'agriculture, en vue d'obtenir que le gouvernement fédéral achète une partie des surplus de lait en poudre qui encombraient le marché canadien, de façon à stabiliser les prix des poudres de lait à un niveau raisonnable.

Le 25 août, M. Marion a assisté, à Ottawa, à une réunion de l'exécutif de la Fédération. Au cours de cette réunion, les dirigeants de la Fédération ont discuté et mis au point un mémoire, qui a été soumis subséquemment à la commission des transports, en opposition à la demande d'augmentation des taux de fret formulée par les chemins de fer.

Aux nombreuse démarches mentionnées ci-dessus se sont ajoutés pendant tout l'exercice des échanges de renseignements et de conseils entre le secrétariat de la Fédération et le secrétariat général de l'Union. Ces échanges de vues ont touché à tous les problèmes auxquels l'agriculture organisée a dû faire face pendant le dernier exercice.

## L'Association des Producteurs laitiers du Canada

De nouveau, notre président général, M. J.-A. Marion, et notre deuxième vice-président général, M. Jean-Baptiste Lemoine, ont été désignés pour représenter l'Union auprès de l'Association des Producteurs laitiers du Canada. L'Union a accepté de payer à l'Association une contribution de $1,-500 pour l'année courante. Peut-être cette contribution devra-t-elle être augmentée pour permettre à l'Association de mener à terme son intervention auprès du Conseil privé concernant la législation relative à la margarine.

Pendant le dernier exercice, la plupart des initiatives de l'Asso-



**Le Révérend Père Léon LEBEL, S.J., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs.**

ciation ont été concentrées sur le problème de la margarine et du beurre. Elles ont presque toutes été menées de concert avec la direction de la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Du 19 au 22 janvier, MM. Marion et Lemoine ont assisté à l'assemblée annuelle de l'Association tenue à Edmonton. M. Lemoine a été réélu membre du conseil d'administration.

A la suite du jugement concernant la margarine rendu par la Cour suprême au mois de décembre 1948 et des démarches infructueuses faites auprès du gouvernement fédéral en vue d'obtenir que ce jugement soit soumis pour revision au comité judiciaire du Conseil privé, l'Association a décidéde porter elle-même la cause devant le Conseil privé. L'intervention auprès du Conseil privé se fait au nom de la Fédération canadienne de l'Agriculture, mais aux frais de l'Association.

Le 29 mai et le 2 juin, MM. Lemoine et Poulin ont assisté, à Guelph, à des réunions du conseil d'administration de l'Association. On y a discuté un projet de publicité collective en faveur des produits laitiers du Canada.

## Le gouvernement fédéral

Du 22 au 24 septembre 1948, ainsi que les 30, 31 mars et 1er avril 1949, M. Marion a participé aux délibérations du comité consultatif du ministère fédéral de l'agriculture. Ces délibérations sont secrètes, mais elles revêtent une importance particulière par le fait que la voix de l'agriculture organisée de notre province s'y fait entendre.

Les 6, 7 et 8 décembre dernier, notre président général a participé, à Ottawa, à la conférence agricole fédérale-provinciale annuelle. Com-



**M. Thuribe BELZILE, secrétaire général de l'U.C.C., directeur général et trésorier de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C., et directeur général de la Société Mutuelle d'Assurance générale de l'U.C.C.**

me celle de 1947, cette conférence a porté principalement sur le renouvellement des contrats de vivres avec l'Angleterre et sur l'orientation de l'agriculture canadienne en fonction des marchés.

Pendant le dernier exercice, notre président général a fait de nombreuses interventions auprès du premier ministre du Canada, ainsi qu'auprès du ministre de l'agriculture et du ministre des finances, en particulier pour obtenir le maintien en vigueur d'un prix de soutien pour le beurre, de faire abolir la taxe de vente imposée sur la crème glacée, d'obtenir le maintien en vigueur du paiement d'un subside au transport des grains de provende de l'ouest à l'est du pays. Ici, il convient de mentionner qu'un certain nombre de nos syndicats et de nos fédérations ont fait de leur côté un travail très efficace auprès des députés fédéraux en vue d'obtenir la promulgation du paiement de ce subside. De son côté, le secrétaire général a poursuivi auprès du ministère du revenu national et du ministère des finances les démarches entreprises antérieurement en vue de libérer les mutuelles-incendie de notre province des embarras qui leur sont causés par l'obligation de faire des rapports d'impôt sur le revenu.

Les mesures adoptées par le gouvernement fédéral ne tiennent pas compte de toutes les recommandations faites par l'Union, la Fédération canadienne de l'Agriculture et l'Association des Producteurs laitiers du Canada avec lesquelles l'Union poursuit généralement ses démarches, mais il convient de mentionner quelques-unes des mesures adoptées qui ont une importance particulière dans les circonstances actuelles :

a) L'application d'un prix de soutien aux pommes de terre produites en 1948 dans l'Ile du Prince-Edouard et dans quatre comtés du Nouveau-Brunswick. Bien que cette mesure ne se soit pas appliquée directement aux pommes de terre produites dans la province de Québec, elle a eu pour effet de décongestionner les grands marchés et d'assurer aux producteurs de notre province un prix bien supérieur à celui qu'ils auraient obtenu sur un marché iibre.

b) Le maintien en vigueur jusqu'au 1er mai 1950 d'un prix de soutien de 58 cents la livre pour le beurre vendu sur les marchés de Montréal et de Toronto. Il n'est pas exagéré d'affirmer que cette mesure a valu aux producteurs de notre province, pendant plusieurs mois de 1949, au moins 8 à 10 cents par livre de beurre produit.

c) La continuation, après le 1er mars 1949, du paiement d'un subside au transport des grains de provende de l'ouest à l'est du pays. Ce subside représente une économie de $6 à $7 la tonne sur tout grain de provende (avoine ou orge) venant de l'ouest et acheté par un cultivateur de notre province.

d) La mise sous le contrôle de l'Office canadien du Blé, à partir du 1er août 1949, de la vente de l'avoine et de l'orge en vue de faire disparaître la spéculation pratiquée jusqu'ici à la bourse des grains de Winnipeg.

e) La passation d'une loi concernant la mise sur le marché des produits agricoles. Bien que cette loi doive rester inopérante en ce qui concerne notre province tant qu'une loi provinciale concurrente n'aura pas été votée, elle permet d'entrevoir une régularisation éventuelle des marchés des produits de la ferme.

f) L'amendement des règlements concernant l'application de la loi fédérale des épizooties (maladies épidémiques); de façon que le propriétaire d'animaux réacteurs à la tuberculine puisse toucher l'indemnité maximum prévue par cette loi.

g) L'augmentation de $500 par chef de famille, et de $50 par enfant à charge, des exemptions concernant l'impôt sur le revenu. Grâce à cette mesure, l'immense majorité des cultivateurs de notre province seront exemptés de payer de l'impôt sur le revenu à compter du 1er janvier 1949.

h) La modification de la loi relative aux allocations familiales pour faire disparaître les taux décroissants d'allocations. Cette mesure intéresse particulièrement les cultivateurs du Québec, qui ont des familles nombreuses.

## Le gouvernement provincial

Au chapitre des relations de notre Union avec le gouvernement provincial, il convient sûrement de mentionner que, depuis le mois de novembre dernier, notre président général fait partie du comité consultatif du ministère de la santé. Ce comité a tenu plusieurs réunions importantes. Il devient de plus en plus évident que l'agriculture organisée doit faire entendre sa voix au sein d'un organisme de cette nature.

La participation de notre président aux travaux du comité consultatif du ministère de la santé nous fait de nouveau toucher du doigt l'importance qu'il y aurait d'avoir, à Québec comme à Ottawa, un comité consultatif du ministère de l'agriculture. L'absence d'un tel



**M. Jean-Baptiste LEMOINE, vice-président général de l'U.C.C., est aussi président de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Saint-Hyacitnhe.**

comité consultatif ne saurait être comblée par les démarches isolées de l'Union et des multiples associations agricoles. C'est toute l'agriculture qui en souffre.

Le 29 décembre dernier, le comité exécutif de l'Union a soumis au conseil des ministres un mémoire contenant seulement trois demandes : 1. L'adoption de mesures énergiques concernant la margarine; 2. La passation d'une loi de conventions collectives applicable à la vente des produits de la ferme; 3. L'amendement de la loi des produits laitiers de façon à permettre aux cultivateurs qui le désirent de faire prélever sur leurs remises de lait une retenue devant servir à l'amélioration des conditions de la production et de la distribution des produits laitiers. Les autres résolutions adoptées par le congrès général de 1948 avaient été à dessein laissées de côté, pour marquer l'importance primordiale des demandes soumises.

De ces trois demandes, une seule a été agréée sans retard, celle qui demandait une réglementation sévère concernant la margarine. Notre gouvernement provincial mérite

(Suite à la page 29)

# L'oeuvre du Service forestier

## Par Samuel Audette, directeur général de ce service et vice-président général de l'U.C.C.

Continuant sa marche progessive, notre Service Forestier s'est occupé d'une façon très active de l'éducation, de l'orientation et de la défense des intérêts des bûcherons. Comme on le sait, les Bûcherons, dans une proportion d'environ 75 à 80 pour cent, sont des cultivateurs ou leurs fils et c'est pourquoi l'U.C.C. apporte tant d'attention à leur éducation et à la défense de leurs divers intérêts. La page du Bûcheron de la *Terre de Chez Nous* a apporté aux bûcherons un grand nombre d'informations sur des sujets les intéressant particulièrement, soit sur les accidents de travail, le mesurage, la loi du salaire minimum, soit sur l'inspection sanitaire des camps, l'établissement rural ainsi que les chantiers coopératifs de l'U.C.C. Le secrétariat du Service Forestier de l'U.C.C. a répondu à de nombreuses demandes d'information. De plus il a fait de nombreuses interventions auprès de la Commission des Accidents de Travail, ainsi que des autres Commissions du Gouvernement qui s'occupent de près ou de loin des questions forestières. Deux voyages d'études auxquels prirent part des représentants de compagnies d'exploitations forestières, et des représentants de Fédérations diocésaines de l'U.C.C. furent organisés aux Chantiers Coopératifs de Baie Comeau, de la Cie Price aux Ecorces, ainsi que de l'International Paper au Lac Granet. Les visiteurs ne manquèrent pas de manifester tout l'intérêt qu'ils éprouvèrent à voir en application la formule des chantiers coopératifs. Nous sommes convaincus que ces voyages d'études apporteront des résultats heureux pour le développement et l'expansion des chantiers coopératifs.

Au cours de la présente année, trois congrès de Bûcherons seulement furent organisés par les Fédérations diocésaines de l'U.C.C. de Mont-Laurier et d'Ottawa. Les autres Fédérations Diocésaines intéressées dans les questions forestières firent porter tous leurs efforts à la fondation de chantiers coopératifs et en étroite collaboration avec notre service, réalisèrent la fondation de quatre Fédérations diocésaines de chantiers coopératifs de l'U.C.C. soit: celle de Rimouski, Québec-Sud, Saguenay et Sherbrooke. Nos dévoués et compétents propagandistes, MM. Adrien Vachon et Roméo Asselin, eurent fort à faire pour répondre à toutes les demandes d'aide reçues, mais ils travaillèrent avec tant d'entrain qu'ils réussirent à apporter une aide efficace dans la plupart des diocèses qui requirent leurs services.

### Placement de bûcherons chez des cultivateurs

En vue de permettre à certains fils de cultivateurs de parfaire leurs pratiques agricoles, nous avons fait étudier dans les chantiers, l'hiver dernier, un projet de placement de cultivateurs-bûcherons chez des cultivateurs. Un certain nombre ont accepté avec enthousiasme cette proposition et se sont placés chez des cultivateurs pour la saison d'été. Nous espérons qu'en perfectionnant ce projet, qu'il sera possible de l'appliquer sur une plus grande échelle et qu'il pourra être très utile aux jeunes cultivateurs-bûcherons ainsi qu'aux cultivateurs qui les emploieront.

### Cours d'établissement rural

Au cours de l'hiver dernier, des cours d'établissement rural furent envoyés dans presque tous les chantiers coopératifs. Le résultat fut qu'une trentaine de jeunes gens ont décidé d'aller travailler dans la région de Rivière-la-Paix afin d'étudier sur place les possibilités et les facilités d'établissement dans cette région; aux dernières nouvelles que nous avons reçues, la plupart auraient décidé d'y faire leur établissement. Grâce à la bonne collaboration de l'abbé Verreault, secrétaire de la Fédération des Sociétés de Colonisation, un certain nombre de jeunes gens ont été étudiés en travaillant sur place, la formule de la colonie coopérative de Guyenne; là encore un bon nombre ont décidé de se fixer d'une manière définitive.

### Bureau d'engagement des bûcherons

Cet important service est opéré conjointement avec le Service de placement provincial et il a ses locaux à la Maison du Bûcheron de l'U.C.C. Il a contribué à l'engagement direct de 3,864 bûcherons et a fourni des informations sur les conditions de travail ainsi que les endroits où il y en avait à 30,679 bûcherons.

### Maison du Bûcheron de l'U.C.C.

Au cours de l'année, 14,336 bûcherons logèrent au moins une nuit à la Maison du Bûcheron et profitèrent ainsi de la sécurité de son toit hospitalier. Le service de la salle à manger n'a pas eu tout le support que nous aurions aimé voir de la part des bûcherons et des cultivateurs. Néanmoins 5,115 repas furent servis dans la salle à manger de la Maison. 1,012 bûcherons profitèrent du service de la caisse de sûreté qui opère sans frais au bénéfice des bûcherons, et y déposèrent la jolie somme de $121,-508. Un service de "Mise en garde" (consigne) des valises et havresacs des bûcherons a été réorganisé au cours de l'automne dernier et 16,478 bûcherons en profitèrent.

### Magasin du bûcheron

En raison de la baisse générale des affaires, le Magasin du Bûcheron de l'U.C.C. a subi une légère diminution dans son chiffre d'affaires. Cependant, si l'on compare cette diminution avec celle d'autres entreprises commerciales, nous en venons à la conclusion que nous avons raison d'être satisfait de l'année. Le chiffre d'affaires du Magasin du Bûcheron

(Suite à la page 2).

## NOS EFFECTIFS – 1948-49

*Le rapport général de l'U.C.C. pour 1948-49 donne les statistiques suivantes sur le nombre de membres de l'Union. Au cours des années, les ffectifs ont varié comme suit: 1928-29, 10,256 membres; 1933-34, 9,825; 1938-39, 16,6472; 1943-44, 31,310; et enfin, 1948-49, 43,569. Le tableau suivant indique 716 syndicats, bien que 552 seulement soient incorporés. Les autres sont des cercles paroissiaux qui n'ont pas encore demandé leur incorporation légale. A noter que deux fédérations ont porté leur contribution à $6 dès l'automne 1948, — Saguenay et Joliette —, alors que l'augmentation prenait effet au 1er avril 1949 dans les autres fédérations.*

| | Syndicats | Membres |
|---|---|---|
| **1. Amos** | | |
| 1947-48 | 60 | 2,607 |
| 1948-49 | 52 | 2,523 |
| **2. Joliette** | | |
| 1947-48 | 28 | 1,667 |
| 1948-49 | 28 | 1,700 |
| **3. Mont-Laurier** | | |
| 1947-48 | 19 | 528 |
| 1948-49 | 21 | 924 |
| **4. Montréal** | | |
| 1947-48 | 18 | 942 |
| 1948-49 | 24 | 1,218 |
| **5. Nicolet** | | |
| 1947-48 | 69 | 5,181 |
| 1948-49 | 68 | 5,143 |
| **6. Outaouais** | | |
| 1947-48 | 23 | 411 |
| 1948-49 | 16 | 538 |
| **7. Québec-Est** | | |
| 1947-48 | 52 | 1,725 |
| 1948-49 | 41 | 2,299 |
| **8. Québec-Ouest** | | |
| 1947-48 | 33 | 1,088 |
| 1948-49 | 19 | 1,306 |
| **9. Québec-Ouest** | | |
| 1947-48 | 25 | 947 |
| 1948-49 | 16 | 1,191 |
| **10. Québec-Sud** | | |
| 1947-48 | 48 | 2,837 |
| 1948-49 | 45 | 3,939 |
| **11. Rimouski-Est** | | |
| 1947-48 | 45 | 2,032 |
| 1948-49 | 41 | 2,366 |
| **12. Rimouski-Ouest** | | |
| 1947-48 | 40 | 1,948 |
| 1948-49 | 42 | 2,057 |
| **13. Saguenay** | | |
| 1947-48 | 57 | 2,836 |
| 1948-49 | 55 | 3,089 |
| **14. St-Hyacinthe** | | |
| 1947-48 | 64 | 3,681 |
| 1948-49 | 67 | 4,053 |
| **15. St-Jean** | | |
| 1947-48 | 27 | 1,451 |
| 1948-49 | 27 | 1,437 |
| **16. Sherbrooke** | | |
| 1947-48 | 77 | 3,933 |
| 1948-49 | 78 | 4,151 |
| **17. Témiscamingue** | | |
| 1947-48 | 21 | 1,097 |
| 1948-49 | 21 | 1,258 |
| 1947-48 | 33 | 2,680 |
| 1948-49 | 36 | 2,771 |
| **19. Valleyfield** | | |
| 1947-48 | 18 | 984 |
| 1948-49 | 19 | 1,104 |

# Un programme d'action pour nos membres

## Le service de la propagande de l'U.C.C.

Le Service de la propagande a connu depuis un an une activité extraordinaire et son importance s'accroît constamment. La propagande est un service nécessaire à la vitalité de l'Association elle-même. En effet, comment faire du recrutement, comment maintenir et intensifier l'esprit syndical dans l'Union si ce n'est par le moyen de la propagande?

Mais il faut uen propagande bien faite, une propagande qui concerne non seulement les problèmes économiques, mais qui s'adresse aussi à l'homme, c'est-à-dire au coeur, à l'intelligence et à la volonté. C'est précisément le but de la propagande de l'U.C.C.: faire de l'éducation.

La propagande et l'éducation vont de pair et commencent dans la plus petite cellule de l'Association: *le syndicat*; c'est là en tout premier lieu que doit se faire la formation des chefs et des futurs dirigeants. Cette formation s'effectue graduellement dans les équipes d'études, dans les assemblées mensuelles bien préparées, dans les écoles de chefs et par toute autre forme d'étude en groupe. Le recrutement devient facile parce que les esprits sont convaincus et que les membres, connaissant la valeur de leur Association, veulent en faire bénéficier leurs voisins. Dans la paroisse, le syndicat de l'U.C.C. devrait être le cerveau de toutes les organisations agricoles; il n'exclut pas les autres organisations, mais il en est comme la cellule fondamentale, celle qui influence et anime toutes les autres en les faisant bénéficier de la formation et de l'esprit qu'elle inculque à ses membres. Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de multiplier les organisations agricoles en donnant à chacune un caractère individualiste; quand les cultivateurs d'une même paroisse sont éparpillés et tiraillés par des organisations agricoles multiples *en dehors du syndicat*, le syndicat de l'U.C.C. reste faible, précisément parce que la base fait défaut.

Ce que le Service de la propagande vise avant tout, c'est l'éducation et la formation des membres, surtout des directeurs. Partout dans la province, les congrès de fédérations ont démontré, cette année, un besoin de chefs; dans presque toutes les fédérations, les cultivateurs ont reconnu la nécessité de préparer des directeurs éclairés, clairvoyants, renseignés et organisateurs. Un besoin aussi général manifeste en toute évidence qu'il est urgent pour l'U.C.C. de former des dirigeants pour ses syndicats et ses fédérations de façon à assurer pour l'avenir les hommes dont la profession agricole aura besoin pour continuer sa marche de progrès. Tout cela ne pourrait se réaliser sans le Service de la propagande qui est présentement l'un des organismes chargés de faire l'éducation des membres dans l'Association. *L'Ecole sociale rurale* que projette d'établir l'U.C.C. serait un centre merveilleux pour préparer ces chefs de demain; cette réalisation dépend de tous les cultivateurs qui ont vraiment à coeur le bien de leur profession. Il y a là un beau sujet d'étude pour les mois d'octobre et de novembre.

Que nous réserve l'année 1949-50? A travers toute la province, bon nombre de cultiavateurs sont craintifs et se demandent avec anxiété ce que leur réserve l'avenir. Ces conditions difficiles où nous nous engageons justifient-eles un cultivateur de ne pas payer sa contribution de $6 à son Association professionnelle? Quelques minutes de réflexion suffisent à nous convaincre du contraire; en effet, c'est surtout dans une période difficile, alors que les produits agricoles sont plus difficiles à vendre que l'U.C.C. devient une grande nécessité pour les cultivateurs; le prestige de l'U.C.C. dans notre province et même dans le Canada tout entier est aujourd'hui très fort et s'accroîtra davantage si la majorité de nos cultivateurs consentent à lui donner leur appui. Ce ne sont pas les riches qui souffriront davantage dans une période de difficultés économiques; ces gens-là possèdent suffisamment de biens pour jouir de leur indépendance même dans les périodes les plus serrées. Mais le cultivateur qui ne réussit pas à boucler son budget sentira de façon très aiguë les années d'angoisses s'il ne peut pas compter sur d'autre appui que la politique et les promesses de toutes sortes. Mieux vaut pour lui s'assurer *immédiatement* le plus puissant appui, l'appui qui possède réellement tous les moyens de l'aider: son Association professionnelle. L'on pourrait apporter ici de nombreux exemples pour démontrer que l'U.C.C., depuis 25 ans, a aidé à tous les cultivateurs sans exception; beaucoup d'entre eux ne s'en rendent pas compte en percevant leur paye de beurrerie ou n réglant leurs compts de moulées alimentaires, mais inconsciemment ils profitent de l'influence et du prestige de l'U.C.C. En conséquence, tous ont le devoir de lui donner leur appui au moins en devenant membres de l'Association; c'est un excellent moyen, peut-être le meilleur moyen, de se prémunir contre les difficultés que l'on pourrait craindre.

Cette année, encore, le Service de la propagande de l'U.C.C. tiendra un grand nombre de retraites sociales; l'important succès remporté par les 30 retraites de ce genre tenues au cours de l'an dernier nous incitent à continuer en même voie. Si tous les cultivateurs pouvaient suivre une seule de ces retraites sociales, l'U.C.C. connaîtrait une expansion extraordinaire et nous verrions dans nos syndicats un regain de vie qui assurerait sans difficulté un accroissement considérable de membres convaincus de l'importance, de la nécesstié et des avantages de l'Association professionnelle agricole.

# La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, LE LE 19 OCTOBRE 1949 — Page 5

**Hebdomadaire agricole fondé en 1929**

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR: Dominique BEAUDIN; REDACTEURS: Bernard BERUBE, Georges-N. FORTIN et Lucien ARSENAULT.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada ; à l'étranger: $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 85,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.




# Une association en plein épanouissement

—*"On peut à juste titre considérer l'U.C.C. comme la plus belle réussite dans le domaine de l'association professionnelle au Canada français".*

—*"L'U.C.C. est une des belles réalisations sociales du Canada français".*

—*"Grâce à l'U.C.C., l'agriculture québécoise est maintenant solidement organisée, au point de figurer avec honneur et avantage dans les délibérations de l'agriculture canadienne et même internationale".*

—*"Si toutes nos association avaient donné autant de rendement"*

Ces citations, de sources différentes, sont extraites d'articles de journaux et de revues écrits à l'occasion du 25ème anniversaire de l'U.C.C. Dans l'ordre donné, elles proviennent de "Notre Temps", du "Devoir", du "Droit", de la revue "Ma Paroisse". Il faudrait un numéro complet de la "Terre de Chez Nous" pour rééditer tous les éloges adressés à l'U.C.C. depuis juillet dernier. Orateurs, journalistes, écrivains, sociologues, hommes d'Eglise ont loué le travail passé de l'U.C.C. avec une unanimité telle que semblable concert est rare. On a confirmé de partout que la voie en laquelle s'étaient engagés les cultivateurs syndiqués était la bonne. On a redit à l'envi que les oeuvres édifiées par eux étaient merveilleuses. On a applaudi à la phrase bien frappée de Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec: "Les fondateurs de l'U.C.C. n'étaient pas des visionnaires, mais des hommes de vision".

Lors des fêtes de Québec, l'U.C.C. s'est arrêtée un moment pour marquer l'étape, pour contempler son passé, pour en tirer des leçons, pour rendre hommage à ses pionniers. Mais sans attendre que les lauriers du monument Louis Hébert fussent flétris, elle s'est, le lendemain, remise à l'ouvrage. Elle a continué sa besogne avec la même ardeur. Elle tient cette semaine, en ne songeant plus qu'à l'avenir, son vingt-cinquième congrès annuel à Montréal. Et en 1949, le spectacle que présente l'U.C.C. est celui d'une association en plein épanouissement.

Des sommets ont été atteints au cours de l'année par l'union elle-même, par ses fédérations, par ses divers services. Jamais, avant 1949, il n'y a eu tant de membres dans l'association professionnelle agricole : le chiffre officiel au 31 août était 43,569. Jamais la *Terre de Chez Nous* n'a compté tant d'abonnés: le chiffre de 85,000 a été dépassé dans la dernière semaine du mois d'août. Jamais les services d'assurances n'avaient accordé leur protection à tant de familles rurales. Jamais le Service forestier n'a mieux répondu à sa mission de restauration sociale. L'année 1949 qui est celle du 25ème anniversaire porte le signe d'un développement continu et d'une expansion toujours plus large. C'est ce que démontre avec une tranquille objectivité le rapport annuel du secrétaire général dont ce numéro de la *Terre de Chez Nous* publie de substantiels extraits.

Le fait le plus saillant dans l'histoire de l'U.C.C. en ces dernières années est peut-être la forte organisation de ses fédérations. L'union à ses débuts a réussi vaille que vaille à maintenir un secrétariat provincial. Pendant une dizaine d'années, elle a vivoté, parvenant comme par miracle à boucler un strict budget. Ses employés alors atteignaient à peine la demi-douzaine. C'est au cours des dix dernières années que l'U.C.C. a pu stabiliser sa situation financière. Mieux pourvue d'argent, elle a pu venir en aide à ses fédérations. Celles-ci, à leur tour, pouvant tabler sur des revenus plus élevés, ont établi des secrétariats qui ont démontré leur efficacité. On peut aujourd'hui affirmer que plusieurs fédérations diocésaines ou régionales de 1949 sont aussi puissantes à elles toutes seules que l'était l'entière U.C.C. de 1930. Quelques-unes d'entre elles sont solidement organisées et, selon les besoins mêmes de leur territoire, rendent des services extrêmement précieux. Cela ressort pleinement des résumés d'activité qui remplissent les pages de ce numéro de la *Terre de Chez Nous*. Comme l'U.C.C. tout entière, chaque fédération est en plein épanouissement: on raffermit les cadres, on multiplie les membres, on crée des services d'une utilité immédiate. Une évolution se poursuit qui aboutira à une plus grande fécondité.

Si fière qu'elle soit des réalisations de son premier quart de siècle, l'U.C.C. sent fort bien qu'il lui reste une foule de tâches à accomplir. Elle sait aussi que sa mission se renouvelle comme les jours: éducation sans cesse, organisation toujours, défense des intérêts ruraux au gré des événements. Elle a devant elle des projets fréquemment étudiés, mais remis à plus tard faute de ressources. Elle attend le moment favorable pour prendre des initiatives nouvelles. On aura remarqué que, depuis l'an dernier, elle a attaché une très vive attention au problème de l'établissement des jeunes ruraux. Des comités d'établissement ont été constitués par son conseil général et par ses fédérations. Mais il faut avancer à mesure que les revenus le permettent. Ce qui manque le plus à la défense de tous les cultivateurs, c'est justement l'appui unanime de tous les cultivateurs. Car, ce que l'U.C.C. a fait dans le passé, ce qu'elle accomplit aujourd'hui, cela doit être attribué à une minorité qui va s'élargissant, mais à une minorité quand même. En 1949, les convaincus de l'association professionnelle sont plus nombreux et cela aussi est une promesse d'expansion et de conquête.

La croissance de l'U.C.C. depuis vingt-cinq ans explique toute seule que ses congrès généraux, d'abord et surtout congrès d'étude, se soient transformés avec le temps en congrès d'administration. Quand on est propriétaire de deux immeubles, de plusieurs publications, d'une hôtellerie, d'un magasin, etc., quand on dirige des services d'assurance-vie et d'assurance-feu toujours plus puissants, il faut bien accorder les séances qu'il faut à ses propres affaires. Les congressistes, venant de tous les points de la province, auront la satisfaction de constater que leur association grandit sans cesse et que son état financier est très satisfaisant. Ils verront que l'année 1949 confirme les éloges reçus en juillet à l'occasion du premier quart de siècle de l'union. Ils pourront se dire avec une joie intime que leurs travaux ne sont pas vains et qu'ils ont édifié l'une des grandes oeuvres du Canada français. Et se tournant vers l'avenir, ils verront qu'ils commencent à peine à cueillir les fruits des labeurs passés.

Dominique BEAUDIN

## Criblures

### Du néant à l'être

**A cette date, voilà vingt-cinq ans, l'U.C.C. n'avait encore que quelques jours de vie. Le congrès de Québec avait réussi au delà de toute espérance. Mais, en notre province, il s'était vu bien des feux de paille... Les cultivateurs allaient-ils persévérer dans leur volonté de s'unir? Allaient-ils répondre généreusement à la suggestion de fonder des cercles, de les faire vivre, d'alimenter un secrétariat général? Comment réagiraient-ils devant l'opposition que rencontrait leur union naissante? Sauraient-ils et fournir et choisir les hommes qui conduiraient au succès le syndicalisme encore informe qui voyait le jour? Eviteraient-ils les écueils sur lesquels d'autres unions agricoles s'étaient démantelées? Toutes ces questions se posaient en octobre 1924. Elles ne se posent plus en octobre 1949: les bonnes réponses ont été fournies par les années écoulées.**

D. B.

### Changements de l'année

**Depuis le dernier congrès général de l'U.C.C., quatre aumôniers diocésains ont été appelés à d'autres champs d'apostolat. Ce sont M. l'abbé Léon Beaulieu, (Rimouski); M. l'abbé F.-X. St-Armand, (Trois-Rivières); M. l'abbé A. Beauregard, (St-Hyacinthe), et M. l'abbé C. Perron, (Témiscamingue). Tous ont bien servi les ruraux pendant la période, longue ou brève, qu'ils ont reçu mission de s'en occuper plus spécialement. M. l'abbé Beaulieu a largement contribué à la pénétration de l'Union Catholique des Cultivateurs dans les paroisses du diocèses de Rimouski. M. l'abbé Perron avait succédé au Témiscamingue à M. l'abbé L.-Z. Moreau. Le poste d'aumônier de l'U.C.C. n'est pas une sinécure. Il exige une grande somme de zèle et de dévouement. Comme leurs confrères, les aumôniers qui ont quitté cette année le service de l'U.C.C. ont été pour elle des auxiliaires extrêmement précieux. Ce n'est que loyauté de proclamer que, sans l'aide du clergé, l'U.C.C. n'aurait peut-être pas survécu aux coups que lui ont portés ses premiers adversaires. Le prêtre et le cultivateur, unissant leurs efforts, ont ensemble édifié une merveilleuse oeuvre sociale. A son clergé, aux quatre anciens aumôniers diocésains nommés ici, la classe agricole doit de la reconnaissance.**

D. B.

### Passés chez les anciens

**Quelques présidents de fédérations de l'U.C.C. se sont démis de leurs fonctions au cours des récents congrès diocésains ou régionaux. Ils sont heureusement peu nombreux et les changements au conseil général de l'association se trouveront donc réduits au minimum. Dans le diocèse de Mont-Laurier, M. Aristide Massé a laissé la tâche après de nombreuses années de travail et de dévouement. Dans le diocèse de Valleyfield, M. Nolasque April a fait de même. Enfin, au Témiscamingue, M. Sylvio Frappier s'est aussi rangé parmi les anciens présidents. Au moment où ces fervents supporteurs de l'U.C.C. prennent leur retraite de façon temporaire peut-être, il convient que ceux qui jouissent des résultats de leur bon travail leur expriment une sincère gratitude et leur promettent un durable souvenir.**

D. B.

### L'augmentation de la cotisation

**C'est le congrès général de 1948 qui a décidé de porter la cotisation à l'U.C.C. de $3.00 à $6.00. — En fait, cette décision n'a été mise en vigueur qu'en avril dernier. Il est donc trop tôt pour juger des conséquences de cette mesure. Cependant, deux fédérations, avec l'assentiment du Comité exécutif, ont augmenté la contribution dès l'automne dernier. Ce sont celles du Saguenay et de Joliette. Elles offrent donc l'exemple d'une expérience achevée. Or, les deux fédérations citées avaient plus de membres à la fin de l'exercice 1949 qu'au commencement. Le Saguenay montre une augmentation de 253 membres et Joliette, de 33. Il**

(Suite à la page 26)

## Journaux et Revues

### Les 25 ans de l'U.C.C.

*Nombre de journaux ont loué le travail accompli par l'Union Catholique des Cultivateurs au cours de son quart de siècle d'existence. Faute d'espace, "La Terre de Chez Nous" n'a pu publier ces textes qui datent des fêtes de Québec, en juillet dernier. Le congrès général annuel qui se tient cette semaine — le 25e congrès annuel — offre l'occasion d'en citer de très brefs extraits.*

### La doctrine

"A l'occasion de ce glorieux anniversaire, l'U.C.C. n'a pas voulu ignorer, oublier la note religieuse. Ce n'est que juste. En effet, ses succès obtenus depuis un quart de siècle, elle les doit, largement, à la mise en pratique de la doctrine sociale de l'Eglise. Pour elle, jamais paix, justice et charité ne furent de vains mots."

Louis ARNEAU,
*L'Action Catholique.*

### Mieux que prévu

"S'il était possible de mesurer les progrès techniques, sociaux, économiques, culturels réalisés par la classe agricole du Québec depuis 1921 et s'il était possible d'en départager le mérite entre les différents facteurs qui en sont responsables, on verrait que l'U.C.C. s'en attribuerait une large part. Elle fut à l'origine d'une foule de lois, de mesures, de réformes, d'entreprises que nous trouvons aujourd'hui normales, mais qui ne s'annonçaient même pas à l'horizon il y a vingt-cinq ans."

Gérard FILION,
*Le Devoir.*

### Pas de géant

"Les 3 et 4 juillet dernier, l'Union Catholique des Cultivateurs fêtait son vingt-cinquième anniversaire... Celui qui n'était pas parmi les milliers de congressistes peut tout de même se faire une idée du succès remporté. Mais il peut surtout mesurer, à la lumière des constatations qui s'imposent que, depuis vingt-cinq ans, le travail d'unification et d'éducation de la classe agricole a fait un pas de géant..."

L.G.F.,
*La Gazette des Campagnes.*

### Services rendus

"Quant à nous, les jeunes, nous pouvons tout de même nous arrêter, regarder et réfléchir sur l'oeuvre opérée par l'U.C.C. dans nos paroisses respectives. Que de services rendus ! C'est la classe rurale tout entière qui bénéficie de son association professionnelle."

Jules SAINT-PIERRE,
*Jeunesse Rurale.*

### "La valeur . . ."

"L'Union Catholique des Cultivateurs compte vingt-cinq ans d'existence. Fondée à Québec, berceau de l'agriculture canadienne, au pied même, pour ainsi dire, du monument Louis-Hébert, le 2 octobre 1924, par un groupe de 2.000 cultivateurs résolus à sauver la terre et l'habitant, l'U.C.C. n'a même pas attendu son premier quart de siècle pour devenir la première de nos associations professionnelles."

G. H.,
*Ma Paroisse.*

### Réussite

"Quelle formidable distance l'U.C.C. n'a-t-elle pas parcourue durant ce premier quart de siècle ! On peut à juste titre considérer l'U.C.C. comme la plus belle réussite dans le domaine de l'association professionnelle au Canada français."

Léopold RICHER,
*Notre Temps.*

### Des oeuvres

"Signalons que l'U.C.C. a apporté une contribution de grande valeur au progrès du mouvement coopératif. C'est un fait qu'on se plaît à reconnaître ; le développement rapide du mouvement coopératif agricole, des caisses populaires en particulier, lui est largement attribuable."

Paul-Emile CHARRON,
*La Revue des Jardins.*

(Suite à la page 29)

# LA SITUATION FINANCIERE DE L'U.C.C.

Les comptes de l'exercice 1948-1949 montrent un excédent de $3,003,83 des revenus sur les dépenses. C'est une amélioration sensible, mais qui ne rtaduit pas une situation de tout repos. En effet, les revenus des cotisations et de LA TERRE DE CHEZ NOUS ont augmenté, mais le revenu de la Maison du Bûcheron a diminué de façon appréciable, ce à quoi il fallait s'attendre au moment où l'activité des chantiers subit un rapide déclin. Le manque à gagner du service forestier a été en partie compensé par une contribution substantielle fournie au fonds de propagande de l'Union par les chantiers coopératifs écoles, par l'entremsie de la Fédération Régionale des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois. De leur côté, nos deux mutuelles ont encore augmenté leurs contributions au fonds de propagande, si bien qu'en dépit des lourdes charges portées par le service de la propagande au cours du dernier exercice, les frais du service imputables à la caisse de l'Union ont été de plus de $8,000 inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Remarquons que l'organisation des fêtes du vingt-cinquième anniversaire, grâce à la magnifique collaboration de nos fédérations, de nos syndicats et des organisations coopératives et autres auxquelles nous avons fait appel, a laissé un petit excédent au lieu d'obérer le budget de l'Union.

A tout prendre, l'exercice qui vient de se terminer a été favorable. L'actif de l'Union a augmenté de près de $16,000 et l'avoir propre, compte tenu des réserves pour dépréciation, s'établit maintenant à $208,844, ce qui représente une augmentation de près de $10,000 au cours du dernier exercice.

(Extrait du rapport du secrétaire général pour l'année courante.)

# Revenus et dépenses de l'exercice 1948-1949

## REVENUS

| | | |
|---|---|---|
| Cotisations | $ 45,629.73 | |
| La Terre de Chez Nous | 56,302.10 | |
| Le Foyer Rural | 5,234.24 | |
| Libraire | 2,279.36 | |
| Cours à domicile | 3,700.00 | |
| Patrons | 2,616.79 | |
| Loyers | 8,490.00 | |
| La Maison du Bûcheron | 35,494.61 | |
| Fêtes du 25ème anniversaire | 2,816.07 | |
| Divers | 1,787.45 | |
| Total des revenus | | $153,881.87 |

## DEPENSES

### FRAIS D'ADMINISTRATION

| | | |
|---|---|---|
| Salaires : Secrétariat | $ 25,264.83 | |
| Service des publications | 21,709.25 | |
| Service forestier | 22,953.48 | |
| Frais de représentation | 7,179.28 | |
| Propagande | 15,470.39 | |
| Voyages | 6,258.43 | |
| Papeterie et fournitures de bureau | 5,464.78 | |
| Téléphones et télégrammes | 1,821.51 | |
| Timbres et accise | 2,739.38 | |
| Contributions | 4,105.00 | |
| Dons | 215.01 | |

## DEPENSES (suite)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Frais légaux | 626.79 | | |
| Direction générale et comités | 4,732.18 | | |
| Vérification | 200.00 | | |
| Intérêt sur emprunts | 178.35 | | |
| Frais de banque | 541.76 | | |
| Frais divers | 3,971.05 | | |
| Assurance-chômage | 860.81 | | |
| Camité paritaire | 14.61 | | |
| Fonds de retraite | 3,619.86 | | |
| Assurance de groupe | 639.42 | | |
| Le Guide | 766.86 | | |
| Audit Bureau of Circulations | 423.84 | | |
| Cinémathèque | 17.12 | $129,773.99 | |

### FRAIS DES IMMEUBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Entretien et réparations | $ 5,224.48 | | |
| Taxes | 3,761.72 | | |
| Assurances | 1,994.06 | | |
| Chauffage | 3,045.65 | | |
| Gaz et électricité | 842.78 | 14,868.69 | |

### AMORTISSEMENTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Immeubles | $ 1,690.66 | | |
| Mobilier | 3,140.83 | | |
| Automobiles | 1,403.87 | 6,235.36 | |
| Total des dépenses | | | $150,878.04 |
| Excédent de l'exercice | | | $ 3,003.83 |

# Bilan au 31 août 1949

## ACTIF

| | | | |
|---|---|---|---|
| **ACTIF DE ROULEMENT** | | | |
| Caisse et banque | $ 13,244.60 | | |
| Débiteurs | 25,816.22 | | |
| Inventaires | 35,195.44 | $ 74,256.26 | |
| **COMPTES D'ORDRE** | | | |
| Dépenses payées d'avance | | 3,101.29 | |
| **IMMOBILISATION** | | | |
| Dépôts | $ 460.42 | | |
| Parts sociales (caisse populaire) | 50.00 | | |
| Mobilier et agencement | 39,260.33 | | |
| Matériel roulant | 6,924.51 | | |
| Immeubles | 112,710.62 | | |
| Prêt à la Société Mutuelle d'Assurances générales | 25,000.00 | | |
| Prêt à l'Union Catholique des Fermières | 1,000.00 | | |
| Fonds du prêt d'honneur | 300.00 | | |
| Le Foyer Rural | 500.00 | 186,205.88 | |
| | | | $263,563.43 |

## PASSIF

| | | | |
|---|---|---|---|
| **PASSIF A COURT TERME** | | | |
| Créanciers | | $ 25,826.65 | |
| **COMPTES D'ORDRE** | | | |
| Recettes perçues d'avance | $ 26,822.40 | | |
| Dépenses courues | 1,628.79 | | |
| Sou de la fraternité française | 441.67 | 28,892.86 | |
| Total du passif | | | $ 54,719.51 |
| **RESERVES ET SURPLUS** | | | |
| Réserves pour amortissement — des immeubles | $ 12,495.04 | | |
| du mobilier | 16,621.83 | | |
| du matériel roulant | 2,878.45 | | |
| Réserves spéciales | 6,560.18 | $ 38,555.50 | |
| Surplus au 1er septembre 1948 | $167,284.59 | | |
| Excédent de l'exercice | 3,003.83 | $170,288.42 | 208,843.92 |
| | | | $263,563.43 |

# RAPPORT DU VERIFICATEUR

J'ai examiné les livres de l'Union Catholique des Cultivateurs pour l'exercice terminé le 31 août 1949 et j'ai obtenu tous les renseignements que j'ai demandés. J'ai accepté tel que soumis le relevé des inventaires qui m'a été fourni.

Je suis d'avis que le compte des revenus et dépenses et le bilan contenus dans ce rapport représentent exactement la situation financière de l'Union au 31 août 1949, au meilleur de ma connaissance et tel que les livres le démontrent.

J.-F. DIONNE, A.P.A.,
vérificateur.

Montréal, le 1er octobre 1949.

## Membres de l'Exécutif de l'U.C.C.



M. Gérard GAUTHIER, président de la Fédération de Joliette et membre du comité exécutif de l'U.C.C.



M. Joseph BOUCHARD, président de la Fédération diocèsaine de l'U.C.C. de Chicoutimi et membre du comité exécutif de l'U.C.C.

# LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

## Situation financière très florissante — Les polices en vigueur dépassent $15 millions au 31 août dernier

*(Extrait du raport général de l'U.C.C. présenté durant la première séance du congrès général qui s'est ouvert à Montréal, ce matin.)*

L'automne 1948 et les premiers mois de l'année 1949 furent caractérisés par une diminution sensible du revenu des chantiers et de la coupe du bois sur les fermes. De plus, les cultivateurs ne purent facilement se départir, pendant toute cette période, d'une inquiétude assez grave concernant la vente de leurs produits, notamment les produits laitiers et les légumes en conserve. Ce sont là des conditions défavorables à l'émission des polices d'assurance-vie, qui sont des engagements à longue échéance. Aussi la Mutuelle-Vie a-t-elle enregistré, à la fin de 1948 et au début de l'année courante, des résultats un peu inférieurs à ceux de l'année précédente, mais depuis le début de l'été 1949 on a constaté un mouvement régulier de reprise. Il y a lieu de croire que dans l'ensemble l'année 1949 sera meilleure pour La Mutuelle-Vie que l'année 1948.

Grâce à son traité de réassurance conclu en 1948, la Société peut maintenant émettre des montants d'assurance qui répondent aux besoins de tous les cultivateurs. C'est un avantage dont un bon nombre d'assurés ont déjà profité; aussi depuis un an le montant moyen des polices individuelles est plus élevé qu'il ne l'avait été auparavant. D'un autre côté, en même temps que les émissions de polices d'assurance sur la vie des adultes augmentaient, les demandes d'assurance infantile ont manifesté une légère tendance à la baisse, ce qui indique de façon très précise qu'il devient de plus en plus difficile, dans bon nombre de familles, de pratiquer l'épargne comme on la pratiquait (sur une échelle assez étendue) depuis l'institution des allocations familiales.

### Régie interne

A l'occasion de l'assemblée générale tenue à Québec le 19 octobre 1948, les membres suivants du conseil d'administration de La Mutuelle-Vie furent tous réélus:

Président, M. J.-A. Marion (Ste-Edwidge); vice-présidents, MM. Samuel Audette (Landrienne); Jean-Baptiste Lemoine (Saint-Robert); administrateurs, M. le chan. Armand Malouin (Sherbrooke); MM. Arthur Dubé (St-Octave-de-Métis); Thuribe Belzile (Montréal); Léopold Paquin (Montréal); Emile Bolduc (St-Georges), et Benjamin Manseau (Ste-Monique).

Le conseil s'est réuni les 7 et 19 octobre 1948, et le 25 avril 1949. Les plus importantes décisions qu'il a prises sont les suivantes:

1 — Prêts hypothécaires consentis au Syndicat coopératif des abattoirs du Saguenay, au Syndicat coopératif du téléphone de Daveluyville et à la Société coopérative agricole du Canton de Granby;

2 — Institution d'un service d'assurance de groupe vie, accident et maladies pour les employés du siège social;

3 — Revision des règlements concernant la propagande.

Les comités exécutif et de finances, formés de MM. J.-A. Marion, Samuel Audette, Jean-Baptiste Lemoine, Thuribe Belzile et Léopold Paquin, se sont réunis le 17 décembre 1948, les 23 février et 12 août 1949. Ils ont vu aux détails de l'administration courante et au placement des capitaux.

Les fonctionnaires de la Société sont: le directeur général et trésorier, M. Thuribe Belzile; le secrétaire, M. Pierre-Eugène [illegible]; le directeur médical, Dr Henri Lespérance; le trésorier adjoint et chef du bureau, M. Paul-André Veilleux.

### Propagande et recrutement

A la suite des quelques expériences tentées au cours de l'année 1948 en vue de modifier le système de propagande, le conseil d'administration a adopté à sa réunion du 25 avril 1949 des règlements précis qui pourvoient au remplacement graduel des propagandistes de paroisse par des propagandistes de district. On prévoit que ce changement aura pour effet de garantir aux assurés, et à tous les cultivateurs d'une façon générale, un service plus rapide et plus efficace, tout en simplifiant d'une façon appréciable des problèmes de régie interne devenus extrêmement compliqués. Déjà des propagandistes de district sont au travail dans les territoires de plusieurs fédérations et les résultats constatés sont des plus encourageants.

Pendant l'année 1948, 357 propagandistes ont recruté de nouveaux assurés pour le compte de la Société. Pour la deuxième année consécutive, M. Bruno Gélinas (du Témiscamingue) a pris d'emblée le premier rang, en portant à son crédit $308,000 d'assurance nouvelle. Trois autres propagandistes, MM. Ernest Darsigny (de St-Hyacinthe), Antoine Bard (de Rimouski-Ouest) et Joseph Laliberté (d'Amos) ont porté à leur crédit entre $50,000 et $85,000 d'assurance nouvelle. (Suit une liste des propagandistes qui, au cours de l'année 1948, ont augmenté de $20,000 ou plus leurs montants d'assurance en vigueur).

Une fois de plus la région de Rimouski-Ouest conserve le premier rang, qu'elle a toujours occupé depuis la fondation de la Société pour le montant total d'assurance en vigueur, mais depuis quelques mois la région de Nicolet menace sérieusement de lui enlever ce rang enviable. Les régions qui, du 1er juin 1948 au 31 mai 1949, ont fait émettre les plus forts montants d'assurance sont: St-Hyacinthe, $293,000; Saguenay, $281,000; Nicolet, $268,000; Québec-Sud, $249,000; Témiscamingue, $242,500.

*(Suite à la page 12)*

**1936** — **1949**

## A l'occasion de son

# TREIZIEME ANNIVERSAIRE

**La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. présente un aperçu de son activité et de sa situation financière**

## ASSURANCE EN VIGUEUR

Statistiques générales

| Polices mises et remises en vigueur — | Nombre | Montant |
|---|---|---|
| Du 1er janvier au 31 août 1948 | 1802 | $ 1,680,900 |
| Période correspondante de 1949 | 1746 | 1,678,200 |
| Diminution de 1949 sur 1948 (8 mois) | 56 | $ 2,700 |
| Polices en vigueur au 31 août 1949 | 17149 | $15,405,600 |
| Polices en vigueur au 31 août 1948 | 14778 | 13,109,800 |
| Augmentation depuis un an | 2371 | $ 2,295,800 |

### LES ASSURES DE CHAQUE REGION AU 31 MAI 1949

| Région | Nombre | Montant | Région | Nombre | Montant |
|---|---|---|---|---|---|
| Rimouski-ouest | 2306 | $1,937,484 | Amos | 333 | $322,000 |
| Nicolet | 2222 | 1,916,000 | Trois-Rivières | 286 | 308,500 |
| Saguenay | 1873 | 1,735,300 | Québec-nord | 332 | 287,000 |
| Sherbrooke | 1921 | 1,704,950 | St-Jean | 161 | 174,000 |
| Québec-sud | 1884 | 1,536,266 | Ottawa | 148 | 145,500 |
| St-Hyacinthe | 1374 | 1,348,500 | Montréal | 128 | 133,000 |
| Témiscamingue | 889 | 874,500 | Mont-Laurier | 93 | 92,000 |
| Rimouski-est | 868 | 712,000 | Valleyfield | 63 | 73,000 |
| Joliette | 643 | 617,000 | Chicoutimi-sud | 30 | 28,000 |
| Québec-est | 652 | 560,100 | Gaspé | 4 | 3,500 |
| Québec-ouest | 371 | 324,000 | | | |

### LES PAROISSES EN TETE AU 31 MAI 1949

| | | | |
|---|---|---|---|
| Guigues (Témiscamingue) | $244,000 | St-Eusèbe (Témiscouata) | $92,500 |
| Sully (Témiscouata) | 231,300 | St-Joseph (Beauce) | 92,200 |
| St-Césaire (Rouville) | 228,000 | St-Adrien de Ham (Wolfe) | 92,000 |
| Isle-Verte (Rivière-du-Loup) | 227,500 | Beauceville ouest (Beauce) | 91,000 |
| St-Damase (St-Hyacinthe) | 149,000 | Ste-Odile (Rimouski) | 90,500 |
| Métabetchouan (Lac St-Jean) | 137,000 | Rimouski (Rimouski) | 89,584 |
| La Baie (Yamaska) | 130,500 | Thurso (Papineau) | 89,000 |
| Chicoutimi (Chicoutimi) | 129,300 | St-Bruno (Lac St-Jean) | 89,000 |
| Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup) | 124,000 | St-Odilon (Dorchester) | 85,500 |
| St-Cyrille (Drummond) | 119,000 | Nicolet (Nicolet) | 85,000 |
| Lorrainville (Témiscamingue) | 116,000 | St-Pie de Guire (Yamaska) | 84,000 |
| St-Félicien (Roberval) | 115,500 | St-Coeur de Marie (Lac St-Jean) | 82,500 |
| St-Malo (Compton) | 109,000 | Armagh (Bellechasse) | 82,500 |
| Normandin (Lac St-Jean) | 106,500 | Lac Etchemin (Dorchester) | 79,500 |
| Roquemaure (Abitibi) | 99,000 | Montmagny (Montmagny) | 79,500 |
| Bic (Rimouski) | 96,500 | Plessisville (Mégantic) | 78,500 |
| Notre-Dame de la Doré (Roberval) | 96,500 | Causapscal (Matapédia) | 76,000 |
| St-Thomas (Joliette) | 93,500 | | |

## PROPOSITIONS

### STATISTIQUES GENERALES

| Propositions reçues — | Nombre | Montant |
|---|---|---|
| Du 1er janvier au 31 août 1949 | 2007 | $1,928,450 |
| Période correspondante de 1948 | 2038 | 1,915,900 |
| Augmentation en 1949 (8 mois) | 31 | $ 12,550 |

### PROPAGANDISTES EN TETE POUR 1949 (8 MOIS)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bruno Gélinas (Tém.) | $155,000 | Hilaire Boissé (Sh.) | $20,000 |
| Paul Emile Coulombe (Sag.) | 97,900 | Henri-Louis Poulin (Q.-S.) | 19,500 |
| Eugène Brodeur (St-H.) | 90,500 | Simon Fortin (Q.-E.) | 19,000 |
| Ernest Darsigny (St-H.) | 62,000 | Antoine Viel (R.-O.) | 19,000 |
| André Brun (M.-L.) | 34,000 | Lucien Boisvert (Nic.) | 17,000 |
| Gédéon Brouillette (T.-R.) | 32,000 | Bernard Auger (T.-R.) | 17,000 |
| Lauréat Lachance (Sh.) | 30,000 | Osias Pépin (T.-R.) | 16,000 |
| Jean-Louis Fradette (Q.-O.) | 29,500 | Robert H. Gibeault (St-H.) | 16,000 |
| Léopold Desmarais (St-H.) | 28,000 | Bernard Beaudoin (Jol.) | 16,000 |
| Emile Bolduc (Q.-S.) | 25,500 | Paul Dubois (Nic.) | 16,000 |
| Louis Boucher (Sag.) | 25,500 | Félix Geoffrion (St-H.) | 15,000 |
| Antoine Bard (R.O.) | 21,200 | | |

## SITUATION FINANCIERE

| | |
|---|---|
| Recettes du 1er janvier au 31 août 1949 | $244,057.69 |
| Recettes du 1er janvier au 31 août 1948 | 200,833.27 |
| Augmentation en 1949 (8 mois) | $ 43,224.42 |
| Actif au grand-livre au 31 août 1949 | $1,021,500.00 |
| Actif au grand-livre au 31 août 1948 | 770,000.00 |
| Augmentation depuis 1 an | $ 251,500.00 |

## Membres de l'Exécutif de l'U.C.C.



M. Benjamin MANSEAU, président de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet, et membre du comité exécutif de l'U.C.C.



M. Delphis MAROIS, président de la Fédération de Québec-Nord et membre du comité exécutif de l'U.C.C.

# LA SOCITEE MUTUELLE D'ASSURANCES GENERALES DE L'U.C.C.

*(Extrait du rapport général sur l'exercice 1948-49 lu, ce matin, devant les délégués du congrès général de l'U.C.C. par le secrétaire général, M. Thuribe Belzile.)*

C'est au début de l'année 1945 que la Société Mutuelle d'Assurances générales a émis ses premières polices. Elle ne compte donc pas encore tout à fait cinq ans d'activité. Cependant, on peut dire sans exagération qu'elle jouit déjà d'une popularité sensationnelle, si bien qu'elle se trouve actuellement dans la situation où s'est trouvée la Mutuelle-Vie après quatre ou cinq ans d'activité: son personnel, encore jeune, ne peut qu'avec des prodiges de dévouement et d'endurance suffire à la tâche.

### Régie interne

A l'occasion de l'assemblée générale tenue à Québec le 20 octobre 1948, les administrateurs suivants ont été élus ou réélus:

Président: M. J.-Abel Marion (Ste-Edwidge);

Vice-président: M. Jean-Baptiste Lemoine (St-Robert);

Administrateurs: MM. Simon Maltais (Chicoutimi); Benjamin Manseau (Ste-Monique); Delphis Marois (St-Augustin); Alphonse-W. Lafortune (L'Assomption); René Dubuc (St-Isidore).

Le conseil d'administration s'est réuni les 7 et 20 octobre 1948 et le 26 avril 1949. Les décisions les plus importantes qu'il a prises peuvent se résumer comme suit:

1. Revision des traités de réassurance-incendie en vue de permettre à la Société d'augmenter ses montants maximums d'assurance individuelle sans aggraver la responsabilité de la Société.

2. Elargissement des cadres du service d'assurance-automobile pour permettre à tous les cultivateurs membres de l'U.C.C. de demander protection à la Société; extension du service d'assurance-automobile aux tracteurs de ferme; addition de certaines protections à celles qui étaient déjà offertes en vertu des contrats d'assurance-automobile.

3. Institution d'un service d'assurance de groupe-vie, accident et maladie pour les employés de la Société.

Le comité exécutif, formé de MM. J.-Abel Marion, Jean-Baptiste Lemoine et Alphonse-W. Lafortune, s'est réuni le 20 octobre et le 17 décembre 1948, le 23 février et le 8 septembre 1949. Il a vu aux détails de l'administration courante et des placements.

Les fonctionnaires de la Société sont: le directeur général: M. Thuribe Belzile; le secrétaire-trésorier: M. Roger Brisson.

### Assurance-incendie

Pendant l'année 1948, la Société a enregistré son plus gros chiffre d'affaires annuel depuis sa fondation. Elle a mis en vigueur $5,300,000 d'assurance nouvelle au bénéfice de 1450 assurés, ce qui représente $1,000,000 de plus que le chiffre d'affaires de l'année 1947. Un grand nombre de propagandistes ont contribué à ce résultat. En voici quelques-uns qui ont fait émettre plus de $100,000 d'assurance nouvelle au cours de l'année: M. Antoine Bard, $174,500; M. J.-A. St-Pierre, $155,000; M. Romuald Gagnon, $117,600; M. Philibert Primeau, $116,300; M. Charles St-Laurent, $113,300; M. Arthur Bergeron, $104,600.

*(Le rapport donne ici une liste de 20 propagandistes qui ont fait émettre plus de $50,000 d'assurance-incendie pendant l'année 1948).*

Les régions qui ont fourni à la Société les plus gros chiffres d'affaires en 1948 sont: Saguenay, $735,000; Sherbrooke, $536,500; St-Jean, $499,400; Québec-sud, $472,200; St-Hyacinthe, $445,700.

Du 1er janvier au 31 août 1949, soit en huit mois, la Société a mis en vigueur $4,225,000 d'assurance-incendie, soit $1,510,000 de plus que pendant la même période de l'année dernière. Au 31 août, le montant total d'assurance-incendie en vigueur s'établissait à $19,948,166, soit $6,700,000 de plus qu'au 31 août 1948. Cela revient à dire qu'en douze mois la Société a augmenté de 50 pour cent son chiffre d'affaires d'assurance-incendie.

### Assurance-automobile

Au cours de l'année 1948, la Société a émis 1,770 nouveaux contrats d'assurance-automobile, soit presque autant que pendant les années 1946 et 1947 réunies. Pendant les huit premiers mois de l'année courante elle a émis 2,321 nouveaux contrats, ce qui représente une augmentation de 1046 par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Au 31 août dernier, elle comptait, au service d'assurance-automobile, 6,041 assurés, soit 2,816 de plus qu'au 31 août 1948.

Les propagandistes les plus actifs dans le domaine de l'assurance-automobile ont été, en 1948, MM. Georges Legault (Montréal), Ernest Darsigny (St-Hyacinthe), Philibert Primeau (St-Jean), Emile Coulombe (Québec-sud) et Roland Leclerc (Québec-ouest).

*(Suit la liste des Fédérations de l'U.C.C. avec leurs participations respectives au chiffre d'affaires de la Société).*

Jusqu'à la fin de l'an dernier, les régions du Saguenay et de Sherbrooke avaient occupé le premier rang en ce qui concerne l'assurance-incendie, mais St-Hyacinthe venait en tête pour l'assurance-automobile. Depuis le début de l'année courante, la région de St-Hyacinthe a pris les devants sur les deux fronts. Cependant, c'est la région de St-Jean qui l'emporte pour les nouvelles affaires de l'année courante, grâce surtout au travail de M. Gérard Demers, qui, après avoir été propagandiste de l'Union pour les fédérations de St-Jean et Valleyfield, consacre maintenant tout son temps à la propagande des assurances comme propagandiste de district dans une partie seulement du territoire de la fédération de St-Jean.

### Situation financière

Conformément aux dispositions de la loi provinciale des assurances, les états financiers publiés ci-contre ont été établis au 31 décembre 1948. Les chiffres qui suivent donnent une idée plus exacte de la situation financière actuelle de la Société.

Du 1er janvier au 31 août 1949, le revenu-primes de l'assurance-in-

(Suite à la page 35)

# La Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.

## présente un aperçu des progrès réalisés depuis un an

| ASSURANCE INCENDIE | NOMBRE | MONTANT |
|---|---|---|
| Polices mises en vigueur du 1er janvier au 31 août 1949 | 1,200 | $4,225,000 |
| Période correspondante de 1948 | 775 | 2,715,000 |
| Progrès de 1949 sur 1948 (8 mois) | 425 | $1,510,000 |
| Polices en vigueur au 31 août 1949 | 5,933 | $19,948,000 |
| Polices en vigueur au 31 août 1948 | 4,067 | 13,200,000 |
| Augmentation depuis un an | 1,866 | $ 6,748,000 |

| ASSURANCE AUTOMOBILE | NOMBRE |
|---|---|
| Polices mises en vigueur du 1er janvier au 31 août 1949 | 2,321 |
| Période correspondante de 1948 | 1,275 |
| Progrès de 1949 sur 1948 (8 mois) | 1,046 |
| Polices en vigueur au 31 août 1949 | 6,041 |
| Polices en vigueur au 31 août 1948 | 3,222 |
| Augmentation depuis un an | 2,819 |

## Les assurés de chaque région au 31 août 1949

| | INCENDIE | | AUTOMOBILE |
|---|---|---|---|
| | nombre | montant | nombre |
| St-Hyacinthe | 702 | $2,754,803 | 1,167 |
| Sherbrooke | 744 | 2,680,216 | 452 |
| Saguenay | 770 | 2,636,678 | 283 |
| St-Jean | 411 | 1,575,853 | 552 |
| Joliette | 391 | 1,410,612 | 367 |
| Québec-Sud | 423 | 1,155,062 | 412 |
| Nicolet | 347 | 1,114,479 | 640 |
| Montréal | 357 | 1,103,125 | 588 |
| Mont-Laurier | 300 | 912,064 | 83 |
| Valleyfield | 217 | 809,814 | 249 |
| Rimouski-Ouest | 308 | 761,915 | 75 |
| Trois-Rivières | 209 | 639,223 | 366 |
| Rimouski-Est | 185 | 540,372 | 39 |
| Québec-Nord | 131 | 465,922 | 193 |
| Québec-Est | 179 | 449,734 | 234 |
| Québec-Ouest | 104 | 394,836 | 183 |
| Témiscamingue | 67 | 216,315 | 67 |
| Ottawa | 51 | 195,758 | 39 |
| Amos | 37 | 131,385 | 52 |
| | 5,933 | $19,948,166 | 6,041 |

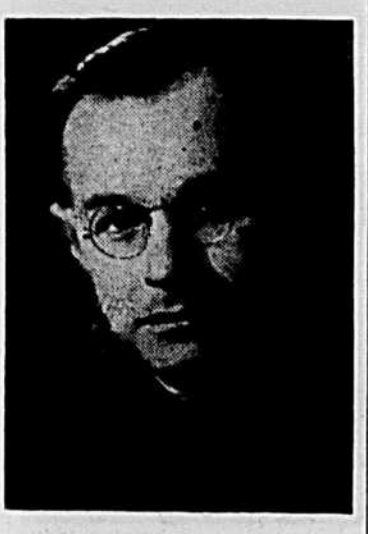
## Les propagandistes en tête pour l'année 1949

| ASSURANCE-INCENDIE | Assurance | ASSURANCE-AUTOMOBILE | Assurés |
|---|---|---|---|
| Gérard Demers (St-J.) | $227,310 | Georges Legault (Mtl.) | 127 |
| Georges Legault (Mtl.) | 121,890 | Gérard Demers (St-J.) | 70 |
| André Brun (Mt.L.) | 119,514 | Ernest Darsigny (S.H.) | 55 |
| P.-E. Coulombe (Sag.) | 94,170 | Eucher Lefebvre (Val.) | 46 |
| Romuald Gagnon (Nic.) | 93,755 | P.-E. Coulombe (Sag.) | 41 |
| Eucher Lefebvre (Val.) | 84,561 | André Brun (Mt.L.) | 41 |
| Lucien Côté (Q.E.) | 75,655 | Léopold Desmarais (S.H.) | 41 |
| André Patenaude (St-J.) | 75,465 | R.-H. Gibeault (S.H.) | 41 |
| Félix Geoffrion (S.H.) | 66,890 | Bruno Gélinas (Tem.) | 39 |
| C.-E. Decelles (S.H.) | 65,830 | J.-A. Tremblay (Val.) | 38 |

## Situation financière

REVENU-PRIMES

| | | |
|---|---|---|
| Du 1er janvier au 31 août 1949 : | | |
| Assurance-incendie | $ 75,000 | |
| Assurance-automobile | 259,000 | $334,000 |
| Du 1er janvier au 31août 1948 : | | |
| Assurance-incendie | $ 49,700 | |
| Assurance-automobile | 124,300 | 174,000 |
| Augmentation en 1949 (8 mois) | | $160,000 |
| Placements au 31 août 1949 | | $275,000 |
| Placements au 31 août 1948 | | 135,000 |
| Augmentation depuis un an | | $140,000 |



L'aumônier général adjoint de l'U.C.C., nommé au cours du dernier exercice, est le Révérend Père Engelbert LACASSE, S.J. Résident à Québec, il a mission de s'occuper spécialement des bûcherons de la province.

## Situation dans les chantiers

Par SAMUEL AUDETTE

Les opérations de coupe de bois, cette année, sont grandement diminuées. En raison de cet état de chose, les chantiers coopératifs ont raison d'être satisfaits de la confiance et de la bonne collaboration que leur ont données les Compagnies forestières, puisque, dans l'ensemble, les opérations des chantiers coopératifs seront presque aussi importantes que celles de l'an dernier. Cependant, pour répondre à la confiance grandissante et à la faveur que ce mouvement suscite chez les bûcherons, il aurait fallu que les chantiers coopératifs aient des contrats beaucoup plus considérables, car plusieurs nouveaux chantiers coopératifs de l'U.C.C. organisés dans les régions de Beauce, Québec-Est, Trois-Rivières, Joliette et Nicolet n'ont pu avoir de contrats d'opérations. Comme ce fort groupe de bûcherons avait fait de nombreuses séances d'études sur les problèmes nombreux et variés des chantiers et, de ce fait, était capable de mieux comprendre les problèmes des employeurs, nous avons réussi après quelques représentations dans ce sens, à convaincre quelques employeurs de donner une préférence sur leurs opérations aux bûcherons qui avaient suivi les séances d'études préliminaires à la fondation des chantiers coopératifs. Actuellement un certain nombre sont déjà au travail chez des contracteurs, et c'est un témoignage incontestable de la supériorité d'un groupe de bûcherons qui étudient les problèmes forestiers sur ceux qui n'étudient pas et se privent ainsi du grand avantage de se servir à la fois de leur intelligence et de leurs bras, au lieu de leurs bras seulement. Laissons parler un de ces braves bûcherons, chef de son groupe, qui nous écrit un mot:

*XXX, 1er octobre 1949*

*Service Forestier,*
*319, rue Saint-Paul*
*Québec.*

*Monsieur,*

*Je me fais un devoir de vous écrire quelques mots pour vous donner une idée de notre situation.*

*D'abord, on peut dire que l'on est tous placés au même camp. De plus, six autres de notre paroisse sont arrivés le lendemain. Nous sommes vingt-et-un, dix-sept du chantier coopératif, et quatre non-membres.*

*Ici, dans l'ensemble, en dehors de notre groupe, ça voyage beaucoup, huit, dix à tous les jours. C'est bien de valeur de voir le meilleur de notre monde, de notre race canadienne-française, des gars si fiers, si courageux, les voir sur les trains, dans les dépôts, dans les portages, dans les camps d'exploitation, plus ou moins bien costumés, l'air découragé et semblant ne rien voir qui pourrait améliorer leur sort. Et nous, à qui Dieu a donné la chance d'apprendre une autre formule, nous nous rendons compte qu'il y a beaucoup de travail à faire et que nous devons travailler sans connaître la fatigue,* car tant d'autres attendent après nous sans le savoir.

*Et pour nous, dans le moment, l'étude semble très difficile. C'est un gros camp. Tout de même, on entretient, ça et là la jasette dans le coin des lits.*

*Pour nous, au bûchage, c'est très comme ça . . . La "chance du bois" est des plus mauvaise et les prix sont bas, $3.50 par corde, $1.00 pour ramasser et corder, ou $4.50 pour faire les deux; c'est presque tout du bois à la chaine.*

*Nos camps sont en bois rond mais bien campés, la cuisine est, pour le moment, assez bonne. C'est déjà pas mal, ça aide à entretenir le moral, car je dois vous dire qu'il y en a qui ont besoin d'encouragement.*

*Je vais terminer, car j'ai déjà été pas mal long. Vous remerciant et espérant recevoir de vos nouvelles et, avant longtemps, votre visite, je demeure,*

*(Signé) XXX*

Braves gars! En lisant votre bonne lettre, on sent bien, qu'en plus d'être des employés loyaux envers vos employeurs, vous êtes déjà en train "de faire du bien à *ceux qui attendent après vous sans le savoir*". Continuez votre bonne prédication par l'exemple, car vous serez un témoignage précieux pour la cause que vous servez si bien.

# "De toutes les sociétés du diocèse, la première parmi les premières, c'est l'U.C.C. . . ."

**Ainsi parle Mgr Martin de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet — 69 syndicats de l'union en 70 paroisses rurales — Entreprises de bien commun qui concourent à la stabilité agricole — L'établissement de la jeunesse rurale**

Par ROGER CLOUTIER, agronome et propagandiste

"De toutes les sociétés du diocèse, de toutes les organisations professionnelles, la plus vivante, celle qui est la plus prometteuse pour l'avenir, la première parmi les premières, c'est l'U.C.C. Premièrement, parce que l'U.C.C. a su faire étudier ses membres et parce qu'elle les met en contact avec la doctrine sociale de l'Eglise et, deuxièmement, parce que l'U.C.C. a fait passer la vérité chrétienne dans la classe agricole et a assuré, depuis 25 ans, une stabilité agricole comme pas une société n'en a connue. Prenez vos problèmes en main et réglez-les..." C'est là le récent témoignage d'admiration que rendait le vicaire général de Nicolet, Mgr Martin, tant à l'U.C.C. diocésaine qu'à l'U.C.C. provinciale. Aussi, dans toutes ses activités, l'U.C.C. du diocèse de Nicolet essaie et a toujours essayé de se montrer digne de cet éloge.

### L'éducation des membres

L'U.C.C. de Nicolet s'est occupée et s'occupe activement de l'éducation de ses membres. Pour le prouver, notons que chaque année, nous organisons quatre retraites de formation sociale: une pour les dirigeants de l'U.C.C., une pour les dirigeants des coopératives agricoles, une pour les dirigeants des caisses populaires et une pour les Bûcherons. Au delà de 160 cultivateurs (et fils de cultivateurs) y ont participé cette année.

Il y a, en plus, une journée d'études sociales dans les 14 secteurs de la fédération, où l'aumônier diocésain et le propagandiste exposent une question sociale aux cultivateurs du secteur. Plus de 1,800 cultivateurs ont participé à ces différentes réunions.

Chaque syndicat reçoit, au moins une fois l'an, la visite de l'aumônier diocésain et du propagandiste pour discuter de problèmes professionnels et sociaux. En 1948-49, près de 2,800 cultivateurs ont assisté à ces assemblées.

Il faudrait parler aussi des équipes d'étude, du cours à domicile, mais les statistiques nous manquent. Nous pouvons toutefois affirmer que chaque paroisse s'en occupe. Pour permettre le développement d'équipes d'étude et intensifier l'éducation à l'U.C.C., nous avons organisé de nouveau, cette année, des équipes d'étude par des propagandistes spéciaux; 62 paroisses furent ainsi visitées et 320 réunions d'équipe furent tenues et près de 4,500 personnes y participèrent. Tout ce travail d'éducation a du succès parce que la fédération est fortement secondée dans cette tâche par les membres du clergé et par les responsables des mouvements connexes: coopératives, caisses populaires, etc., et par les cultivateurs responsables de l'U.C.C. dans leurs milieux respectifs.

### La stabilité agricole

L'U.C.C. de Nicolet a travaillé de toute la force de ses moyens à assurer la stabilité agricole:

a) en favorisant l'organisation des cultivateurs en toutes ses formes (coopératives, caisses populaires, chantiers, cercles d'étude, mutuelles, etc., etc.);

b) en défendant les intérêts des cultivateurs dans tous les domaines (impôt sur le revenu, législatio nagricole, démarches, etc.).

Dans ce travail, la Fédération est heureuse de souligner la collaboration active des agronomes de la région.

Grâce à ce travail d'éducation, d'organisation et de défense des



M. l'abbé Georges PINARD, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Nicolet.

cultivateurs, le diocèse de Nicolet compte actuellement 69 syndicats de l'U.C.C. sur 70 paroisses rurales, 5,145 membres de l'U.C.C. sur 8,000 cultivateurs, soit 65% des cultivateurs dans les rangs de l'U.C.C. Les paroisses à l'honneur sont: La Visitation et La Baie, comté d'Yamaska, et Ste-Elisabeth, comté d'Arthabaska, avec 100% de leurs cultivateurs dans l'U.C.C. Signalons que 32 paroisses ont plus que 75% de leurs cultivateurs membres du syndicat de l'U.C.C.

— 55 coopératives agricoles et syndicats coopératifs en opération.

— 2 paroisses seulement n'ont pas leur caisse populaire.

— 2 mutuelles-incendie et vent de comté opèrent dans la région et un très grand nombre de mutuelles de paroisse.

Les assurances-vie, feu et auto de l'U.C.C., progressent constamment. A ce sujet, nous songeons à l'enrôlement de propagandistes de district pour nos assurances.

Présentement, la Fédération étudie un projet de "Caisse d'établissement" pour favoriser l'épargne et l'établissement des jeunes ruraux. Il se peut que ce projet soit mis à exécution très prochainement. Il est aussi question d'un service de comptabilité agricole.

### Le bureau de direction

La responsabilité de la Fédération repose actuellement sur MM. B. Manseau, de Ste-Monique, président; E. Barbeau, de La Baie, vice-président; G. Morel, de Saint-Célestin, membre de l'exécutif; Dominique Goudreault, de Nicolet, Donat Vanasse, de St-Guillaume, Donat Sarrazin, de Wickham, Bertrand Lebel, de St-Félix, Romuald Gagnon, de Warwick, et Alph. Baillargeon, tous directeurs; MM. Alfred Beaudet, de Gentilly, Georges Martin, de St-Samuel, Donat Durand, de Ste-Cécile, Rémi Massé, de Ste-Gertrude, O. Parenteau, de Ste-Jeanne-d'Arc, C. Parenteau, de Yamaska, Jos. Vanasse, de St-Guillaume, tous conseillers de la fédération; et M. l'abbé G. Pinard, aumônier diocésain; M. Marcel Dubuc, trésorier diocésain; MM. G. Ledoux et R. Cloutier, propagandistes, appuyés par 14 aumôniers de secteur.

Les activités de la Fédération de Nicolet sont centrées à Nicolet où l'U.C.C. occupe un magnifique local avec bureaux et salle de réunion. Le travail d'approche proposé avec les syndicats ouvriers sera facile, car ces derniers logent chez nous.

Nous n'hésitons pas à dire que dans Nicolet l'U.C.C. est établie solidement et qu'elle peut entreprendre de grandes réalisations.

Suivant le mot d'ordre de Mgr Martin, vicaire général: "Prenez vos problèmes en main et réglez-les. Allez de l'avant, l'Eglise est avec vous. Travaillez pour 6,000 membres en 1950". Fier de cet appui, l'U.C.C. de Nicolet ira de l'avant.


GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les

MAUX D'ESTOMAC

(dus à l'acidité gastrique)



Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs, après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à

CANADIAN VON CO.
Dépt 548-G. — WINDSOR Ontario

On est bien mis dans un COMPLET

MARQUE FORTIERESSIE BRAND




Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

Elz. Fortier, Ltée

117, rue Saint-Dominique, Québec

AUGMENTEZ VOTRE PRODUCTION

Vous vous proposez d'améliorer votre ferme, d'y installer l'électricité, de réparer ou d'agrandir vos bâtiments, d'acheter des animaux ou des instruments aratoires, de construire des clôtures ou d'entreprendre des travaux de drainage?

Exposez vos projets, sous le sceau de la discrétion, au gérant de notre succursale la plus proche. Il vous fera le meilleur accueil et vous montrera comment le concours de la Banque peut vous être utile.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de $400,000,000
540 bureaux au Canada

Aussi frais qu'au moment de l'empaquetage!




ARÔME CONSERVÉ AU VACUUM

# L'U.C.C. augmente considérablement le nombre de ses membres dans la région de Québec-Sud

**Les effectifs de la Fédération passent de 2.378 à 3.939 membres pendant l'année — Un vif intérêt pour les chantiers coopératifs — Les cultivateurs et leurs assurances**

Durant l'année écoulée, l'association professionnelle agricole, l'U.C.C., a fait de grands progrès dans Québec-Sud, dûs au dévouement inlassable des directeurs de la Fédération et des propagandistes régional et spéciaux. Les uns et les autres n'ont pas ménagé leurs démarches, leurs travaux et leurs visites.

## Bureau de direction

Les directeurs et l'exécutif de la Fédération se sont réunis aussi souvent que le demandaient les intérêts de l'association. Ils ont consacré plusieurs veillées, des après-midi, le dimanche surtout, voire même des journées entières pour discuter des intérêts des cultivateurs de la région et aviser des meilleurs moyens de faire progresser l'association professionnelle agricole et de mieux protéger et défendre le cultivateur. Les officiers de la Fédération ont assisté aux réunions du Bureau central et aux journées d'étude organisées pour les propagandistes réguliers et spéciaux.

## Propagande

L'automne dernier, une propagande intensive a été organisée dans toute la région pour consolider les positions de l'U.C.C., faire adhérer de nouveaux membres et faire bénéficier les membres anciens et nouveaux des avantages offerts par le Bureau central relativement à la contribution. Presque toutes les paroisses de la Fédération ont été visitées une ou plusieurs fois, des veillées de rang ont été tenues pour couvrir toutes les paroisses visitées. Cette propagande a donné des résultats qui ont démontré l'efficacité de la méthode. La Fédération de Québec-Sud a porté le nombre de ses membres à 3,939, comparativement à 2,878 qu'il était en août 1948.

## Journées d'étude

Une semaine de journées d'étude a été tenue, en mars, dans les différents secteurs de la région. Neuf cents cultivateurs y ont pris part. Des causeries très appropriées et des échanges d'idées très utiles ont eu lieu qui n'ont pas manqué d'intéresser au plus haut point les nombreux cultivateurs qui ont participé à ces journées.

## Congrès d'industrie laitière

En décembre s'est tenu un congrès d'industrie laitière à Saint-Georges de Beauce. Quelques centaines de cultivateurs ont, toute une journée durant, étudié le problème de l'industrie laitière, ses difficultés, ses possibilités d'amélioration, les meilleurs moyens de vente et spécialement les lois d'industrie laitière qui, au sens des congressistes, sembleraient assurer aux producteurs de lait un rendement meilleur dans la vente et la transformation de leur produit: particulièrement le projet de loi des conventions collectives appliquée à la vente des produits laitiers avec la clause d'extension juridique des contrats.

## Assurances de l'U.C.C.

Les assurances de l'U.C.C., sous toutes leurs formes, ont beaucoup progressé dans la région au cours de l'année qui s'achève: assurance-cie, assurance-incendie, assurance-automobile, etc. Actuellement Québec-Sud compte 1.983 assurés dans l'assurance-vie, avec $1,718,766 d'assurances en vigueur.

L'assurance-incendie protège pour une valeur de $1,150,762 les risques des cultivateurs de la région, pour demeures, granges et dépendances, etc., protection supplémentaire que les mutuelles de paroisses ne pouvaient normalement assumer. Sans concurrencer en aucune façon nos mutuelles locales, l'U.C.C. par son service d'assurance couvre des risques plus grands et protège mieux les cultivateurs.



M. Napoléon MATHIEU, de Saint-Ephrem (Beauce), président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud.

L'assurance-automobile a vu s'accroître le nombre de ses assurés de 361, ce qui représente pour le cultivateur possesseur d'un véhicule-moteur, une protection indispensable, et pour le piéton et les cultivateurs, des garanties indéniables de sécurité en cas d'accidents de la route.

## Chantiers coopératifs

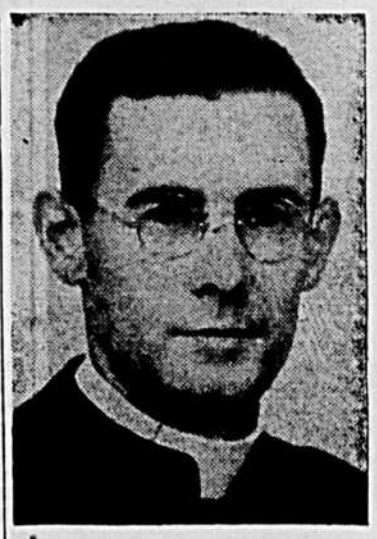
Le Bureau de direction de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud a organisé, l'automne dernier, son comité forestier pour voir à la propagande, l'orientation, la direction et la surveillance des chantiers coopératifs paroissiaux et des chantiers-écoles. Le comité forestier a tenu plusieurs réunions pour l'étude et la solution des problèmes que posent l'organisation et le bon fonctionnement des chantiers coopératifs de la région. Les délégués du comité forestier régional ont assisté et pris une part active aux séances et délibérations du comité forestier provincial à Québec et à Montréal, en vue d'établir des règlements et ententes pour l'organisation des fédérations diocésaines et de la Confédération des chantiers coopératifs.

Deux chantiers coopératifs paroissiaux, ceux de Saint-Prosper et de Saint-Ephrem, ont été en opération au cours de l'hiver dans les Laurentides, aux Ecorces, pour la Compagnie Price Brothers. Un chantier coopératif école de soixante-dix jeunes de la région a aussi opéré pour la même compagnie, au lac Onatchiway, Lac Saint-Jean. L'esprit qui a animé ces trois chantiers a été des meilleurs, les résultats ont été très bons. Les bûcherons coopérateurs ont lieu d'être fiers de leur expérience et de leur réussite.

La Fédération des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois a mis à la disposition de ces chantiers son expérience, ses méthodes de travail et quelques-uns de ses meilleurs hommes, entre autres M. Boutin, l'apôtre des chantiers coopératifs, des instructeurs, un gérant et des commis. La Fédération de l'U.C.C., de Québec-Sud est très reconnaissante pour cet apport inappréciable de cette précieuse collaboration.

Depuis la fin de la saison d'opérations forestières, le comité forestier a fondé deux autres chantiers paroissiaux à Saint-Zacharie et Lambton. D'autres auraient voulu s'organiser; cependant, le comité a jugé plus prudent d'en retarder un peu la fondation pour assurer une étude plus approfondie et plus suivie des principes et méthodes coopératives appliqués aux opérations forestières, vu aussi la difficulté présente d'obtenir des contrats pour toutes les demandes. Les compagnies restreignent cette année leur coupe de bois, ou du moins retardent sensiblement l'offre ou l'octroi des contrats qui leur sont demandés, vu que leurs réserves de bois accumulé sont très considérables et les perspectives de vente réduites.

Des visites aux chantiers coopératifs ont été faites l'hiver dernier par les représentants du Bureau de direction de la Fédération du Comité forestier et par les aumôniers pour encourager les membres des chantiers, leur témoigner la sympathie qu'on leur porte et l'intérêt que suscite de toute part l'oeuvre si importante des chantiers coopératifs.



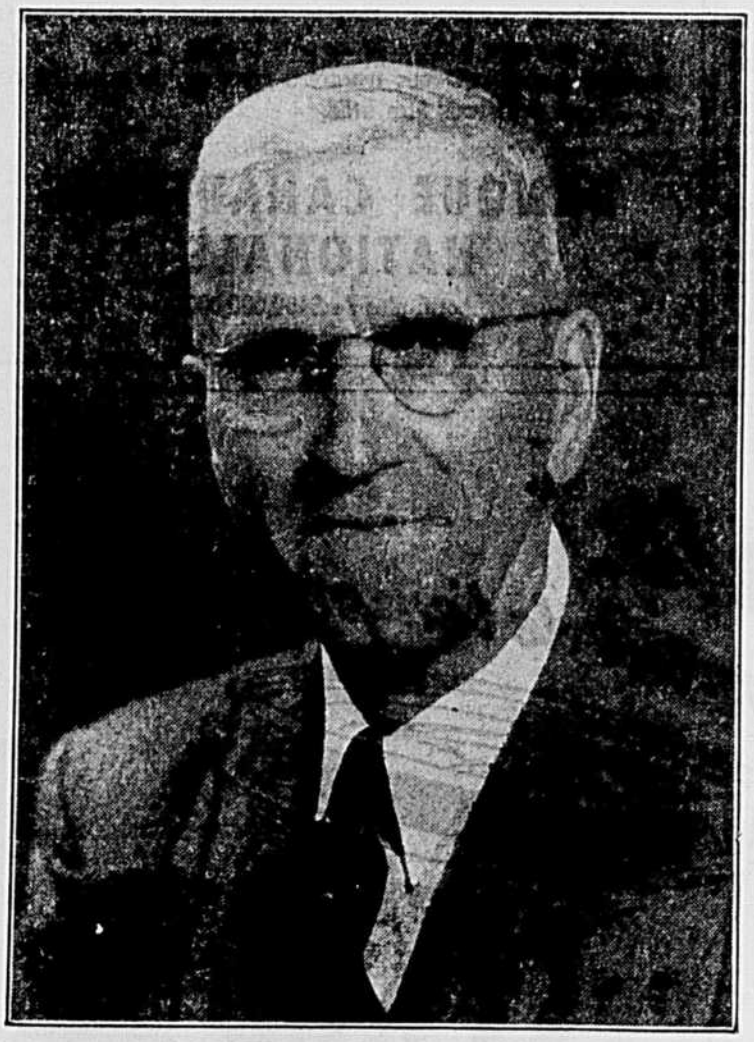
M. l'abbé J.-Arthur NADEAU, aumônier régional pour la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud.

Un film a été tourné sur les chantiers coopératifs, film qui a été montré à plusieurs endroits; tous sont unanimes à dire qu'il est parfaitement réussi et que son auteur, M. l'abbé Bergeron, mérite de sincères félicitations pour avoir réalisé un tel tour de force en si peu de temps et dans des conditions qui ne furent pas toujours avantageuses, loin de là. Le film servira à la propagande et à l'éducation. Le Comité forestier se fera un plaisir d'en faire profiter tous les cercles et syndicats de l'U.C.C.

## Formation de chefs

Des cours de formation de chefs forestiers ont été donnés, en avril, à l'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski, sous les auspices de l'Aide à la jeunesse. Quinze jeunes gens ont suivi attentivement ces cours très pratiques et très utiles, ce qui permettra de trouver parmi les membres de nos chantiers, des commis, des gérants et autres chefs nécessaires à la bonne organisation et au bon fonctionnement de nos chan-

(Suite à la page 35)



LAURENT BARRE
ministre de l'Agriculture

AUX CULTIVATEURS
DU
QUEBEC
PLEIN SUCCES!



M. l'abbé Louis MAROIS, aumônier de l'U.C.C. pour le diocèse de Québec.

# Activités et initiatives de la Fédération de l'U.C.C. dans le diocèse d'Amos

**Le développement des chantiers coopératifs — Appui accordé à la colonie de Guyenne — Une collecte de près de $1,000 en faveur des familles des grévistes de l'amiante — Organisation et personnel du secrétariat diocésain**

L'Abitibi n'est plus l'immense forêt dont on parlait autrefois avec frayeur. Le travail des citoyens de la région, dans les mines, dans la forêt ou sur la terre a mis en valeur les richesses du milieu, et ce coin de l'Ouest québécois est un milieu où une population très active développe avec intelligence les valeurs qu'elle a en mains.

Parmi ces valeurs, il y a le sol cultivable; et les terres de l'Abitibi sont parmi les meilleures de la province de Québec.

Plusieurs sociétés et organisations travaillent chacune dans leur domaine, au progrès rapide de la région. L'U.C.C., qui unit les cultivateurs et les bûcherons, a fait sa grande part.

Voici un bref résumé des activités de la Fédération de l'U.C.C. pour l'année 1948-1949.

## Le domaine forestier

L'automne dernier, on a organisé 2 chantiers-écoles qui groupaient les bûcherons de 13 paroisses différentes. Ces deux chantiers comptaient environ 140 hommes.

En collaboration avec la Fédération des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois, nous travaillons à la rédaction d'une brochure sur les chantiers coopératifs. Cette publication paraîtra sûrement au cours de 1950.

La formule des chantiers coopératifs a fait ses preuves et s'est avérée très efficace dans le travail en forêt. On a de plus la ferme conviction que si les chantiers coopératifs se lancent dans les travaux de colonisation et d'agriculture avec la même ferveur qu'ils se sont lancés dans les travaux forestiers, toutes les paroisses où il y a présentement des chantiers coopératifs deviendront rapidement des paroisses agricoles progressives. Nous avons déjà des preuves que le chantier coopératif a énormément aidé la colonisation. La grandeur de terre défrichée et mise en culture, les conditions de la maison et de la grange des membres des chantiers coopératifs démontrent bien cet avancé. Depuis quelques années, combien de membres de chantiers coopératifs se sont construit une grange et une maison?... On peut faire encore plus et mieux. Si la coopération dans le travail en forêt est efficace, pourquoi ne le serait-elle pas dans les travaux de la colonisation et de l'agriculture? On aura du succès dans ce domaine à condition de procéder avec discipline.



M. Joseph LALIBERTE, de Roquemaure, président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. d'Amos.

D'ailleurs, l'étude dans ce sens est déjà commencée. L'hiver dernier, dans les chantiers coopératifs de l'Abitibi, spécialement chez ceux du secteur du Lac Granet, on a abordé ce problème résolument. Chaque semaine, un délégué de chacun des chantiers se rendait au "dépot central" pour préparer pendant toute une journée les soirées d'étude qu'il aurait à diriger au cours de la semaine. De plus un propagandiste, monsieur Jean-M. Kirouac, visitait les chantiers régulièrement. Voici ce que nous lisons dans les statuts refondus des chantiers coopératifs:

**BUT Art. 6.** —Le syndicat forestier a pour but de procurer à ses membres, dans les conditions morales, sociales et économiques conformes à la justice et à la charité;
a) Des moyens collectifs d'établissement dans la colonisation, l'agriculture, l'artisanat ou l'industrie;
b) Du travail collectif dans l'exploitation rationnelle et la conservation de la forêt.

**OBJET Art. 7.** — Le syndicat a pour objet:
a) Tous les travaux nécessaires à la colonisation, coupe de bois, défrichement, labour, construction de chemins, construction de bâtiments, etc.
b) Toutes les opérations forestières: coupe du bois, aménagement de campements, construction de chemins, transport, etc.
c) Tous les travaux de l'agriculture;
d) La transformation, la préparation, et d'autres travaux industriels nécessaires à la mise sur le marché des produits et sous-produits des entreprises collectives."

Nous remercions et félicitons la Fédération des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois pour le travail de propagande qu'elle a fait pour l'U.C.C., en vue de renforcir l'association des cultivateurs, et en vue de faire progresser la colonisation et l'agriculture. Nous la remercions aussi pour l'aide financière très considérable qu'elle a apportée à la Fédération de l'U.C.C. Il faut aussi signaler que huit hommes à la solde des chantiers coopératifs ont fait de la propagande pour l'U.C.C. pendant tout l'été.

## Propagande

Dans la première phase de notre travail, nous avons organisé 4 sessions intensives qui duraient chacune 3½ jours.145 membres de 45 paroisses ont pris part à ces journées d'étude.

Dans la deuxième phase, chaque syndicat local de notre fédération a eu la visite de quelqu'un de nos propagandistes. Les propagandistes ont séjourné au moins deux jours dans chaque paroisse.

Dans la troisième phase, on a tenu quatre congrès de secteur, un à La Sarre, un à Makamik, un à La Ferme, et un à Barraute.

(Suite à la page 35)



M. le chanoine Emile COUTURE, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse d'Amos, Abitibi.

# Résolutions du diocèse de St-Jean

La Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean a tenu son congrès annuel cette année à Lacolle, mardi le 4 octobre dernier. Les congressistes, au nombre d'environ quatre cents, ont adopté quelques résolutions dont voici un résumé substantiel.

La Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean demande:

1o Que le ministère provincial de l'Agriculture accorde une aide plus généreuse à l'Ecole d'agriculture de Saint-Remi;

2o Que le gouvernement provincial prenne des mesures pour empêcher la vente des boissons alcooliques dans les grills le dimanche, le déshabillé inconvenant sur les routes publiques ainsi que le port du maillot de bain ou autres costumes contraires aux bonnes moeurs;

3o Que le gouvernement prenne des mesures pour enrayer le fléau des sauterelles en prévision des récoltes de 1950;

4o Que le gouvernement provincial étudie de nouveau la demande de l'U.C.C. au sujet de la loi des conventions collectives, applicables à la vente des produits agricoles avec extension juridique, et que cette loi soit votée à la prochaine session du Parlement;

5o Que la taxe sur la gazoline à l'usage de la ferme soit remboursée le plus tôt possible;

6o Qu'une prime de $5 soit accordée par le gouvernement provincial pour chaque renard abattu afin de protéger nos troupeaux de volailles;

7o Que l'assurance-automobile soit obligatoire pour tous les propriétaires de véhicules-automobiles;

8o Que l'on s'oppose au service militaire obligatoire en temps de paix pour les fils de cultivateurs;

9o Que le ministère de l'Agriculture accorde un octroi de 50% pour l'usage des "bulldozers";

10o Qu'un comité maraîcher au sein de la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean soit organisé;

11o Que toutes les routes en gravier soient mieux entretenues;

12o Que le gouvernement provincial maintienne en vigueur la loi empêchant la fabrication et la vente de la margarine dans Québec;

13o Que le gouvernement fédéral impose des droits de douane sur les matières entrant dans la fabrication de la magarine et qui sont importées de pays étrangers;

14o Que le gouvernement prenne des mesures pour faire disparaître le marché noir, de façon à permettre à la classe agricole de se procurer à meilleur compte le ciment, les clous, la broche à foin, etc, et tout autre matériel nécessaire sur une ferme;

15o Que le gouvernement fédéral prenne en considération l'insuffisance de foin et de grain causée par la sécheresse de l'été dernier;

16o Que le prix minimum du beurre soit fixé à 65 cents la livre ou que le gouvernement remette en honneur la prime de 10 cents la livre de gras;

17o Que le gouvernement provincial maintienne la prime sur la betterave à sucre destinée à la raffinerie de Saint-Hilaire et augmente si possible cette prime à $1 la tonne;

18o Que le gouvernement provincial accorde des octrois sur les engrais chimiques;

19o Que les assurances sur camions retournent à l'ancien taux pour le comté de Laprairie;

20o Que le gouvernement provincial apporte plus d'attention au creusage des principaux cours d'eau dans le diocèse de Saint-Jean;

21o Que le gouvernement fédéral fasse disparaître le péage sur les ponts de la rive sud;

22o Que le prix des licences de tracteurs soit de $5, licence de conducteur incluse;

23o Que le gouvernement accorde une rémunération suffisante aux techniciens compétents pour qu'ils restent au service de la classe agricole;

24o Que le gouvernement provincial ordonne une enquête complète dans les industries de la mise en conserve, enquête qui pourrait être faite par les agronomes;

25o Que la clause de reconstruction, qui ne donne pas satisfaction aux assurés qui sont frappés par la foudre ou l'incendie, soit rescindée ou amendée, vu que les autres compagnies d'assurance n'ont pas cette clause qui est de nature à nuire considérablement à notre mutuelle d'assurance de l'U.C.C.;

26o Que le secrétariat général organise dans chaque paroisse la propagande pour faire de la fête de Saint-Isidore, notre patron, une fête religieuse et civile, avec endroit de pèlerinage la paroisse de Saint-Isidore;

27o Que le gouvernement fédéral prenne les mesures appropriées pour contre-balancer les effets de la dévaluation du dollar sur le marché des grains d'alimentation.


COUVERTES fabriquées pour VOUS avec VOS VIEUX LAINAGES



Pourquoi ne pas faire transformer vos vieux lainages et tricots en couvertes de lits ou d'autos, etc. Vous envoyez vos vieux lainages et nous fabriquons pour vous, économiquement.

Nous CARDONS, FILONS et TISSONS aussi les laines domestiques. Demandez nos circulaires et prix de laines à tricoter et à tisser.

FILATURE PLESSIS
Cardage — Filage — Tissage
PLESSISVILLE, P.Q., CTE MEGAN


**L'union fait mieux qu'additionner des forces : elle les multiplie. Deux hommes, luttant ensemble contre un troisième, n'ont pas seulement deux chances sur trois de l'emporter. Ils en ont 99 sur 100.**

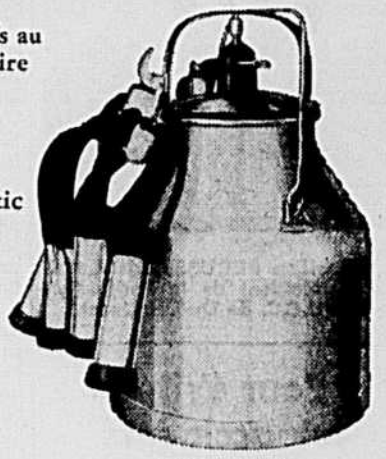

Un autre client De Laval déclare




M. Gaëton Pigeon cultive avec l'aide de ses deux frères 300 acres de terre près de St-Léonard de Port-Maurice. Il dit: "Cela représente un gros travail que de cultiver une grosse ferme et d'avoir soin de 32 vaches. Nous avons essayé plusieurs marques de trayeuses mécaniques mais nous avons trouvé que seule la trayeuse De Laval Magnetic Speedway fait la traite assez vite et assez complète. C'est la seule qui nous convienne!"

Elle peut VOUS aider aussi

Les cultivateurs progressifs au Canada sont unanimes à dire que le matériel de traite De Laval leur apporte une production de lait plus lucrative. L'action des trayeuses De Laval Magnetic Speedway est rapide, uniforme et douce . . . amène le rendement de votre troupeau à un niveau élevé et l'y *garde*. Et vous sauverez du temps et du travail! Demandez des renseignements complets à votre vendeur De Laval.



Trayeuse De Laval Magnetic Speedway

Voici la traite De Laval à prix moins élevé!



Vous pouvez accomplir une traite rapide, propre et lucrative avec la trayeuse De Laval Sterling. Toutes les parties métalliques qui viennent en contact avec le lait sont faites d'acier inoxydable, brillant et résistant à la rouille, assurant une traite plus hygiénique et un nettoyage plus facile. Une traite de qualité De Laval *. . . à un prix moins élevé.*

De Laval

Unités de traite

*Depuis plus de 70 ans Manufacturiers du meilleur équipement laitier au Canada*

LA COMPAGNIE DE LAVAL LTÉE

135, rue St-Pierre Montreal — 103, rue St-Roch Quebec — 12 Euston St. Moncton

# La Fédération de Québec-Nord augmente le nombre de ses membres de 200 pendant l'année

**Un service d'impôt en bon fonctionnement — Un service de comptabilité agricole à l'état de projet — Propagande herbagère déjà bien lancée**

Par JEAN-MARIE JOBIN, propagandiste

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord (Portneuf, Québec, Montmorency) va de l'avant. Elle compte 19 syndicats organisés et 10 paroisses compteront d'ici quelque temps un cercle ou un syndicat de l'U.C.C. Ces paroisses à organiser ou à réorganiser recevront bientôt la visite du propagandiste et on espère ainsi augmenter le nombre des membres de la Fédération. Il faut dire, en passant, que, pour l'année 1948-49, la Fédération a vu le nombre de ses membres augmenter de 200 environ et une autre augmentation de 300 membres est l'objectif pour l'année 1949-50.

Depuis le mois de mai, la Fédération de Québec-Nord possède un nouveau propagandiste, le soussigné, qui a visité à ce jour presque tous les syndicats. L'ancien propagandiste, M. Ludger Massé, agronome, est devenu le secrétaire de la Fédération.

La Fédération de Québec-Nord possède depuis plus d'un an son propre *service d'impôt*. Plus de 200 cultivateurs sont ainsi venus rencontrer le titulaire de ce service, M. Massé, pour faire remplir leurs formules ou pour obtenir des renseignements. Tous s'en sont trouvés très satisfaits. Nous devons ajouter que ce bureau d'impôt fut fondé dans le but d'aider les cultivateurs de tout le diocèse de Québec. En conséquence, quelques cultivateurs des fédérations de Québec-Est et Québec-Sud sont venus au bureau de



**M. l'abbé Alexandre DEBLOIS, aumônier régional de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-Nord.**

l'U.C.C. de Québec pour demander l'aide de ce service.

Actuellement, la Fédération de Québec-Nord, en collaboration avec la Fédération de Québec-Ouest, projette d'établir un *service de comptabilité agricole*. Un choix de quelques centaines de cultivateurs sera fait et le service de comptabilité les suivra afin de les guider et de les aider. Inutile de dire que ce service, greffé sur celui de l'impôt, rendra de nombreux services à la classe agricole de nos deux fédérations. En effet, avec une comptabilité bien faite, un cultivateur pourra remplir sa formule d'impôt parfaitement sans crainte de se tromper. De plus, le cultivateur qui tiendra les chiffres avec l'aide de notre service saura le prix de revient de ses produits et il verra clair lorsque viendra le temps d'aller au marché.

Notre Fédération, encore en collaboration avec Québec-Ouest et grâce au dévouement de M. Guy Hamel, vice-président de Québec-Nord, vient d'organiser une grande journée herbagère. Cette journée, tenue à l'Institut Saint-Jean-Bosco, réunissait près de 500 cultivateurs, tous très intéressés. Les Fédérations de Québec-Nord et Québec-Ouest veulent ainsi enseigner aux cultivateurs à produire de meilleurs pâturages et à plus bas prix.

Cette journée herbagère aura des suites très heureuses. C'est ainsi qu'on peut dire que la Fédération de Québec-Nord va de l'avant.

Le bureau de direction de la Fédération est ainsi composé : Président : M. Delphis Marois ; vice-président : M. Guy Hamel ; directeurs : MM. J.-N. Déry, Jules Saint-Germain, Alph. Thomassin, Léonard Blouin, M. Masson et Paul Mercure, président du comité de l'industrie laitière.

Jean-Marie JOBIN,
propagandiste.


## LA POLICE FLOTTANTE REND LES PLUS GRANDS SERVICES

L'achat des polices flottantes sur les marchandises s'est généralisé et l'on sait que cette police est le plus beau contrat, le plus complet, le plus large qu'il y a sur le marché d'assurance. L'on doit savoir également qu'un très grand nombre de Compagnies d'Assurance se refusent à le vendre parce qu'il est trop avantageux pour l'assuré. C'est pourquoi il arrive que certaines personnes sont obligées de critiquer ce contrat ne pouvant le vendre elles-mêmes.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

**COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC**

130 est, rue Saint-Paul, MONTREAL



## Ecoles Rurales Spéciales

*par Louis Perron, L.S.A.,*

Plaquette, 38 pages — $0.60 la douzaine, $3.50 le cent

**Au Service de Librairie de l'U.C.C.**

515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.




**M. Napoléon PERUSSE, de Lotbinière, président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Ouest.**

# Dix-sept syndicats et 1,100 membres dans la région de Québec-Ouest

**La Fédération de l'U.C.C. collabore étroitement avec la Fédération de Québec-Nord et tient avec elle un bureau à la disposition des cultivateurs**

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Ouest comprend les comtés de Lotbinière et de Mégantic. La population agricole compte environ 6,000 cultivateurs dont 1,100 sont membres de l'U.C.C.

Les dirigeants de cette fédération sont: président, M. Napoléon Pérusse; vice-président, M. Albert Martineau; directeurs, MM. Jules Nappert, Joseph Rouleau, Joseph Michaud, François Montminy, M. Hébert et Alonzo Savoie.

La Fédération de Québec-Ouest a son bureau à Québec avec celui de Québec-Nord, et les deux Fédérations ayant les services du même propagandiste et du même secrétaire, coopèrent étroitement.

Québec-Ouest compte actuellement dix-sept syndicats dont un fondé récemment. Il y a cinq cercles à réorganiser et quatre nouveaux syndicats à fonder, probablement cet automne.

Tout comme dans Québec-Nord, la situation de nos sociétés mutuelles d'assurances de l'U.C.C. s'est un peu améliorée, grâce au bon travail d'un nouveau propagandiste de district.

On peut envisager pour l'année 1949-50 une augmentation de 500 membres dans cette fédération.

Jean-Marie JOBIN,
propagandiste.



**M. l'abbé Maurice BROWN, aumônier régional de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-Ouest.**

## Pour éviter les accidents

La plupart des accidents de chasse arrivent quand 1o quelqu'un se trouve dans le champ de tir d'un chasseur; 2o un chasseur imprudent confond un être humain avec le gibier; 3o un chasseur ne met pas le verrou de sûreté à sa carabine. Voici les recommandations de la Ligue de sécurité à ceux qui prennent part à la saison de chasse:

Traiter toute arme à feu avec le respect que l'on doit à une arme chargée;

Ne garder dans votre auto, maison ou camp que des armes non chargées;

Etre toujours certain que le baril et le mécanisme de votre fusil sont propres et exempts de saletés;

Porter toujours votre fusil, le canon pointé vers le sol;

Etre certain de sa cible avant de presser la gâchette;

Ne jamais pointer votre fusil vers une cible que vous n'avez pas l'intention d'atteindre;

Ne jamais laisser traîner votre fusil avant d'en avoir extrait minutieusement toutes les balles;

Ne jamais grimper sur une clôture ou un arbre en tenant un fusil chargé dans vos mains.

Ne jamais tirer sur une surface lisse et dure ou sur la surface de l'eau;

Toujours porter un gilet rouge afin de ne pas être confondu à distance avec le gibier;

Ne jamais mêler la poudre à fusil avec l'alcool.

## La Mutuelle-vie . . .

(Suite de la page 7)

### Situation financière

Les états financiers publiés ci-après ont été établis au 31 décembre 1948, conformément aux dispositions de la loi provinciale des assurances. Voici quelques chiffres qui donnent un aperçu des résultats de l'année courante:

Du 1er septembre 1948 au 31 août 1949, la Société a mis en vigueur $2,619,300 d'assurance nouvelle, soit $18,416 de plus que pendant la période correspondante. Au 31 août 1949, le nombre des assurés s'établit à 17,149 et les polices en vigueur forment un montant global de $15,405,600, ce qui repfésente une augmentation de $2,295,800 pour la dernière période de douze mois. Après treize ans d'activité, la Société a enregistré 129 décès parmi ses assurés (28 seulement du 1er septembre 1948 au 31 août 1949); ces décès ont entrainé le paiement de $121,525.

Après avoir répondu à tous ses engagements, payé ses frais d'administration et crédité à ses assurés plus de $30,000 de ristournes, la Société a accumulé un actif de $1,021,498, ce qui représente une augmentation de plus de $250,000 pour la dernière période de douze mois.

La Mutuelle-Vie jouit donc d'une situation très florissante, mais il faut avouer que ses services sont encore trop peu appréciés. Trop peu de cultivateurs, même parmi les assurés, savent que cette société d'assurance, tout en leur offrant à un coût idéal une protection égale et même supérieure à celle de n'importe quelle compagnie ou société, fournit déjà aux entreprises des cultivateurs une aide financière que ces entreprises ne sauraient attendre de n'importe quel autre assureur.

## Un conservatoire au pays d'Israël

Paul Paray, chef d'orchestre des Concerts Colonne, vient d'être chargé, par le ministère des Affaires étrangères, de l'organisation d'un conservatoire français de musique à Tell-Aviv. Il sera accompagné dans sa mission de quelques musiciens français qui occuperont les pupitres des solistes du nouvel orchestre symphonique israélien et seront chargés des cours donnés par le futur conservatoire.


A tous les membres de l'U.C.C. et à tous les cultivateurs de la province

**LA MAISON DION FRERES INC.**

offre ses meilleurs voeux à l'occasion du

**CONGRES ANNUEL**

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

**Le nouveau coupe-ensilage**

**DION**

Avec ou sans attachement à foin ou à paille

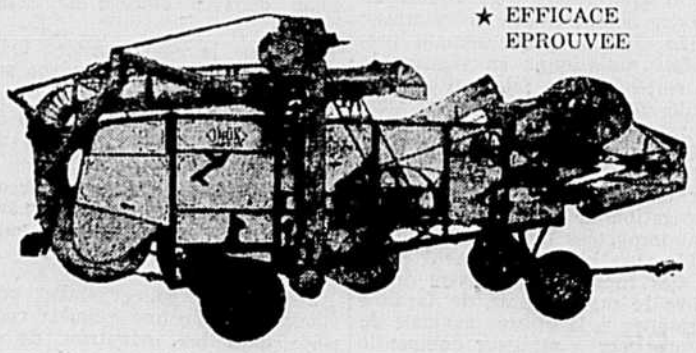


Le coupe-ensilage "DION" est recherché de tous les fermiers et reconnu comme la machine la plus facile à opérer et pouvant faire un travail vite, économique. Cette machine exige peu de pouvoir grâce à son éventail breveté avec couteaux attachés aux palettes et coussinets à rouleaux sur l'arbre de l'éventail.

*Demandez notre catalogue gratuit pour plus amples détails ou adressez-vous à notre vendeur le plus près.*

**BATTEUSES EN ACIER DION**

★ EFFICACE EPROUVEE



- Avant son départ de l'usine, chaque batteuse Dion doit être soumise à l'épreuve. Les batteuses Dion contiennent toutes les améliorations résultant des recherches constantes.
- 45 coussinets à billes Timken.
- Obtient tout le grain — exige moins de force motrice.
- Une machine de haute qualité — inégalée dans son principe, sa construction, sa puissance.

Demandez nos dépliants GRATUITS

*Territoires disponibles pour nouveaux agents*

BATTEUSES EN ACIER COUPE-ENSILAGE **DION FRERES INC.**

STE THERESE - QUEBEC - CANADA

# La Fédération de Joliette augmente sa cotisation... et ses membres aussi

Par CUTHBERT BROUSSEAU, agronome et propagandiste

A Joliette, comme ailleurs dans les autres Fédérations diocésaines, on a remarqué cette année une assistance plus nombreuse au congrès diocésain. Certains voient là un indice certain que nos cultivateurs sont décidés plus que jamais à voir clair dans leur profession et à l'organiser de façon à ce qu'elle leur rende tous les services qu'ils sont en droit d'en attendre.

Les dirigeants de la Fédération ont déployé beaucoup d'activité cette année à maintenir le nombre des membres, précaution rendue nécessaire par la hausse de la cotisation. Le travail fut aussi couronné de succès puisque on a enregistré une légère augmentation dans le nombre des membres de 1,663 à 1,700, et que le nombre des syndicats et cercles est resté le même, soit 28.

Ces magnifiques résultats sont dus en grande partie du moins à l'organisation, au cours de l'hiver, d'un système de propagande spéciale grâce à la bonne volonté, au dévouement et à la conviction profonde de trois jeunes cultivateurs



M. l'abbé Ferdinand MOUSSEAU, aumônier diocésain pour la Fédération de l'U.C.C. de Joliette.

du diocèse, MM. René Allard, Rodolphe Grégoire et Gérard Rivest, qui, durant six semaines, ont couvert douze paroisses en tenant dans chaque rang une équipe d'étude et en visitant tous les cultivateurs à domicile.

Selon une coutume déjà solidement établie, la Fédération de Joliette invite, chaque année, les chefs ruraux, à une réunion de trois jours dans les murs d'une maison de retraites fermées. Ils y viennent, de soixante-quinze à cent, examiner et approfondir les données essentielles de la Doctrine sociale de l'Eglise, puis étudier, et mettre à point leurs convictions envers leur association professionnelle et les services économiques qu'elle met à leur disposition.

Les dirigeants de la Fédération de Joliette sont aidés dans leur travail par différents comités qui, tous, au cours de l'année, ont prouvé leur nécessité. Ce sont le comité de coopération, le comité forestier et le comité de l'industrie laitière.

Déjà, la Fédération offre à ses membres des services très importants et très appréciés, surtout si l'on en juge par l'utilisation que les membres font de ces services. Ce sont le service d'impôt et le service de coopération.

Les directeurs élus lors du dernier congrès sont: MM. Gérard Gauthier, président, Maurice Granger, vice-président, Gérald Grégoire, Bernard Marsolais, Damien Dénommé, Mathias Ferland, Edgar Roy, Alphonse Benoit et Almanzar Desroches, directeurs.

M. l'abbé F. Mousseau demeure aumônier diocésain.

C. BROUSSEAU, agronome, propagandiste de l'U.C.C.

# Filage insuffisant sur bien des fermes

Un expert de la Cie Général Electric, M. J.-H. Oliver, affirme que sur beaucoup trop de fermes le filage de l'installation électrique est devenu insuffisant. On n'avait d'abord en vue que l'éclairage et l'emploi de petits appareils, mais par la suite on a branché au système des moteurs, trayeuses, pompes, etc., qui surchargent les fils au point de réduire leur puissance et d'abaisser de beaucoup le voltage. Il s'ensuit un éclairage défectueux, de fréquentes pannes de moteurs et des réparations encore plus fréquentes. Avec cela que la facture d'électricité est indûment élevée. Cela augmente aussi le danger de feu. On devrait, dit M. Oliver, installer séparément la pompe à eau de peur que, au cours d'un incendie, un court-circuit ne vienne en empêcher le fonctionnement.

# Certificats de compétence remis à des horticulteurs au Jardin botanique

L'Ecole d'apprentissage horticole du Jardin Botanique de Montréal remettait récemment trois certificats de compétence professionnelle à MM. Marcel Gougeon, Claude Lefebvre et Fernando Desrochers, tous trois de Montréal. Des prix ont également été remis aux élèves classés premiers en 1ire et 2e années, MM. Roger Richard et Viateur Paquin.

Rappelons que cette école a été fondée en 1937 par le Frère Marie-Victorin. Son but est de former des jardiniers bien préparés à rendre de réels services aux pépiniéristes, aux fleuristes, à tous ceux qui s'occupent d'embellissement paysagiste. Ces cours durent trois ans. Ils sont sous la direction immédiate de M. Stepnen Vincent, agronome spécialiste prêté au Jardin par le Service provincial de l'horticulture.

La distribution de prix qui vient d'avoir lieu était présidée par le Dr Jacques Rousseau et M. Henry Teuscher, respectivement directeur et conservateur du Jardin botanique. Invité à prendre la parole, M. S.-J. Chagnon, agronome, a dit qu'il prévoit une forte demande d'horticulteurs à la suite de cette vague de constructions qui exigent de plus en plus du gazon, des fleurs, des arbustes et des arbres.
Telle-Neuve dans le

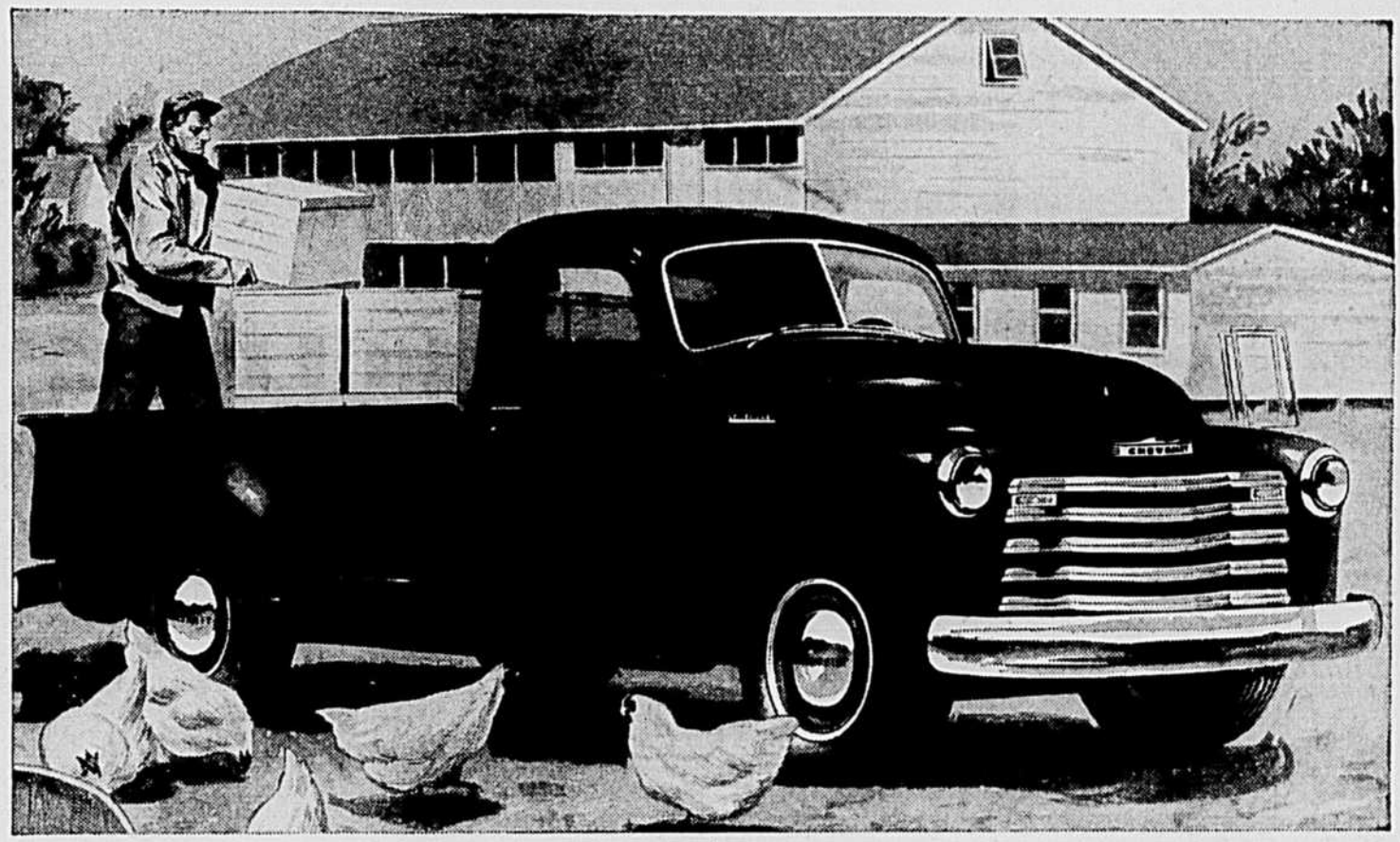

## Epargnez sur vos toitures et Bardeaux

Ecrivez-nous au sujet de notre circulaire gratuite sur nos occasions en bardeaux d'asphalte et toitures en rouleaux, de haute qualité. Ce sont des retailles et des matériaux c'assés "Imparfaits" pour défauts minimes : vous payez moins cher et vous avez quand même des grandeurs régulières et des valeurs exceptionnelles. Toiture unie à prix aussi bas que $1.50. Surface ardoisée $1.98. Bardeaux d'asphalte à prix aussi modique que $3.15 le carré. Satisfaction garantie. Ecrivez-nous

DEPOT MANUFACTURES DE L'EST
Dépt T., Case postale 231, Outremont, P.Q.


**Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous...**


# "CATÉGORIE A" sous tout rapport



RENSEIGNEZ-VOUS À FOND sur les camions Chevrolet et vous verrez qu'ils sont de la "catégorie A" de part en part.

Leurs robustes moteurs à soupapes en tête présentent des caractéristiques supérieures de l'ordre des bielles forées et rayées, des vilebrequins trempés suivant le procédé Tocco, des grands paliers du genre pour avions.

Les Chevrolet ont de gros châssis robustes dont les cadres, essieux, ressorts, embrayages, boîtes de vitesses et les freins sont construits pour camions; ils ont d'ailleurs la célèbre direction à roulements à billes Chevrolet.

Les cabines Chevrolet, de service léger ou moyen, sont tout acier. Vous y avez des sièges profonds dont les ressorts sont enveloppés séparément, un système de ventilation incorporé, une grande visibilité et beaucoup d'autres caractéristiques de confort et de sûreté. Il ne se construit pas de meilleurs camions pour le prix.

*Les camions Chevrolet s'obtiennent en modèles et châssis pour tout genre de transport de la volaille et des produits de la ferme . . . les empattements, moteurs et choix d'équipement disponibles assurent un maximum de performance et d'économie dans toutes les applications.*

CHEVROLET

F-49-CT-5AF

LA PLUS GRANDE VALEUR DE CAMION DU PAYS



# HOMMAGES

# ET

# VOEUX

## À

## L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS







## LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC



## La valeur n'attend pas...

*Dix ans dans la vie d'un homme, c'est beaucoup. Dix ans dans la vie d'une organisation, c'est très peu. Dix ans dans la vie du Conseil supérieur de la coopération, c'est un succès.*

*La Coopération existait avant le Conseil supérieur.*

*La Famille existait avant la paroisse.*

*La revue "Ensemble" vient de nous apporter dans son dernier numéro quelques notes trop brèves sur l'histoire du Conseil supérieur et sur ses réalisations. Ces notes sont d'autant plus intéressantes qu'elles nous viennent des fondateurs, des défenseurs, des dirigeants du Conseil supérieur.*

*Il nous semble inopportun de vouloir reprendre après ces pionniers le thème qu'ils connaissent et rendent si bien et si humblement.*

*Toutefois, si nous prenons la liberté de tirer de la dernière livraison de la revue "Ensemble" quelques notes qui nous permettront de faire un article peut-être capricieux sur le Conseil supérieur de la coopération, c'est d'abord et avant tout en hommage et au Conseil supérieur et à ses fondateurs, comme aussi à ses dirigeants actuels, pour le travail de géants qu'ils ont entrepris de mener à bonne fin, travail réalisé dans les conditions matérielles parfois les plus dures.*

*C'est ensuite en hommage à tous ceux qui de près ou de loin ont appuyé et continueront d'appuyer cet organisme, certainement imparfait mais toujours perfectible, qui a rendu des services inappréciables au mouvement tout entier.*

*Jeunes qui lirez ces lignes, sachez que le Conseil supérieur de la coopération travaille pour vous. Vous qui serez les coopérateurs responsables de demain, vous qui serez les travailleurs de la terre, chefs de familles, citoyens respectables, sachez ce qu'est le Conseil supérieur, ce qu'il a fait et ce qu'il continue de faire.*

*Dans 20 ou 30 ans, serez-vous à la hauteur de la belle et grande mission que volontairement et librement des hommes mûrs, conscients de leurs responsabilités, s'étaient tracée pour vous la léguer sans que cette nouvelle charge puisse rien leur apporter d'autre que travail et travail toujours?*

*Les apôtres de la Coopération, où qu'ils soient, nous laisseront un jour une charge que nous devrons porter coûte que coûte au risque de passer pour des lâches. Pour nous, Français et catholiques, il ne doit pas y avoir de demi-mesures: nous devrons accepter la charge ou trahir. Nous hériterons donc d'un travail qui a déjà donné beaucoup à notre classe rurale et qui demain permettra aussi, nous en sommes sûrs, à la classe laborieuse des villes de mieux vivre.*

*Les dix premières années du Conseil supérieure de la coopération passeront certainement à l'histoire. Que seront les dix prochaines années? Elles seront ce que les coopérateurs bien pensants voudront bien qu'elles soient.*

*Voilà donc l'histoire et les réalisations du Conseil supérieur telles que vues dans la dernière livraison de la revue "Ensemble".*

*M. HARDY,*
agronome.



**De même que trois représentants de l'U.C.C. siègent au bureau de direction de la Coopérative Fédérée, cette dernière délègue trois de ses directeurs au Conseil général de l'U.C.C. Ce sont, de gauche à droite, M. Omer Deslauriers, de Granby, M. Armand Pinsonneault, de Sherrington, président de la Fédérée, et M. A. Bellemarre, de Yamachiche.**




# "La valeur n'attend pas le nombre des années..." Le Conseil supérieur de la coopération a dix ans

### Charité

"La bonne vieille charité chrétienne oblige toujours. Donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, organiser des manifestations de joie aux orphelins d'un hospice, donner une famille à l'enfant sans père ni mère, voilà des actes de très grand mérite. C'est de la charité que j'appellerais individuelle, parce que, constatant une ou des misères particulières, on s'efforce de les secourir.

"Mais il y a une charité qui est encore plus grande: c'est celle qui, voyant de la pauvreté, de la souffrance autour d'elle, ne se contente pas de les soulager, mais va plus loin, plus au fond des choses, se demande ce qui a causé cette situation pénible, et cherche ensuite à organiser la vie sociale de façon à éliminer autant que possible les cas qui relèvent de la charité individuelle. C'est la charité sociale, c'est une charité plus profonde, plus pure aussi, me semble-t-il, parce qu'elle ne se borne pas à soulager une pauvreté, une misère, mais du même coup recherche les raisons qui les ont produites et se demande si la vie en société ne pourrait pas être arrangée de façon telle qu'une grande partie des maux dont souffre l'humanité s'en trouve éliminée à la source.

"Ce ne peut être qu'une pensée de ce genre qui, il y a dix ans, a germé dans le cerveau de ce jeune Dominicain, notre premier président, et qui ensuite a trouvé un terrain propice et fertile dans ce groupe magnifique de sociologues, les fondateurs du Conseil supérieur de la coopération...

"Ce sera le grand mérite du Conseil supérieur d'avoir fait comprendre que l'égoïsme des groupes est plus dangereux encore que l'égoïsme individuel, qu'il est encore plus important de coopérer entre secteurs coopératifs qu'entre individus. Ce sera son mérite d'avoir, par son action, démontré cette grande vérité que le coopératisme est une doctrine sociale qui s'adresse à toutes les classes de la société et s'applique à tous les domaines de l'activité économique et sociale...

"Le Conseil supérieur n'a pas fondé la coopération chez nous, mais il y a établi le mouvement coopératiste, ce qui, à mon modeste point de vue, est un geste encore plus considérable parce que le mouvement coopératiste, ce n'est plus la coopération entre individus dans un domaine donné, mais c'est la coopération entre les groupes de coopérateurs; c'est une union d'associations qui voit réellement le malaise social tel qu'il est dans son ampleur, et travaille à le guérir à sa racine."

René PARE,
*président du Conseil supérieur de la coopération.*

### Naissance

"Le Conseil supérieur de la coopération est né de la nécessité. Il a été créé et maintenu par les coopérateurs eux-mêmes.

"En 1939, pour éviter l'émiettement inévitable, les représentants d'à peu près tous les secteurs coopératifs du temps et d'institutions qui avaient à leur programme l'enseignement et la propagande de la coopération se réunirent pour former un groupement qui prit le nom de Conseil supérieur de la coopération.

"Il est curieux de constater qu'en même temps, dans à peu près toutes les provinces du Dominion, exception peut-être de la Nouvelle-Ecosse qui avait déjà pris les devants, des efforts similaires étaient tentés et que, d'une façon générale, les coopérateurs du Canada voulaient en arriver à plus de clarté et plus de précision. Pressentaient-ils les attaques dont ils devaient être l'objet? Ou était-ce simple coïncidence? Je laisse aux historiens du mouvement le soin de répondre avec certitude.

"Il est cependant une chose qui doit être dite: c'est que, dans Québec, grâce à la compréhension des membres des coopératives, grandes et petites, l'oeuvre du Conseil fut poursuivie plus rapidement et avec plus de fruits que partout ailleurs, tant dans le domaine de l'éducation proprement dite que dans le développement des institutions qui furent fondées."

Henri-C. BOIS,
*agronome.*

### Buts

"Fondé le 2 avril 1939, il se donnait comme but de préciser et diffuser la doctrine coopérative, d'assurer la coordination des activités coopératives, de conseiller les coopératives, de tenir un congrès annuel de coopération, de fonder une revue coopératiste, de combattre les fausses coopératives, de présenter un front uni dans toutes les interventions auprès des pouvoirs publics, travailler sans relâche au triomphe de l'idéal coopératiste. Ce programme, qui ne manquait ni d'envergure, ni d'audace, a été poursuivi intégralement et réalisé dans une mesure qui fait honneur à ceux qui l'ont élaboré et qui n'ont pas cessé de collaborer à son exécution.

"A côté des tâches officielles, des initiatives et des démarches entreprises, ce qui peut s'évaluer d'une façon approximative, il y a tout le dévouement et tout le coeur que fournissent à cette oeuvre ses officiers et leurs collaborateurs, il y a tout l'intérêt que lui portent les coopérateurs, tout l'appui moral et financier qu'il reçoit d'eux, il y a aussi les encouragements que lui prodiguent les amis du Québec et de l'extérieur.

"La raison profonde de son succès, c'est que son action toujours inspirée par l'idéal même du mouvement coopératif, un idéal de justice et de charité, est désintéressée, libre et constructive."

G.-M. BELANGER, O.P.,
*directeur de la revue* **Ensemble.**

### Espérance

"Dix ans, dix ans de travail, de construction, de difficultés souvent, de luttes quelquefois, de services toujours. Dix ans de grandeur.

"Car la coopération a fait chez nous des merveilles. Semence généreuse à notre Canada français d'une idée qui a déjà fait lever une riche moisson d'institutions stables et vivantes. La coopération est une force dont tous reconnaissent aujourd'hui l'ampleur et la bienfaisance.

"Et précisément parce qu'elle est une grande force, elle est aussi pour notre peuple une grande espérance...

"Nous ne doutons pas en effet que si la Providence a voulu notre présence là où nous sommes, ce n'est pas pour rien. Notre devoir nous apparaît tout clair devant nous. Français, nous devons être fidèles à une culture qui fait partie intégrante de notre âme et nous avons conscience que cette fidélité nous commande aujourd'hui autre chose que la lutte pour la conservation: un effort de rayonnement. Catholiques, nous devons apporter à l'Amérique qui nous regarde un témoignage chrétien, celui d'une vie dont les manifestations sociales ou personnelles reflètent un esprit de vérité et d'amour. Or, nous ne pouvons être tout cela, nous ne pouvons garder à notre fidélité française son allure conquérante, ni donner à notre témoignage chrétien toute sa force d'efficacité et toute sa puissance d'entraînement, que si nous sommes un peuple prospère, libre et, dans le sens le plus constructif du mot, révolutionnaire. Et la coopération pour le Canada français, c'est dans une très large part la condition de la prospérité, l'instrument de la liberté, ainsi qu'un ferment révolutionnaire d'humanisme chrétien. Et c'est pour cela, c'est en cela, qu'elle est une de ses grandes espérances."

G.-H. LEVESQUE, O.P.,
*premier président du Conseil supérieur de la coopération.*

### Nature et réalisations

"Qui fait partie de cet organisme? Le Conseil supérieur de la coopération est formé de trois catégories de membres: 1 — Les représentants des diverses coopératives en opération dans la province; 2 — les représentants des institutions qui enseignent la coopération; 3 — les représentants des organismes qui font de la propagande en faveur de la coopération. Le Conseil supérieur de la coopération est donc formé de praticiens, de théoriciens et de propagandistes, ce qui constitue pour lui un actif précieux. Cette base sociétaire lui permet en effet de puiser aux sources de l'expérience, grâce à la présence des représentants des coopératives elles-mêmes; elle lui permet de confronter cette expérience avec les données des sciences sociales et économiques, grâce aux lumières des universitaires; enfin, elle facilite la diffusion de la véritable pensée coopérative, grâce à la coopération des propagandistes...

"Le premier geste du Conseil supérieur fut d'assurer la rédaction d'un *manifeste* et d'amener les coopérateurs à s'entendre sur une doctrine...

"Une fois la doctrine établie, il convenait de la répandre et de la faire accepter. Le secrétariat permanent du Conseil, établi à Québec, s'est attelé à la tâche. Par la revue *Ensemble*, par des publications, par des circulaires, il s'est employé à renseigner les coopérateurs et à les guider.

"Les *congrès annuels* de coopération ont contribué eux aussi à faire comprendre aux membres des caisses populaires, des coopératives agricoles, des mutuelles, des coopératives de consommation, qu'ils poursuivent en définitive un même but par la mise en oeuvre d'une formule économico-sociale identique.

"En face des abus des entreprises capitalistes qui se cachaient sous le manteau de la coopération pour tromper le public, le Conseil supérieur a élevé la voix et, s'il ne pouvait dénoncer directement ces entreprises, il a pris tout de même un moyen qu'il avait à sa disposition en décernant un *certificat d'identité* aux véritables coopératives.

"Quand la question de l'imposition des coopératives par le gouvernement fédéral s'est posée, le Conseil supérieur a fait valoir le point de vue des coopérateurs et ceux-ci étaient fiers d'avoir un organisme qui avait l'autorité et la compétence requises pour prendre *leur défense*... Le Conseil supérieur de la coopération a fait tout en son pouvoir également pour encourager les secteurs naissants...

"Le problème de la législation coopérative est aujourd'hui à l'ordre du jour. On se rend compte de plus en plus que la vie est en avance sur le droit dans le cas des institutions coopératives. Or, le Conseil supérieur, après enquête auprès des coopérateurs, a formé un comité chargé de préparer un *projet de loi* qui réponde plus adéquatement aux besoins du mouvement, tout en respectant le bien commun...

"En fondant l'*Ordre du mérite coopératif*, le Conseil supérieur de la Coopération a précisément voulu exprimer la reconnaissance et le merci collectif de toutes les personnes engagées dans le mouvement à l'endroit des hommes qui ont rendu possibles les magnifiques réalisations que nous voyons aujourd'hui...

"Ce que le Conseil supérieur veut surtout, en soulignant les mérites de certains coopérateurs d'élite, c'est que l'exemple de ces derniers soit suivi par un plus grand nombre et particulièrement par les plus jeunes qui auront des batailles tout aussi importantes à livrer.

"Le Conseil supérieur de la coopération a publié un même *calendrier* pour toutes les catégories de coopératives, calendrier qui porte la même marque CO-OP. N'est-ce pas un excellent moyen d'affirmer l'unité et la force d'ensemble de tout le mouvement?

"En second lieu, s'adressant aux coopérateurs et aux personnes susceptibles de le devenir, le calendrier CO-OP veut être un instrument d'éducation et de propagande. Il rappelle les réalisations du mouvement, ses principes de base, sa doctrine, ses méthodes et ses buts. Aussi affiché dans les maisons, dans les écoles, dans les salles paroissiales, dans les bureaux de poste, permet-il aux coopératives qui le distribuent de faire connaître l'idée fondamentale qui justifie leur existence...

"Parmi les oeuvres dont le Conseil supérieur de la coopération n'entend pas revendiquer la paternité, mais auxquelles pourtant il a apporté son précieux concours, il convient de mentionner d'une manière toute spéciale les *cours par correspondance* sur la coopération organisés par le Service extérieur de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval...

"Des autorités en matière de coopération ont écrit aux responsables de cette initiative pour les féliciter et pour leur dire tout le bien qu'elles pensent de ces cours. Le fait, d'ailleurs, qu'aux correspondants de la province de Québec se soient joints des coopérateurs d'Europe, d'Amérique du Sud et même d'Asie, indique également l'excellente réputation que ces leçons écrites se sont acquise dans le monde de la coopération...

"Au cours des dix dernières années, on calcule que plus de 50,000 demandes d'informations sont parvenues au *secrétariat* du Conseil supérieur de la coopération.

"Il ne se passe presque pas de journées sans que ce secrétariat reçoive la visite de quelques membres de coopératives qui veulent obtenir des informations sur le meilleur moyen de régler certaines difficultés auxquelles ont à faire face leurs organisations. En d'autres circonstances, c'est une délégation qui se présente en vue de savoir comment s'y prendre pour mettre sur pied tel ou tel

(Suite à la page 39)



M. Félix BELANGER, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est.

# La Fédération de l'Outaouais s'efforce de compléter son organisation professionnelle

**Education mise de l'avant — Retraite sociale en avril dernier — Progrès du mouvement coopératif — Les travailleurs forestiers**

La Fédération diocésaine de l'U.C.C. de l'Outaouais compte actuellement dix syndicats et autant de cercles dans les différentes paroisses de notre diocèse section québécoise. 537 membres font parties de leur association professionnelle.

Depuis quelques années, on s'est appliqué à étudier le mouvement coopératif. Comme résultats pratiques, nous constatons que plusieurs coopératives agricoles ont été fondées et sont florissantes. Mentionnons les Coopératives agricoles de Buckingham, de St-André-Avelin, de Thurso; les Caisses populaires de Luskville, Masham, Perkins, Thurso, Chénéville, Notre-Dame-de-la-Salette; des Mutuelles-Incendie à Angers et à Thurso; une coopérative d'Electrification rurale, connue sous le nom de Coopérative d'Electricité de Papineau-Est. Tous ces services furent mis sur pied grâce aux cercles d'études fournis par nos syndicats de l'U.C.C.

Il est impossible de fournir des chiffres exacts des profits réalisés par ces différentes entreprises. Il est juste cependant d'affirmer qu'elles ont rendu des services fort appréciables à tous leurs sociétaires et qu'elles sont une sauvegarde des intérêts de la classe agricole.

## Les dirigeants

Les membres et directeurs de la Fédération élus au Congrès diocésain de l'U.C.C. à Notre-Dame-de-la-Paix, le 22 septembre 1949, étaient: Président: M. Léon Alarie, Luskville; vice-président: M. Auguste Hébert, Montebello; secrétaire: M. l'abbé J. V. Croteau, ptre.;

Directeurs: Alfred Rieux, de Notre-Dame-de-la-Paix; Gérard Richer, de Ripon; Lionel Charron, de St-André-Avelin; Louis-Joseph Blais, de Papineauville; Alexandre Trudel, de Perkins et Léopold Lefebvre, de Thurso.

Les délégués choisis pour assister au Congrès Général, à Montréal sont: MM. Léon Alarie, président, Auguste Hébert, Alfred Rieux, Ls-Jos. Blais et substitut, M. Alexandre Trudel.



M. l'abbé J.-V. CROTEAU, aumônier diocésain de l'U.C.C. pour Ottawa, section québécosie.

## L'année 1948-49

Les directeurs de la Fédération diocésaine furent convoqués à quatre assemblées spéciales tenues à Papineauville au cours de l'année. Premièrement pour organiser une semaine de propagande, une campagne de recrutement en faveur de l'U.C.C. L'itinéraire fixée fut approuvée comme suit: Les syndicats ou cercles de Masham, St-André, Chénéville, St-Philippe furent visités respectivement les 15, 16, 17 et 18 novembre 1948.

Ces assemblées furent passablement réussies. On y remarqua une assistance convenable. Les Directeurs de ces différents secteurs se firent un devoir de présider ces réunions. Un propagandiste de la centrale fut envoyé. M. Gérard Demers, M. l'abbé J. V. Croteau, aumônier diocésain et messieurs les Curés de ces paroisses étaient les conférenciers et orateurs pour la circonstance.

Une deuxième assemblée réunissait les membres du bureau de di[illegible] dans le but de tracer un programme pour une autre série de visite de cercles. Cette fois, il s'agit de Fassett, Montebello, Papineauville, Plaisance, Thurso, Perkins, Angers, Luskville, Ste-Rose de Lima. Des assemblées conjointes de l'U.C.C. et de l'U.C.F. eurent lieu du 14 au 23 février 1949. MM. C. Brousseau et Jean Jobin, propagandistes, ainsi que Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale de l'U.C.F., nous ont prêté leurs concours dans cette tournée. Durant leur court séjour, on rencontra les directeurs de Syndicats locaux, on s'informa des activités, des difficultés à vaincre, et d'une foule de détails, adressant des mots d'encouragement, afin d'aider au progrès des cercles, à rendre le syndicat plus vivant. Le soir il y avait assemblée générale. On s'y rendit en plus grand nombre possible. Les dames et les demoiselles nous honorèrent de leurs présences. Partout l'accueil est bienveillant.



M. Léon ALARIE, de Luskville, président de la Fédération de l'U.C.C. de l'Outaouais (section québécoise du diocèse d'Ottawa).

La Fédération consultait aussi ses membres au sujet de la tenue d'une retraite sociale à la Maison du Sacré-Coeur à Hull, et d'une journée du Bûcheron à St-André-Avelin. Messieurs les Directeurs ont applaudi et ont accepté ces projets. De fait, la retraite sociale eut lieu du 22 au 25 avril. 28 cultivateurs (pas nécessairement des chefs) étaient présents, représentant les paroisses de St-Philippe, Fassett, Montebello, St-André, Ripon, Thurso, St-Sixte, Ste-Rore-de-Lima, Perkins et Luskville. La prédication fut confié au RR. PP. Hudon et J. Castonguay, O.M.I., de la Maison du Sacré-Coeur. La Doctrine sociale de l'Eglise fut exposée par l'abbé J.-E. Martin et M. R. Cloutier, propagandiste. Le programme consiste à mettre en évidence le rôle de Dieu dans la vie du cultivateur et dans ses affaires. "Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroit." M. Cloutier est un spécialiste dans l'organisation et la préparation d'un forum et des discussions. Il s'appuit sur cette idée qu'aujourd'hui plusieurs systèmes, qu'on les appelle communisme, socialisme nazisme, ont comme devise "Struggle for life." C'est la lutte pour la vie, d'où naissent l'antagonisme entre les différentes classes de la société, les ambitions, la haine. Mais l'association professionnelle telle que prônée par l'Eglise, nous dicte qu'il faut s'unir pour la vie. La lutte engendre la querelle, des difficultés de toutes sortes. S'unir pour la vie suppose la coopération, la charité, la justice, la bonne entente qui doit exster entre les membres d'une même profession et entre les individus des autres classes de la société. Les retraitants sont retournés enchantés de leurs journées d'études intensives.

## Les bûcherons

Le Congrès des Bûcherons fut réussi à St-André-Avelin, le 20 mai. Voici dans ses grandes lignes le programme. La messe fut célébrée par M. le chanoine H. Yelle, curé. Le sermon de circonstance prononcé par le R.P. Lacasse, S.J., aumônier général adjoint de l'U.C.C., qui a su faire toucher du doigt le rôle de la Divine Providence dans le plan de la création et du salut du genre humain. Il traita aussi de l'harmonie qui doit exister entre le temporel et le spirituel, le naturel et le surnaturel.

MM. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., et C.-E. Couture furent les conférenciers invités. Le premier nous exposa dans un tableau tous les bienfaits et les services rendus par l'U.C.C. depuis un quart de siècle. Il appuya surtout sur les services forestiers, les chantiers coopératifs, des avantages religieux, moraux, économiques etc., que les ouvriers de la forêt peuvent retirer d'une

(Suite à la page 20)

## ÉPHÉMÉRIDES

*Des numéros publiés par* La Terre de Chez Nous *le 16 octobre 1929 — il y a vingt ans, — le 16 octobre 1934 — il y a quinze ans, — et le 18 octobre 1939 — il y a dix ans, — nous avons tiré les quelques notes qui suivent:*

### Voilà vingt ans...

Il y a vingt ans, un éditorial de M. Paul Boucher soumettait à nos lecteurs qu'une "fédération des associations agricoles accroîtrait, sans doute, la considération dont jouit l'agriculture". L'auteur citait plusieurs exemples pris dans les pays d'Europe.

* * *

On a dépassé l'objectif de 5,000 pour le nombre d'élèves inscrits, au cours à domicile de 1929-30. Au 16 octobre, on en avait 5,950.

* * *

A Ottowa, fondation d'un nouveau service pour la vente des produits agricoles, au ministère de l'Agriculture, confié à la direction de M. J.-F. Booth.

* * *

Louis Arneau, déjà fidèle collaborateur de *La Terre de Chez Nous* donne un bon conseil: "Membres de l'U.C.C., emboitons le pas pour étudier d'abord, pour faire ensuite de la coopération, pendant naturel de notre association professionnelle de l'U.C.C.".

### Voilà quinze ans...

En marge d'un discours sur la coopération, M. Albert Rioux fait certaines réflexions opportunes et écrit que c'est une machine parfaite inventée par des ignorants L'expérience de tous les pays a démontré, écrit-il, que l'amélioration des produits coïncide toujours avec l'adoption des méthodes coopératives.

* * *

Lettre de Son Eminence le cardinal Villeneuve au président général de l'U.C.C.: "Les évêques ont le sentiment unanime que l'organisation propfessionnelle catholique des bûcherons revient plutôt à l'initiative de l'U.C.C. qu'aux Syndicats catholiques ouvriers et ajoutent qu'ils sont heureux d'encourager et de bénir les efforts de l'U.C.C. à cette fin."

* * *

A l'ouverture du congrès de colonisation, le cardinal Villeneuve déclare que la colonisation n'est pas un problème politique, au sens étroit, mais un problème social Son Eminence ajoute qu'il n'est pas possible, en notre vingtième siècle, de songer à faire faire de la colonisation à la façon de nos pères.

### Voilà dix ans...

A l'occasion du congrès général de 1939, *La Terre de Chez Nous* rappelle que c'est le quinzième anniversaire de l'U.C.C. et donne quelques notes sur le fameux congrès de Québec en 1924.

* * *

Notre journal du 18 octobre met en évidence un télégramme dans lequel Sa Sainteté le Pape Pie XII accorde aux congressistes de 1939 sa paternelle bénédiction apostolique.

* * *

La campagne politique s'achève Les élections auront lieu le 25 octobre. M. D. Beaudin écrit un éditorial dans lequel il rappelle quelques principes moraux de la vie publique. "Qu'on garde ses yeux ouverts et son âme en paix!"

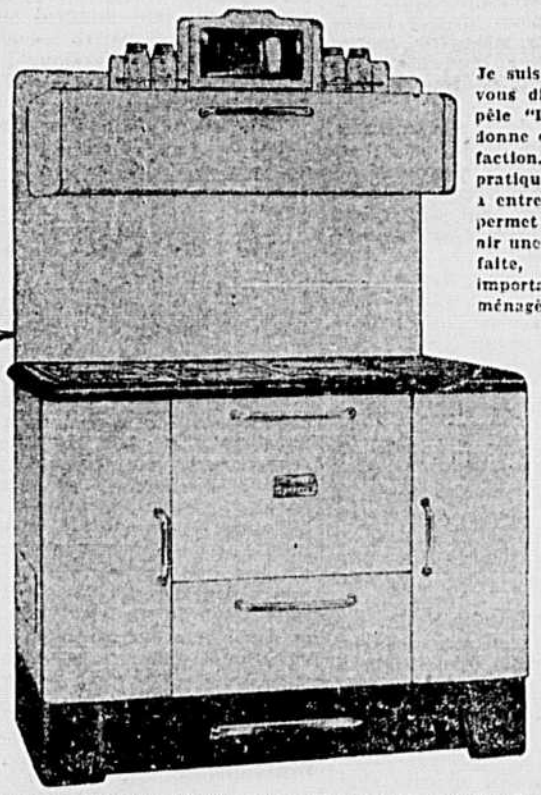

**MORSURES**
**PIQÛRES ET ÉGRATIGNURES**
Soulagez rapidement la douleur occasionnée par les piqûres de guêpes, les morsures d'insectes, les égratignures—avec l'Onguent Dr. Chase. Calme en cicatrisant. Antiseptique et médicamenté. 69c. Format économique, 6 fois plus, $2.23.
**ONGUENT Antiseptique DR. CHASE** 35F

**Il n'existe qu'une publication à défendre constamment et sans jamais flancher les intérêts des cultivateurs canadiens-français : c'est la "Terre de Chez Nous" qui leur appartient.**

Le poêle "L'ISLET" est un bon poêle!



Madame Roméo Pilon,
Les Cèdres, comté Soulanges, Qué.
nous écrit :



Je suis heureuse de vous dire que mon pêle "L'ISLET" me donne entière satisfaction. Il est si pratique et si facile à entretenir ! Il me permet aussi d'obtenir une cuisson parfaite, ce qui est important pour une ménagère.

Les nombreux témoignages que nous recevons tous les jours sont unanimes à louer la beauté, l'efficacité et l'économie des poêles "L'ISLET". C'est que rien n'a été épargné pour en faire des poêles modernes dans toute l'acception du mot. Tout a été étudié et conçu pour donner à la ménagère pratique les emmmodités les plus variées et les avantages les plus marqués. Ne manquez pas de voir les nouveaux modèles 1949 — ils vous émerveilleront par leur nouvelle beauté et leurs qualités pratiques. Rendez-vous au magasin "L'ISLET" le plus rapproché et vous comprendrez pourquoi les ménagères avisées disent toujours



MOI, JE PRÉFÈRE UN POELE L'ISLET

LA FONDERIE DE L'ISLET LTÉE.
L'ISLET STATION P.Q.

50 MAGASINS
ET PLUS DE 1000 AGENTS
POUR VOUS SERVIR

# La Fédération de Saint-Jean se fixe un objectif de 2,000 membres pour l'an prochain

**Progrès fort remarquables réalisés au cours des récentes années — Divers comités mis sur pied : établissement des jeunes, égouttement du sol, culture maraîchère — Le territoire de la Fédération**

**Par Gérard GIROUX, agronome et propagandiste**

La Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean embrasse le diocèse qui comprend les comtés de Saint-Jean, Napierville, Laprairie, Chambly et Verchères. Cette partie de la vallée du Richelieu est l'une des régions les mieux favorisées dans la province au point de vue sol et climat.

Les cultivateurs de cette région s'occupent surtout d'industrie laitière qui est l'économie de base de la plupart des fermes et de cultures maraîchères destinées à alimenter le marché de Montréal et nos usines de mise en conserve. C'est en effet le coin de la province où il se fait peut-être le plus de cultures de légumes qui sont vendus par nos cultivateurs aux fabriques de conserves. Nous comptons dans le diocèse plus de douze conserveries, dont l'une est coopérative et située à Saint-Remi de Napierville. Cette dernière fut organisée sous l'impulsion de l'U.C.C. et porte le nom de Conserverie Coopérative de La Salle.

A ces cultures s'ajoutent les cultures industrielles, telles celle du lin et celle de la betterave à sucre. Cette dernière prend de plus en plus d'ampleur dans le diocèse. Dans quelques paroisses comme Saint-Remi, Sherrington et Lacolle, la pomiculture complète l'économie de la ferme et forme une source secondaire de revenu pour les cultivateurs.



M. l'abbé Omer MENARD, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération du diocèse de Saint-Jean.

## Administration

La Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean a, pour diriger ses destinées, l'un des meilleurs conseils d'administration qui soient au sein de l'U.C.C. Les directeurs qui le composent sont des cultivateurs compétents, dévoués et convaincus de la nécessité de leur association professionnelle.

Ce conseil d'administration est formé comme suit: le président, M. René Dubuc, de Saint-Isidore, réélu pour un troisième terme consécutif; le vice-président, M. Louis Beauchemin, de Varennes, réélu; les directeurs: M. Hector Berthiaume, de Contrecoeur, M. Bernard Vinet, de Saint-Basile, M. Léonide Marcil, de Chambly, M. Dyanis Thibodeau, de Sainte-Blaise, M. Roger Lamarche, de Laprairie, M. Lionel Sorel, de Saint-Michel, et M. Jacques Poissant, de Saint-Edouard. Comme secrétaire-propagandiste, la fédération par son conseil d'administration, a retenu en janvier 1949 les services d'un agronome, spécialiste en cultures maraîchères dans la personne de M. Gérard Giroux, autrefois instructeur horticole au ministère provincial de l'Agriculture.

L'aumônier diocésain, M. l'abbé Omer Ménard, ne ménage ni son temps ni son dévouement pour donner tout l'essor voulu à l'U.C.C. dans le diocèse. Il seconde le travail des directeurs et du propagandiste partout où la chose est nécessaire. Il participe à la plupart de nos congrès, emboîte le pas à toutes manifestations ou fêtes destinées à rendre un hommage tout spécial à l'agriculteur.

## Les effectifs de la Fédération

La Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean a organisé des syndicats dans presque toutes les paroisses du diocèse. Sur trente-



M. René DUBUC, de Saint-Isidore de Laprairie, président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Saint-Jean.

deux paroisses rurales, la fédération compte vingt-huit syndicats de l'U.C.C. avec un effectif total de 1,436 membres. De ce nombre, deux syndicats nouveaux furent fondés dans le courant de l'année 1949, celui de Saint-Paul de l'Ile aux Noix et celui de Saint-Amable fondé dernièrement, c'est-à-dire à la fin de septembre. Quelques-uns de nos syndicats dépassent 50% de l'effectif agricole de la paroisse. D'autres vont même jusqu'à atteindre 80% de ces effectifs.

Toutefois, la fédération ne veut pas en rester là. Elle désire aller de l'avant et toujours de l'avant. Pour l'année 1950, elle s'est tracé un objectif d'au moins 2,000 membres. Nous sommes convaincus que tous les cultivateurs du diocèse répondront à l'appel en dépit de l'augmentation de la cotisation qui est maintenant de $6.00.

## Les mutuelles d'assurance

L'actif des mutuelles d'assurance de l'U.C.C. a augmenté sensiblement dans le diocèse depuis l'établissement d'un certain nombre de propagandistes régionaux ou de district. Sur sept propagandistes d'assurances mis à la disposition des cultivateurs, trois sont des propagandistes régionaux dont M. Gérard Demers, ancien propagandiste de l'U.C.C. du diocèse. M. Demers, depuis qu'il occupe ce poste, figure comme l'un des meilleurs propagandistes au service des assurances de l'U.C.C. Il est classé comme l'un des plus compétents dans ce domaine.

Pour l'année finissant le 31 août 1949, il est intéressant de noter que les assurances de la Mutuelle-Vie dans le diocèse ont été de $220,000 pour 202 assurés. En assurance-incendie, 109 cultivateurs étaient assurés pour un montant de $452,817. Quant à la mutuelle-automobile, 118 assurés sont protégés par des polices se totalisant à $5,678.24 de primes.

## Réalisations

Depuis 1947, la fédération a organisé un comité d'établissement rural avec la collaboration de la J.A.C. diocésaine. Elle a en outre formé un comité d'égouttement du sol qui travaille de concert avec le comité du même genre de la Fédération de Valleyfield. Enfin, tout dernièrement, à son congrès régional à Lacolle, la Fédération formait un comité maraîcher de six membres et constitué des cultivateurs-maraîchers suivants: M. René Dubuc, M. Lionel Sorel, M. Jean Drapeau, M. Marcel Guinois, M. André Grégoire et M. Aimé Martel, gérant de la Conserverie Coopérative de La Salle.

Ce comité maraîcher aura pour but d'étudier tous les problèmes relatifs à la culture des légumes, plus particulièrement les problèmes se rattachant à l'industrie des conserves. Ce comité aura aussi pour but de collaborer activement et au nom de la fédération avec l'Association des Jardiniers-maraîchers de la région de Montréal, en vue de la réalisation du projet d'un marché central à Montréal.

Depuis longtemps, la paroisse de Saint-Isidore de Laprairie a été choisie comme lieu de pèlerinage annuel des cultivateurs du diocèse. Il y a déjà près de dix ans que la fédération a demandé que saint Isidore soit déclaré le patron de l'U.C.C. Ce voeu a été exaucé.

Depuis un certain nombre d'années aussi, l'U.C.C. de Saint-Jean organise des retraites sociales qui ont obtenu beaucoup de succès et ont largement contribué à former des chefs que l'on trouve aujourd'hui à la tête des syndicats de l'U.C.C. dans le diocèse.

En 1948, la fédération de Saint-Jean a publié sous le nom de "Le Saint-Jean Rural", un inventaire des familles, des terres, des cultures et des organisations agricoles de la région. L'U.C.C., comme partout ailleurs, fait sa large part pour accroître l'ampleur et l'efficacité du mouvement coopératif. Les cultivateurs du diocèse de Saint-Jean ont déjà quatorze coopératives agricoles et douze caisses populaires à leur service. Il existe même une coopérative de consommation à Saint-Jean même et qui est appelée à rendre d'immenses services aux cultivateurs de cet endroit.

Tous ces organismes coopératifs, la fédération de l'U.C.C. les patronne, les aide et tâche d'en promouvoir d'autres dans le diocèse. Souhaitons qu'un jour chaque paroisse du diocèse ait sa caisse populaire, sa coopérative de consommation et le comté, sa coopérative agricole régionale.


MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE — CALCO — CARBONATE DE CALCIUM

# CHAULEZ!

Cultivateurs, chaulez! Quel que soit le genre de culture qui vous intéresse, le chaulage de vos terres en augmentera le rendement considérablement, tant en volume qu'en qualité, par une application de "CALCO" dont un seul essai convainc

Hâtez-vous de commander la quantité dont vous aurez besoin, car vous vous en trouverez bien d'avoir votre "CALCO" rendu chez vous, quand le temps de l'épandre vous conviendra

Avec les pluies d'automne, les routes et les champs sont souvent détrempés. Evitez-vous les ennuis qui en résultent invariablement chaque année et qui vous causent tant de mal

Universellement connu pour ses qualités incomparables que lui valent sa pureté, sa mouture et son rendement, "CALCO" est sans égal; c'est le grand chauleur par excellence.

EXIGEZ-LE TOUJOURS et procurez-vous le, sans retard, en profitant des facilités actuelles du trafic

X, Y ou Z, reçoivent la même considération de notre part. N'hésitez pas à nous écrire pour obtenir les renseignements requis ou pour nous confier votre ordre de CALCO

**La Carrière Deschambault, Inc.**

**56, rue St-Pierre — Québec**

**N.B.—Au service de la classe agricole depuis plus de 35 ans, nous sommes les créateurs et seuls fabricants de "CALCO". Défiez-vous des imitations, car c'est vous qui payez!**



# "LES BROUILLETTE BIEN PORTANTS—C'EST CE QU'ON NOUS APPELLE...

**Naturellement, Nous Employons Lifebuoy!"**

*::: dit M. Charlemagne Brouillette de Trois-Rivières*

**"Nous comptons sur Lifebuoy avec son ingrédient purifiant spécial pour une protection additionnelle de santé. Sa mousse chasse non seulement la saleté, mais aussi les germes qui causent beaucoup de maladies."**



## Lifebuoy avec son ingrédient purifiant chasse les germes—aide à prévenir les maladies

**Voici comment les Brouillette emploient Lifebuoy pour les aider à rester bien portants**




Beaucoup de maladies ordinaires sont causées par les germes avec lesquels vous êtes en contact tous les jours et qui se trouvent sur tout ce que vous touchez. L'ingrédient spécial de Lifebuoy, que ne contiennent pas les savons ordinaires, tue les germes. Oui, sa mousse riche et protectice détruit les germes, tout en enlevant la saleté . . . ce qui aide à empêcher le développement des maladies. Procurez-vous du Lifebuoy dès aujourd'hui.

**Employez Lifebuoy tous les jours**

NOUVEAU, GROS **FORMAT DE BAIN** PLUS DE BAINS PLUS DE SAVON POUR VOTRE ARGENT




**UN FOYER LIFEBUOY EST UN FOYER PLUS SAIN**




*Comme nous l'avons déjà écrit dans cette chronique, le comité d'établissement de l'U.C.C. n'a pas l'intention de considérer les problèmes de très haut et de laisser aux autres le soin de faire tout le travail. Au contraire, dès sa première réunion, ce comité a étudié les causes profondes de la désertion des campagnes dans notre province et il a décidé sur le champ, de procéder à une enquête. "Encore une enquête!"... diront certaines gens sceptiques ou peu enthousiastes. A celles-là nous répondrons qu'une enquête ça ne fait pas mourir personne et que ça peut rendre de grands services lorsqu'un besoin s'impose. Ainsi pour savoir quoi offrir à nos jeunes qui demandent à l'U.C.C. une aide pour leur établissement, il devient très important de connaître, d'abord, où et comment ils peuvent obtenir un lot ou une terre défrichée. De tels renseignements ne peuvent s'obtenir sans une enquête assez précise.*

*Le point peut-être le plus difficile dans cette affaire c'est de préparer un questionnaire à la fois court et suffisamment détaillé pour apporter des renseignements complets. Ce questionnaire est actuellement en préparation. Les réponses devraient nous permettre de connaître:*

*A) Sur les terres:*

*a) Le nombre, la grandeur, le site et la qualité des terres disponibles;*

*b) le mode d'exploitation de ces terres: grande culture, culture maraîchère, verger ou spécialités;*

*c) le prix et les conditions d'achat de ces terres.*

*B) Sur les candidats:*

*a) Le nombre, l'âge, l'instruction et la préparation des jeunes désireux de s'établir;*

*b) le genre de culture ou la spécialité qui les intéresse;*

*c) les moyens financiers dont ils disposent.*

*Ces six questions ne donnent qu'un aperçu des renseignements que le comité vise à obtenir par ce questionnaire; nous tenons, cependant, à rappeler que ce questionnaire sera court et qu'il sera très facile d'y répondre; ce sera le meilleur moyen d'intéresser immédiatement, non seulement les jeunes mais aussi les parents et tous ceux qui accordent leur attention à ce problème de grande actualité.*

*Certains lecteurs se demanderont peut-être ce qu'il advient de la colonisation dans ce questionnaire. Disons immédiatement que la colonisation y aura sa place, mais il convient aussi de rappeler que l'établissement des jeunes filles préfèrent s'installer dans la province de Québec peut s'effectuer de plusieurs façons et que beaucoup de garçons et de leur paroisse ou dans leur région, soit à cause des attaches qui les y lient, soit encore pour respecter un devoir filial dû à leurs vieux parents. Plus que cela, il se pourrait même que le comité s'intéresse à l'artisanat et aux métiers ruraux qui offrent présentement de belles possibilités à bon nombre de nos jeunes.*

*Colonisation, terres à vendre, spécialités agricoles, artisanat, métiers, petite industrie, autres professions, c'est tout cela qui s'offre aux jeunes de notre province, parce que c'est dans l'un ou l'autre de ces champs d'activité que la divine Providence les appelle à "servir" la société tout en menant une vie agréable et sanctifiante. Le devoir de leurs aînés et de leurs chefs est de les orienter et de les aider à entrer dans ce champ qui sera le leur.. Chers amis, nous attendons vos commentaires, vos suggestions et vos demandes; n'hésitez pas à nous écrire.*

*J.-Alphonse LAPOINTE, secrétaire du comité d'établissement de l'U.C.C.*

La philosophie de la colonisation

# Les fermières et l'établissement rural

par Marie-Ange BOUCHARD

Dans une brillante conférence donnée à la salle paroissiale de Lacolle, lors du récent congrès diocésain de l'U.C.C. et de l'U. C.F., M. C.-E. Couture, surintendant de la colonisation française au Canadien National, exposa la philosophie profonde qui doit inspirer la colonisation et l'établissement des jeunes.

Toutes les idées mériteraient une citation. Nous nous limiterons, dans ce résumé, à celles qui, directement ou indirectement, pourraient orienter la pensée féminine.

La colonisation est une prise de possession du sol, par laquelle l'homme épouse la terre et lui demande la vie de sa famille, vie matérielle par ses produits, vie morale par la discipline qu'elle impose.

Cette prise de possession n'est pas une question d'argent. Une expérience faite avec quelques jeunes gens a démontré que, s'ils sont établis sur une ferme, avec roulant complet, sans dettes, ils ne s'attachent point, mais quittent ce bien s'ils trouvent à le vendre avec profit. Au contraire, un jeune qui a le privilège d'entrer en possession d'une terre à l'aide d'un paiement initial travaillera dans les années suivantes pour acquitter sa dette sans songer à revendre. Il acquiert pour sa lignée.



*M. C.-E. COUTURE, spécialiste en colonisation, range l'établissement de la jeunesse rurale au premier rang des grands problèmes de l'heure.*

Pour se cramponner au sol, il faut une mystique, il faut des idées-forces. L'une d'elles est la patrie. Hélas ! ce mot de patrie n'a aucune signification pour un grand nombre de nos jeunes. Notre patrie, c'est le Canada tout entier et nous sommes chez nous dans toute son étendue. Il est aussi important d'établir des centres français dans l'ouest canadien que dans la province de Québec. Il est extraordinaire de voir, au bout de trois générations, le développement numérique auquel sont parvenus des îlots français qui ne comptaient à l'origine que cinq ou six mille habitants. La solidité de leur implantation et la force de leur expansion dépend d'une autre idée-force : celle de la paroisse. Groupés autour de leur clocher, combien de cultivateurs sont fidèles à la terre ! On voit, en une certaine région de l'Ontario, quantité de fermes qui ne seraient pas désertées si elles avaient eu, pour unir leurs propriétaires, cet élément de solidarité.

La paroisse, c'est d'elle que doivent sortir les énergies colonisatrices. Dans une grande paroisse, vingt-cinq jeunes gens atteignent chaque année l'âge de vingt-et-un ans. Si on déduit deux jeunes gens qui s'établiront sur le bien paternel, deux ou trois qui deviendront professionnels, un ou deux qui posséderont un métier ou une petite industrie au village, il reste *plus de quinze hommes*, jeunes et forts, qui sont perdus pour la classe rurale et vont s'engouffrer, sans métier, à la ville où ils vont grossir le nombre des petites gens.

Devant un exode aussi destructeur, quelques paroisses ont réagi. Les gens se sont réunis,

(Suite à la page 35)


Petits pains PARKER HOUSE

**Toujours très populaires**

Mesurez dans un grand bol ½ tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal. Laissez reposer 10 minutes, ENSUITE brassez bien. Faites chauffer 1 tasse lait et ajoutez-y en brassant 5 c. à soupe sucre granulé, 2½ c. à thé sel; laissez tiédir. Incorporez au mélange de levure et ajoutez en brassant ½ tasse eau tiède. Incorporez en battant avec soin 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Incorporez encore en battant 4 c. à soupe shortening fondu, puis 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique; mettez-la dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez et placez à la chaleur, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Aplatissez la pâte dans le bol, graissez-en le dessus et laissez-la lever de nouveau presque au double du volume. Aplatissez de nouveau la pâte et abaissez au rouleau à ½" d'épaisseur; découpez en rondelles avec un emporte-pièce de 3". Badigeonnez de beurre ou shortening fondu. Avec le dos d'un couteau, faites une marque profonde dans les rondelles, un peu au delà du centre, puis repliez la partie la plus large sur la plus petite, pinçant un peu le pli. Placez les morceaux de pâte, se touchant les uns les autres, dans des lèchefrites graissées. Graissez le dessus, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez à four vif, 400°F., environ 15 minutes.






**Nouvelle Levure Sèche qui Lève Vite Ne requiert PAS de réfrigération!**

Chaque semaine, des milliers de femmes adoptent la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Elle conserve sa *pleine vigueur* durant des semaines dans votre armoire. Résultats parfaits pour le pain, les petits pains et les brioches.

*Faites-en provision pour un mois!*


**Vous pouvez communiquer avec l'U.C.F. en adressant vos lettres à: l'Union Catholique des Fermières, 6420, rue des Ecores, Montréal. Le numéro de téléphone est TAlon 1940.**


MARIE, COMMENT LAVES-TU MES CHEMISES TELLEMENT PLUS BLANCHES QUE CELLE-CI QUI EST TOUTE NEUVE?

LE NOUVEAU

Rinso 1950

avec Solium

ENLÈVE PLUS DE SALETÉ-PLUS VITE

Donne Une Mousse Plus Riche... Plus Abondante

Oui, le Nouveau Rinso 1950 enlève *plus* de saleté—*plus vite*—rend le lavage *plus facile* que jamais! Rinso donne une mousse plus riche—*plus abondante*—avec une action nettoyante plus puissante! Pour obtenir le linge *le plus blanc, le plus éclatant* qui soit—demandez le Nouveau Rinso maintenant en vente dans le gros paquet vert.




SI SÛR POUR LE LINGE . . . SI DOUX POUR LES MAINS




Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

## Faites ça . . . et vous vivrez !

*"Nous avons auprès de Dieu cette pleine confiance que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quelque chose que nous lui demandions, nous savons que nous obtenons ce que nous avons demandé."* (I Jean 5, 14-15)

Trop souvent nous concevons la prière comme un procédé pour plier la volonté de Dieu et l'accorder à la nôtre. Saint Jean nous le fait remarquer : notre confiance dans la prière n'est jamais trompée, si nous demeurons soumis à la volonté de Dieu.

**(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)**

## Le dimanche des missions

C'est le 23 octobre qu'a lieu cette année le dimanche des Missions. Cette initiative annuelle, approuvée et encouragée par le Souverain Pontife, a pour but de rappeler aux fidèles l'importance des missions et de les amener à mieux accomplir leurs obligations envers elles. Car à tout chrétien incombe ce qu'on peut appeler "le devoir missionnaire". Membre du corps mystique du Christ, il doit travailler à son accroissement, il doit aider les autres hommes, ses frères, à accomplir leur salut. Ceux-là surtout qui n'ont pas été favorisés du don de la foi, et peuvent difficilement arriver à connaître Notre Seigneur, ont un droit particulier à son aide. Comment remplir ce devoir missionnaire? Par la prière, par l'aumône, par les vocations missionnaires. Le 23 octobre prochain est la journée désignée par le Pape pour que chaque fidèle réfléchisse à ce devoir missionnaire, se demande comment il l'accomplit et se dispose à mieux le remplir à l'avenir.

L'Année Sainte

## Un tournant dans l'histoire

L'ouverture de l'Année Sainte approche... Nous sommes-nous bien préparés à ce grandiose événement spirituel qui marquera un tournant dans l'histoire? Peut-on vraiment parler d'une plus profonde vie intérieure, chez tous les peuples, en préparation à cette année de grâces?

Cette Année Sainte devrait tirer de leur léthargie tous les catholiques qui ne le sont, hélas! que de nom! L'indifférence n'est pas permise quand un Dieu attend, le Coeur large ouvert, pour nous embraser tous à ses feux enivrants. L'indifférence n'est pas permise quand un Dieu réclame tout notre amour! Cette Année Sainte marquera un sursaut du spirituel dans le monde, et après l'affreux matérialisme des dernières décades, nous verrons, grâce à l'intervention de la glorieuse Reine du monde, la montée triomphale du spirituel... Les témoins que Jésus et Marie attendent se multiplieront comme des flammes dans tous les rangs de l'échelle sociale... Et qu'il sera électrisant ce spectacle des différentes classes de l'humanité montant, côte à côte, la main dans la main, coeur à coeur, patrons et ouvriers, pauvres et riches, dans la radieuse marche de l'amour... Les uns et les autres s'aimeront, se compléteront, s'enrichiront mutuellement.

**Le Centre marial canadien**

## Plus légères que leurs filles

*C'est bien pitoyable à constater, mais certaines mamans font preuve d'aussi grande légèreté que leurs filles quand il s'agit de leur choisir un ami. Il n'existe vraiment pas d'hommes dignes de demoiselles aussi brillantes par leurs qualités, leur beauté. Elles passent, en essai, une galerie de prétendants : celui-ci n'est pas assez grand; celui-là, trop gêné, il ne sait même pas danser... Un troisième a des manières grotesques et cet autre, pas d'automobile. Comme ce serait ennuyeux un ami sans automobile; pas de promenades au programme, car un jeune homme qui n'a pas d'auto doit être mesquin au possible ! Et, guère mieux cet autre qui passe devant les restaurants sans offrir une consommation à son amie; la chère maman en conclut que cet homme ménagera jusque sur la nourriture pour sa femme. Quant à ce dernier, qui se présenta, dimanche dernier, on ne tarit pas d'éloges sur ses qualités, mais est-il assez laid ?... "Ma pauvre petite fille, je te plains, si tu le maries, tu auras des enfants qui ne seront pas regardables, il faut penser à cela !..."*

*Et la pauvre petite fille ne sait plus qui choisir; elle flirte tantôt avec celui-ci ou celui-là, le temps passe. "Attends, ma fille, il n'y a pas de presse, tu peux trouver mieux..." Et la jeune fille n'a pas le temps de s'arrêter à aimer vraiment; son coeur s'use par tous ces frottements; elle est reconnue comme une frivole qui reçoit les garçons pour s'amuser, sans intention sérieuse. Les bons prétendants cherchent ailleurs et la pauvre fille, qui s'en remit à sa mère du choix de son futur, en désespoir de cause, par crainte du célibat à perpétuité, attrape enfin le premier qui risque de se présenter. Aveuglée par ce cauchemar d'une jeunesse qui s'en va, elle n'y regarde pas de trop près, peu importent l'âge, les défauts physiques, de caractère, les vices très souvent. La pauvre maman qui rêvait si beau et si riche pour sa fille est au désespoir, mais, cette fois, il n'y a rien à faire; elle a abusé avec légèreté de son autorité mais il vient une heure où les grands enfants qui expérimentent combien ce "joug" peut compromettre leur bonheur, le rejettent brusquement, sans respect et non pas sans s'exposer, cette fois, au risque d'un mariage malheureux.*

*Ces mamans devraient pourtant comprendre, par expérience, que l'amour ne se commande pas et qu'il est un sentiment trop profond et trop sérieux pour s'appuyer uniquement sur des contingences extérieures. L'avenir d'une femme et des enfants qu'elle donnera au monde exige qu'elle trouve chez son époux autre chose que la beauté physique, l'automobile et la galanterie... Si toute sa fortune est dans l'auto et son coeur enveloppé de crème glacée et de petites liqueurs, ce ne sont que des garanties éphémères pour le bien-être de la future épouse et de sa famille. Il vaut infiniment mieux s'arrêter aux témoignages moins "fondants" de dévouement, d'affection et à la possession de moyens de subsistance prometteurs et sûrs, comme on dit : un garçon qui a de l'avenir devant lui par son amour du travail et sa débrouillardise, que ce soit sur une terre, dans l'exercice d'un métier ou d'une profession.*

*Si les gens sérieux recommandent aux jeunes la clairvoyance et la prudence dans le choix d'un époux ou d'une épouse, les parents devraient, les premiers, leur donner l'exemple et ne s'immiscer dans ce choix qu'avec la plus grande discrétion, à moins qu'il ne s'agisse de vices ou de défauts pouvant compromettre le bonheur. Des enfants habitués, dès leur jeunesse, à juger les personnes d'après le vrai sens des valeurs, non pas pour leur fortune ou l'apparence extérieure mais pour leurs vertus, ces enfants continuent à avoir l'oeil juste et cette formation si bien dirigée les aidera à savoir choisir le compagnon ou la compagne de leur vie; d'ailleurs, ils fuiront toujours les amitiés de surface, qui ne méritent pas leur affection.*

*Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY*

## L'AUTOMNE

*L'automne a fermé les portes et les fenêtres. Il a embouché un sifflet strident, et, d'une haleine incessante, fait couler le long des murailles des sons lugubres qu'accompagne un souffle glacial.*

*Il fouette sans répit les membres noueux des érables protecteurs, des peupliers élancés et fragiles. Persuasif ou arrogant, il lance tour à tour des vents légers ou des secousses violentes, effiloche le bout des branches, arrache pan par pan, leur vêtement somptueux. Il prend plaisir à morceler cette parure, à la tailler en étoiles rouges, en coeurs d'or, qu'il soulève, pousse, projette en tourbillons fantaisistes pour les laisser choir en pluie multicolore, comme la gerbe retombant d'un feu d'artifice.*

* * *

*L'automne s'avance au jardin potager. Il mûrit les derniers légumes, sèche les longues feuilles du blé d'Inde, féconde les graines des crucifères, arrondit les choux.*

*Sous son impulsion, carottes et betteraves sortent du sein de la terre nourricière et s'empilent dans une brouette pour leur premier et dernier voyage. Encavées, elles attendron tsagement l'heure de remonter à la cuisine pour enrichir les soupes et les bouillis.*

*Les choux suivront, et, tête en bas, les pauvres iront, durant des heures interminables, contempler du haut des poutres, le méli-mélo des légumes-racines entassés.*

* * *

*L'automne entre au verger. Il attrape les prunes et les range, les bleues, les rouges et les petites jaunes, dans des paniers à anse recouverts d'un filet rouge. Il dégarnit les vignes de leurs fruits juteux qui, très décoratifs, iront couronner les corbeilles de fruits, ou, précieux et abondants, se transformeront en vin capiteux. Les pêches, les poires et les pommes quitteront aussi la branche nourricière qui s'enorgueillissait de leurs coloris merveilleux. Quand l'automne aura passé, le verger ne sera plus qu'une agglomération d'arbres dégarnis, de branches dénudées, incapables même de pleurer leur soudaine misère et leur étrange dépouillement.*

* * *

*L'automne rôde autour de la maison. Il brouille le vert du gazon, lui lance des ors et des cuivres, avant de le revêtir de cette teinte indéfinissable de gris brun, qui annonce la fin de la végétation. L'automne, impitoyable, fane les dahlias, bleuit les rosiers, jaunit les glaïeuls et les iris, anéantit les phlox et les pétunias. Plus de couleurs éblouissantes, plus de riche floraison, mais le dessèchement, la froidure et le gel. Tristesse, destruction, mort, enfouissement.*

* * *

*L'automne a fermé les portes et les fenêtres. Mais il n'a pas clos mon coeur à l'espérance.*

*Marie-Ange BOUCHARD*



*Pour la deuxième année, Saint-Hilaire, l'une de nos belles régions pomicoles, a couronné la Reine de la Pomme, récemment. L'élue est Mlle Gertrude Désourdy (au centre) que nous voyons en compagnie de ses demoiselles d'honneur, dont Mlle Fontaine (à gauche), Reine l'an dernier.*
(Studio Lumière, St-Hyacinthe)

## "Vers Québec, foyer français"

Plus de 10,000 exemplaires de "La cuisine de visite", brochure renfermant une dizaine des meilleures recettes de cuisine canadienne-française ont été distribués jusqu'à maintenant à des hôteliers, aubergistes et ménagères de la province de Québec qui en avaient fait la demande. Cette distribution a été faite par la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec et ses chambres-membres.

Comme on le sait, les Chambres des jeunes du Québec poursuivent depuis près de deux ans, une grande campagne surtout publicitaire en faveur du tourisme, avec comme thème général "Vers Québec, foyer français".

Cette campagne inaugurée en juillet 1948, porte déjà de nombreux fruits.

"La cuisine de visite" est envoyée gratuitement à tous ceux qui en font la demande. L'on n'a qu'à s'adresser à sa Chambre de commerce des jeunes locale ou à la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, 14 est, rue St-Jacques, Montréal.

## Les Suédois et la langue française

15,000 Suédois étudient actuellement la langue et la civilisation françaises sous les auspices de l'Université populaire suédoise. A ses débuts en 1942, celle-ci n'avait que 230 élèves. Le directeur des cours, M. Marcel Bouvier, lecteur à l'Université de Stockholm, dit que les nouveaux locaux dont l'Université populaire vient de prendre possession, à Stockholm, ont place pour une quarantaine de différents cercles d'études, groupant un millier d'élèves. Les mêmes locaux sont utilisés par un Jardin d'enfants français et un Club de jeunes. Près de deux cents cercles d'études sont dirigés dans la province suédoise par de jeunes universitaires français. Il existe en outre 22 cinéclubs qui présentent des films français et un journal, "La France vous parle", est publié. Cette activité a l'appui de la Direction générale des relations culturelles avec l'étranger, attachée au ministère des Affaires étrangères, à Paris. L'Union d'éducation ouvrière, en Suède, témoigne aussi du fait que la langue française jouit actuellement en Suède d'une vogue qu'aucune autre langue étrangère n'a encore connue.

La Science en Art Dentaire Révèle qu'il est prouvé que le brossage des dents immédiatement après les repas

AVEC LA CRÈME DENTIFRICE COLGATE

EST LA MANIÈRE SÛRE ET EFFICACE

POUR AIDER À ENRAYER LA CARIE DES DENTS




25¢ 45¢ 75¢



C'est si bon!

Cette nouvelle recette-éclair de Kellogg!

DES MUFFINS AU SON ET AUX RAISINS!

Rien à défaire en crème. Pas d'oeufs à battre. Mais un *seul* mélange!

1 tasse d'All-Bran Kellogg
¾ tasse de lait
1 tasse de farine tamisée
2½ c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
¼ tasse de sucre ou de sirop de maïs
1 oeuf
2 c. à soupe de shortening mou
½ tasse de raisins

1. Mélangez All-Bran et lait dans un bol.
2. Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel dans ce même bol. Ajoutez le sucre ou le sirop de maïs, l'oeuf, le shortening et les raisins *jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé.*
3. Remplissez aux ⅔ des moules à muffins graissés—préalablement réchauffés. Faites cuire à four modérément chaud (400°F.) environ 25 minutes. Voilà 9 muffins délicieux!

La céréale laxative naturelle la plus célèbre au Canada — pour compléter l'alimentation pauvre en résidus. Essayez-en un bol aujourd'hui même!

Kellogg's ALL-BRAN



# L'Union Catholique des Fermières

## Avec tact et mesure

*Pour vouloir obtenir trop vite le recrutement dans leurs cercles de l'U.C.F. au détriment des cercles étrangers à notre association professionnelle, des directrices font fausse route, éloignent les dames bien disposées mais qui n'ayment pas les moyens trop radicaux. La conviction à base de délicatesse remporte toujours plus de succès que les paroles et les gestes autoritaires qui ne souffrent aucune contradiction.*

*Que de personnes, membres depuis de nombreuses années des cercles de fermières, qui se trouvent bien des services obtenus, soient plus lentes que d'autres à accepter l'association professionnelle indépendante, n'en soyons pas étonnées et surtout ne les boudons pas, ce serait un manque de tact impardonnable. Ce sont plutôt les relations cordiales et les réalisations convaincantes qui disposeront enfin ces dames à reconnaître la supériorité de l'U.C.F. Des réalisations probantes qui apportent des preuves indiscutables de la force de la coopération éclairée par la vraie charité, mot d'ordre de notre association.*

*Jeanne L'Archevêque-Duguay.*


**SI VOUS EMPLOYEZ UN LAXATIF?**

***Voyez à ce qu'il soit d'un type qui vous convienne!***

Ex-Lax est réellement efficace—mais efficace *sans violence*. Il n'affaiblit pas, n'occasionne aucun dérangement interne ou effet désagréable.

—Il n'est pas trop fort!

Vous pouvez prendre Ex-Lax en toute confiance. Bien qu'il ait la saveur d'un bon chocolat, il produit invariablement l'effet désiré.

—Il n'est pas trop doux!

Ex-Lax est un laxatif qui évite les extrêmes. Il agit sans aucune violence, mais avec efficacité. En un mot, Ex-Lax vous offre

—le juste milieu!

**EX-LAX** Le laxatif chocolaté. Seulement 15c. ou 35c.




*Mme PHILIPPE LAPOINTE, de Saint-Bruno, présidente générale de l'U.C.F., dont le congrès annuel a lieu cette semaine à Montréal.*

●

## St-Frs-de-Sales

(Roberval)

Le 3 octobre, un groupe de fermières se réunissaient pour l'assemblée mensuelle. M. le curé Ludger Larouche présidait l'assemblée, ce qui la rendit plus intéressante. Il nous parla de la coopération, de la vie économique et sociale, ainsi que du capitalisme.

Un programme fut tracé pour l'année. Une lecture pieuse ayant pour titre "Le Rosaire" fut lue par Madame la Présidente. Il a été proposé par les fermières qu'une heure de supplique à la sainte Vierge soit faite chaque mois pour remercier Dieu des bienfaits accordés. M. le curé Larouche félicita les membres d'être venus nombreux et les encouragea fortement à continuer.

Tout ceci se termina par la prière.

La secrétaire

## Sainte-Cécile-de-Masham

(Gatineau)

Mercredi, le 14 septembre 1949, avait lieu notre assemblée mensuelle, sous la présidence de Mme Antoine Gauvreau et de vingt-cinq membres du cercle.

Pour la deuxième séance consécutive, nous avons étudié les principes de la coopération.

On a présenté les travaux manuels suivants: 3 paires de chaussettes, 2 gilets de bébé, 1 robe de laine pour enfant, 1 coussin, 2 tabliers de fantaisie.

On a aussi fait une démonstration de chapeaux remis à neuf. L'exposition annuelle a eu lieu le 14 octobre.

Mme Aimé BELANGER,
secrétaire.

## Chénéville

(Papineau)

Le 29 septembre 1949, sous la présidence de Mme Armand Dinel, avait lieu notre assemblée mensuelle

Notre nouvel aumônier, à sa première visite parmi nous, nous promit son entier dévauement. Il nous parla du rôle de la femme chrétienne, qui doit se renseigner sur tous les problèmes de la vie afin d'orienter ses enfants vers leur vocation.

Notre présidente fit sommairement le bilan de son administration depuis qu'elle est présidente, remercia les membres de leur aide et se retira pour les élections. Comme c'est le jour des élections, on n'a étudié que la préface du livre "La doctrine sociale de l'Eglise". A chaque réunion, il en sera lu et commenté un chapitre. Nous avons également passé en revue les activités du cercle, l'année dernière, afin de voir ce que nous pouvons faire de mieux et de plus intéressant durant l'année actuelle. En plus, nous avons préparé le programme pour le mois prochain.

Trois dames nous ont fait voir de leurs travaux manuels pour ce mois-ci: Mme Ad. Mantha, une sacoche faite du même tissu que son manteau; Mme Alb. Lafontaine, un chandail tricoté avec de la laine du pays, et Mme Camille Brière, deux taies d'oreillers brodées de différents patrons. Plusieurs autres dames avaient omis d'apporter leurs travaux.

Il y eut une réunion spéciale, durant le mois, afin de se préparer au congrès de l'U.C.C. et de l'U.C.F. à Notre-Dame-de-la-Paix.

Un rapport détaillé sur les dix années d'existence de notre cercle fut préparé et lu à ce congrès.

Nous avons résolu de nous joindre aux autres cercles et associations pour demander que le Canada soit représenté au Vatican, par un Canadien français, s'il se peut.

Mme P.-A. BELANGER,
secrétaire.

## La Fédération . . .

(Suite de la page 16)

telle organisation. M. Couture, à son tour, développa une thèse sur la nécessité de faire de la colonisation intelligente et constructive. Il fournit les moyens pour arriver à cette fin.

Quelques paroisses furent visitées dans le but de fonder des sections de J.A.C.: Chénéville, Ripon, Montpellier et St-André. On a semé quelques idées qui, nous l'espérons, germeront.

Des articles, des rapports furent publiés dans "Le Droit". Nous voulons profiter de cette occasion pour remercier la Direction de ce journal, pour l'attention qu'il porte à l'U.C.C.

La Fédération fut représentée par les délégués en différentes circonstances

Au Congrès général, à Québec: M. l'abbé J.-V. Croteau, aumônier, MM. A.-E. Rieux et A. Hébert.

A Sherbrooke, aux journées d'étude pour formation des Chefs: M. l'abbé J. V. Croteau, aumônier; M. Léon Alarie, président de la Fédération.

A Ste-Martine, réunion des Dirigeants généraux de l'U.C.C., M. l'abbé J. V. Croteau, aumônier diocésain, M. Auguiste Hébert.

Aux Fêtes du 25ième anniversaise de fondation de l'U.C.C., M. l'abbé J.-V. Croteau, aumônier diocésain, M. Léon Alarie.

**J.-V. CROTEAU, ptre,**
**aumônier et secrétaire,**
**et J.-E. MARTIN, ptre.**

# PATRONS

par ANNE ADAMS




**Patron No 4703**

Des jupes pour les saisons d'automne et d'hiver, nous n'en avons jamais trop. C'est pourquoi nous vous offrons un nouveau modèle très joli et très économique aussi puisqu'il ne faut qu'une verge de tissu de 54 pouces de largeur pour le confectionner. Voyez comme c'est une petite jupe simple — ce patron ne requiert aucune couture dans les côtés, un problème de moins.

Grandeurs offertes pour adolescentes: 25, 26, 27 et 29 de taille. Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander ce modèle avant un mois.

**Patron no 4715**

Cette toilette a une petite note parisienne, c'est dire que le bon goût ne manque pas. Le collet et les poignets nouveau genre, les boutons disposés selon les caprices de Dame Mode et le joli drapé retombant dans le côté de la jupe donnent à cette toilette un cachet d'élégance d'un goût très parisien. Cette robe conviendra à toutes les occasions.

Grandeurs: 14, 16, 18 et 20 ans; aussi tailles 32, 34, 36, 38, 40 et 42. Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander ce patron avant un mois.




**Patron no 4842**

La toute jeune fille n'hésitera pas à jeter son dévolu sur ce deux pièces illustré ici. La jupe simple ornée de grandes poches convient très bien pour les petites réceptions et pour l'école. La blouse non moins jolie est garnie d'un petit collet mandarin; l'encolure peut être faite d'une autre façon selon votre choix.

Grandeurs: 10, 12, 14, 16 ans. Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander ce patron avant un mois.

*A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbre-sposte. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.*

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

**Service des patrons,**
**LA TERRE DE CHEZ NOUS,**
515, avenue Viger — Montréal


AUX MEMBRES DE L'U.C.C.

Les plus belles pages de

**JOSEPH DE PESQUIDOUX**

Chantre de la vie rurale

Edition artistique en héliogravure 0.45 — Ecrire à:

**LECTURES POPULAIRES**

C.P. 158, Station R. Montréal 10



**CRÈME À TRIPLE EFFET**
CASHMERE BOUQUET
*pour un teint velouté*

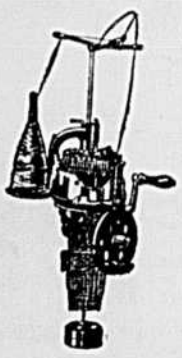
Faites sa conquête et gardez-le pour toujours grâce à un teint ensorceleur, celui que donne la Crème à Triple Effet Cashmere Bouquet, en réalité trois merveilleuses crèmes en une seule, pour nettoyer . . . nourrir . . . adoucir.

*Idéale comme base pour la poudre*

UNE CRÈME DE NUIT PARFAITE

Créée par

**Cashmere Bouquet**



Faites de l'argent dans vos heures de loisirs grâce à une

MACHINE A TRICOTER

**"Auto Knitter"**

La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.

ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

**Auto Knitters & Hosiery Ltd.**

Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse Boîte 130, Station R, Dépt T, Montréal.

# PATRONS

par "L'ELEGANTE"




**Patron no T-7040**

N'est-ce pas qu'elle est gracieuse et simple cette robe d'automne..?

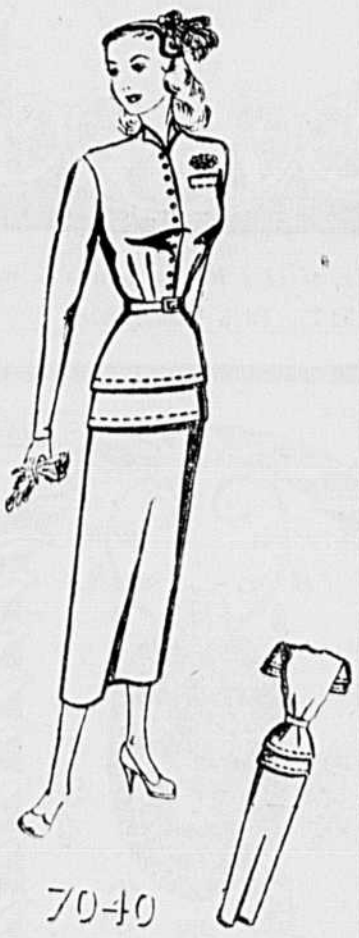
Un minuscule collet, une petite poche, voilà toute la garniture du corsage. Cette robe que vous pouvez confectionner avec manches courtes ou manches longues se fera en un tour de main; elle ne requiert que 2 verges et ¾ de tissu de 42" pour la grandeur 14 ans (manches longues).

Grandeurs : 12, 14, 16 et 18 ans; aussi tailles 36, 38, 40 et 42. Prix : $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

**Patron no T-6004**

Voici l'imperméable rêvé avec lequel vous pourrez affronter le beau comme le mauvais temps. Le corsage, avec manches à même, est enjolivé de larges bandes piquées en avant et surmonté d'un capuchon détachable, puisqu'il est fixé par des boutons sous le collet. A remarquer la poche pratique et originale.

Grandeurs : 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Prix : $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.




*A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.*

ADRESSEZ VOS COMMANDES AU

**Service des Patrons**

**LA TERRE DE CHEZ NOUS**

515, avenue Viger, Montréal



*Mlle MARIE DUPUIS, secrétaire générale de l'Union Catholique des Fermières, dont le congrès général se tient cette semaine à Montréal.*

# GRAPHOLOGIE

par Marie de L'Epée

*Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un tion sur papier non rayé, à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, (24) P.Q.*

*Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre: dans ce cas, la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.*

**JEANNETTE DU CANADA — Jeune fille habituée de mener sa vie à sa guise, et de se sentir chez elle assez facilement ailleurs. Elle laisse connaître ses impressions et ses affaires seulement à qui elle veut bien et s'arrange même de manière à dépister les gens indiscrets qui aimeraient un peu trop à être au courant de ses allées et venues et de ses intérêts personnels. Active, elle aime le changement tout en demeurant fidèle à ses obligations et à sa tâche. Elle est catégorique dans ses commandements et surveille ses intérêts. C'est aussi une jeune fille originale et cultivée.**

**JOSEPHINE W. — Vous aimez beaucoup à parler et dites tout ce que vous pensez indifféremment et à tous ceux qui veulent bien vous écouter. A travers ce verbiage, il y a des choses que vous savez jalousement garder. Un peu enfant gâtée, vous ne vous intéressez pas encore à ce qui se passe autour de vous si cela ne se rapporte pas à votre vie personnelle, mais je crois que cela viendra avec l'âge et qu'en personne intelligente que vous semblez être, vous vous rendrez plus sympathique en vous oubliant pour vous informer des autres et même leur donner un coup d'épaule à l'occasion.**

**MICHELINE B. — Vous êtes convaincue et superbement indépendante. Vous allez votre chemin sans vous arrêter aux qu'en dira-t-on. Vous marchez dans la voie droite d'où rayonne votre personnalité qui se plie facilement aux exigences de la vie, fait sa part d'oeuvre sociale. Ayant reçu une éducation morale supérieure vous continuez de la développer en vous rendant utile et charitable. Toujours la modération donne plus d'emprise à vos oeuvres et inspire confiance davantage. Votre âme s'élève souvent dans un élan mystique et vous éprouvez un bonheur réel à vous sentir bonne, à donner l'exemple du bien.**

**RAOUL J. — Où que vous soyez, vous trouvez tout drôle. En affaires même, vous devez bâcler un marché entre deux histoires. Le succès semble vous sourire aussi et avoir fait de vous un homme sûr, déterminé qui a su garder la prudence en même temps et une ambition modérée. Dans l'intimité, vous ne vous départez pas de votre bonne humeur, je dirais même d'une certaine courtoisie. Le sens social que vous possédez est bien un héritage que vous pourrez aussi transmettre parce qu'il est sincère et solide.**

**MARIE DE L'EPEE**


# FAB LE FABULEUX SECOURT LA MÉNAGÈRE OBSÉDÉE




**FAB LAVE TOUT PLUS NET, PLUS BLANC, PLUSUITE**

## Le Recueil des Arts féminins

Toutes les artisanes qui le possèdent n'en disent que des merveilles.

- Couvre-pieds ,pièces murales, tapis, coussins, parures de chambre, etc.
- Plus de 200 modèles
- 52 pages
- Prix : 75 cents
- Pas de C.O.D.

**Le Service de Librairie de l'U.C.C.**

515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

## PROTECTION PEU COÛTEUSE POUR VOS BÂTIMENTS



**La Toiture d'Amiante Johns-Manville en Rouleaux**




Obtenez la pleine valeur de vos dollars en matière de toiture — protégez vos bâtiments de ferme au moyen de la toiture d'amiante en rouleaux Johns-Manville. Cette toiture est à base de feutre épais de fibres d'amiante pour offrir plus de résistance au feu, aux intempéries et à l'usure. Ne requérant pas d'entretien, elle est économique pour étables, poulaillers, remises, laiteries et maisons. Couleurs : rouge tuile, vert épinette, vert et noir réguliers. Le détaillant Johns-Manville vous renseignera volontiers.

DOCUMENTATION GRATUITE — Pour tous renseignements sur la toiture d'amiante J-M en rouleaux, faire la demande du dépliant gratuit à : Canadian Johns-Manville, Dépt C, Edifice Sun Life, Montréal.

B-816F

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION **Johns-Manville**

BARDEAUX DURABESTOS POUR LES TOITS • BARDEAUX D'AMIANTE MURAUX CEDAR-GRAIN • ISOLANT D'OUATE MINÉRALE • BARDEAUX D'ASPHALTE FLEXSTONE • FLEXBOARD-AMIANTE • TOITURE D'AMIANTE EN ROULEAUX

# LE CONGRES DIOCESAIN DES FERMIERES DU TEMISCAMINGUE

**Il a été tenu à Fabre dans les derniers jours de septembre — Mme Laurent Routhier, de Guigues, est élue présidente — Son Excellence Mgr Louis Rhéaume, présent, souhaite la formation d'un cercle de l'U.C.F. en chaque paroisse du diocèse de Timmins — Orateurs et discours.**

Le congrès de l'Union Catholique des fermiers du diocèse de Timmins s'est tenu à Saint-Edouard-de-Fabre, le 27 septembre 1949.

Son Excellence Mgr Louis Rhéaume, évêque du diocèse de Timmins, assistait au sacrifice de la messe chantée par le R.P. L. Lafontaine, o.m.i., aumônier diocésain de l'U.C.F.

Le R.P. Lacasse, s.j., aumônier adjoint de l'U.C.C., nous donna



*Mme OLIVA PINARD, de Stoke Centre (Richmond), vice-présidente générale de l'U.C.F., dont le congrès annuel se tient cette semaine à Montréal.*

le sermon de circonstance. Il appuya fortement sur la nécessité de développer chez nous la vertu de justice.

Immédiatement après la messe, Son Excellence Mgr Louis Rhéaume nous parla de la noblesse de la profession d'agriculteur, profession familiale où chacun doit s'efforcer de comprendre son devoir et prendre ses responsabilités. Son Excellence exprima le désir de voir se former un cercle de l'U.C.F. dans toutes les paroisses du diocèse.

Après l'ouverture du congrès dans l'église par Mme St-Amant, présidente diocésaine, Mgr A. Dupuis, curé de Fabre, ainsi que Mme P.-O. Goulet, souhaitent la bienvenue aux dames congressistes. On procède à l'inscription des délégués, distribution et étude du programme d'activités pour l'année 1949-1950. Vingt-deux délégués s'inscrivent, représentant nos huit cercles.

La séance de l'avant-midi est terminée ; nous avons à peine le temps de visiter les beaux exibits apportés à l'exposition qui se tient au couvent grâce à l'obligeance des R.R.S.S. de l'Assomption.

A la séance de l'après-midi, l'assistance est très nombreuse et très attentive.

L'assemblée débute par le cantique à Notre-Dame-des-Champs, suivi de la lecture et de l'adoption des rapports. Son Excellence Mgr Louis Rhéaume nous honore de sa visite.

Le R.P. Lafontaine, aumônier diocésain, présente Monseigneur.

### Mgr Rhéaume

Son Excellence Mgr Rhéaume parle aux dames de leur vocation de femmes, vocation familiale : "Vous devez être le soutien de vos maris pour faire un succès de votre profession. Par l'entente familiale, vous pouvez faire de grandes choses pour votre famille, pour votre paroisse, pour votre diocèse. Vous contribuerez à faire en sorte que Dieu soit mieux servi, mieux aimé autour de vous. On fera briller l'or à vos yeux pour vous attirer dans les villes ; c'est à vous, femmes de cultivateurs, de garder vos maris et vos fils sur la terre. Si on déserte la terre, c'est que la femme n'est pas fidèle à sa mission. Eduquez et instruisez vos enfants en leur donnant le goût de la terre par des lectures appropriés, telles que "La Terre de Chez Nous", et vous riverez de plus en plus vos fils et vos filles à la terre."

### Autres allocutions

M. Bonin, agronome, se dit heureux de s'adresser à l'U.C.F. "Je suis ici, dit-il, pour travailler dans l'intérêt de tous. J'ai assisté à la naissance de votre association professionnelle et je me réjouis de ses progrès. Toute femme consciente de ses devoirs se doit d'appartenir à son association professionnelle." M. Bonin croit en la possibilité d'une entente en discutant nos problèmes sans arrière-pensée. Il suggère des rencontres entre le corps agronomique et les dirigeantes de l'U.C.F. Il offre à l'U.C.F. son entière collaboration. Mme la présidente remercie le conférencier de ses bonnes dispositions et se dit toujours prête à collaborer pour la bonne entente.

Le R.P. Lacasse, adjoint du R.P. Lebel, félicite les dames d'être venues si nombreuses. Il développe le but de l'association professionnelle, qui est de former par l'étude et la lecture. Il félicite M. Bonin de sa franchise et de ses bonnes dispositions pour aider l'U.C.F. Mais dans l'intérêt de tous on ne doit pas encourager la multiplication d'associations sans grand profit pour personne. Que toutes nos rencontres soient faites dans la charité en vue de l'établissement du royaume de Dieu. C'est à la femme d'attacher son mari à la terre, de l'aider à étudier ses problèmes, à comprendre son association, ce qu'est la coopération. Etude en coopération pour comprendre mieux et donner davantage à la terre et à la famille.

Suivent la lecture et l'adoption des propositions des cercles ainsi que les rapports des activités. Mlle Dupuis félicite les cercles du beau travail accompli. Elle remercie Mme Saint-Amant, cette ouvrière de la première heure, et l'assure de la reconnaissance des membres de l'U C.F.

M. Barette, agronome, nous assure que l'U.C.C. a besoin des dames unies en association ;

*(suite à la page 37)*





AVEC LA
**LESSIVE GILLETT**
ÇA NE PREND QUE
10 SECONDES
CHAQUE SEMAINE

Oui, ça ne prend pas plus de 10 secondes pour saupoudrer une demi-tasse de Gillett. Faites cela une fois par semaine et vos privés extérieurs seront toujours nets et libres d'odeurs. Gillett est très bon marché — vous pouvez tenir vos privés propres pour moins de 5 sous par semaine.

La lessive Gillett allègera vos travaux domestiques — elle dissout la graisse, dégage la crasse, désodorise.

Avec Gillett, on fait du savon qui revient à moins de 1c la brique. Se vend en format régulier, et en format économique de 5 livres.





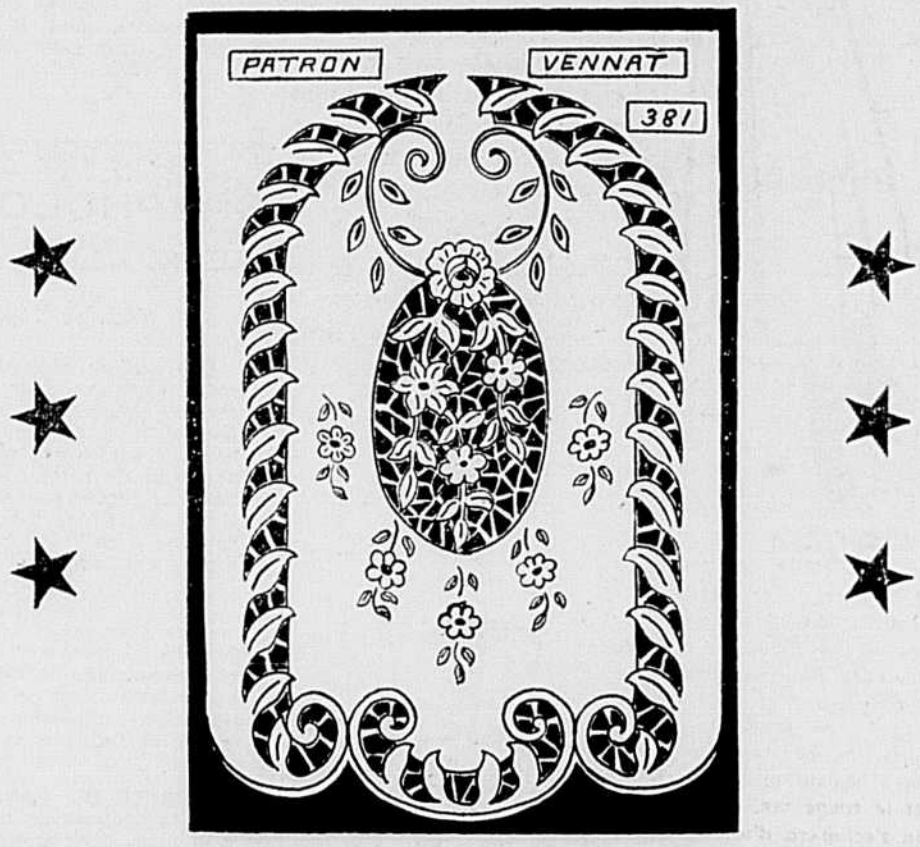
SERVICE DES

# PATRONS

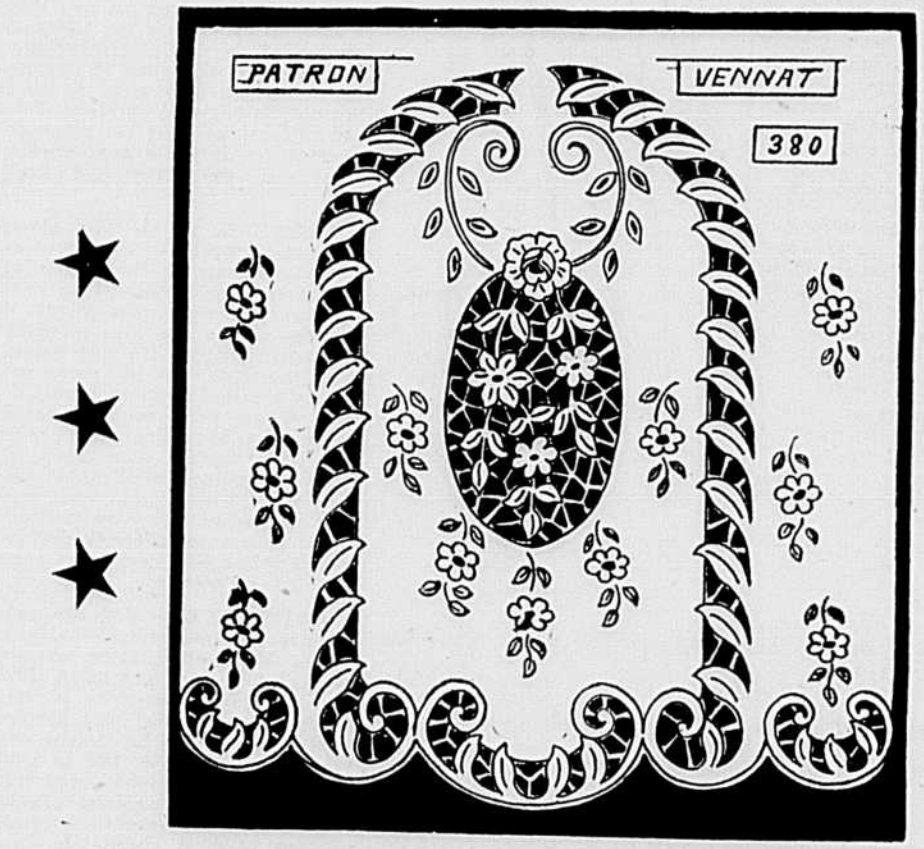
DE LA "TERRE DE CHEZ NOUS"

## Des rideaux brodés, quelle riche parure . . .

**La mode revient aux rideaux brodés, tellement plus artistiques et plus durables que la dentelle. Le blanc brodé écru ou ivoire également brodé écru est d'un effet très décoratif surtout si on se sert de 3 teintes d'écru, plus pâle pour toutes les brides, moyen pour les feuilles, nettement plus foncé pour les fleurs. On peut même dans les fleurs ajouter une touche de couleur vive rappelant l'ameublement : rouille, gros bleu, etc. . .**




**Patron no 381 — RIDEAU DE PORTE, de 22 x 36 pcs, patron à tracer, 50c; étampé sur simili-toile écrue, $1.50; sur belle toile ivoire, $2.75. Fil à broder, 80c.**




**Patron no 380 — RIDEAU DE FENETRE, de 36 x 72 pcs, patron à tracer, 60c. Etampé sur simili-toile, écrue, $2.65. Sur superbe toile ivoire, $6.25. Fil à broder, $1.50. Grand carbon bleu ou jaune, 25c. Ciseaux à découper, $1.15. Cerceau à broder français avec vis ajustable, en bois solide, 65c.**

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur au-dessous de $1.00.

Nous ne remplissons pas les commandes C.O.D.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES au

**SERVICE DES PATRONS**
**LA TERRE DE CHEZ NOUS**
515, avenue Viger, Montréal



*Mme OMER COTE, de la Baie-du-Febvre, deuxième vice-présidente générale de l'U.C.F., dont le congrès général a lieu cette semaine à Montréal.*

## " . . . Je me fais une blouse . . . "

*Une blouse, c'est quelque chose de très joli à confectionner. D'abord, vous avez un très grand choix de tissus. Tissus légers ou mi-lourds abondent pour cet usage. Linon, crêpe, mousseline, voile, dentelle, jersey, taffetas, satin et le dernier venu, ce nylon qui ne demande pas de repassage, n'est pas le moins couru.*

*De toutes les nuances, les blouses passent de l'uni à l'imprimé du quadrillé aux rayures, de la broderie ton sur ton à celle qui est haute en couleurs. Pour accompagner un costume rouge, le blanc a sans contredit la préférence, tandis que le gris s'harmonise avec le jaune, le bleu marin, le vert, le rose pâle et le rouge vin. Un ensemble brun s'éclairera d'un tissu vert pomme, soufre ou quadrillé dans ces mêmes tons.*

*Mais où notre fantaisie peut le mieux se donner libre cours, c'est dans la façon de confectionner votre modèle. Tout vous est permis pour lui donner une note très féminine: la broderie, la dentelle, le ruban, l'à-jour, les perles, le tulle, les bouillonnés, les plis, les boutons, tout est en vogue et permet à votre originalité de s'exercer.*

*Quoi de plus charmant que de combiner un empiècement, fait de broderie avec un col bordé de dentelles? ou un collet brodé avec une petite poche de même modèle? ou de placer tout au long du devant des insertions de dentelle séparées de plis? ou de monter un collet militaire au-dessus d'un rang serré de petits boutons?*

*A l'oeuvre, chères amies, et dans un rien de tissu, confectionnez la nouvelle blouse qui donnera à votre costume de l'an dernier autant de chic que si vous veniez de la choisir dans un grand magasin.*

*Marie-Ange BOUCHARD.*

## L'immersion des moutons

On a nettement vu l'utilité de la collaboration entre voisins, récemment, lors d'un vaste rassemblement de moutons en vue d'une grande opération d'immersion sur la montagne Noire qui s'étend sur 40,000 acres du Breconshire, du Monmouthshire et de l'Herefordshire. Au cours d'une conférence tenue au début de l'année, on avait décidé que l'immersion préventive de la gale ne pouvait avoir d'efficacité que si elle se faisait dans toute la région en une seule fois. Le plan comportait le rassemblement de plus de 50,000 moutons en 24 heures. L'opération devenait possible grâce à l'introduction d'une composition qui donne l'immunisation en une seule fois. On a fixé des dates pour la tonte, le marquage et le bélinage.




# Pâtés ou terrines

Le dictionnaire gastronomique dit que, en principe, par le mot *pâté*, on ne devrait entendre qu'un apprêt composé de viande ou de poisson enfermé dans la pâte et cuit au four, mais que, par extension, ce mot s'applique aussi à une composition quelconque mise dans une terrine bardée de lard gras et cuite au four. Le vrai nom de ces sortes d'apprêts, selon lui, est *terrine*. Ainsi devraient-ils toujours être désignés si l'usage n'avait admis le mot pâté pour dénommer ces sortes de préparations que, d'ailleurs, on sert toujours froides, alors que les pâtés proprement dits peuvent être servis chauds ou froids.

Le mot terrine n'est pas inconnu chez nous de même que l'appelation "tirine", qui est une corruption du mot. Je me souviens qu'étant enfant, à entendre le mot "tirine", j'avais fini par imaginer un ustensile à long bec à force de tirer dessus.

Voici donc des recettes de "tirine" dont vous pourrez tirer profit.

### Pâté de foie à la mode danoise

Voici une recette que vous feriez bien de ne pas égarer car ceux qui auront goûté à ce plat une fois en redemanderont c'est certain. C'est délicieux comme hors-d'oeuvre, servi froid avec des pommes de terre bouillies qui fument encore quand vous les mettez dans l'assiette, entre deux tranches de pain de seigle et l'addition d'une feuille de laitue dans la boîte à lunch de l'écolier. Enveloppé dans du papier ciré, ce pâté peut être conservé plusieurs semaines au froid, mais, pour cette assertion, vous êtes mieux de me croire sur parole, car vous ne réussirez jamais à le conserver plusieurs semaines, il disparaîtra avant.

2 livres de foie de porc ;
1 livre de graisse de porc ;
1 oignon de grosseur moyenne.

Passez ces ingrédients au hache-viande trois fois, puis mélangez parfaitement avec les ingrédients suivants :

2 c. à table de farine ;
2 oeufs ;
2 c. à thé de sel ;
¾ de c. à thé de poivre ;
½ c. à thé de clous de girofle;
½ c. à thé de toutes-épices ;
2 c. à table de lait (dessus de bouteille).

Déposez le mélange dans un moule à pain non beurré que vous mettrez dans un autre moule contenant de l'eau. Faites cuire à four modéré, entre 2 heures 15 minutes à 3 heures. En passant une lame de couteau dans le pâté de foie vous vous rendrez compte s'il est cuit ou s'il demande encore un temps de cuisson. Il se forme une croûte brune sur le dessus du pâté pendant la cuisson.

### Petites terrines de poisson

Enlevez soigneusement la peau et les arêtes de tout poisson blanc, cuit, aiglefin, doré, flétan. Comptez une livre de poisson ainsi préparé pour les ingrédients suivants. Vous pouvez, il va sans dire, multiplier les ingrédients. Pilez ce poisson par petites quantités à la fois, afin d'obtenir une pâte lisse. Préparez une sauce blanche très riche avec ¼ de tasse de beurre, ¼ de tasse de farine et une tasse de crème claire. La partie la plus difficile de cette recette est la préparation de la sauce, qui doit être lisse, onctueuse et épaisse. Assaisonnez avec une cuillerée à thé de sel, ajoutez un oeuf battu, mélangez rapidement à la sauce à laquelle vous ajouterez ensuite le poisson pilé. Remplissez avec ce mélange des moules graissées que vous mettrez au froid une fois qu'ils sont tièdes. Pour servir, démoulez avec soin sur une feuille de laitue. Le poisson ainsi préparé a une saveur très délicate.

### Pâté d'agneau
(pour 20 personnes)

Ce pâté peut être servi indifféremment froid ou chaud. C'est donc à la fois un pâté et une terrine. On peut se servir de n'importe quelle viande cuite : poulet, porc, boeuf ou veau.

Compter environ 10 tasses de viande cuite, coupée en dés, pour 20 personnes. Passez la viande froide au hache-viande, ajouter 3 oeufs, légèrement battus, une tasse généreuse de lait froid ou bouillon de viande ou eau et lait mélangés, assaisonner au goût avec sel, poivre, une petite pincée de marjolaine ou autre herbe fine, 1¼ tasse de biscuits soda écrasés ou de miettes de pain frais, quelques grains de poivre de Cayenne, ¼ de tasse de persil haché fin, même quantité d'oignon et de piment doux, vert, 3 c. à table de graisse de bacon fondue ou autre graisse. Verser dans des moules foncés de papier ciré, recouvrir de papier ciré, faire cuire une heure à four modéré, 375o F. Servir froid ou chaud avec une sauce tomate.

N.B. — Dans l'article "Deux gâteaux pour famille nombreuse" paru récemment, la quantité de farine a été omise dans le gâteau à la muscade. Ce gâteau demande 1½ tasse de farine.

*(Droits réservés S.P.M.)*


Pour embellir l'épiderme
le pain géant de
PALMOLIVE
ULTRA-DOUX




LE BAIN VOUS DETEND
LA DOUCHE VOUS RAFRAÎCHIT

Lorsque la fatigue vous accable, plongez-vous dans un bon bain Palmolive. Couvrez tout votre être de la mousse Palmolive qui est *ultra-douce*. Paressez dans la baignoire et laissez ce bain Palmolive vous calmer les nerfs, vous détendre les muscles. Si vous devez vous remettre à la tâche, quelques secondes sous une douche cinglante . . . et, grâce au pain géant de savon Palmolive, vous en sortirez complètement rafraîchie! Pour le bain comme pour la douche, vous aimerez le PAIN GÉANT, *ultra-gros, ultra-doux* de Palmolive!

Une douceur incomparable!
Un nouvel arôme exotique!
Des montagnes de mousse bienfaisante!
Si ferme et si durable!




*Pour Plus De Charme* LE PAIN GÉANT DE PALMOLIVE



— HOMMAGES —

aux membres de l'U.C.C.

à l'occasion de leur congrès annuel

•

LA COMPAGNIE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS LIMITEE fabrique ses moulées selon les formules ouvertes de la Commission provinciale de l'alimentation du bétail.

L'étiquette montre la quantité de chaque ingrédient qui entre dans la composition de ses diverses moulées, que ce soit pour les vaches laitières, les porcs ou les volailles. Un essai loyal vous convaincra de la supériorité des moulées ST. LAWRENCE.

• •

LA CIE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS Ltée

2110 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

"Meuniers des fameuses farines REGAL et FLEURS DE LYS"



*Mme LOUIS TREMBLAY, l'épouse du commandeur de l'Ordre du Mérite agricole pour l'année 1949, cueille ici des gourganes, une plante cultivée dans les jardins du Lac-Saint-Jean et d'ailleurs. Mme Tremblay, qui est de Normandin, a eu son mot à dire dans le succès de la ferme modèle de l'année.*
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie).

L'ACADIE RURALE

## Les coopératives d'Acadie auraient sous peu leur conseil de coopération

L'assemblée annuelle de l'Union coopérative du Nouveau-Brunswick a eu lieu, récemment, à Chatham, sous la présidence de M. Gérald Arsenault, gérant de la coopérative de St-Paul de Kent.

Cette assemblée très intéressante fut marquée par la discussion de deux projets importants. Le premier veut que le bureau de direction tienne six assemblées par année, en plus des réunions de l'exécutif. Le second projette d'établir un comité qui serait chargé de coordonner les activités coopératives et les orienter dans le sens voulu, soit une sorte de conseil supérieur de la coopération. C'est M. l'abbé Livain Chiasson qui avait été chargé de les expliquer à l'assemblée générale.

M. l'abbé Chiasson soumit un projet de règlements résumé en quelques point seulement. Si l'assemblée approuve le principe de la question et se prononce en faveur du projet de l'établissement d'un Comité Consultatif de la Coopération, on pourra alors procéder à l'étude d'un projet de règlements qui régira le dit Comité.

Après la lecture du procès-verbal et des différents rapports, M. le Président invita le surintendant de l'Education, M. G. McDiarmid, à adresser la parole. Ce dernier parla de l'éducation. Il prononça quelques mots en français et s'excusa de ne pouvoir parler plus longuement en cette langue, vu le si grand nombre de délégués français présents. Il souligna que l'éducation est un travail de coopération entre les parents, l'instituteur, l'enfant, les commissaires, les surintendants et tous ceux qui ont un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation. Il donna ensuite un bref résumé des activités éducationnelles dans notre province depuis ses débuts.

On forma ensuite le comité de résolutions comme suit: MM. Péa Daigle, E. Wheaton, Joseph Chisolm, F. Delehanty, Richard Savoie et Alphonse Arseneault. M. Lloyd Matheson donna ensuite lecture du rapport financier,

### Assemblée des sections

Dans l'après-midi, les deux sections, française et anglaise, se séparaient pour tenir leurs réunions dans leurs langues respectives. M. Gérald Arseneault agissait comme président et M. Martin J. Légère, gérant de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes comme secrétaire. Il y eut lecture du rapport des activités de la section par le secrétaire et le choix du comité des nominations. Le rapport financier de la section fut ensuite donné par le secrétaire, suivi de longues discussions sur les moyens appropriés de combler le déficit et permettre au Gérant de continuer efficacement son travail. On a prouvé que ce déficit provient du fait que certaines caisses n'ont pas encore envoyé leurs cotisations. D'après un relevé préparé par le gérant, l'on constate que 32 Caisses n'ont rien envoyé en 1949, ce qui est déplorable pour l'avancement du mouvement.

M. l'abbé Livain Chiasson précisa qu'on devrait établir en premier lieu une augmentation de recettes sis possible et ensuite tracer un plan de travail selon les ressources financières disponibles. Les délégués se montrèrent très intéressés en proposant nombre de suggestions. On décida de faire connaître le travail de l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick aux membres et même à bien des directeurs de sociétés locales qui l'ignorent du fait que parfois les lettres envoyées par le Gérant de l'Union des Coopératives ne sont pas lues au cours des assemblées du bureau de direction.

Les propagandistes s'engagèrent à remédier à cette situation en rappelant aux sociétés leur devoir envers l'Union chaque fois que l'occasion s'en présenterait.

Ses délibérations terminées, la section française rejoignit la section anglaise pour entendre le rapport des deux secrétaires de chaque section et compléter ainsi le programme.

M. Wilfred Keohan, régistraire pour les Caisses Populaires et inspecteur des Coopératives, donna un rapport détaillé des activités coopératives durant l'année.

### Elections

Deux directeurs de langue française sortant de charge furent réélus: Ce sont: MM. Martin Légère et Péa Daigle, gérant de la Coopérative du Madawaska. M. Gérald Arseneault sera le président pour un deuxième terme et M. Léo Cormier, le secrétaire.

M. Alphonse Arseneault, du comité des résolutions, présenta les recommandations suivantes: Que chaque coopérateur ne manque jamais une occasion d'appuyer la coopàrative locale; que le ministère de l'Education fasse une plus large part aux principes coopératifs dans le programme éducationnel des écoles et invite les chefs du mouvement coopératif à prendre part aux cours donnés au personnel enseignant; que l'on insiste sur l'importance d'étudier la structure financière de chaque coopérative, surtout au point de vue des ventes à crédit. Une résolution fut présentée pour remercier le surintendant de l'éducation, M. McDiarmid, d'avoir bien voulu prendre part à la réunion.

On discuta sur le budget pour l'Union Provinciale et l'assemblée se termina par le discours de clôture du vice-président.

### Divers représentants

L'élection des représentants des différents secteurs eut le résultat suivant: Education-propagande: M. l'abbé Livain Chiasson, Shippagan; caisses populaires: M. Martin Légère, Caraquet; coopérativess de consommation: M. Gérald Arseneault, St-Paul; coopératives de production agricole: M. François A. Blanchard, Caraquet; coopérative de production de pêche: M. Alonzo St-Pierre, Chatham.

Représentants de chaque zone: Madawaska: M. Péa Daigle, d'Edmundston; Restigouche: M. Adolphe Durepos, Kedgewick: Gloucester: M. Michel Fournier, Pointe Verte; Kent-Northumberland: M. Adélard Savoie, Néguac Westmorland: M. Alphonse A. Arseneault, Dieppe.

Faites remise par Mandats du
CANADIAN NATIONAL EXPRESS
Acceptés au pair partout Sécurité Commodité
En vente à tous les
BUREAUX de MESSAGERIES et GARES du CANADIEN NATIONAL

**Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands services de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exceptions. Plus de 40,000 cultivateurs sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres ?**

Il suffit de s'y mettre...



Bien des choses nous paraissent difficiles à faire au premier abord. Mais il suffit de s'y mettre pour constater qu'il est facile de les accomplir.

Ainsi, il est facile d'économiser grâce aux Obligations d'épargne du Canada. Elles s'achètent, au comptant ou par versements faciles, dans les banques ou chez les courtiers de placement.

Des milliers et des milliers de Canadiens de toutes les classes économisent régulièrement au moyen des Obligations d'épargne du Canada. Ces obligations peuvent être encaissées en tout temps, à n'importe quelle banque, à leur prix d'achat plus les intérêts.

Accumulez des économies — Achetez des
Obligations d'épargne du Canada 4e émission
EN VENTE
On a toujours une raison d'économiser

# Revue d'année de la Fédération de Saint-Hyacinthe

**L'industrie laitière au premier plan — Affiliation à l'U.C.C. des producteurs de lait — 66 syndicats et 4, 053 membres — Les cultivateurs font confiance aux services d'assurances**

Le bouleversement de la finance et de l'organisation internationale a d'énormes répercussions qui se font sentir chez nos cultivateurs et cela dans chaque fédération. Plus que jamais les cultivateurs ont besoin de s'unir.

## Problèmes laitiers

Saint-Hyacinthe est la région où l'industrie laitière est la grande ressource. Il va sans dire que le travail immédiat de la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Hyacinthe consiste à s'appliquer à en résoudre les problèmes.

Nombre de nos paroisses ont fondé des coopératives de beurre et fromage. L'instabilité du marché de ces produits du lait les affecte et, par ricochet, tous les producteurs. De plus, la coopérative régionale de Granby, belle et vaste organisation, mais qui arrive peut-être à un moment critique de son existence, a dû subir le contre-coup du manque de marché pour les laits en poudre. La concurrence acharnée que d'autres maisons lui livrent ne contribue pas à lui laisser prendre son essor comme tous le voudraient. Pour ce qui est de nos petites régionales, toutes vont bien et leurs directeurs adroits savent les maintenir et les faire opérer avec profits.

L'Association canadienne des producteurs de lait de Saint-Hyacinthe s'est affiliée à la Fédération de l'U.C.C. et il serait opportun de féliciter cette association d'avoir compris que l'Association professionnelle agricole est le centre vital de tout ce qui regarde de l'agriculture. Nous croyons que cette affiliation sera d'une grande utilité à la Fédération dans le règlement des problèmes qui surgissent sans cesse.



M. l'abbé F.-X. COTE, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Hyacinthe.

La Fédération s'est appliquée à organiser ses territoires d'assurances. La délimitation des territoires est maintenant complétée et déjà les propagandistes sont à l'oeuvre dans leurs territoires respectifs. Nous croyons que, enfin, nos sociétés pourront donner suite aux nombreuses demandes d'emprunt de nos coopératives et autres organisations agricoles de la province.

## La direction

Tout ce travail ne s'est pas fait tout seul. Nous avons dû compter sur les hommes clairvoyants qui ont formé le bureau de direction de notre fédération. Cette année nous avons encore des directeurs qui veulent le bien des cultivateurs. Ces directeurs sont MM. J.-B. Lemoine, président; Ernest Sauvage, vice-président; Ernest Benoit, secrétaire; les autres directeurs sont MM. Oscar Boulais, Arsène Galipeau, Ernest Grenier, Jean Guertin, Uldège Vermette et Victor Marchesseault.

La plupart des cultivateurs réclament avec raison les conventions collectives applicables à la vente des produits de la ferme, qui leur permettront de se défendre sur les grands marchés. S'ils ont des chiffres en main pouvant montrer ce que coûtent leurs produits, ils seront plus puissants pour défendre leurs positions.

Dans nos soixante-six syndicats, il devrait y avoir moyen de trouver cinquante à soixante cultivateurs prêts à tenir une comptabilité. Sur un total de 4,053 membres, soit une augmentation de près de 400 sur l'an dernier, ceci représenterait ¾ à 1% de nos membres. C'est bien peu, mais c'est un commencement. Nous espérons que les cultivateurs répondront à notre demande.

La place tenue par la Fédération de Saint-Hyacinthe au point de vue des assurances, le règlement de certains problèmes d'industrie laitière, et l'augmentation de nos membres, nous devons cela à nos directeurs et à notre dévoué président, M. J.-B. Lemoyne.

Je n'ai fait qu'effleurer le sujet. Je n'ai pas parlé des représentations auprès des autorités gouvernementales qui nous ont obtenu des travaux de drainage et d'égouttement, etc.

La comptabilité et l'organisation de nos maraîchers, sont nos projets immédiats et nous voulons que notre Fédération aille de l'avant pour faire de notre Union une force qui protégera et défendra nos cultivateurs.

Roger BOURDON,
propagandiste diocésain.


**Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.**

**Recouvrez entrain, énergie, vigueur**

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine $B_1$, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de *trop* engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai *seulement* 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.


Vous pouvez communiquer avec l'U.C.F. en adressant : L'Union catholique des Fermières, 6240, rue des Ecores, Montréal. Le numéro de téléphone est TA. 1940.

# La Fédération des Trois-Rivières fournit à l'U.C.C. un appui sans cesse grandissant

**Plus de 60 pour cent des cultivateurs du diocèse sont membres de l'association professionnelle — Les assurances de l'U.C.C. mieux connues et davantage recherchées — Les services établis**

La Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières constitue un chaînon de la grande chaîne provinciale de l'U.C.C. Ce chaînon doit accomplir son travail et apporter sa contribution généreuse à la grande et belle famille de plus en plus unie de l'U.C.C.

## Statistiques

En l'espace des dix dernières années, la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières a connu des succès particuliers. Le nombre



M. Jules MONTOUR, président diocésain de l'U.C.C. des Trois-Rivières.

de ses membres cotisants, qui était de 1.182 en 1939, a augmenté régulièrement jusqu'à près de 3.000 en 1949, soit 61% du total des cultivateurs du diocèse. Dans le même intervalle, le nombre des syndicats passait de 24 à 35. Tout ceci devait fortifier l'association diocésaine et lui permettre de prendre un élan nouveau.

En 1946, la Confédération générale accordait à la Fédération le privilège d'un propagandiste attitré afin de continuer et amplifier les gains obtenus, activer le travail des syndicats, voir à l'organisation des études spécialisées, organiser la propagande, établir un secrétariat permanent et, enfin, canaliser vers les membres les idées et conseils des directeurs de la Fédération. Les assurances ont également reçu une attention de plus en plus soutenue. En 1946, on comptait $69.000 d'assurance-vie en vigueur dans le territoire de juridiction de la Fédération. Au mois de mai 1919 le total à ce jour dépasse des $350.000. En 1945, le nombre des polices assurance-incendie était de 14 et, actuellement, on en compte plus de 200, couvrant en valeur le demi-million de dollars. De 7 automobiles qui, en 1945, étaient assurées par l'intermédiaire de la société d'assurances générales de l'U.C.C., le nombre est passé à 400 en septembre dernier.

## Education

Le travail de la Fédération ne se limite pas au domaine des assurances, bien que ce service soit de nature à aider l'ensemble de la profession. La Fédération s'est surtout attaquée au travail primordial de l'éducation de ses membres par la mise en oeuvre d'une foule d'initiatives variées. Parmi celles-ci, mentionnons la veillée de rang, les équipes d'études, les journées de secteurs, les retraites de formation sociale, les congrès généraux et spéciaux et l'établissement en permanence des comités jugés nécessaires (comités laitier, de coopération, forestier). Le comité laitier de la Fédération de l'U.C.C., pour ne citer que celui-là, a mis à l'essai la possibilité concrète des conventions collectives ou quelque chose s'y rapprochant concernant la vente du lait et les résultats obtenus laissent entrevoir un avenir prometteur. Les cultivateurs producteurs de lait du groupe des laits concentrés sont prêts à l'action et, pour cette fois, disons qu'il leur faut attendre le moment d'agir. C'est un signe des temps.

## Les bûcherons

Les bûcherons ont également été l'objet de la sollicitude de l'organisation diocésaine. Un premier chantier coopératif a été mis sur pied dans la région de Saint-Tite. Les administrateurs de la Fédération, soucieux de leurs responsabilités, suivent attentivement les activités variées du groupement.

Le service de la comptabilité aide le cultivateur dans la préparation de sa feuille d'impôt. L'éducation coopérative sera poussée de l'avant par l'intermédiaire du comité de coopération, en collaboration étroite avec les intéressés.

Monsieur le lecteur, nous avons préparé pour vous ces notes brèves des principales activités de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières. Nous comptons ardemment sur votre sympathie grandissante pour connaître dans l'avenir des succès nouveaux.

## Les dirigeants

Le bureau de direction de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières se compose actuellement des membres suivants : Président : M. Jules Montour, cultivateur, de Sainte-Catherine-de-Sienne ; M. Robert Saint-Arnaud, vice-président, Ste-Anne-de-la-Pérade ; MM. Philippe-E. Gélinas, St-Sévère, Robert Bellefeuille, St-Maurice, Omer Gagnon, Louiseville, Charles-Eugène Lessard, Maskinongé, Alcide

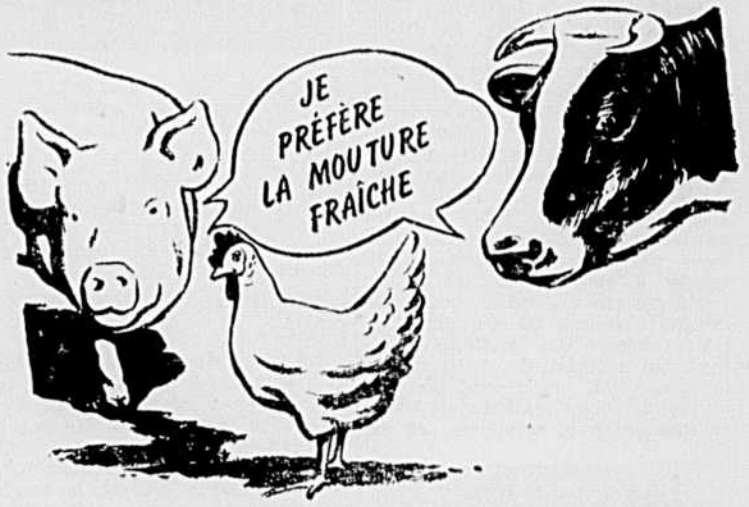


M. l'abbé Ernest JACOB, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières.

Lachance, St-Sauveur-de-Shawinigan, Josaphat Gervais, St-Timothée, Rosaire Langevin, St-Séverin-de-Proulxville, tous directeurs, et Gérard Champoux, agronome, secrétaire trésorier et propagandiste. Nous profitons de l'occasion offerte pour présenter nos meilleurs voeux à la Confédération, qui fête, cette année, son jubilé d'argent. Les cultivateurs unis de la région des Trois-Rivières remercient l'U.C.C. pour tout le bien accompli et ils formulent le voeu que l'U.C.C. devienne la "véritable planche de salut de l'agriculture" et que tous les cultivateurs veuillent bien en comprendre la nécessité. Dans notre grande joie des heureux succès remportés jusqu'ici, la région des Trois-Rivières se glorifie d'avoir pu fournir des pionniers à cette oeuvre si justement indispensable au cultivateur.

*La Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières.*

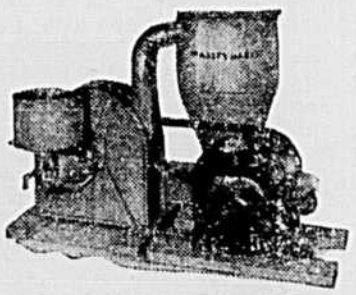

# Plus de gain avec moins de grain grâce à la mouture quotidienne




## Broyeurs et moulanges Massey-Harris vous épargnent des aliments et des frais . . . haussent la production

Les recherches de laboratoire révèlent que seule la mouture quotidienne des céréales peut en conserver toute la valeur. Si le porc, la vache ou la poule pouvaient parler, ils tiendraient le même langage. De fait, ils *parlent* . . . en termes de production accrue de viande, de lait ou d'oeufs. De plus, les céréales moulues trop longtemps d'avance perdent une part des précieux éléments qui assurent le lait, la viande et les oeufs.

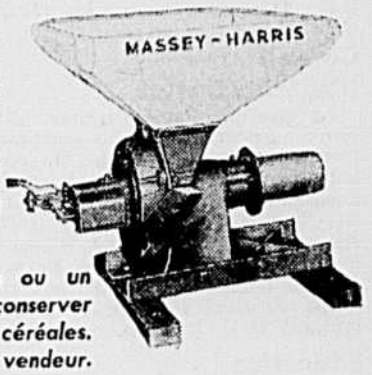
**LA "TORNADO" MASSEY-HARRIS MOUT SANS EXCÈS**



Les tamis circulaires laissent traverser les particules aux grosseurs voulues. Pas de mouture excessive. Valeur alimentaire accrue. La Tornado "25", actionnée par tracteur, traite les fourrages aussi bien que les céréales. Résistante et de forte capacité, elle mout fin ou gros. Le maillage du tamis varie de 1/20" à 2½". La Tornado "15", elle aussi, vous épargne du travail, fonctionne sans heurt ni trouble . . . et peut être actionnée par votre moteur de 2 ou 3 forces.

**LES BROYEURS MASSEY-HARRIS NE BLOQUENT PAS . . . RÉGULATEUR POSITIF DE L'ALIMENTATION**

Les régulateurs brevetés d'alimentation Massey-Harris empêchent surcharge et bloquage . . . évitent les pertes. Mouture grosse ou fine à volonté. Le no 11, de construction robuste et de forte capacité, se rattache au tracteur. Le no 12, de conception analogue, est actionné à peu de frais par votre moteur de 1½, 2 ou 3 forces.




*Oui . . . il existe une moulange ou un broyeur Massey-Harris pour conserver toute la valeur nutritive de vos céréales. Discutez-en plus à fond avec votre vendeur.*

**LA COMPAGNIE MASSEY-HARRIS LIMITÉE**

*Maison fondée en 1847*

TORONTO, MONTRÉAL, MONCTON, WINNIPEG, BRANDON, SASKATOON, REGINA, YORKTON, SWIFT-CURRENT, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER

# La situation de l'association professionnelle dans Sherbrooke

**Cette Fédération fournit à l'U.C.C. un fort groupe de membres convaincus — En neuf paroisses, 90 pour cent des familles agricoles sont de l'union — Création d'un comité d'établissement des jeunes**

Par O.-D. PAULHUS, secrétaire et propagandiste

Pour me soumettre à une tradition, je présente, à l'occasion du congrès général de l'U.C.C., un rapport sur la situation de notre fédération et de ses principales activités.

Pour apprécier la situation de la Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke, il est bon que le lecteur sache que, chez nous, nous travaillons encore à la conquête du sol envahi en 1776 (après la révolution américaine) par les loyalistes et qu'en vertu d'une loi adoptée à cette époque, nos cantons étaient réservés à l'élément anglo-protestant. Malgré cette loi, les Canadiens français ont conquis la région: d'abord, par la colonisation et ensuite, en achetant les terres des Anglais qui avaient oublié d'avoir des héritiers. Il s'est fait un travail de géant dans ce domaine, mais la conquête n'est pas encore terminée. C'est pour cette raison qu'il se trouve encore, chez nous, des paroisses rurales qui ne comptent qu'une vingtaine de familles établies ici et là parmi les étrangers dans un vaste territoire. De plus, nous avons un grand nombre d'Irlandais et d'étrangers tels que Hongrois, Polonais et autres, qui sont comptés parmi les 7,777 familles agricoles catholiques du diocèse, mais que nous ne pouvons pas songer à enrôler dans l'U.C.C.

Malgré ces difficultés, notre Fédération compte 80 groupes d'U.C.C. (cercles ou syndicats) forman un effectif de 4,151 membres, soit 53.3 pour cent des familles agricoles catholiques. Sur ce nombre, neuf syndicats ont un



M. Albert NICOL, de Brompton-ville, président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Sherbrooke.

pourcentage de 90 pour cent et plus des familles agricoles de la paroisse. Ces syndicats sont: St-Romain, 132 pour cent; Stoke, 111 pour cent; Weedon, 106 pour cent; St-Malo d'Auckland, 104 pour cent; St-Isidore d'Auckland, 103 pour cent; Stukely-Nord, 96 pour cent; St-Jean-Vianney, 92.9 pour cent; Scotstown, 92.3 pour cent, et St-Adrien de Ham, 92.1 pour cent. De plus, 48 paroisses comptent plus de 50 pour cent de leurs cultivateurs dans les rangs de l'U.C.C.

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration de notre Fédération est composé comme suit: président, M. Albert Nicol; vice-président, M. P.-A. Lessard; administrateurs, MM. J.-A. Choquette, Emile Plante, J.-D. Pelletier, P.-E. Fontaine, Gérard Prévost, Xavier Picard et Ernest Martin. L'aumônier est M. le chanoine Armand Malouin et le secrétaire O.-D. Paulhus.

## Education et propagande

Dans le domaine de l'éducation et de la propagande, notre Fédération publie, pour les dirigeants des groupements paroissiaux, un bulletin mensuel connu sous le nom de "Le Chef". Elle a aussi sa page dans le journal diocésain, *Le Messager St-Michel*. Nous avons également organisé durant l'année trois fins de semaine d'études, dites *Journées d'orientation* auxquelles ont assisté 79 dirigeants représentant 32 paroisses. Une assemblée des présidents et secrétaires de syndicat a groupé plus de cent personnes en janvier dernier. Enfin, six propagandistes spéciaux ont tenu des assemblées de rangs dans 30 paroisses.



M. le chanoine Armand MALOUIN, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Sherbrooke.

## L'industrie laitière

En plus de maints problèmes que le Comité de l'industrie laitière a eu à résoudre dans l'intérêt des producteurs laitiers, il a organisé deux congrès de cette industrie en décembre dernier.

Pour l'année 1949-50, le comité est composé comme suit: président, M. Rosario Bourassa, de Ste-Anne-de-Stukely; membres, MM. Ernest Carbonneau, de Coaticook, Joachim Roy, de Ste-Cécile, Danias Messier, de Bromptonville, et J.-D. Pelletier, de St-Malo, MM. les agronomes suivants en font partie comme membres adjoint: L.-E. Boutin, Disraéli, N. Déry, Coaticook, et Jean Martin, Sherbrooke. M. Joffre Proulx, L.S.A., professeur à l'Ecole Noé-Ponton, en est le secrétaire.

## Le comité forestier

Le Comité forestier, composé de M. Gérard Prévost, président, et de MM. Denis Dostie, Robert Duquette, Clément Boisvert et Adrien Lussier, s'est surtout occupé de l'organisation et de la fondation d'une Fédération diocésaine de chantiers coopératifs de l'U.C.C. Cette fédération est formée des syndicats suivants: La Patrie et Ste-Cécile, dont les membres ont souscrit chacun $200 de capital social, et de celui du comté de Wolfe, dont le capital social est fixé à $150 par membre. Environ cent membres travaillent actuellement dans la région de Baie-Comeau.

## Le comité d'établissement

A son assemblée du 13 septembre, le Conseil d'administration de la Fédération a constitué un comité d'établissement des jeunes. Ce comité est formé comme suit: président, M. Maurice Tremblay, de Danville, ancien président général de la J.A.C., et de M. l'abbé H.-Ls Bégin, procureur de l'Ecole Noé-Ponton, et MM. Léonard Lemay, de Bromptonville, Louis Langlais, de La Patrie, et Bernard Luc, de Sherbrooke. Son secrétaire est M. Dionis Damphousse, B.S.A., professeur à l'Ecole Noé-Ponton.

## CRIBLURES...

(Suite de la page 5)

**reste à voir si ce magnifique exemple sera suivi ailleurs en 1949-50. Mais pourquoi pas? En somme, la contribution à l'U.C.C. permet d'amasser une somme d'argent qui est dépensée dans l'intérêt le plus précis de toute la classe agricole. Et c'est là que le vieux proverbe s'applique le mieux: "C'est avec des sous qu'on fait des piastres". Les contributions individuelles, en s'accumulant, finissent par mettre à la disposition de toute la classe agricole une somme importante et qui lui revient sous mille formes d'assistance.**

D. B.

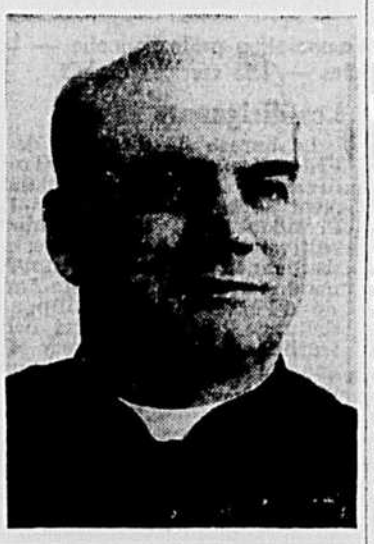
# Bilan de l'année de l'U.C.C. dans le diocèse de Valleyfield

**Augmentation de membres malgré les difficultés d'organisation locale — Changement au bureau de direction — Projets d'avenir de la Fédération**

Par GERARD GIROUX, agronome et propagandiste

La Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield est l'une des plus jeunes fédérations de la province. Elle embrasse les comtés de Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Soulanges et Vaudreuil. La classe agricole de ce beau coin de la province s'occupe principalement de l'industrie laitière, de l'aviculture, de la culture du lin et de celle des légumes pour la mise en conserve. De plus, dans le comté de Châteauguay, les vergers occupent une place prépondérante dans l'économie de la ferme et sont une des principales sources de revenus chez les cultivateurs de cette région.

Bien que très peu avancée dans ses effectifs et ses réalisations, la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield est consciente de son avenir et veut prospérer. Elle a l'ambition d'accélérer sa propagande, de former des chefs, organiser des syndicats de l'U.C.C. dans toutes les paroisses du diocèse et accomplir de grandes réalisations. Il est intéressant de souligner que notre fédération reçoit un accueil sympathique de la masse des cultivateurs du diocèse; ce qui facilite d'autant la propagande. C'est tout à l'honneur de la classe agricole de cette région et c'est une preuve que ces derniers sont convaincus de la nécessité de leur association professionnelle. A ce point de vue, ils possèdent un état d'esprit enviable.



M. l'abbé A. PATENAUDE, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield.

## Le conseil d'administration

A son dernier congrès régional à Saint-Stanislas, le conseil d'administration de la Fédération de Valleyfield a subi quelques changements parmi ses directeurs dont deux furent remplacés. M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Martine, qui fut président de la Fédération durant deux années consécutives, n'a pas voulu accepter de nouveau la présidence, motivant qu'il est surchargé de travail, ce qui l'empêche de donner à l'U.C.C. tout le temps voulu. Ce départ du conseil d'administration de Valleyfield sera très regretté de la part des membres de l'U.C.C., car M. April a rendu des services incalculables à la Fédération de Valleyfield comme président. Il a été remplacé par M. Gérard Bourdon, gérant de la coopérative agricole de Châteauguay.

M. Bourdon, qui paraît être le benjamin des présidents de fédération, est un homme de volonté, compétent et dévoué dans le domaine de la coopération. Convaincu de la nécessité de l'Union professionnelle chez les cultivateurs, le nouveau président est en mesure de donner à la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield son plein épanouissement.

Le vice-président diocésain est M. Albert Goulet, de Sainte-Justine de Newton. Les sept autres directeurs sont: MM. Arthur Mallette, de Sainte-Martine, qui remplace M. April, Raymond Gagnon, de Saint-Etienne, Charles Trépanier, de Sainte-Barbe, Aimé Vincent, de Vaudreuil, Patrice Besner, de Saint-Clet et Victor Lalonde, de Saint-Polycarpe. Tous ces directeurs susnommés sont les précieux et sincères collaborateurs du président et du propagandiste de l'U.C.C. qui est en même temps le secrétaire-trésorier de la fédération.

Notre aumônier diocésain, M. l'abbé Adrien Patenaude, curé de la cathédrale de Valleyfield, est lui aussi un fervent de l'U.C.C. C'est un fils du sol et un apôtre de la terre. Il est en quelque sorte l'âme dirigeante de la Fédération. Malgré le surcroît de travail occasionné par son ministère paroissial, nous voyons M. l'abbé Patenaude aux assemblées de l'U.C.C. prêcher d'un syndicat à l'autre la noble cause de l'Association professionnelle pour le cultivateur.

Il est important de signaler que le diocèse de Valleyfield est doté d'une des premières écoles moyennes d'agriculture de la province, l'Ecole de Sainte-Martine, qui est l'une des plus modernes et des mieux outillées. En plus de former des cultivateurs plus instruits, cette école offre chaque année une hospitalité très accueillante aux membres et dirigeants de l'U.C.C à certaines réunions du Conseil général et à ceux de la Fédération de Valleyfield. Cette hospitalité est devenue coutumière et la Fédération en est très reconnaissante.

La région de Valleyfield réclame l'honneur d'avoir fourni le deuxime président général de l'U C.C. de 1926 à 1932 dans la personne de M. Aldéric Lalonde de Rigaud. Il fut président de l'Union diocésaine de Valleyfield de 1933 à 1939.

## Les effectifs

Les cultivateurs ne sont pas tous organisés en syndicats professionnels pour une grande partie des paroisses du diocèse. En effet, sur un nombre de 35 paroisses agricoles, la Fédération de Valleyfield compte 18 syndicats de l'U.C.C. avec un effectif global de 1,104 membres. Bien que notre fédération soit jeune et ne puisse posséder encore q'un petit nombre de syndicats, nous sommes tout de même heureux de constater qu'elle a fourni une augmentation de 118 membres sur l'an dernier. Pour l'an prochain, c'est-à-dire en 1950, si les cultivateurs veulent bien répondre à l'appel de leurs directeurs et de leur propagandiste, la Fédération entend bien dépasser ses 1500 membres.



M. Gérard BOURDON, de Châteauguay, récemment élu président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Valleyfield.

Il va sans dire que le diocèse étant divisé en deux sections distinctes par la nappe d'eau du St-Laurent, cet état de choses est de nature à paralyser la propagande et entraver l'augmentation des membres.

## Réalisations

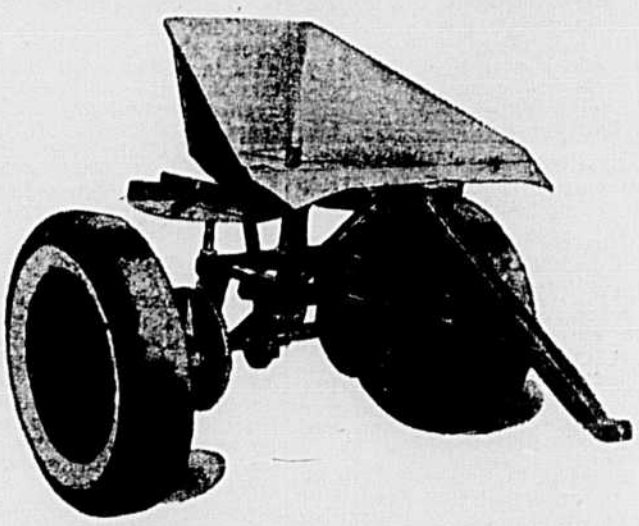
Dans le domaine des mutuelles d'assurances, la Fédération de Valleyfield n'a peut-être pas donné les résultats qu'elle aurait aimé obtenir. L'absence d'un propagandiste d'assurances dans les comtés de Vaudreuil et Soulanges a été de nature à retarder la hausse de l'actif de nos mutuelles dans le diocèse. Cependant, nous sommes heureux d'informer les cultivateurs de ces deux comtés que la Fédération est sur le point de régler de façon définitive la question du choix d'un propagandiste. Malgré cette lacune, il est intéressant de noter qu'au 31 août 1949, le montant des assurances dans la Mutuelle-Vie était de $95,000 pour 79 assurés, celui de la Mutuelle-Incendie de $93,600 avec 26 assurés tandis que le montant des primes de l'assurance-automobile se chiffrait à $4,305.43 pour 94 assurés.

Pour les autres réalisations, disons que l'une des principales qui

(Suite à la page 39)

PEINTURE
GARANTIE
Le gallon $2.75 et plus
Directement du fabricant
*Liste de prix sur demande à:*
R. TROTTIER
15761, rue Beilerive,
Pointe-aux-Trembles, Montréal

LA MACHINE
DEPUIS SI LONGTEMPS ATTENDUE!



DISTRIBUTEUR D.M.B.
pour pierre à chaux et engrais chimiques
— MODERNE — SOLIDE — PRATIQUE —
Capacité de distribution : 15 à 18 pieds de largeur
Quantité limitée — Quelques territoires disponibles pour vendeurs agressifs.
D.M.B. EQUIPMENT
PLESSISVILLE, QUEBEC



M. l'abbé Ernest LEONARD, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du diocèse de Mont-Laurier.

## La Fédération de Mont-Laurier

**Elle a presque doublé le nombre de ses membres au cours de l'année écoulée — 1500 l'an prochain**

Depuis un an, l'U.C.C. a fait un grand pas dans notre diocèse. Les équipes d'études ont été multipliées dans les 28 paroisses qui possèdent un cercle ou un syndicat de l'U.C.C.

Le travail de ces équipes a surtout porté sur l'U.C.C., les chantiers coopératifs, les assurances de l'U.C.C. et la coopération. Ces équipes d'études eurent pour effet de placer les cultivateurs en face de leurs problèmes et de les porter à réfléchir et de les faire travailler à la solution de ces problèmes.

Deux retraites sociales tenues à Mont-Laurier chez les Pères Jésuites furent couronnées de succès.

Deux chantiers coopératifs sont organisés. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore de contrats et, si nous devions ne pas en avoir cette année, nous attendrions l'an prochain.

Le nombre de cultivateurs du diocèse faisant partie de l'U.C.C. a été porté de 528 à 1,010. C'est une augmentation appréciable.

Nos mutuelles d'assurances accusent une augmentation moyenne d'au moins 300% sur l'an passé. Quatre nouveaux propagandistes régionaux d'assurance et un propagandiste général furent nommés.

Le congrès qui vint couronner cette année sociale fut un succès sans précédent. Près de 400 cultivateurs se rendirent à Mont-Laurier pour prendre conscience de leur force et discuter de leurs problèmes.

La résolution la plus évidente à être adoptée est, sans contredit, la demande au gouvernement provincial d'un édifice pour loger convenablement notre Ecole d'agriculture, vu que le séminaire de Mont-Laurier, en raison du nombre toujours grandissant de ses élèves au cours classique, est dans l'impossibilité d'accepter les élèves de l'Ecole d'agriculture au mois de novembre 1950.

Une autre résolution qui a été adoptée et mérite une attention spéciale nous vient des délégués de Brébeuf, à savoir que le diocèse de Mont-Laurier s'organise pour tenir des congrès régionaux tous les quatre mois afin d'étudier les problèmes d'établissement de nos jeunes et d'écoulement des produits de la ferme. Nous sommes en train d'étudier cette proposition et nous nous proposons d'y donner suite dès le printemps prochain.

L'U.C.C. a grandi dans le diocèse grâce au travail de coordination entre les dirigeants locaux et les dirigeants diocésains. C'est aussi avec regret que nous nous voyons dans l'obligation d'accepter la démission de M. Massé, notre président, qui consacra plus de quinze ans à l'U.C.C. M. Massé est remplacé par M. Elie Therrien, du Lac-des-Ecorces. M. Therrien est un homme de grand mérite dans l'U.C.C. Secrétaire de son syndicat, il présenta au congrès 121 membres à l'U.C.C. sur 121 cultivateurs dans sa paroisse. C'est un homme d'action réellement digne de la présidence du diocèse de Mont-Laurier.

Les autres directeurs élus au congrès sont : M. Paul-Emile Charbonneau, vice-président, de Saint-Jovite ; directeurs : MM. Raymont Forget, de Mont-Laurier ; André Brun, de Sainte-Véronique ; Joseph Dessurault, de Bouchette ; Zéphirin Dufour, de Maniwaki ; Médéric Legault, de L'Ascension ; Léon Piché, de Brébeuf ; Pierre Bohémier, de Ferme-Neuve. Secrétaire : M. Paul-Emile Lavoie, de Saint-Jovite, réélu ; M. l'abbé Ernest Léonard, de Mont-Laurier, est notre aumônier diocésain, et M. Dominique Légaré, de Saint-Jovite, notre propagandiste diocésain.

Bien que la cotisation soit portée à $6.00, nous avons l'espérance d'atteindre l'objectif de 1,500 porté au congrès et nous l'atteindrons sûrement grâce au bel esprit d'entente qui existe entre les bureaux locaux et le bureau diocésain et aussi grâce au travail intense de tous les membres de l'U.C.C., ceux-ci étant convaincus que seule l'organisation professionnelle appuyée par nos évêques et l'U.C.C. peut promouvoir et défendre les intérêts des cultivateurs du diocèse de Mont-Laurier.

Dominique LEGARE,
*propagandiste.*

## La Fédération du Saguenay met à la disposition des cultivateurs des services de grande utilité

**Un secrétariat diocésain fortement organisé — Collaboration parfaite avec la J.A.C., la J.A.C.F. et l'U.C.F. — La Chaîne coopérative du Saguenay — Projets et réalisations**

Par JEAN-MARIE COUET, agronome et propagandiste

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay couvre un territoire assez vaste, comprenant les comtés de Chicoutimi, Lac Saint-Jean et Roberval.

Une distance de 190 milles sépare les deux extrémités de ce territoire qui compte 61 paroisses rurales et 6000 cultivateurs dont 5000 pratiquant. De ce nombre, 3,089 font partie de l'U.C.C. soit 60 pour cent répartis dans les 57 syndicats ou cercles paroissiaux en activité. En comparant les chiffres d'il y a cinq ans avec ces derniers, nous constatons une augmentation de 1,600 membres de l'U.C.C. et une augmentation de 26 syndicats ou cercles. Et de l'année dernière à cette année, le nombre de membres a augmenté de 260 malgré que la cotisation ait été doublé a partir du premier novembre.

Comme toutes les autres Fédérations, celle de Saguenay est



M. l'abbé Gérard LEVESQUE, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

administrée par un conseil d'administration dont voici les noms: Président, M. Joseph Bouchard, de Saint-Bruno, vice-président, M. Raoul Tremblay, de Saint-Jérôme, administrateurs, MM. Joseph Lavoie, d'Albanel, Isidore Rainville, de Saint-Méthode, Alidor Murray, de Notre-Dame-de-la-Doré, Marius Larouche, de Notre-Dame d'Hébertville, J. Antoine Larouche, de Saint-Coeur-de-Marie, Paul Maltais, de Chicoutimi, Edmond Larouche, de Bagotville et Jean-Marie Otis, de Saint-Eugène. M. Paul Maltais est, de plus secrétaire-trésorier et M. Jean-Marie Couët, secrétaire-archiviste, M. l'abbé Gérard Levesque est l'aumônier.

Afin de faciliter son travail et dans le but d'étudier d'une façon plus approfondie les problèmes portés à son attention, le conseil d'administration s'est adjoint différents comités composés de cinq membres chacun dont trois choisis parmi les administrateurs. Les membres de ces comités se réunissent plusieurs fois par année et présentent leurs suggestions au conseil. Ils sont au nombre de quatre soit de propagande, de coopération, d'établissement rural et forestier.

La Fédération possède depuis quelques années un secrétariat assez bien aménagé à 255, rue Racine, Chicoutimi. Il comprend maintenant sept pièces avec tout le mobilier nécessaire à la tenue d'un secrétariat d'une façon efficace. Treize employé de l'U.C.C. partage ces bureaux avec les responsable diocésains de la J.A.C. et la propagandiste de l'U.C.F. Les uovriers de l'Action Catholique et de l'action professionelle et sociale du milieu rural peuvent ainsi collaborer davantage étant abrités sous un même toit.

Plusieurs services ont dû être aménagés depuis quelques années afin de répondre aux besoins de la classe agricole. Le premier et le plus important de ces services est sans contredit celui de propagande et d'éducation. Il consiste en la tenue d'une journée d'étude anuuelle dans chaque paroisse à laquelle assistent les hommes, les dames, les jeunes filles et les jeunes gens. Ces journées se tiennent en collaboration avec l'U.C.F., la J.A.C. et la J.A.C.F. Environ dix milles personnes assistent chaque année à ces réunions.

En plus de cela, des propagandistes tiennent au moins une semaine d'étude complète dans chaque paroisse qui consiste à faire des soirées d'étude dans les rangs et à visiter les cultivateurs au cours de la journée. La doctrine professionnelle est ainsi semée dans tous les foyers ruraux de la région.

Il faut ajouter les retraites de formation sociale et les cours aux administrateurs de coopératives donnés chaque année en trois décades d'une semaine chacune et auxquels assistent environ cent cinquante cultivateurs. Beaucoup d'autres activités de ce service pourraient être mentionnées, telles que la présence aux assemblées annuelles de coopératives, la visite de chantiers coopératifs et des chantiers d'entrepreneurs, etc.

Le service coopératif est également d'une importance capitale pour l'orientation des institutions coopératives. Fondé depuis un an seulement, il compte déjà trente-quatre abonnés. Quatre comptables affectuent le travail qui consiste en la vérification soit annuelle, soit semestrielle, soit mensuelle de la comptabilité des coopératives et des chantiers coopératifs. Il a également comme fonction la préparation des déclarations d'impôt sur le revenu pour les coopératives, les instructions comptables aux employés, les rencontres avec les administrateurs et les surveillants des coopératives, etc.

Un tel service contribuera pour beaucoup à sauvegarder les objets sociaux et professionnels des institutions coopératives.

Ce service consiste à la préparation des rapports d'impôt sur le revenu pour les cultivateurs, à l'établissement d'un système de comptabilité, à la surveillance de ce système à la fermeture de livres à la préparation et à l'interprétation des états financiers.

Les données comptables ainsi recueillies permettront l'établissement du coût de revient de chaque culture et de chaque élevage, données bien utiles pour l'application des conventions collectives. Elles permettront également l'organisation d'un service technique agricole basé sur des données précises.

Depuis plusieurs années, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a tenté plusieurs expériences dans le domaine des assurances. Au début, elle initiait un propagandiste dans chaque paroisse pour en venir ensuite à nommer quelques propagandistes régionaux qui collaboraient avec les locaux. L'an dernier, elle tenta une expérience en donnant un secteur de dix paroisses à un propagandiste. La formule a été heureuse et, aujourd'hui, le service des assurances de la Fédération fonctionne comme suit : trois propagandistes manifestent des activités dans trois secteurs de dix paroisses et au cours de l'année trois autres propagandistes seront nommés pour couvrir les autres secteurs. La région se trouve divisée en six secteurs.

De plus, un chef de service s'occupe de diriger le travail des propagandistes. Il les initie, leur porte main forte, etc. Seulement en assurance-vie, ce nouveau système a permis à la Fédération de fournir pour le mois de septembre, $105,000 de propositions. Cela est suffisant, il nous semble, pour prouver l'efficacité du nouveau service.

Depuis cinq ans, l'U.C.C. du Saguenay collabore très étroitement avec la J.A.C. mouvement d'Action Catholique de la jeunesse rurale. Le recrutement d'une bonne partie de son personnel se fait parmi les jacistes. Or, quelques mois, l'U.C.C. a reconnu officiellement la J.A.C. comme sont service de propagande juvénile en s'engageant à lui apporter toute son attention et sa collaboration dans la mesure des exigeances de son organisation et de ses progrès.

Le problème agricole étant

(Suite à la page 29)


**POURQUOI SOUFFREZ-VOUS DE LA CONSTIPATION?**

Si vous êtes en proie à des maux de tête répétés, **vous pouvez** obtenir un soulagement rapide. Inutile de souffrir plus longtemps. Achetez **FRUIT-A-TIVES,** un remède qui a fait ses preuves. Suivez bien les instructions. La plupart des maux de tête proviennent de l'irrégularité. Les Fruit-a-tives soulagent les maux de tête en assurant le fonctionnement régulier des intestins. **Les Fruit-a-tives agissent sur le foie**—éliminent les poisons, purifient le sang—activent la sécrétion de la BILE.

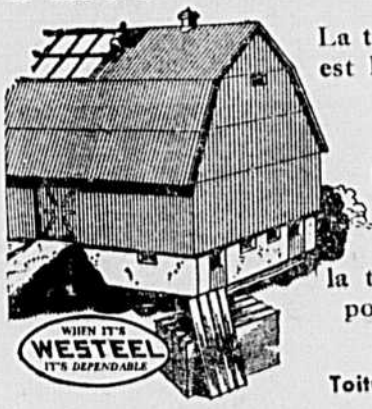
**FRUIT-A-TIVES,** un remède employé depuis 40 ans. Apprécié par des milliers de gens. En vente partout—50c. et 25c. Votre argent vous est rendu si vous n'êtes pas satisfait. Ne souffrez plus!

**FRUIT-A-TIVES** vous évitera les maux de tête si vous vous conformez aux instructions.

*Vous les reconnaîtrez à leurs fruits*

**TOITURE WESTEEL POUR GRANGES**

**Galvanisée ou Aluminium**




La toiture Westeel "Security" est la plus renommée au pays

PROTECTION CONTRE
LES INTEMPÉRIES
LE FEU • LA FOUDRE

Vous obtenez tout cela lorsque vous achetez la toiture Westeel "Security" pour votre grange ou hangar

*Facile à poser*

Toiture Galvanisée ou Aluminium

La toiture "Security" a subi toutes les épreuves requises. Envoyez-nous les dimensions de votre toit pour un estimé gratis et pamphlet illustré vous fournissant tous les détails.

**WESTEEL PRODUCTS LIMITED**
Antérieurement GEO. W. REED & CO. LTD.
4107, rue Richelieu, Montréal 30, Qué.
W-2-49F

**POUR ÊTRE BIEN AU CHAUD CHOISISSEZ TOUJOURS MINER Weatherseal**



Le procédé "sous pression" Miner soude le caoutchouc et le tissu en une seule unité *Weatherseal*, ce qui rend les couvre-chaussures Miner plus chauds, plus confortables et plus durables.

S'il vous faut des caoutchoucs, des couvre-chaussures ou des bottes qui protègent vraiment, il vous faut Miner *Weatherseal*. Pointures élégantes et seyantes pour tous.




The Miner Rubber Company Limited, Granby, P.Q.

Les chaussures de caoutchouc MINER Weatherseal protègent vraiment!

# Quelques épisodes de la splendide histoire de l'U.C.C. dans le diocèse de Rimouski

**Comment les quelques cercles fondés en 1924 et après ont formé avec les années deux importantes fédérations de syndicats professionnels agricoles — Les bons artisans de la restauration rurale — Oeuvres et services**

*A l'occasion du 25ème anniversaire de fondation de l'U.C.C., les deux Fédérations du diocèse de Rimouski viennent de publier une brochure de propagande qui fait en même temps l'histoire de l'association professionnelle agricole dans ce coin de la province. "Témoignages" en est le titre. Nous en extrairons quelques pages qui sont de nature à bien informer nos lecteurs.*

L'histoire de l'U.C.C. dans le diocèse de Rimouski n'a rien de l'épopée. C'est le récit simple et humble du dévouement inlassable de quelques hommes. On assiste à la marche ascendante d'une profession qui s'organise, se protège et s'éduque.

Il faut dire que des expériences nombreuses préparèrent le terrain. Depuis 1870, par la fondation des premiers cercles agricoles, l'idée d'une union des cultivateurs occupait les esprits. On connut alors, en 1875, l'Union agricole nationale, puis, en 1919, l'Union des cultivateurs de la province de Québec.

Cette dernière tentative eut quelque succès. Grâce au zèle et à la clairvoyance de M. Noé Ponton et de M. Firmin Létourneau, le rêve d'une association professionnelle chez les cultivateurs semblait vouloir se réaliser. C'est ainsi que, dans certaines paroisses du diocèse, entre autres au Bic en 1922, quelques groupes se joignirent à l'Union des agriculteurs de la province. C'était le premier essai du genre dans le diocèse. Et l'on peut dire que cette tentative prépara le chemin à l'U.C.C. qui devait apparaître en 1924.

Dans le diocèse, les débuts de l'U.C.C. furent lents. On savait qu'une union des cultivateurs venait d'être fondée et même que plusieurs habitants de la région avaient assisté au congrès tenu à Québec à cette fin. Mais que faire? N'était-il pas plus prudent d'attendre les événements? Crainte du nouveau, de l'inconnu. C'était normal. Un mouvement de cette envergure ne pouvait gagner d'emblée la sympathie des cultivateurs Une éducation et une propagande intensive s'imposaient pour rallier à la cause commune tous ces gens habitués à un individualisme séculaire. Cependant l'idée fit peu à peu son chemin. Malgré l'absence d'un aumônier diocésain et d'un propagandiste attitré, par conséquent d'un plan d'action coordonnée, il est surprenant de constater le nombre de cercles fondés durant ces quatre années: 23 cercles groupant environ 300 membres dans les comtés de Rimouski, de Matane et de Matapédia. L'essor était donné: il ne fera que s'accentuer.

Le 8 mai 1928, NN. SS. les évêques de la province approuvèrent collectivement l'Union catholique des cultivateurs. Cette approbation de la hiérarchie catholique fut un puissant appui moral pour l'oeuvre commençante. Le geste des évêques rallia les indécis et encouragea les pionniers de l'Union à faire davantage.

Dès la même année Son Exc Mgr Courchesne nomma un aumônier dans la personne de Mgr J.-A Verreau, P.D. Le premier travail qui s'imposait au nouvel aumônier était de faire connaître l'U.C.C dans le diocèse. Mgr Verreau organisa donc la propagande. Partout, dans les paroisses qu'il visita à ses frais, il prêcha la nécessité de l'association professionnelle. Il profita même des journées agricoles pour répandre l'idée et gagner de nouveaux membres. Ses appels réitérés ne demeurèrent pas sans écho. De 1928 à 1932, 23 cercles furent fondés.

L'éducation étant l'un des buts de l'organisation professionnelle. Mgr Verreau s'employa activement à développer l'étude chez les cultivateurs. Et ce fut la fondation des cours postscolaires. Dans ces cours, on étudiait de tout; il était question de français, d'arithmétique, de technique agricole, de colonisation, de coopération. De plus, en 1929, "La Terre de Chez Nous' publia son premier cours à domicile qui finira par supplanter les cours postscolaires. Ces différents organismes aidèrent beaucoup à l'éducation sociale des cultivateurs.

Chaque année, le rapport du secrétaire général accusait un accroissement de plus en plus considérable des effectifs de l'Union. On se rendit compte que la tenue d'un congrès annuel et l'existence d'un seul centre d'organisation et de propagande présentaient de sérieux inconvénients. Les problèmes nombreux et si variés des régions ne pouvaient recevoir l'attention qu'ils méritaient. C'est pourquoi, au mois de novembre 1929, lors du 5e congrès annuel de l'U.C.C., on décida d'amender les constitutions et de permettre la fondation d'unions diocésaines. Et l'année suivante, le 26 juin 1930, Rimouski fondait son Union



**M. Arthur DUBE, de St-Octave de Métis, président de la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Est.**

diocésaine. Rimouski connaitra maintenant ses congrès annuels et les réunions du bureau de direction. Le travail sera plus facile et plus intense.

En 1932, l'abbé Alphonse Belzile, B.S.A., remplaça Mgr Verreau comme aumônier diocésain. Sous son habile direction, l'U.C.C. prit un développement considérable. M. Belzile se donna à la tâche avec une ardeur et un dévouement sans borne.

Ce fut sous son règne que l'U.C.C. s'occupa dans le diocèse du problème des bûcherons. Après un travail de préparation l'U.C.C. décida de fonder la Section des Bûcherons, le 21 août 1934.

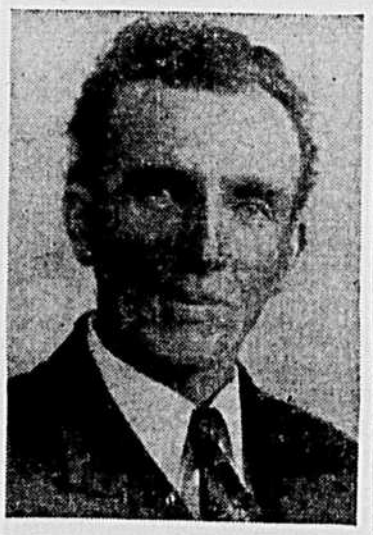
Une autre initiative heureuse de M. A. Belzile fut l'organisation des cercles d'étude en 1935. Lors d'une visite à Antigonish, l'abbé Belzile s'était renseigné sur les "study clubs". Il conçut alors l'idée d'adapter cette méthode d'éducation à notre milieu. Dès 1936, les équipes d'étude s'organisèrent dans plusieurs paroisses. L'éducation sociale et coopérative s'intensifia. Et, bien vite, l'on nota des progrès satisfaisants. C'est ainsi que le nombre des caisses populaires, qui était de 13 en 1937, passa à 103 en 1949. Puis il y eut la fondation de plusieurs syndicats coopératifs et sociétés coopératives agricoles de production, de transformation, d'achat et de vente, de consommation. Quelques chiffres mettront en lumière le résultat de ces efforts. En 1948, le rapport des entreprises agricoles donne 6,169 membres et $5,625,705 comme chiffre d'affaires. Les coopératives de consommation: 16 sociétés, 2,296 membres, chiffre d'affaires, $935,060.72. Que conclure sinon que l'éducation sociale et coopérative a porté ses fruits.

Entre temps pour fin de propagande, on divisa le diocèse en huit secteurs; des aumôniers et des directeurs de secteurs furent nommés et en collaboration avec les officiers diocésains s'efforcèrent d'augmenter les effectifs de l'Union.

Les habitants du diocèse ne tardèrent pas à encourager la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. fondée en 1936 Deux ans plus tard, le secrétaire diocésain pouvait dire dans son rapport: "L'Union diocésaine de Rimouski a actuellement $143 900.00 d'assurance en vigueur dans sa Mutuelle-Vie. C'est admirable." L'élan ne s'arrêtera pas. Aujourd'hui encore Rimouski a le plus grand nombre d'abonnés et le montant le plus élevé d'assurance en vigueur.

Jusqu'ici l'U.C.C. s'était adressée exclusivement aux hommes. Il était nécessaire que la femme, compagne de l'homme dans la famille, le fût aussi dans l'organisation professionnelle. Depuis 1937, on connaissait quelques cercles féminins de l'U.C.C. En 1939, le mouvement devint officiel et prit le nom de "Les Dames de l'U.C.C." Il donnera naissance, en 1944, à l'Union catholique des fermières.

1940 est une date importante dans l'histoire diocésaine de l'U C.C. C'est l'année de la division de l'Union diocésaine de l'U.C.C. en deux unions régionales. Désormais l'on aura l'Union régionale de Rimouski-Est et celle de Rimouski-Ouest. Ainsi la propagande sera plus facile et moins onéreuse; l'assistance aux congrès régionaux plus nombreuse. Deux nouveaux aumôniers furent nommés: M. l'abbé Léon Beaulieu pour Rimouski-



**M. Gaudiose ROUSSEAU, de Lamy-Sud (comté de Rivière-du-Loup), président de la Fédération de l'U. C.C. de Rimouski-Ouest.**

Ouest et M. l'abbé J.-B. Caron pour Rimouski-Est en remplacement de M. Alphonse Belzile forcé de démissionner à cause de son état de santé.

Quelques années plus tard une autre modification dans les statuts de l'U.C.C. devait signaler à nouveau les développements continus de l'Union. En 1946, on décida de transformer les Unions diocésaines de Rimouski en Fédérations Et l'année suivante, l'U.C.C. se constitua en Confédération. Il ne s'agissait plus alors que de transformer les cercles de l'U.C.C. en syndicats professionnels. Dès lors l'Union diocésaine jouira d'un statut légal et de pouvoirs juridiques.

Puis les années se succédèrent, apportant chacune une réalisation nouvelle. C'est ainsi qu'en 1944 l'U.C.C. diocésaine obtint du bureau central un propagandiste laïc dans la personne de M. Jean Blanchet, agronome. Celui-ci fut remplacé l'année suivante par M. Léopold Francoeur, agronome.

1946 connut l'ouverture d'un secrétariat à l'Ecole d'agriculture. L'année suivante, l'U.C.C. acheta un immeuble à Rimouski pour abriter le secrétariat et les bureaux des futurs services de l'U C.C. diocésaine. Puis ce fut l'organisation d'un comité forestier de l'U.C.C. qui conclut une entente avec les syndicats catholiques au sujet de la propagande dans les camps; enfin la création d'un comité d'industrie laitière qui collabora avec le comité central pour l'enquête provinciale.

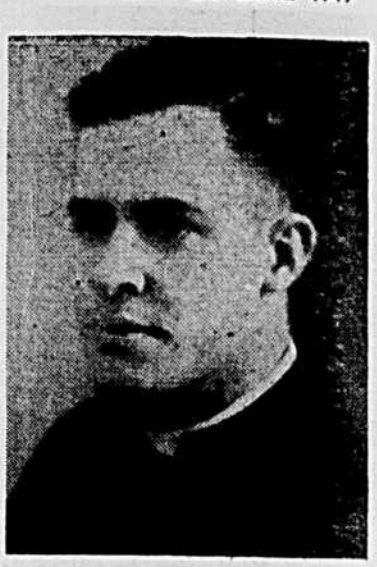
Mais une des belles réussites de l'U.C.C., pendant ces années, fut sans contredit la fondation de chantiers coopératifs. Une propagande intensive avait préparé le terrain. Et comme résultat, en 1947, on comptait 3 syndicats paroissiaux et un chantier-école; en 1948, cinq nouveaux syndicats et deux chantiers-écoles prenaient naissance; enfin, en 1949, six autres syndicats coopératifs de chantiers et deux chantiers-écoles. Cette année une Fédération des chantiers coopératifs vient d'être fondée. L'abbé J.-B. Caron a publié à cette occasion, une brochure intitulée "Les Chantiers Coopératifs".

Avec cette dernière réalisation se termine pour nous l'histoire de l'U.C.C. diocésaine. Le travail accompli est immense. Les succès obtenus ne doivent être qu'un encouragement à continuer dans la même voie. L'association professionnelle n'est plus de nos jours une chose qui se discute; c'est un fait et une nécessité.

Pierre MOREAULT,
séminariste de 3e année,
Rimouski



**M. l'abbé Jean-Baptiste CARON, aumônier de la Fédération de l'U. C.C. de Rimouski-Est.**



**M. l'abbé Benoit LANTAGNE, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski-Ouest.**

## Les directeurs de Rimouski-Ouest

**MM. Gaudiose Rousseau, président, St-Hubert; Joseph Lavoie, vice-président, Trois-Pistoles; Albert Parent, Ste-Odile, Etienne Roy, St-Fabien, Gérard Chouinard, St-Epiphane, Michel Roy, Notre-Dame-du-Lac, Léonard Beaulieu, St-Eusèbe, Eugène Cloutier, Sully, Julien Dionne, Trinité-des-Monts, directeurs; Eugène Morissette, vérificateurs; J.-Léopold Francoeur, agronome-secrétaire, Rimouski-M. l'abbé Benoit Lantagne, aumônier, Rimouski; M. l'abbé J.-P. Bélanger, aumônier-adjoint, Rimouski-Ouest.**

## Les directeurs de Rimouski-Est

**MM. Arthur Dubé, président, St-Octave-de-Métis; Alfred Balzile, vice-président, St-Léon-le-Grand; Augustin Lavoie, Luceville, J.-Bte Deschênes, Les Hauteurs, Oscar Bérubé, Sayabec, Ls-Philippe Côté, Lac-au-Saumon, Joseph Gagnon, St-François d'Assise, Philippe Castonguay, Baie-des-Sables, Paul Tardif, directeurs; M. l'abbé J.-Bte. Caron, aumônier; M. l'abbé Jean-Paul Bélanger, aumônier-adjoint; M. J. Léopold Francoeur, agronome-secrétaire.**

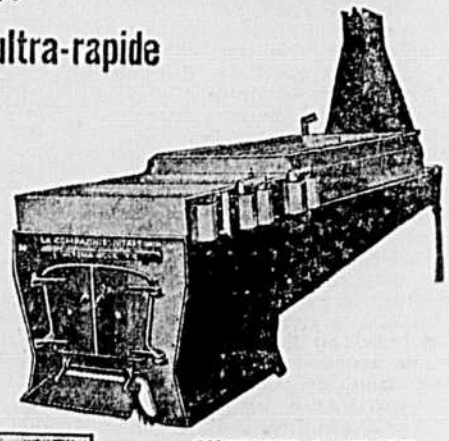
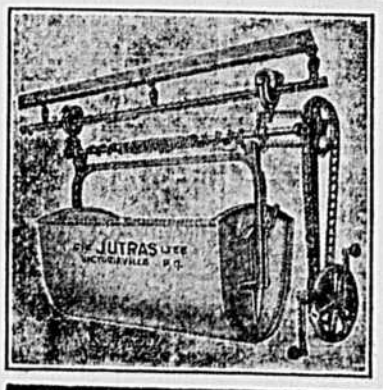
## Assaut contre un inspecteur

A Brantford, Ont., le 23 septembre, James O'Mara, gérant général de la Wentworth Canners, s'est vu imposer une amende de $20 pour avoir assailli un inspecteur des fruits du gouvernement de l'Ontario. On l'a aussi condamné à payer les frais de la cour, de même que les frais médicaux. L'agression s'est produite à la suite d'une discussion sur la classification et le déchargement d'une charge de tomates.

Le procès a été intenté sous l'empire de la loi du classement et de la vente des produits de la ferme du ministère ontarien de l'Agriculture.




Utilisez
L'HUILE ECLECTRIC
DR. THOMAS
Un remède efficace et de confiance à toutes fins. A LA MAISON il soulage les entorses, le lumbago, la raideur du rhumatisme, les coupures et les contusions, la toux et le rhume. SUR LA FERME il traite la colique, la maladie des chiens, l'inflammation et autres maladies des chevaux et bestiaux. Il est efficace pour la volaille souffrant de diphtérie, rhumes, blessures chancreuses et de la chair.
*Il vaut mieux acheter la grandeur de Ferme*
DTF-2F
NORTHROP & LYMAN CO. LIMITED
TORONTO CANADA


consultez JUTRAS d'abord!
L'EVAPORATEUR ultra-rapide "JUTRAS"
Procurez-vous la machine la plus perfectionnée, celle qui évapore la sève le plus rapidement, qui sauve du combustible et qui exige la plus minime mise de fonds. "14 grandeurs à votre choix, 25 à 265 gallons à l'heure".
Accessoires complets pour sucreries. — Nous n'employons que du fer blanc anglais spécial double étamé No 22 et l'étain pur à l'épreuve du plomb et approuvés par les autorités.
Demandez notre CATALOGUE GRATUIT



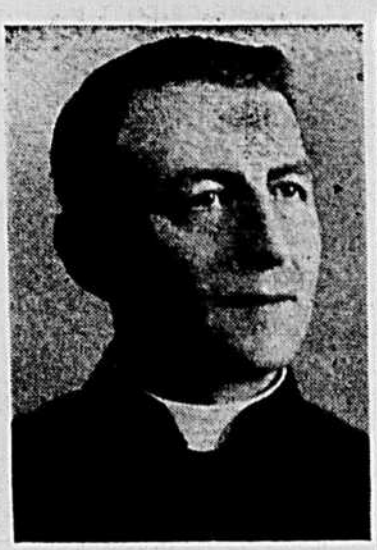
CHARIOTS A LITIERE "JUTRAS"
Quelle que soit la condition de votre étable, vous trouverez qu'il est profitable d'y installer un chariot à litière "Jutras" parce qu'en plus de vous épargner une tâche ardue et des heures de travail, il conserve 75% de la valeur fertile du fumier. Sa construction est robuste, son mécanisme simple et durable. Il est parfaitement étanche. Aussi abreuvoirs automatiques et chariots à foin.
LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.



M. l'abbé Guy **RACICOT**, aumônier de l'U.C.C. pour la Fédération diocésaine de Montréal.



M. l'abbé L.-C. **COTE**, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. du Témiscamingue.



M. l'abbé J.-Léopold **PLANTE**, uamônier régional de l'U.C.C. pour la Fédération de Québec-Est.

## La Fédération du Saguenay

*(suite de la page 27)*

tout un problème de jeunesse, l'U.C.C. ne fera jamais trop pour la J.A.C. C'est la meilleure façon de solutionner bien des problèmes immédiats et de préparer une relève digne des Ucéistes d'aujourd'hui. Par ailleurs, la J.A.C. a fait ses preuves et s'est montré le plus efficace mouvement de jeunes capable de préparer des hommes complets pour la profession organisée.

Le dernier service mis sur pied par la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay est celui de publicité. Depuis quelques semaines, ce service à la direction de la page agricole du "Progrès du Saguenay". Il prépare également des rapports, des nouvelles, etc., pour les différents journaux régionaux et pour *La Terre de Chez Nous*.

Dans quelques temps, ce service espère pouvoir présenter aux cultivateurs un programme radiophonique hebdomadaire d'un quart d'heure.

Le service de publicité de la Fédération fait également la publicité des institutions coopératives de la région. Il ne manquera pas de jouer un grand rôle dans le relèvement de la classe agricole en la laissant mieux connaître dans tous les milieux de la région.

Tous les services que nous venons d'énumérer sont directement attachés à l'U.C.C. Il en est beaucoup d'autres qui ont également été fondés par l'U.C.C. mais qui jouissent d'une incorporation séparée. Cela ne veut pas dire qu'ils sont complètement détachés d'elle. Au contraire, les relations entre ces institutions et l'U.C.C. sont des plus étroites et cela au grand avantage de la classe agricole.

Parmi ces services externes, fondés par l'U.C.C., mentionnons la Chaine coopérative du Saguenay qui groupe actuellement 30 coopératives locales et près de 1500 membres ; la Fédération des Chantiers coopératifs de l'U.C.C. du Saguenay qui compte parmi ses membres trois chantiers coopératifs et un chantier-école dirigé en collaboration avec l'U.C.C.

Un bel exemple de collaboration entre toutes ces institutions coopératives et professionnelles est la contribution apportée par les coopératives au service d'éducation, de propagande et d'orientation coopératives de l'U.C.C. En effet, au cours de la dernière année, 27 coopératives agricoles et chantiers coopératifs ont versé à l'U.C.C. la somme de $4,690.72.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay étudie constamment les besoins de ses membres afin de les faire bénéficier de tous les services nécessaires au plein développement de leur profession. C'est ainsi qu'elle projette d'établir d'ici quelques années, un service de technique agricole. Elle envisage également les possibilités de construire une maison sociale rurale où se donneraient des cours presqu'en permanence. Elle travaille également à développer son service d'Etablissement rural fondé depuis quelques semaines.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay apporte sa part à la transformation des institutions économico-sociales selon les données du catholicisme social ; mais le gros de ses activités consiste à travailler à la transformation des individus selon les mêmes principes en considérant toujours que faire de l'U.C.C. et faire de la coopération, c'est avant tout faire des hommes.

## Les relations extérieures

(suite de la page 3)

des félicitations et des remerciements pour avoir devancé tous les gouvernements provinciaux, et même leur avoir tracé une ligne de conduite, en prenant sur la question de la margarine une attitude énergique. Encore importe-t-il de noter que les mesures adoptées sont plutôt aléatoires, nulle réglementation concernant la margarine ne pouvant être pleinement efficace sans la collaboration, jusqu'ici inexistante, des autres gouvernements provinciaux.

Toutes nos fédérations ont accompli un travail magnifique en approchant les députés provinciaux de leurs régions respectives pour leur faire comprendre la nécessité d'une loi de conventions collectives applicable à la vente des produits de la ferme. Il est facile de comprendre qu'on ne pouvait pas espérer gagner du jour au lendemain tous nos législateurs à l'idée d'une pareille innovation dans le domaine de la législation agricole. Nous avons cependant de bonnes raisons de croire que l'idée a fait son chemin et que nos gouvernants tiendront sous peu à insérer dans les statuts une loi permettant aux cultivateurs de négocier des ententes avec les acheteurs de leurs produits.

Quant à l'amendement demandé à la loi des produits laitiers, nous ne l'avons pas encore obtenu. Il reste à nos fédérations et à nos syndicats de décider si les cultivateurs vont continuer à attendre de l'Etat la régularisation des marchés des produits laitiers ou s'ils vont continuer leur travail, tant auprès des cultivateurs eux-mêmes qu'auprès des législateurs, pour obtenir le droit de se solser selon leur désir en vue d'influencer au besoin les marchés qui ont jusqu'ici dépendu des spéculateurs ou des commissions de contrôle de l'Etat.

Sans accorder aux demandes les plus pressantes de l'Union l'importance qu'elles méritaient, le gouvernement provincial a cependant adopté certaines mesures d'intérêt agricole qui méritent d'être signalées :

a) L'adoption d'une loi concernant la protection sanitaire du bétail. Il y a lieu d'espérer que l'application de cette loi fera disparaître graduellement les difficultés suscitées aux producteurs laitiers par la brucellose.

b) L'amendement de la loi concernant la protection du public sur les routes. Cette loi courageuse n'aura probablement pas l'efficacité d'une loi d'assurance-automobile obligatoire, mais elle améliorera sûrement la sécurité de la route, pourvu qu'elle soit appliquée avec sévérité.

c) Aux cultivateurs qui avaient demandé au gouvernement provincial le paiement d'une prime à l'abattage des renards, on a répondu en prolongeant de deux mois la période de la chasse à ces carnassiers. C'est une mesure d'une efficacité douteuse, étant donné qu'on demandait le paiement d'une prime justement parce que la chasse aux renards n'offre aucun intérêt particulier depuis quelques années.

Depuis le printemps dernier, notre président général, quelques membres du comité exécutif et le secrétaire général adjoint ont tour à tour fait des démarches auprès des fonctionnaires de la trésorerie provinciale, pour obtenir une atténuation du fardeau imposé aux cultivateurs par l'obligation de se procurer des permis de circulation pour leurs tracteurs de ferme. A la fin du dernier exercice, ces démarches n'avaient pas encore obtenu les résultats désirés, mais il y avait lieu de croire qu'une amélioration sensible pouvait être anticipée pour la prochaine saison.



M. Alphonse **LAFORTUNE**, de L'Assomption, président de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Montréal.

### Le Conseil supérieur de la Coopération

MM. Gérard Gauthier et Joseph Bouchard ont été désignés pour représenter l'Union au Conseil supérieur de la Coopération au cours du dernier exercice. L'Union a versé au Conseil une contribution annuelle de $750.

Le congrès général de 1948 avait passé une résolution demandant que le Conseil supérieur de la Coopération cesse de solliciter des contributions des coopératives locales, se contentant d'obtenir des fonds des organisations provinciales. Cette résolution a été soumise au Conseil, qui n'a pas cru pouvoir y accéder, cette année du moins. A sa réunion d'avril dernier, notre conseil général a formé un comité, qu'il a chargé d'étudier avec soin tout le problème des relations qui doivent exister entre l'Union et le Conseil supérieur de la Coopération. Ce comité sera probablement en mesure de faire rapport au conseil général au cours du prochain exercice.

### La Coopérative Fédérée

Le 10 janvier dernier, notre comité exécutif a rencontré le comité exécutif de la Coopérative Fédérée, pour discuter de nouveau les relations qui doivent exister entre les deux organisations. Faisant suite aux discussions amorcées depuis plus d'un an, la Coopérative Fédérée a offert de renoncer au privilège qui lui avait été consenti depuis 1940 concernant l'exclusion de certaines catégories d'annonces de **La Terre de Chez Nous.** On a expliqué que la Coopérative Fédérée renonçait bénévolement à ce privilège parce que toute revision de la rétribution versée à l'Union par suite de l'attribution de ce privilège pourrait difficilement donner entière satisfaction aux deux parties intéressées et que, de toute façon, toute entente nouvelle à ce sujet serait sujette à revision de plus en plus souvent à mesure que les affaires de la Coopérative Fédérée se développeraient. La Coopérative Fédérée a, cependant, offert de continuer sa collaboration à la rédaction de **La Terre de Chez Nous.** Le comité exécutif de l'Union a accepté avec reconnaissance cette offre généreuse de la Coopérative Fédérée, en s'engageant à atténuer dans toute la mesure du possible les effets que pourrait avoir sur les affaires de la Coopérative Fédérée et des coopératives affiliées la publication d'annonces commerciales dans **La Terre de Chez Nous.**

A l'occasion de l'assmeblée annuelle de 1949 de la Coopérative Fédérée, notre comité exécutif a désigné MM. Albert Nicol, Gérard Gatuhier et Joseph Bouchard pour représenter l'Union au conseil d'administration de la Coopérative Fédérée.

On aura sans doute remarqué qu'à l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Coopérative Fédérée a décidé de ne plus publier dans les journaux ses prix de remise concernant les produits de la ferme. On a cru dans certains milieux que cette mesure visait à priver les lecteurs de **La Terre de Chez Nous** de renseignements considérés comme précieux. Il convient de dissiper cette erreur, car **La Terre de Chez Nous** n'est qu'un des nombreux journaux privés depuis le mois de mars dernier de la publication des prix de remise de la Coopérative Fédérée. Cette publication a été abandonnée parce qu'on la considérait comme plus utile aux concurrents des coopératives qu'aux cultivateurs eux-mêmes.

### Divers

Aux nombreuses démarches mentionnées jusqu'ici, il y a sûrement lieu d'ajouter la participation de notre président général et de plusieurs membres du conseil d'administration de l'Union a l'activité des caisses populairse et des coopératives agricoles. Mentionnons aussi que deux membres du conseil général, MM. J.-A. Pinsonneault et Jean-Baptiste Lemoine, jouent depuis quelques années un rôle considérable au sein de l'Association des producteurs de betterave à sucre du Québec. Le 31 janvier dernier, ils ont participé l'un et l'autre, à St-Hilaire, à l'assemblée générale annuelle de l'Association. Cette assemblée les a déléués à l'assemblée annuelle de l'Association nationale des producteurs de betterave, qui s'est tenue à Chatham, Ontario, le 18 mars. Entretemps, M. Lemoine a assisté, le 24 février, à une réunion des producteurs de betterave à sucre du nord de Montréal, tenue à Joliette, le 24 février.

Au mois de février dernier, notre président général, M. J.-A. Marion a accepté de prononcer une conférence à l'assemblée annuelle de l'Association des Techniciens en industrie laitière de la province de Québec. Le premier vice-président général, M. Samuel Audette, a participé aux délibérations de l'Association forestière du Québec, dont l'Union fait maintenant partie à titre de membre. Le deuxième vice-président général, M. Jean-Baptiste Lemoine, a assisté au congrès annuel de la Corporation des Aronomes, à Shawinigan, à la fête de juin. Le secrétaire général a représenté l'Union au banquet d'ouverture du congrès annuel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, le 18 septembre.

Ces démarches et une quantité d'autres qu'il est impossible de relater dans ce rapport indiquent clairement que les dirigeants de l'Union s'efforcent de collaborer dans toute la mesure du possible avec toutes les associations qui discutent de problème où l'avenir de l'agriculture de notre province est engagé de quelque façon que ce soit.

## Le 25e congrès...

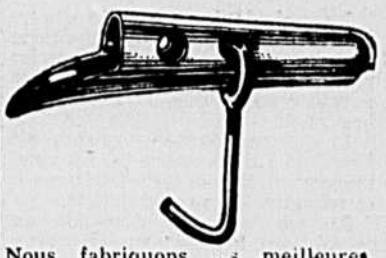
(Suite de la page 40)

bec, retrace l'évolution des fermes et des familles rurales de notre province depuis vingt-cinq ans, sous l'impulsion de l'Union Catholique des Cultivateurs." Le rapport repasse ensuite les progrès accomplis par les divers services de l'association au cours du dernier exercice : propagande, publications, service forestier et aussi le travail fait par les comités d'établissement, le comité de coopération et le comité exécutif. Vient ensuite le compte rendu de l'administration.

Le congrès se poursuit cet après-midi sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de la Fédération de Rimouski-Est, et sous la présidence active conjointe de MM. Audette et Manseau, président de la Fédération de Nicolet.

**CHALUMEAUX**

une spécialité



Nous fabriquons les meilleures marques de chalumeaux en acier étamé et en aluminium. Intéressés, demandez notre circulaire.

Aussi la série complète d'ustensiles de sucrerie, accessoires avicoles et de porcherie.

•

EVAPORATEUR DOMINION

1630, rue Delorimier, Montréal



**VOTRE MARCHAND Rosco *vous aidera!***

Ayez confiance en votre marchand "ROSCO". Il peut vous donner de bons conseils en ce qui concerne vos toitures et vous montrer la sélection des produits "ROSCO" éprouvés sur la ferme.

THE ROOFERS SUPPLY CO. Rosco MONTREAL QUEBEC

**THE ROOFERS SUPPLY CO. LIMITED**

1005, Chemin de la Canardière, Québec, P.Q. 355, rue Guy, Montréal, P.Q.

## Intelligence oblige...

*L'abbé Lionel Groulx, historien renommé, assistait au congrès de l'U.C.C. de Valleyfield, en 1934. Il donnait aux cultivateurs le conseil suivant qui est toujours d'actualité: "On dit que votre profession aux besognes si variées, exigeant tant d'adresse et d'initiatives, vous rend plus intelligents que l'ouvrier habitué à répéter le même mouvement en arrière d'une machine. Mais, prouvez-le, en entrant dans l'Union Catholique des Cultivateurs. Les ouvriers n'ont pas attendu d'être mangés tout ronds pour s'organiser en syndicats professionnels.... Notre classe agricole a su se défendre admirablement contre tous les adversaires qui l'ont assaillie depuis quatre siècles. C'est la première fois qu'elle se trouve sans défense parce qu'elle refuse de se servir de l'arme moderne et toute-puissante de l'association professionnelle et de la coopération."*




## Sainte-Flavie

(Rimouski)

Le président et les directeurs du cercle de l'U.C.C. de Ste-Flavie désirent que soient publiées les résolutions suivantes passées à la dernière assemblée, le 22 septembre 1949:

1) Qu'une journée agricole ait lieu à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, comme il conviendra au propagandiste.

2) Que le cercle demande un octroi pour le drainage (fermé ou ouvert).

3) Qu'on demande un prix plus élevé pour les terrains expropriés.

4) Que les élections du nouveau conseil du cercle aient lieu à l'assemblée générale.

Adéodat BEAULIEU,
secrétaire.

## Rapide-Danseur

(Abitibi)

Une vingtaine de membres assistaient à notre dernière assemblée de l'U.C.C. Le conférencier était M. Hilaire Boissé, propagandiste, qui a parlé des caisses populaires. Depuis longtemps, les membres de l'U.C.C. de Rapide-Danseur songent à la fondation d'une caisse populaire. M. Boissé a aussi parlé sur l'industrie laitière et sur les bienfaits de l'association professionnelle agricole, l'U.C.C.

Notre bureau de direction se compose de MM. Ozanam Roy, président; Georges Dion, J.-A. Chabot, Léonidas Tardif, Elphège Farly et Philippe Tardif, directeurs.

Cyrille LEDUC,
secrétaire.

## Laforce

(Témiscamingue)

Le 2 octobre dernier était le jour de l'assemblée générale du syndicat de l'U.C.C. de Laforce, que présidait M. Napoléon Guindon. L'élection des nouveaux officiers pour l'année 1949-50 a donné les résultats suivants: président, M. Napoléon Breton; directeurs, MM. Lucien Girard, Henri Cliche, Napoléon Guindon, Sinaï Plante. M. l'abbé J.-Adélard Matte est notre aumônier.

M. l'aumônier prononça une allocution dans laquelle il insista pour que tous les colons et cultivateurs de la paroisse soient membres de l'U.C.C. en payant leur contribution et en assistant aux assemblées du syndicat. "C'est vous, dit-il, qui connaissez vos problèmes et qui devez les régler. J'ai confiance que le nombre des membres augmentera cette année, bien que la cotisation soit plus élevée que l'an dernier".

Gaudias GRONDIN,
secrétaire.

## Montebello

(Papineau)

Lors du congrès de Notre-Dame-de-la-Paix, en septembre, le cercle de Montebello a résumé comme suit son histoire depuis sa fondation.

Notre cercle débuta à l'automne de 1937. Le premier président fut M. Léon Ipperciel jusqu'en 1947. Il fut remplacé par M. Jos.-Antoine Blais pour un an.

Pour 1948-49, nous avons comme président, M. Ubald Racicot. Les secrétaires ont été MM. Carmel Huneault, de 1937 à 1943; Claude Charlebois, de 1943 à 1945; Jules Picard, de 1945 à 1946; Claude Charlebois, de 1947 à 1948, et Raymond Racicot, de 1948 à date. A une douzaine de congrès, nous avons eu des délégués pour représenter notre cercle.

Parmi les résolutions présentées aux différents congrès régionaux voici les principales: En 1941: Que demande soit faite au gouvernement provincial pour rétablir l'ancien système du prêt agricole et donner libre choix à l'emprunteur; aux autorités d'exempter les fils de cultivateurs du service militaire. En 1944: Que demande soit faite au gouvernement de donner plus de liberté aux organisations coopératives pour l'avantage de la classe agricole. En 1946: Qu'une pression soit faite auprès du gouvernement pour la conservation des primes du lait et du beurre; Que le gouvernement donne plus de prime pour le transport de la chose.

En 1947, à Fassett: Que demande soit faite au gouvernement de faire tout son possible pour éviter la centralisation de nos écoles rurales.

En 1948, à Chénéville:

a) Il est résolu à l'unanimité que le comité exécutif de l'U.C.C. lance une campagne dans tous les cercles de la province au sujet de l'organisation complète de la coopération pour tous les cultivateurs tels que: oeufs, beurre, viande, entreposage et abattage et qu'une étude approfondie du sujet soit faite.

b) Il est résolu à l'unanimité que le prorata de la coopérative canadienne du bétail pour la vente des animaux nous paraît trop élevé et devient un obstacle à nos expéditions. Nous prions le congrès général de faire pression auprès de l'exécutif pour corriger cette situation qui nous paraît anormale.

Nous avons eu treize réunions de janvier 1948 à septembre 1949. Une moyenne de dix membres étaient présents à ces réunions. Comme activités de l'année, voici les principales résolutions passées durant ce temps:

1. — Il a été résolu à l'unanimité que le syndicat de l'U.C.C. de Montebello appuie la résolution de la Ligue du Sacré-Coeur concernant les hôtels et la vente de la bière, des vins et spiritueux le dimanche.

2. — Il a été résolu à l'unanimité que le cercle proteste contre le vote donné à la Société d'agriculture, le mardi 7 décembre 1948, à Papineauville. Nous considérons que le vote donné manquait de légalité. Nous désirons qu'un comité enquête sur les lieux avant que le gouvernement rende son approbation.

En considérant que les raisons évoquées par le changement du terrain de l'exposition ne règlera pas le problème à notre point de vue; une exposition doit vivre en majeure partie par des exposants et les vainqueurs du vote n'ont jamais prouvé intérieurement leur bonne foi, ce qui, à notre sens, n'est pas une garantie. Cette résolution a été envoyée à M. le Ministre de l'Agriculture et à notre député.

3. — Nous avons décidé aussi, l'année dernière, que les cotisations de l'U.C.C. soient payées en décembre pour qu'elles prennent effet le 1er janvier.

Raymond RACICOT,
secrétaire.



M. Omer Boivin, surintendant des termini de Montréal et de la division St-Jérôme du Canadien National, qui vient d'être promu surintendant général du transport pour la région centrale du Canadien National, avec quartiers généraux à Toronto. Il remplace M. Oscar Masse qui prend sa retraite le mois prochain.

## CONVOCATIONS

**DIMANCHE, le 23 OCTOBRE**

Mont Saint-Michel, (Labelle).

**MARDI, le 25 OCTOBRE**

Martinville, (Compton).
Papineauville, (Papineau).

**MERCREDI, le 26 OCTOBRE**

Saint-Lin, (L'Assomption).

## Papineauville

(Papineau)

Le cercle de l'U.C.C. de Papineauville fut fondé le 12 décembre 1937. Nos présidents furent: M. Arthur Gravel, de 1937 à 1938; M. Alex. Brazeau, de 1938 à 1944; et M. Roméo Frappier, de 1944 à date. Nos secrétaires furent: M. Joseph Blais, de 1942 à 1944; et M. W. Hébert, de 1944 à date.

Nous avons eu des représentants à tous les congrès. Nos réunions furent au nombre de cinq en 1949.

W. HEBERT,
secrétaire.

## Angers

(Papineau)

Le cercle de l'U.C.C. de Angers fut fondé en 1942. Les présidents furent: MM. Aimé Mongeon, Guillaume Larose et Aimé Mongeon, président actuel. Voici les noms des secrétaires qui se sont succédés: MM. Réal Plouffe, Paul Falardeau, Hervé Plouffe, Henri Chartrand, et Guillaume Larose.

Guillaume LAROSE,
secrétaire.

## Changement au sommaire

**Dans le rapport sur le marché des pommes de terre, 1949-50.**

Un changement a été apporté au sommaire saisonnier des expéditions par wagons afin d'indiquer séparément les exportations de pommes de terre de table et de semence aux Etats-Unis et aux autres pays. Les totaux comparatifs en détail pour la récolte de 1948 ne seront pas publiés toutefois avant le 5 novembre.

Comme Terre-Neuve fait maintenant partie du Canada, il faut se rappeler, lorsqu'on établit les comparaisons, que les expéditions à même la récolte de 1949 à Terre-Neuve figureront comme "domestiques", alors que les expéditions faites en 1948-1949 seront comprises sous la rubrique "exportations".

## L'Institut d'agriculture

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut d'Agriculture du Canada, section de Montréal, a profité de la tenue de l'exposition d'animaux de marché de Sherbrooke pour y tenir une réunion.

Cette assemblée était sous la présidence de M. W-J. Lavigne. Une trentaine de membres étaient présents. M. J.-A. Sainte-Marie a souhaité la bienvenue aux visiteurs, émettant l'espoir que pareille réunion devienne traditionnelle. Ont pris la parole brièvement, M. Pierre Labrecque, de Québec, M. Paul Sylvestre, d'Ottawa, M. C.-E. Couture, du C.N.R., MM. J.-S. Cram et Paul Boucher, de Montréal.

Le conférencier invité était M. Ralph Bennett, d'Ottawa. Celui-ci a souligné rapidement les grandes possibilités de vente des animaux de boucherie qui s'offrent aux éleveurs canadiens et québécois.

## Journaux...

*(suite de la page 5)*

### Née pour durer

"L'U.C.C. n'a que vingt-cinq ans; elle est donc encore toute jeune, mais elle a franchi victorieusement les aléas et les dangers de la vie du berceau. Elle a grandi, elle entend grandir encore et, ainsi que l'un des orateurs le disait énergiquement dimanche devant le monument Louis-Hébert, elle est née pour durer et elle va durer."

Henri LESSARD,
*Le Droit.*

## Exposition pour l'Année sainte

### Ce que sera la participation de notre pays

Un comité, présidé par M. le chanoine Roch Rochette, supérieur du petit séminaire de Québec, s'est réuni, la semaine dernière, aux bureaux du Comité diocésain de l'Action catholique, à Québec, afin de jeter les bases d'un travail destiné à assurer la participation du Canada à une vaste exposition qui sera tenue à Rome pendant l'Année sainte. Cette exposition portera sur les domaines les plus variés de l'activité catholique dans les différents pays: presse, cinéma, organisations professionnelles, radio, théâtre, littérature, musique, législation, loisirs et sports, Action catholique, éducation, bibliothèques, etc. Dans chacun de ces secteurs, des spécialistes seront chargés de recueillir des publications, photographies et toute documentation pouvant figurer avec avantage à une exposition de cette envergure. On compte terminer tout le travail de cueillette de matériel canadien d'ici la fin d'octobre et l'expédier à Rome avant la fin de novembre. Le secrétariat général de l'organisation a été établi à 3, boulevard Charest, Québec. Les institutions, organisations et personnes intéressées à faire parvenir de la documentation pour cette exposition sont priés d'expédier leurs envois au secrétariat avant le 20 octobre. On adresse toute documentation comme suit:

Comité canadien pour l'exposition de l'Année sainte (secteur français), a-s de M. l'abbé David Lambert, ptre, 3, boulevard Charest, Québec.

**L'Exécutif de**

## L'Union catholique des Cultivateurs

**PRESIDENT GENERAL:** M. Abel Marion, Sainte-Edwige, Compton.

**AUMONIER GENERAL:** Le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal;

**AUMONIER ADJOINT:** le Rév. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.

**VICE-PRESIDENT GENERAL:** M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.

**VICE-PRESIDENT GENERAL:** M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.

**DIRECTEURS GENERAUX:**

M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Delphis MAROIS, St-Augustin, Portneuf.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.

**SECRETAIRE GENERAL:** M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger Montréal, P.Q.

## Nécrologie

*L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de*

**M. Arcade Duquette, décédé à Laprairie, le 30 septembre dernier. Le défunt était un ancien président du Syndicat de l'U.C.C. de Laprairie. Lui survivent, outre son épouse, née Valéda Forget, une fille, Mme Pilon et quatre fils: Maurice, Marcel, Roger et Gérald, son gendre M. Pilon.**

*A la famille éprouvée, les membres de l'U.C.C. et "La Terre de Chez Nous" offrent leurs plus sincères sympathies.*

## Remerciements à saint Isidore

**Un abonné de Saint-Etienne, comté de Beauharnois, désire remercier saint Isidore pour avoir obtenu, par son intercession, la guérison d'une vache. Mme Joseph Breault, de Saint-Guillaume, comté d'Yamaska, se fait aussi un devoir de remercier publiquement le saint Patron de la classe agricole pour deux grandes faveurs obtenues. Mme Eddy Brochu, de Saint-Philibert, comté de Beauce, est aussi reconnaissante à saint Isidore pour une faveur obtenue et le prie de la favoriser de nouveau.**

MANUEL DE L'INVENTEUR 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

**Brevets d'invention**
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
**MARION & MARION**
Raym.-A. Robic * - J.-Alf. Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine,
MONTREAL

## A remplir au bon moment

*Secrétariat général de l'U.C.C.,*
*515, avenue Viger, Montréal, P.Q.*

*Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.*

*Nom* .....

*Paroisse* .....

*Bureau de Poste*.....

*Comté* .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.



*Des centaines d'enfants ont accueilli Yvan l'Intrépide et ses compagnons à leur arrivée à Montréal. Ces héros de mille et une aventures, que les jeunes auditeurs de Radio-Canada suivent avec tant d'intérêt (du lundi au vendredi, de 6 h. à 6 h. 15 p.m.) se sont présentés sur la scène de l'Ermitage à l'émission Samedi-Jeunesse, au début de ce mois. Yvan l'Intrépide (Albert Duquesne) apportait le fameux coffret du trésor incrusté de pierreries. L'auteur du populaire roman d'aventures, Jean Desprez, l'a donné au gagnant d'un concours qu'elle avait organisé: le jeune Luc Pagé, de Montréal, que l'on voit sur cette photo auprès d'Yvan.*

## Dans le comté de Napierville

La Société d'agriculture du comté de Napierville a tenu récemment son exposition annuelle; cette année elle eut lieu au centre civique de Saint-Remi.

Cent cinquante cultivateurs ont exposé environ 425 exhibits divers: animaux, produits de ferme, d'arts domestique et culinaire. La société leur a remis au delà de $800 en prix; il faut encore ajouter une somme de $300 à répartir entre les membres des Cercles de jeunes éleveurs intéressés, ce qui doit avoir lieu prochainement au cours d'une fête qui leur sera spéciale.

Imitant leurs aînés, les jeunes cultivateurs ont pris une part active à cette exposition, et cela sous la direction de M. René Laberge, agronome, propagandiste des cercles de Saint-Remi, Saint-Michel, Saint-Edouard et Sherrington.

A cette exposition régionale, des agronomes locaux agissaient comme juges. A la suite d'un succulent dîner, les directeurs de la société et leurs invités ont examiné les exhibits, et puis il y eut discours officiels, tout cela sous la direction toujours cordiale de M. J.-A. Pinsonnault, président de la société. Ont pris alors la parole, à la suite du président, M. Alcide Côté, M.P., et M. Hercule Riendeau, M.P.P. Les trois points principaux touchés dans ces allocutions portaient sur la noblesse de la profession agricole et la sécurité des Cercles de jeunes éleveurs, médiums de vulgarisation scientifique et occasion de précieux contacts sociaux, enfin sur l'utilité des Ecoles d'agriculture.

Soulignons que chaque année la Société distribue des bourses d'étude à l'Ecole régionale de Saint-Remi, puis mentionnons que cette exposition de Saint-Remi fut organisée sous la direction de M. Yvan Ménard, agronome.





POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment :

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufrée d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

ROYAL A.L. GONNEVILLE CHARETTE P.Q.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufrés d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter !



Rappelez-vous que le fameux revêtement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE !

A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom .....

Adresse .....

Suis intéressé dans .....

A.L. GONNEVILLE
DEPT. F CHARETTE, CTÉ ST. MAURICE


**Seule l'association professionnelle peut, dans l'indépendance et la liberté, défendre tous les droits de ses membres.**

## TEMPÉRATURE

Le mois d'octobre se signale par une vague de chaleur assez persistnte. La semaine dernière, le thermomètre a fait des siennes et abattu des records dans presque toutes les régions de la province. Sans doute que ces conditions sont éminemment favorables aux travaux de culture, et particulièrement à l'arrachage des betteraves. Quel contraste avec la température du mois de septembre que ruraux et citadins, s'accordant pour une fois, appelèrent un temps de chien... ou de cheval.



*Par une réaction instinctive, les bêtes connaissent l'imminence de l'orage...*

---

Le gouvernement fédéral prend les grands moyens pour combattre la sécheresse... en Alberta. Il vient d'approuver l'achat de la Canada Land and Irrigation Co., à Medecine Hat, au coût de $2,500,000. Il est aussi question d'une entente entre le gouvernement albertain et le fédéral pour un plan d'irrigation de $20,000,000 dans le bassin de la rivière Sainte-Marie, entente qui sera signée dès que le gouvernement de l'Alberta aura décidé de ne pas laisser à Ottawa la part du lion dans les dépenses. D'autres petits projets de $2,000,000 environ intéressent l'Alberta et la Saskatchewan. Les députés de ces provinces ont interpellé le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, à ce sujet, aux Communes, la semaine dernière.

## RADIO

### LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du "Réveil rural" pour la semaine du 23 octobre 1949:

**Dimanche, 23** — 1 h. à 1 h. 15 p.m.: Jardins plantureux, jardins fleuris. Conférencier: M. Stéphen Vincent.

**Lundi, 24** — 12 h. 30 à 12 h. 59 p.m.: Conseils agricoles de la semaine. Conférencier: M. Georges-Noël Fortin. Sujet: "L'élevage des porcs, une expérience intéressante".

**Mardi, 25** — Les chansons de Louise Darios.

**Mercredi, 26** — Interview de M. Marcel Léveillé, ingénieur forestier.

**Jeudi, 27** — Interview de M. et Mme O. Séguin, apiculteurs.

**Vendredi, 28** — Marguerite Paquet et ses chansons.

**Samedi, 29** — Interview de Rimouski.

### L'HEURE DOMINICALE

Dimanche, le 23 octobre, à Radio-Canada, de 5 h. 30 à 6 h., l'Heure dominicale continuera l'étude de son thème "Un monde s'édifie sur les plans de Sa Sainteté Pie XII".

### LES IDEES EN MARCHE

Deuxième émission du programme "Les Idées en marche", mardi soir, le 25 octobre, à 8 heures. Le sujet: "Esprit national, esprit nationaliste?" Ce programme est organisé de façon à permettre aux auditeurs de se former en équipe d'étude et de prendre une part active aux débats. On peut obtenir les renseignements de la Société d'éducation des Adultes du Québec, 992, rue Cherrier, Montréal.

## Le prix des pommes de terre

**A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie no 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchands:**

| | |
|---|---|
| Blanches de l'Ile-du-Prince-Edouard | 1.45 |
| Blanches du Brunswick | 1.30 à 1.35 |
| Blanches du Québec | 1.20 à 1.35 |


# AVIS

## AUX DETENTEURS DE POLICES D'ASSURANCE-AUTOMOBILE

*Plusieurs cultivateurs songeront bientôt à remiser leurs automobiles ou camions pour l'hiver. Tous voudront bénéficier des ristournes que la Société accorde pour ce remisage. Le remisage d'hiver est sujet à des règlements que tous nos assurés ont intérêt à connaître et à suivre.*

1°) *La période de remisage ne commence que le premier novembre. Même si l'assuré cesse de se servir de son véhicule avant cette date, la ristourne est calculée à compter du premier novembre.*

2°) Le délai maximum accordé pour avertir la Société du remisage est de sept jours. *Tout assuré qui négligera d'avertir à temps s'exposera à perdre une partie de sa ristourne.*

3°) *Pour suspendre une police, la Société doit avoir dans son dossier* un écrit signé par l'assuré lui-même, *c'est-à-dire une lettre adressée par l'assuré à la Société ou encore une formule de remisage remplie par le propagandiste et signée par l'assuré. Nos propagandistes recevront bientôt de telles formules.*

4°) *Pour que l'assuré ait droit à une ristourne, la police doit être suspendue pendant au moins soixante jours consécutifs après le premier novembre et avant le premier mai.*

5°) *Les ristournes de remisage ne sont pas accordées pour des polices assurant des tracteurs.*

6°) *La suspension pour remisage d'hiver n'annule pas l'assurance contre l'incendie et le vol.*

7°) *Pour faire remettre la police en vigueur, il faut avertir la Société dans les sept jours qui suivent la fin du remisage.*

8°) *La ristourne de remisage sera déduite de la prime de renouvellement suivante, ou payée par chèque si la police est renouvelée entre le premier janvier et la fin de la période de remisage.*

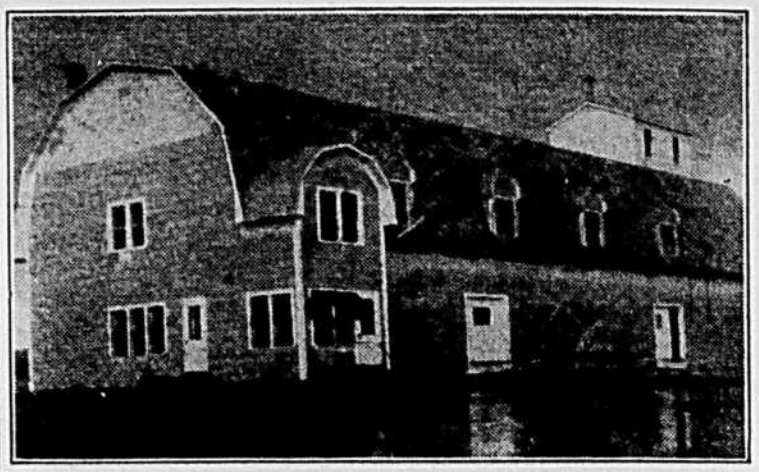
## LA SOCIETE MUTUELLE

**d'Assurances Générales de l'U.C.C.**

# En marge de deux journées coopératives à Saint-Georges de Beauce et à Ham-Nord

**Journées d'études pour les directeurs, les gérants et sociétaires des coopératives agricoles des comtés de Beauce, Frontenac et Wolfe — Quelques exposés de faits, quelques discours, puis discussion générale — De la nécessité de ne pas s'éloigner de principes avérés solides dans la gestion des coopératives — Principaux participants aux journées d'étude**

Reportage de FRANÇOIS FLEURY



Usine laitière, propriété de la Société Coopérative Agricole de Saint-Camille de Wolfe.

Deux erreurs se commettent, apparemment d'une façon assez générale, par les sociétés coopératives agricoles : une mise de fonds insuffisante en regard du volume d'affaires, du capital immobilisé et des services à développer ; en second lieu, les ventes à crédit déclarées nettement à l'opposé du but de la coopération, paralysant le progrès des sociétés, augmentant les frais d'opération et allant jusqu'à nuire non seulement à la bonne administration des sociétés mais également à une régie normale des exploitations agricoles.

Nous pourrions en citer une troisième, moins généralisée cependant, celle qui consiste à fondre en un seul organisme coopératif les comptoirs de consommation et les sociétés coopératives de vente et d'achat de marchandises professionnelles, lorsque l'expérience démontre que ces deux secteurs doivent constituer des sociétés bien distinctes.

Telles sont les conclusions tirées de deux intéressantes journées d'étude tenues à St-Georges, à l'intention des directeurs, gérants et sociétaires des coopératives agricoles des comtés de Beauce et Frontenac, ainsi qu'à Ham-Nord pour les coopérateurs du comté de Wolfe, les 4 et 5 octobre.

## A ST-GEORGES

Plus de cent délégués, représentant les 31 coopératives agricoles du secteur Beauce-Frontenac commis à la surveillance de M. Emile Petit, agronome du Service de l'économie rurale, en l'occurrence maître de cérémonie, prenaient place dans le local de la J.O.C. au soubassement du centre paroissial.

M. J.-A. Plante, agronome du comté de Beauce, a souhaité la bienvenue aux congressistes. Puis on a passé à l'audition des rapports des gérants de sociétés, qui ont exposé brièvement leur situation financière, le volume et la nature de leurs transactions et soumis quelques-uns des problèmes d'ordre administratif et éducatif confrontés dans leur milieu.

Ont fait rapport : les sociétés de St-Ephrem, Tring-Jonction, St-Joseph, Beauceville, St-Ludger, St-Samuel, St-Gédéon et la S.C. des producteurs de dindons de St-Méthode. Chaque rapport a donné lieu à des discussions et des échanges de vues fort profitables aux congressistes.

L'ensemble de ces rapports établit que les 31 sociétés coopératives agricoles de ce secteur enrôlent 2,652 cultivateurs sous la bannière de la coopération. Ce sont, pour la plupart, des sociétés exploitant des usines laitières et des meuneries ou, simplement, des entrepôts pour la vente de marchandises professionnelles. Quelques-unes cependant font le commerce d'épiceries, de vêtements, voire même de meubles ; elles exploitent concurremment un magasin général. Leur chiffre d'affaires global, au bilan de 1948, s'établit à $5,334,073, possédant un actif de $1,369,539 dont $774,321 d'immobilisés.

A la suite d'un forum mettant en avant les questions de finances coopératives et de ventes à crédit, problèmes appelant une solution immédiate dans la plupart des organismes de coopération à l'heure présente, diverses vues ont été exprimées par les congressistes et des invités spéciaux qui en ont tiré des conclusions pratiques, entre autres, MM. J.-L. Descôteaux, chef du Service de l'économie rurale à Québec, et J.-Ernest Dubé, directeur du Service de la propagande. D'autre part, MM. J.-R. Belzile, gérant de la Coopérative fédérée (succursale de Québec), Théophile Busque, représentant de l'abattoir de Québec-Ouest de la Coopérative fédérée, et M. Pierre Turgeon, de St-Anselme, directeur régional, ont traité des relations entre les sociétés locales et leur organisme central de coopération.

## M. Descôteaux

Après quelques mots de remerciements aux organisateurs du congrès, notamment à M. Emile Petit, instructeur en coopération, dont il loua le dévouement et le travail, le directeur du Service de l'économie rurale a fait une synthèse des opinions exprimées au cours des discussions. Il résume la situation comme suit :

"Je remarque,, dit-il, que vos sociétés comptent 50% de cultivateurs par rapport au nombre qu'elles pourraient enrôler. Un travail de propagande s'impose en vue d'accroître le nombre de vos sociétaires. Les moyens à prendre sont du ressort des conseils d'administration, qui doivent choisir ceux qui leur seront les plus favorables."

Pour ce qui est du capital social, M. Descôteaux dit que la plupart des sociétés ont constaté qu'une part sociale de $100 ou de $50 est insuffisante si l'on tient compte des fonds immobilisés par les coopératives, l'accroissement du volume d'affaire et la multiplication des services que l'on attend des sociétés. "Certaines coopératives ont déjà pris des mesures pour porter le capital social de leurs membres au maximum de $500. "Je suis d'avis, dit-il, qu'en vue de l'avenir, vous devez vous empresser de consolider votre situation sous ce rapport."

Touchant les ventes à crédit, le conférencier déclare "que toutes les administrations de coopératives sont contre, en principe, mais que très peu ont recours aux moyens à prendre pour réprimer cet abus nettement contraire au principe coopératif ; on en craint l'application.

"Dans le commerce, on institua le crédit en vue de conserver le client sous sa tutelle. Les coopératives agricoles ne sont pas des institutions de crédit. En différant le paiement des achats, on nuit à la bonne administration des exploitations agricoles. En fait, que de cultivateurs gardent plus d'animaux ou de volailles qu'ils n'en pourraient élever rationnellement, précisément parce qu'ils ont trop de facilités à se procurer les moulées. Les coopératives devraient faire oeuvre éducative sous ce rapport, c'est l'objet pour lequel elles ont été fondées. J'ai l'impression qu'il pourrait y avoir entente entre les sociétés d'une région en vue d'adopter une réglementation uniforme interdisant le crédit, ou, du moins, le pénalisant s'il ne peut être radicalement enrayé. Il n'y a pas de demi-mesure pour le crédit et je crois qu'en vue des années qui s'enviennent l'éducation à faire au sein des coopératives est de rigueur. Les gérants devront avoir la fermeté voulue pour faire observer les décisions prises par les directeurs."

## M. Ernest Dubé

De son côté, M. Ernest Dubé, directeur de la Propagande au ministère de l'Agriculture, a fait observer qu'il y a eu grand progrès dans l'éducation coopérative. "Il y a cinq ans, affirme-t-il, les membres des coopératives n'auraient pas discuté avec autant d'aplomb et de compétence des questions aussi vitales pour le progrès de la coopération".

Faisant part de ces observations, M. Dubé a déclaré que, selon lui, trop de sociétés locales laissent de côté leur société centrale, en l'occurrence la Coopérative fédérée, qui est une coopérative de coopératives. "Sous ce rapport, déclare-t-il, je dois confesser que la situation n'est pas reluisante. D'une manière générale, vous pressurez votre centrale en lui demandant trop de crédit. J'admets qu'elle est coupable avec vous de la situation que vous déplorez. La finance est une autre question trop négligée. Vous devez trouver chez vos membres l'argent nécessaire pour créer les services qui assureront la marche progressive de vos organismes de coopération."

"Jusqu'ici, dit encore M. Dubé, nous avons pratiqué la coopération entre individus, je crois que nous sommes maintenant au stage de la coopération entre sociétés en vue de l'organisation de coopératives régionales dans les cas où les services à rendre seraient trop onéreux ou encore la production insuffisante pour garantir l'institution d'un organisme local."

Touchant la propagande coopérative, M. Dubé est d'opinion que les directeurs doivent s'instituer chefs d'équipes et faire le travail qui s'impose afin d'accélérer le développement d'une mentalité coopérative plus universelle.

Mgr Fortier, P.D., ancien curé de St-Georges, a dit le mot de la fin : "Depuis que je suis avec amour le mouvement coopératif, je constate à regret qu'un trop grand nombre de cultivateurs ne comprennent pas la coopération. A mon sens, l'idée coopérative répond parfaitement à vos aspirations, car elle a pour objet d'assurer votre émancipation économique et vous acquérir les fonds nécessaires à l'établissement de vos fils." Le vénérable vieillard a rendu hommage à l'oeuvre du commandeur Desjardins, fondateur des Caisses Populaires, qui, en établissant ces institutions de crédit populaire, travaillait par le fait même au redressement économique de notre race.

## A HAM-NORD

La journée d'étude organisée à Ham-Nord a groupé plus de cent délégués des coopératives du comté de Wolfe. Elle s'est tenue sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Gauthier, curé de la paroisse, qui, dans son allocution de bienvenue, a rappelé que cette paroisse était en quelque sorte le berceau de la coopération du comté de Wolfe. Ce fut en effet la première coopérative, fondée en 1932.

M. L.-E. Boutin, agronome du comté, agissait comme maître de cérémonie. Prenaient place dans les fauteuils d'honneur, MM. les curés M. Veilleux, de Saint-Camille, et Tremblay, de Saint-Adolphe-de-Dudswell.

La discussion a pris la forme d'un forum, tout comme à Saint-Georges, et les problèmes qui se posent dans les coopératives agricoles de ce comté ne sont pas différents de ceux qui ont été étudiés à Saint-Georges-de-Beauce.

Plusieurs sociétés ont fait rapport de leurs activités, entre autres, celles de Ham-Nord, par son gérant, M. Alcide Labrecque, société qui opère une usine laitière combinée, un entrepôt de vente et d'achat et un comptoir de consommation ; Stratford, Wooton, Weedon, Disraëli, St-Camille et St-Adrien ont également soumis des rapports intéressants.

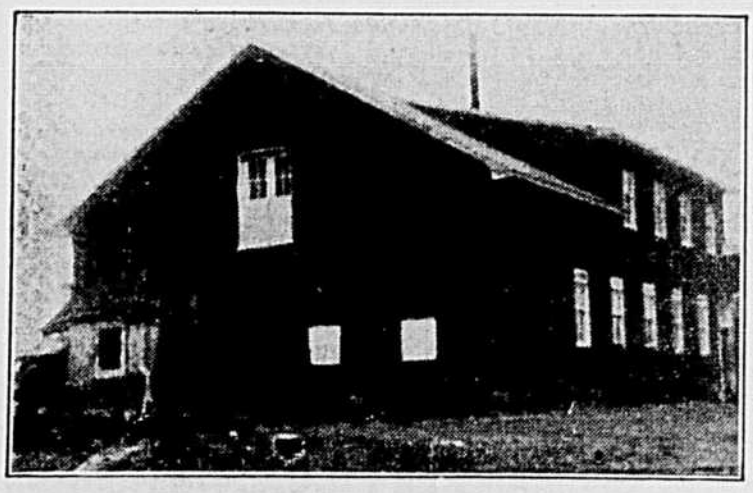
D'après les bilans de l'exercice 1948, ce comté compte huit sociétés coopératives recrutant sept cents coopérateurs sur un maximum possible de 1,750. Leur actif s'établit à $455,000 ; les ventes à $1,941,332.54 ; elles ont des réserves pour une valeur de $34,000 et ont réalisé des trop-perçus accumulés de $163,876.

Ont adressé la parole, dans le même sens qu'à Saint-Georges, MM. Laurier, Descôteaux et Ernest Dubé. D'autre part, M. Ro-

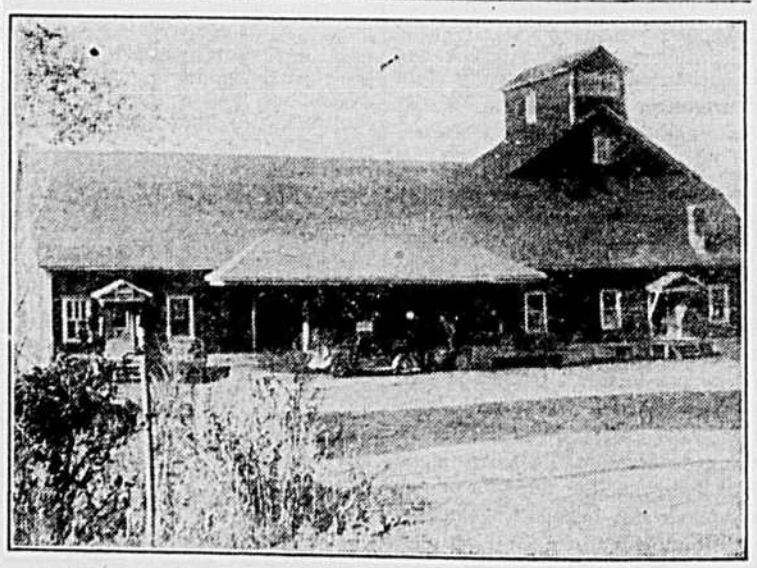
(Suite à la page 36)



Directeurs et gérants de S.C.A., du comté de Wolfe réunis à Ham-Nord, le 5 octobre. On remarque, sur la première rangée, MM. les abbés Gauthier, Tremblay et Veilleux, respectivement curés des paroisses de Ham Nord, St-Adolphe de Dudswell et St-Camille. Aussi MM. L. Descoteaux, Ernest Dubé, L.-E. Boutin, Roméo Martin, L. Garneau, et E. Hallé, agronomes.



Fabrique combinée (beurre et fromage) opérée par la Société Coopérative de Ham-Nord.



Meunerie et entrepôt de la Société Coopérative de Disraëli.

Feuilleton de "La Terre de Chez Nous"

# LE CHANT DU RETOUR

Par Claude Jaunière

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, (France)

*(suite du dernier numéro)*

No 23

On arriva vite au champ de courses, qui se trouvait à la sortie de la ville. Il était déjà envahi par une foule énorme, car les journées de Craon, malgré les difficultés de se déplacer, restent une grande attraction pour la région.

Les chevaux de la première course étaient déjà sur le "rond" quand Hervé et M. Dhoëne entrèrent au pesage. Le temps était très doux, ce qui permettait, en dépit de la saison avancée, quelques toilettes claires. De la pelouse, séparée du pesage par une clôture en bois, venaient la musique d'un manège de chevaux de bois et des odeurs de friture.

— Les courses de Craon, précisa M. Dhoëne, dont on a fêté le cinquantenaire récemment, ont toujours été, depuis leur création, non seulement des réunions hippiques fort suivies, mais encore l'occasion d'une véritable fête. Avant la guerre, le champ de foire de la ville se couvrait de manèges, et la pelouse, ici, était envahie de baraques où l'on venait manger les galettes de blé noir savoureuses et grasses, les saucisses et l'andouille fumée, en buvant une bolée de cidre. C'était une véritable kermesse champêtre, en même temps qu'une manifestation sportive; les restrictions sont passées par ici, mais vous assisterez quand même à des courses comme on en voit peu en province. Je vous laisse, mon cher Hervé, j'ai des amis à voir; je vous retrouverai au paddock avant le Grand Steeple. Vertauney doit être arrivé. Allez voir dans quelle forme il se trouve.

Il était là, en effet, dans la prairie où les chevaux attendaient leur tour d'entrée en piste. Armelle était déjà auprès de lui, s'entretenant avec l'entraîneur. A cause du souci constant qu'il avait de ne pas être indiscret, Hervé se dirigeait dans une autre direction quand la jeune fille, qui l'avait vu, l'appela:

— Venez voir Vertauney, Hervé, il est superbe.

Elle fit les présentations, ajoutant pour l'entraîneur:

— M. Braincourt a beaucoup monté Vertauney cet hiver.

Le cheval paraissait dans une forme superbe. Débarrassé du peu d'embonpoint que le séjour à la Seguinière lui avait fait gagner, il avait le poil lustre, l'oeil brillant, et il dut reconnaître la caresse un peu rude du jeune homme sur son encolure, car il frotta sa tête contre lui.

Grenouard avait pour ses pensionnaires une véritable passion et il en parlait comme s'ils eussent été ses enfants. Il n'ignorait aucune des particularités de chacun d'eux et Hervé reconnut, quand il parlait de Vertauney, les observations qu'il avait faites lui-même quand il le soignait.

— Il a une très forte chance dans le Grand Steeple et je ne vois pour le battre que *Blue-Devil*.

— Et l'homme qui le monte?

L'entraîneur répéta ce qu'avait dit M. Dhoëne.

— Bauquier est un des meilleurs jockers d'obstacles de notre région. Il n'ignore aucune des surprises du parcours. Malheureusement, il ne connaît pas Vertaunel, et c'est ce qui m'inquiète. De plus, il a la main dure. Je lui ai recommandé de le traiter doucement. C'est un cheval froid qui se met lentement dans son action et il faut le manier avec prudence.

— En somme, vous êtes à peu près sûr de sa victoire? demanda Armelle.

— Oui, sauf chute. La piste est difficile et d'un profit très accidenté. Elle exige de bons sauteurs ne fatigant pas sur l'obstacle et s'accommodant de nombreux changements de terrain. C'est à cause de ses qualités que je n'ai guère hésité à engager Vertauney dans cette épreuve importante, bien que ce soit un demi-sang.

— Il est courageux, il doit gagner, affirma la jeune fille.

L'entraîneur corrigea prudemment:

— N'oubliez pas que le Grand Steeple de Craon réserve souvent des surprises.

— J'ai confiance, dit Armelle en touchant, superstitieuse, la barrière de bois.

La jeune fille aurait voulu attendre auprès de son cheval le moment de la course. Hervé l'en dissuada:

— Ne vous énervez pas, mademoiselle, faites confiance à Vertauney et à son jockey. Voulez-vous que je vous reconduise à la tribune, auprès de Mme votre mère?

— Non, je ne pourrais rester en place; je préfère me promener.

— Dans ce cas, je vais vous laisser...

— Si vous n'avez rien d'autre à faire, Hervé, restez avec moi, vous m'épargnerez d'être assaillie par toutes les connaissances qui voudraient avoir des "tuyaux" sur Vertauney.

Il y avait bien loin de cette prière amicale au dédain hautain de naguère. Mlle Dhoëne, un an plus tôt, n'eût pas accepté d'être vue en public en compagnie d'un garçon de ferme. Cette victoire qu'il avait remportée sur elle laissait à Hervé comme un goût d'amertume. En dépit des soins dont elle avait entouré sa courte maladie, il ne pouvait oublier tout à fait ses insolentes paroles. Il n'avait plus été question de cette fameuse explication qu'ils devaient avoir, au nom de laquelle la jeune fille avait refusé ses remerciements. Il doutait qu'elle pût les rapprocher, créer entre eux l'amitié franche qu'il y avait entre Christine et lui. C'est qu'il se dégageait d'Armelle quelque chose à la fois d'attirant et de déconcertant qui faisait qu'un homme comme lui ne pouvait éprouver pour elle de l'amitié, mais seulement de l'amour.

Il s'arrêta, frappé par ce mot qui, tout seul, avait fait son chemin dans ses pensées.

— Eh bien! Hervé, qu'avez-vous? demanda la voix rieuse d'Armelle. Vous restez silencieux pendant un quart d'heure et puis, tout à coup, vous vous arrêtez, comme si vous aviez buté sur un obstacle.

Un obstacle! c'était bien le mot qui convenait. Il était monstrueux, celui qui s'élevait entre Armelle et lui et qu'ils avaient édifié patiemment l'un et l'autre. Il bredouilla:

— Excusez-moi, mademoiselle, je suis un piètre compagnon. J'étais absorbé, en effet.

— C'est la course de Vertauney qui vous préoccupe! Tâchons de ne pas trop y penser, et allons voir les autres.

Si longue que soit une attente, elle a cependant une fin, et les jeunes gens virent avec un contentement indicible l'affichage des partants du Grand Steeple. Ils étaient sept et, aux premières cotes du Pari mutuel, Blue-Devil fut indiqué comme favori, Vertauney ne venant qu'en troisième place.

Autour du cheval, Armelle et Hervé trouvèrent M. Dhoëne, Christine et Bauquier, celui-ci portant la casaque rouge vif, toque grenat, de son propriétaire. Grenouard faisait au jockey ses ultimes recommandations, quand la cloche sonna le "en selle". Les chevaux furent amenés sur le 'rond" pour permettre aux parieurs de les examiner, de supputer encore une fois leur chance.

Et ce fut la sortie sur la piste; de l'autre côté du terrain, les chevaux allèrent se placer au départ, sous les ordres du starter.

Toute la famille Dhoëne, à laquelle s'était joint Hervé, avait pris place dans la tribune, en face du poteau d'arrivée, en face aussi d'un très gros obstacle, constitué par une haie d'ajoncs très haute et très fournie, avec fossé et barre d'appel. Les lorgnetes fixées sur le groupe des chevaux, les gens de la Seguinière ne voyaient que Vertauney.

— Il a l'air bien nerveux, murmura Armelle d'une voix tremblante.

— C'est ce départ trop long à donner qui l'agace, dit Hervé.

Il ne voulait pas dire que la manière dont le jockey tenait le cheval l'inquiétait, qu'elle risquait de nuire au succès de la course.

Une exclamation s'échappa de toutes les poitrines. Le drapeau venait de s'abaisser.

De cette minute, tout se passa si rapidement, que les spectateurs en discutant après de l'événement, eurent beaucoup de peine à en reconstituer les détails.

— Il est bien parti! s'exclama Christine, en sautant de joie.

Vertauney avait pris en effet un départ de choix et, en tête du peloton, abordait la première haie.

Hervé eut une exclamation de dépit.

— Il a tort de mener? Il va le fatiguer.

Pourtant, le cheval distançait facilement les autres et, bien qu'il fournit, en prenant la tête, un effort inutile, personne ne s'en alarmait, car, à l'entraînement, Vertauney avait toujours préféré sauter seul. Bauquier, en utilisant cette préférence, ne commettait aucune faute. Le peloton s'égrenait et, maintenant son avance, Vertauney atteignait le tournant. La piste longeait la pelouse d'abord, puis le pesage à l'extrémité duquel se trouvait la fameuse haie qui commençait la série des gros obstacles.

Palpitante, Armelle avait saisi d'un geste instinctif le bras d'Hervé. De toute sa volonté tendue, elle eût voulu aider Vertauney à sauter.

Soudain, de la foule, monta un grand cri.




*Le dessin que voici est diffusé par le Service forestier du Secrétariat de l'Agriculture des Etats-Unis. On lui a donné pour légende: "Remercions le ciel de ce que le public s'intéresse enfin à la protection de la forêt et de la faune!" La Fédération des Associations de chasse et de pêche du Québec redistribue au Canada ces caricatures à fins éducatives.*

Le cheval, surpris par la nature de cet obstacle qu'il ne connaissait pas, esquissait un écart à gauche, le franchissait quand même en sautant de biais et, se recevant mal, glissait et tombait. Le jockey roula à terre, se releva avec peine. Vertauney s'était tout de suite remis debout et, un peu étourdi, s'immobilisait, les rênes pendant à terre.

C'est alors qu'on vit un homme bondir par-dessus les cordes de la piste, saisir la bride, sauter en selle et chausser rapidement les étriers.

Sans bottes, sans cravache, vêtu d'un costume de ville, Hervé, d'un élan irréfléchi, voulait tenter d'achever le parcours. Des applaudissements montèrent de la foule ravie de cet intermède inattendu et qui trépignait d'enthousiasme.

Sans hâte, Hervé se mettait à la poursuite du peloton. Il fallait remettre doucement le cheval en confiance. Les deux contre-haut furent passés tranquillement. Dans le même moment, les autres chevaux sautaient l'obstacle suivant. A cet endroit, le parcours était tracé dans des terres labourées, dont une bande d'une vingtaine de mètres avait été roulée. Le robuste mécanisme de Vertauney semblait s'accommoder de ce terrain et c'est avec aisance qu'il gravissait la butte, dont il atteignit le sommet au moment où le peloton passait le chemin creux. Son action était régulière, mais son retard restait le même.

Dans les tribunes, on commençait à faire des réflexions et à s'étonner de cette tactique persistante. Pourquoi l'homme n'avait-il pas encore amélioré sa position? Peut-être le cheval s'était-il fait une atteinte en tombant. Cependant, quand le peloton aborda la rivière, il sembla bien que Vertauney avait repris un peu de terrain. Il avait encore une cinquantaine de longueurs en retard, mais il galopait très librement, l'encolure allongée, selon son habitude, et il était visible que le jockey ne lui demandait rien, les mains toujours basses, les coudes collés au corps. Les connaisseurs faisaient à haute voix part de ces remarques et, dans la tribune des propriétaires, les Dhoëne reprenaient espoir.

Hervé, qui avait fait à pied le matin le parcours avec M. Dhoëne, s'était rendu compte combien les derniers mille mètres étaient durs, tant par le tracé que par la nature du sol: deux passages de route avec franchissement de haies, une brusque montée à travers un champ dont on venait d'arracher les betteraves et un mauvais talus breton, mal placé, à la sortie d'une courbe. Autant de difficultés qui devaient favoriser Vertauney.

Aussitôt la rivière passée sans encombre, Hervé, des bras et des jambes le sollicitait. Il répondit immédiatement à l'appel. Des tribunes, à la jumelle, on eut à ce moment l'impression qu'un accord silencieux venait de se faire entre le cavalier et le cheval, pour unir leurs deux énergies en vue d'une victoire que l'animal désirait autant que l'homme.

Le peloton arrivait sur le talus breton. Deux chevaux tombèrent et, de la terre labourée, s'éleva un petit nuage de poussière qui masqua Vertauney au moment où il devait aborder le talus. L'inquiétude figea les visages. N'allait-il pas être gêné par cette poussière qui lui cachait l'obstacle?

— Mais non! Le voilà! Il saute! Il a passé! . . .

Il avait même regagné plusieurs longueurs et son allure semblait s'accélérer.

C'était maintenant la ligne droite, coupée seulement de deux haies volantes. Aussitôt, la lutte s'engagea, âpre, ardente et sans merci. Cinq chevaux restaient debout, quatre en un lot emmené par Blue-Devil et, à quinze longueurs, Vertauney qui, à chaque foulée, refaisait du terrain. A la dernière haie, Blue-Devil sauta, toujours en tête, mais marqua un léger retard à l'obstacle, tandis que Vertauney, qui l'avait presque rejoint, franchissait la haie de volée, dans son train et droit comme un I.

A l'extérieur, il poursuivait son effort.

Il atteint Blue-Devil, le remonte. Il est à sa hauteur, les deux chevaux sont épaule contre épaule, le poteau approche, toutes les énergies humaines et animales n'ont plus que quelques secondes pour se révéler. Blue-Devil, sous la cravache, s'étend de tout son courage, mais, dans son ultime volonté de vaincre, Hervé s'accroche, tenace, et, avec une prodigieuse vigueur, de ses bras tendus, porte littéralement Vertauney sur la ligne d'arrivée, que les deux chevaux semblent franchir dans une même splendide foulée.

L'assistance est en délire.

— *Dead-heat?* Courte tête?

(A suivre)


LA CONSTIPATION MENACE DANGEREUSEMENT LA SANTÉ

Etes-vous une victime de la constipation et d'une mauvaise digestion? Eh! bien, vous souffrez inutilement. **Il est prouvé que les FRUIT-A-TIVES** vous rendront et vous maintiendront bien portants. Fruit-a-tives—un composé de fruits et de plantes, préparé scientifiquement pour activer le foie et produire plus de BILE—purifie le sang, chasse les poisons du corps, régularise l'intestin, et soulage rapidement de l'indigestion, des brûlures d'estomac et des maux de tête. Prenez Fruit-a-tives en suivant bien les instructions. Mettez fin à vos malaises. Soyez plein d'entrain et d'énergie. Se vend partout à 50c. et 25c. Prix remboursé aux personnes non satisfaites. **Achetez les vrais FRUIT-A-TIVES.**

*Vous les reconnaîtrez à leurs fruits*

40 CHANSONS D'AUTREFOIS

Répertoire Conrad Gauthier

*En un seul album de jolie présentation avec musique (pour chant seulement) et paroles au complet*

Voici les titres des chansons contenues dans cet album:

Ah! c'est à Saint-Pascal...
Anatole et Manda...
Autrefois...
Bonhomme! Bonhomme!
Cécile et Collin...
C'était un petit vieux...
Dans le bon vieux temps...
Elle avait du sentiment (Ma chèvre)...
Envoyons de l'avant, nos gens...
Hihinia Lirette. (Mon père y m'a marié)...
Je me suis fait une blonde...
Jonas dans la baleine...
Je suis ce qu'on appelle un habitant...
La destinée, la rose au bois...
La petite vache noire...
La poule à Collin...
La Saint-Jean-Baptiste...
Le crapaud...
Le bedeau de St-David...
Le jour de l'An...
Le père La Neige (J'ons 98 ans)...
Les filles de Chambly...
Les petits Latour...
Les souliers de ma mignonne...
Maluron, malurette...
Marie Calumet...
M'en revenant de la Vendée...
Mon chapeau de paille...
Mon père, je voudrais me marier...
Mon père m'a donné un mari...
Mon père n'avait fille que moi...
Nicolas...
On est Canayen ou ben on l'est pas...
Par derrière chez ma tante...
Quand Polion va voir Mina...
Si tous les garçons du monde...
Un petit soulier, madame...
Whoop Farlatin...
Youp, youp sur la rivière...
Zozo...

*Cet album, indispensable dans tous les salons canadiens, se vend $1.60 frais de poste compris. Pas de chèque.*

On s'adresse à

L'Agence Tout-Service

Case postale 16, Station T, Montréal, P.Q.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
*Demandez notre liste de prix*
Cie de Peinture et Vernis "ENO"
8614 de l'Épée
MONTRÉAL 15

## AIGUISAGE

**AIGUISONS-REPARONS LAMES, CLIPPERS** pour vaches, moutons, aussi pour barbiers, etc., 30c set, sur meule d'émery. Aiguisage sur machine spéciale aiguisant à l'huile, 75c set. Garanties pour couper comme neuves — ne brise pas les lames. Aussi rasoirs, ciseaux, couteaux, hache-viande, scies, outils, etc. SATISFACTION GARANTIE. VENDons-REPARONS clippers à manivelle, clippers électriques, accessoires, etc. LAVEUSES, RADIOS, MOTEURS, SERTISSEUSES, PELLES A CHEVAUX, HARNAIS, COUPE-CORNE à bétail, SLEIGHS, etc. Consultez-nous. Prompt service par malle. Adresse : W. FONTAINE FILS, (Usine d'aiguisage), 1722 Visitation, Montréal.

**AIGUISONS-REPARONS LAMES, CLIPPERS** pour vaches, moutons, aussi pour barbiers, etc. Prix 30c set, sur meule d'émery. Aiguisage sur machine spéciale avec moule aiguisant dans l'huile, 75c set. GARANTIES pour couper comme neuves. Ne brise pas les lames. AIGUISONS aussi rasoirs, ciseaux, hache-viande, 25c. REPARONS têtes tondeuses brisées, défectueuses. SATISFACTION GARANTIE ou argent remis. VENDONS tous accessoires: clippers à manivelle, clippers électriques, coupe-corne à bétail, harnais, MOTEURS, LAVEUSES, RADIOS, SLEIGHS-PROMENADE, etc. Prompt service garanti par malle. Essayez notre service. Adresse: ROGER FONTAINE (aiguiseur) 4307, rue Papineau, Montréal.

**CULTIVATEURS!** Nous aiguisons les lames de clippers pour vaches, moutons, aussi pour barbiers. Aiguisées sur machines perfectionnées, dernier modèle. Prix 35c set, garanties pour tondre votre troupeau. Réparons vendons accessoires, clippers. Adressez: L'USINE STEWART, Dépt "A", 232, rue Prince, Sorel, P.Q.

**ATTENTION !** Aiguisons toutes lames, clippers pour vaches, sur émeri, 45c, à l'huile, 75c. Coupe garantie. Prompt service. Toute personne qui enverra 5 sets de lames, nous aiguiserons un set gratis. L'USINE D'AIGUISAGE PROVINCIAL, Dépt 3, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

**SERVICE D'AIGUISAGE:** Vos lames de tondeuses (Clippers) toutes marques peuvent être remises comme neuves si vous nous en confiez l'aiguisage. Sur machine spéciale à l'huile, 75c la paire, émeri, 45c la paire. Réparons têtes défectueuses, vendons tous accessoires. Travail garanti. Service rapide. ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

**AIGUISONS — REPARONS** lames de tondeuses (clippers) toutes marques, prix: 35c le set, notre spécialité, satisfaction garantie à chaque set. Vendons tout accessoire. Service rapide. Adressez : HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

**CONFIEZ-NOUS** pour aiguisage, lames de tondeuses toutes marques. Prix: 35c la paire, travail garanti, prompt service. Adressez: STEWART SHARPENING SERVICE, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.

**AIGUISAGE** lames, clippers toutes sortes, à l'huile et au carborundum. Coupe très durable comme neuve. Satisfaction garantie, promp retour. 75c set. Ajoutez frais de retour. La Cie d'aiguisage St-Ours, Richelieu, P.Q.

**NOUS AIGUISONS** lames de clippers à vaches, moutons, aussi lames pour barbiers. Prix 35c. Ouvrage garanti ou argent remis. Réparation de clippers électriques. S'adresser à JEAN-BAPTISTE COURCHESNE, Pierreville, P.Q.

**NOUS AIGUISONS** lames, clippers pour vaches, moutons, barbier, etc. Prix 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE SAUREL, 230, rue Prince, Sorel.

## CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix 45c la paire. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Nous offrons en vente le clipper électrique OSTER pour tondre vaches, chevaux et autres animaux. Prix : $29.50 complet. GARANTIE d'un an. Réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire. Adressez :

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART
Dépt 104, Pierreville,
Co. Yamaska, Qué.

## ANIMAUX A VENDRE

**TRES BON VEAU** pur sang Shorthon à deux fins, né en avril, pratiquant dans le troupeau l'augmentation du lait par le reproducteur. THOMAS TREPANIER, St-Ludger, Co. Frontenac, P.Q.

**COCHONS** reproducteurs Yorkshires enregistrés, classés XXX mâles ou femelles âgés de 5 mois et plus. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, Qué.

**MOUTONS** Leicester. Agneau et agnelles, bélier un an provenant de troupeau qui a remporté les championnats depuis plusieurs années à l'Exposition de Québec. J.-H. COUTURE, St-Augustin, Co. Portneuf, P.Q.

**A VENDRE :** 2 jeunes TAUREAUX Holstein, qui auront un an au cours de ce mois. Un né le 23 octobre 1948 et l'autre le 24 octobre 1948, de très bonne conformation, ont obtenu le premier et le deuxième prix à l'Exposition des Trois-Rivières et dont leur père Tedy Hartholm Dominator grand champion à l'Exposition des Trois-Rivières et dont la mère classée excellente. Du côté de leur mère record de 14,000 et 16,000 lbs de lait, et classée bonne plus. Vendrais à un prix raisonnable. S'adresser à FERME DE LA MAURICIE, J.-H. Dupont, St-Etienne des Grès, Co. St-Maurice, P.Q.




*Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...*

*COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.*

*RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.*

*DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.*

*Les petites annonces sont strictement payables d'avance.*

*Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:*

*LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS,*
*515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.*

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

**VERRATS** Yorkshires nés au début de mars classés XXX et provenant de mères classées à l'enregistrement supérieur. Sujets de choix. S'adresser à JULES NICHOLS, La Présentation, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

**A VENDRE :** 25 VACHES laitières Holstein, 10 fraiches de 1 journée à 15 jours et 15 qui vêleront sous peu. S'adresser à PAUL ADAM, Beloeil, Qué. Tél. 4305.

**BETAIL** Ayrshire, génisses et mâles de l'année, nés le 1er janvier. Taures d'un an, vaches 3 et 4 ans devant vêler fin d'octobre et novembre. S'adresser à ULRIC DESCHAMPS, Repentigny, P.Q.

**VERRATS** Yorkshire classés XXX 6 mois et plus, prêts pour le service. S'adresser à EUGENE BEAUCHESNE, Plessisville, Co. Mégantic, P.Q.

**20 VERRATS** Yorkshires classés XXX, prix $65 à $75, suivant le choix de ces verrats. Ils sont nés dans les premiers jours d'avril, prêts pour le service. Aussi 23 femelles de 6 mois, très beaux sujets d'élevage. Prix $60. à $70. suivant la qualité et la quantité. GEORGES CADIEUX, Beloeil, Co. Verchères, Qué.

**PAIRE** de juments Belge, pure race, $350. Téléphonez Montréal: HArbour 7346.

**QUELQUES** bons verrats classés XXX, prêts pour le service. Aussi bons taureaux canadiens classés "A". Père et mère au livre d'or. L.-A. SYLVESTRE, Clairvaux, Bagot, P.Q.

**BELIER** Leicester de 3 ans classés XXX A et jeune du printemps Leicester et cheviot classé. Mâle Yorkshire prêt pour le service, classés XXX. Taureau canadien de 4 ans classé. HECTANCE CHARPENTIER, Clairvaux, Co. Bagot, P.Q.

**COCHONS** reproducteurs Yorkshire enregistrés, classés XXX. Verrats ou truies âgés de 5 mois et plus. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, P.Q.

## A VENDRE

**CAMIONS,** tracteurs, machines agricoles, tôle, peinture à vendre ou à échanger bour bois de construction, etc. S'adresser à C. ARES, 8602 de l'Epée, Montréal, Tél. VI. 4115.

**POMMIERS No 1** — $10. la douz, $60. le 100. McIntosh, Fameuse, Délicieuse Rouge, Joyce, Houme, Jaune Transparent, Sibéries Rouge, Ratate Rouge d'avance, Lobo, et. Pruniers : Prunes roses rustiques et productifs, $10. la douz. $60. le cent. Peupliers Lombardi, Carolina, Argenté, Saule pleureur, Argenté Lilas bleu la taille. Une sorte ou mélangé, $10. la douz., $60. le cent. Racines de Sibéries 3/16 à ¼ de pouce pour greffe, $50. le mille, $6. le cent. 20,000 à vendre. AUCLAIR & HALDE, St-Hilaire Station, Co. Rouville, P.Q.

**MOULANGE** à marteaux à vendre, complète avec moteur de 35 c.v. à l'électricité, neuve. Vendra à sacrifice. Ecrire à BONAVENTURE ROCHELEAU, St-Basile le Grand, Co. Chambly, P.Q.

## REFRIGERATEURS !

**REFRIGERATEURS** domestiques et commerciaux de toutes grandeurs. Aussi LESSIVEUSES et poêles électriques. S'adresser à A. REEVES, 2177 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

## A VENDRE

**TULIPES,** 3 douz. $1. Pivoines géantes, Lis blancs, rouges, orange; Phlox mélangés, 3 pour $1. S'adresser à : ADRIEN GRAVEL, Ste-Geneviève de Pierrefonds, Qué.

**5,000 TONNES** à mélasse vides, 90 gallons, $2.75 chacune, plus taxe provinciale. Aussi BARILS de métal "DRUMS", 45 gallons, très propres, pour tout usage, $5.50 plus taxe. BARILS en chêne pour vin et cidre, toutes grandeurs. Acceptons commandes C.O.D. Envoyez argent ou bon de poste. JOS. LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

**ROUE** à vent Brantford, huilage automatique, pompe à puits profond, réservoir 1000 gallons, engin à huile charbon, 6 forces. Prix d'aubaine. En parfait ordre. PATRICK MERCIER, St-Pierre Baptiste (Mégantic). Tél. 40-R-6, Mégantic.

## SCIES-CHAINE MECANIQUES

**A UN HOMME** et à deux hommes — Neuves et usagées — Pleinement garanties. Arrangeons des démonstrations. Réparations et limage de chaines notre spécialité. BLAIR EQUIPMENT LIMITEE, 50, rue Queen-ouest, Ottawa, Ont.

## COUPONS ET MATERIEL A LA VERGE

**SOIE, COTON, LAINE, FLANELLETTE, SOUS-VETEMENTS, PLASTIQUE, TRICOT DE GILET,** lisières de tapis en soie, 40 lbs pour $2. EN GROS ET DETAIL. Demandez notre liste de prix. S'adresser à ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal.

## RETAILLES DE COTON POUR COUVRE-PIEDS PIQUES

**COLLECTION** des plus variées de retailles de coton imprimé de toutes les couleurs, assemblées comme suit : (A) 2 livres de retailles, $1. (B) Retailles, grandeur "Jumbo", $1. la livre. (C) Retailles de Broadcloth uni, de toutes les couleurs, $1.50 pour 2 livres. SPECIAL GARWOOD : paquet contenant les catégories A, B et C $2. pour 3 livres. Satisfaction assurée. Port payé sur commandes payées comptant. Frais de poste en plus sur commandes C.O.D. GARWOOD CO. C.P. 3, Station "G", Montréal.

## COUPONS

**BROADCLOTH,** coton, crêpe, flanellette, etc. Agent demandé dans chaque paroisse. Grosse commission. Demandez nos prix de : MAGASIN DES COUPONS, Dépt T., St-Zacharie, Qué.

**CHAINES** à tracteur, mailles tordues, travers droits, sans pareil sur terrain détrempé. Des centaines de clients satisfaits. Livraison 24 heures. GERARD D'ARAGON, Thurso, P.Q.

**CULTIVATEURS, ATTENTION !** A vendre ou échanger, NIVELEUSE de la voirie avec moteur complet, $3,000, engin International ayant coûté $14,000. Bon ordre pour faire les fossés, nivele les terrains. AIME VOGHEL, Ste-Madeleine, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

**SEPARATEUR** électrique "De Laval" sur pied, barrate à beurre sur pied, les eux pour $75. Téléphonez Montréal, HArbour 7346.

## SACS DE COTON

**SACS** de sucre lavés et blanchis, $3.40 ladouzaine, non lavés, $2.80 la douzaine. Envoyez bons ou mandats-poste. Commandes C.O.D. acceptées. Transport aux frais de l'acheteur. Les AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31, Station R., Montréal 10.

**SACS DE SUCRE** vides en coton à vendre, $2.80 la douzaine. On accepte les C.O.D. et les bons de poste. S'adresser à JOS. LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

**CHANSONS** populaires françaises, cowboys et comiques à 5c chacune. Demandez nos listes. Ecrivez à NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Qué.

**DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE : COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN**
**PREMIERE QUALITE,** grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel, $4.99 chacun. Grandeur : 90 x 100 complètement recouverts de chenille, avec dessins de paniers de fleurs dans le centre pour $8.99 chacun. Envoyé Envoyé c.o.d. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. HANDICRAFT DISTRIBUTERS, 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

## COMMERCE A VENDRE

**CREMERIE ST-ANTOINE** située à St-Antoine sur Richelieu, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Mme ZOTIQUE LANGLOIS, 4250 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

## DIVERS

### AIDE DOMESTIQUE

**UNE AIDE DOMESTIQUE** trouvera un bon emploi en s'adressant chez Mme J.-E.-A. MICHON, 4707 Garnier. Tél. AM. 6968.

## -GRATIS-




GAGNEZ ARGENT ou PRIMES MAGNIFIQUES

Montre - Bracelet, Plume - Réservoir, Porte-Billets, Set à Déjeuner, Bas de Nylon, etc., ou 30% de COMMISSION donnés pour la vente de nos Cartes de Noël et de Bonne Année.

Demandez un assortiment de $7.50.

L'UNION DES JARDINIERS ENR.
Dépt F 5, Rue Victoria, LEVIS P.Q.

**POUR DEMENAGEMENT** de bâtisses, redressage, réparations de toutes sortes, solage, s'adresser à DONAT GELINAS, St-Edmond, Co. Drummond, Tél. Rural, P.Q.

**SOUDEURS "ARC A SOUDER" MAGIC,** 110 volts AC-DC. Soude, ramollit, coupe les métaux. Facile à employer, renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique, la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95. — Employé par la MARINE — Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. MAGIC WELDER MFG. CO., 239 CE, Canal St., New York City.

**SURPRISE :** La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyer 10c. EVANS, 141, Station G., Montréal.

**COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE** — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez : COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe Qué.

**FUMEURS !** Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux capsules "Anti-Nico", inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions : $2.00. Expédié C.O.D. si désiré. RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.

**TRAPPEURS CULTIVATEURS** — Faites $150. à $350. mensuellement. Capturer 100 renards, 1000 écureuils, 25 visons mensuellement est possible avec (LE SECRET MAGIQUE) secrets, drogues, piéges s'obtiennent gratuitement chez L'Association des Trappeurs, La Baie, Yamaska, Qué. 2 sets de tendage expédiés sur demande. Incluez 10c.

## COUPONS

**AGENTS** demandés dans chaque paroisse. Divers matériels. Demandez liste de prix. NORMAND PARENT, marchand en Gros, St-Zacharie, Co. Dorchester, P.Q.

**AUX INSTITUTRICES RURALES.** Racontez votre première journée de classe. 2 copies. Une piastre pour inscription, une copie retournée. Bourses données aux gagnantes. "Fin du concours 31 octobre". S'adresser à Mme JEANNE D'ARC COULOMBE, Inst. Napierville, Poste restante, Qué.

**STORES VENITIENS** en aluminium sur mesures, choix 14 couleurs, bas prix. Pour détails, écrivez-nous. ROBERT MORIN, manufacturier, Pont de Québec, P.Q.

## AVEZ-VOUS DE L'EAU DURE ?

**VOTRE EAU** passée dans le filtre-adoucisseur BADGER est plus douce que la pluie — CLAIRE comme du cristal — NE SENT RIEN — Ne goûte pas — Exige seulement une FRACTION de votre dépense ordinaire de savon — PROLONGE de beaucoup la durée de votre linge — Enlève l'APPARENCE TERNE de la vaisselle et verrerie — Libère et maintient propres votre plomberie et système de chauffage — Elimine le CERNE du bain et du lavabo. Conserve aux aliments 100% de leur saveur et de leur apparence. BADGER s'installe facilement à tout système d'eau à pression, est facile d'opération et dure la vie. En nous envoyant par la POSTE une PINTE de votre eau prise le plus près possible de votre pompe électrique dans une bouteille PROPRE et bien EMBALLEE, et nous mentionnant le NOMBRE de personnes à la maison. SANS OBLIGATION de votre part, notre AGENT pourra vous donner de plus amples détails. Termes faciles si désiré. NE TARDEZ PAS. Envoyez échantillon à l'une ou l'autre des deux adresses suivantes : LA CIE DU FILTRE-ADOUCISSEUR BADGER, 432 ouest, rue Ontario, Montréal, ou 251, rue St-Joseph, chambre 505, Québec.

## DIVERS

### ROMANS, HISTOIRES, ETC.

**LIVRES** tous genres. Demandez notre catalogue gratuit. Vente, abonnement. Plus de mille titres. LE FOYER DU LIVRE ENRG., 2332, rue Bourbonnière, Montréal.

**PROTEGEZ VOTRE TOIT** Les vieux toits percés se remettent à neuf avec la peinture d'amiante liquide Elastik Rool Kote. Facile à appliquer. Vous épargnez de l'argent. Tous renseignements gratis. DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dépt 9.-454 King West, Toronto. NOTRE 60e ANNEE.

## A QUI LA CHANCE ! ...

**TIRAGE-SUSCRIPTION** au profit de la paroisse ST-ANDRE DE SUTTON, Co. Brôme. 1er prix: $100, 2ème prix: $50. 3ème prix: $25. 4ème prix: $15. 5ème prix: $10. et 10 prix de $5. Valeur de $250. BILLET : 10c, 3 pour 25c. Envoyez vos souscriptions à M. J.-L. LEFRANÇOIS, ptre-curé, Sutton, Co. Brôme, Qué. On accusera réception de suite. Les noms des gagnants paraitront dans cette page le 21 décembre. Merci d'avance.

## JEUNE FILLE DEMANDEE

**JEUNE FILLE** demandée pour travailler comme bonne dans famille recommandable de Montréal. Ecrire immédiatement, en indiquant âge, expérience, salaire désiré, références si possible. Case 31, 515, avenue Viger, Montréal.

## HOMMES DEMANDES

**VENDEURS** demandés pour annoncer nouveau produit. Idéal pour la vente à domicile. Travail permanent ou à temps partiel. Demandé dans toutes les maisons. Chance extraordinaire de faire bons profits. Ecrire en anglais si possible. BOX 15, 515, avenue Viger, Montréal.

**HOMME DE FERME** d'expérience, célibataire, actif, sobre, de préférence avec connaissances en jardinage, soin des gazons et fleurs pour SUN VALLEY FARM, VAL MORIN, centre touristique des Laurentides, 50 milles de Montréal. Place à l'année pour homme qualifié. Pour commencer $70 par mois, nourri, logé et lavé. Besoin immédiat. Références exigées. Ecrire R. CLOUTHIER, chambre 281, gare Windsor, Montréal, ou téléphoner le soir après sept heures, à Montréal, ATlantic 3973.

**ATTENTION CULTIVATEURS !** Nous fabriquons des terrasseuses, charrues à rigoles, chargeur de fumier, buckets pour betteraves à sucre, pelle à creuser, remorque de ferme, pare-chocs pour tracteur Ford, Ferguson. Demandez à notre vendeur de machines agricoles nos produits d'acier. V. LEDOUX MFG., 480, avenue Brodeur, St-Hyacinthe, Québec.

**AGENTS DEMANDES :** FAITES $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc., GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.

## MACHINES AGRICOLES

**VRAIE AUBAINE!** IL FAUT VENDRE tracteur Cockshutt 70 sur pneus, tout équipé, reconditionné en neuf, aussi charrue 3 raies, disques (28 disques) chargeur de foin, râteau fileur, wagon double avec "rack" foin 16 pds. Le tout presque neuf. S'adresser à JEAN-MARIE LECLERC, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, Co. Champlain, P.Q., Tél. 6300 Y-1.

**TRACTEUR** Cockshutt "70" à vendre, sur roues d'acier, en très bon ordre. S'adresser à DAMIEN ROBERT, Ste-Thérèse de Blainville, Co. Terrebonne, P.Q.

**WAGONS DE FERME** neufs, "Otaco", tout acier, roues pour pneus 600 x 16, coussinets Timken, capacité 8,000 lbs, $125, sans pneus. ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.

## TRACTEUR FORD ...

**TRACTEUR MASSEZ-HARRIS** "22" tricycle avec système hydraulique, servi comme démonstrateur seulement.
**TRACTEUR MASSEY-HARRIS** "102" jr. très bon ordre.
**TRACTEUR COCKSHUTT** "70" sur roues d'acier.
**TRACTEUR MASSEY-HARRIS** "Pony", démonstrateur.
**TRACTEUR MASSEY-HARRIS** "Pacemaker" sur roues d'acier $400.
**CHARRUE** 3 raies, International (aubaine).
**CENTRIFUGE DE LAVAL** No 2, très bon ordre, $15.
**CENTRIFUGE MASSEY-HARRIS** No 7, remis à neuf avec moteur électrique, $50.
**MACHINES AGRICOLES** usagées mais en bon ordre, à vendre à prix avantageux.

W. O. TAIT & FILS INC.,
6139, Côte de Liesse, Ville St-Laurent, Montréal.

**TRACTEUR** "Ford" — livraison immédiate à tout acheteur intéressé du Co. Verchères, au prix de la Compagnie Ford. S'adresser au GARAGE MAUGER, Contrecoeur, ou au représentant.

**TRACTEUR** Massey-Harris "81" à vendre avec charrues et herses à disques. Prix raisonnable. ANTONIN BERGERON, Ste-Ursule, Co. Maskinongé, R.R. 2, P.Q.

**TRACTEUR** Cletrac sur pont, en bonne condition à vendre. S'adresser à J.-J.-JEAN LABELLE, Saint-Eustache, Grande Côte, P.Q.

## ON DEMANDE

**POULES** et **POULETS,** prix spécial pour des gros poulets et chapons bien engraissés. Poste de classement. J.-D. ARSENAULT, 1061, rue Church, Verdun.

## PHOTOGRAPHIES

### AMATEURS

**AVEC VOS PLUS PRECIEUX INSTANTANES,** faites-vous imprimer de BELLES CARTES DE SOUHAITS "Joyeux Noël" — "Bonne Année". Faites d'après votre film 116 ou 120, au prix de $1. la douzaine avec enveloppes. Envoyez des négatifs seulement. FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs, 3c. GRATIS: agrandissement carte postale avec commande de 24s ou plus. Commandes payables d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.

**PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX.** Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION, 3c. AGRANDISSEMENT gratuit. Ajoutez 5c frais de poste. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt D, Montréal.

### GRATIS

**UN AGRANDISSEMENT 5 x 7** avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. R. SYLVAIN, C.P. 157, Station R., Montréal 10.

**SERVICE DU MEME JOUR.** Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. STUDIO RAPIDE, Dépt " C. N.", Station "E", Montréal.

### CALENDRIERS AVEC PHOTOS PERSONNELLES

**ENVOYEZ-NOUS** votre négatif favori et nous l'agrandirons sur des jolis calendriers 1950. Font des cadeaux utiles et très attrayants ! Prix : 55c chacun, ou 3 pour $1.35. Coloriés à l'huile, 40c chacun de plus. PHOTO COMMERCIALE, Dépt "U", Outremont, Montréal.

# Petites Annonces

*(à suivre)*

## PHOTOGRAPHIES :

### CARTES DE NOEL

**ENVOYEZ-NOUS** votre négatif favori et nous vous ferons des magnifiques cartes de souhaits avec votre photo imprimée. Prix: 98c la douzaine, en blanc et noir, ou $1.98 en couleurs. **PHOTO COMMERCIALE, Dépt X-1-T, Outremont, Montréal.**

## POUSSINS - POULETTES

**A VENDRE** plusieurs centaines de belles poulettes Leghorn blanches et Light Sussex âgées de trois, quatre et cinq mois. Aussi 1,000 belles poules Leghorn blanches d'un an. **BOIRE & FRERES, Ferme Avicole Drummond, Wickham, Qué.**

### BONS POUSSINS D'AUTOMNE !

**POUR PROFITER** des prix les plus élevés pour les broilers, faisons couver tout l'automne sur commande placée 4 semaines à l'avance. Qualité supérieure de poussins de réputation établie depuis 17 années. Demandez informations et listes de prix. **COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE, P.Q.**

**POUSSINS** — Livraison en automne. Races légères et lourdes, $15 du cent — disponibles dans le moment. **GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Ont.**

**COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE**

**ATTENTION !** Avez-vous besoin de poussins immédiatement — 4 races à votre choix: 3 races hybrides et une race pur sang. Adressez-vous au **COUVOIR-MODELE-ARTHABASKA, Case 157, Arthabaska, P.Q.**

**POUSSINS COUVES SUR COMMANDE ! DESIRONS** vous aider à partir votre troupeau de poulettes cet automne ou le remplir de poulets à griller. Si vous avez suffisamment d'espace et un bon équipement, vos affaires seront bonnes. Nous pouvons vous expédier des poussins de races connues et réputées. Couvons sur commande tout l'automne. Commandes placées d'avance. Allouons 4, 5 semaines pour la collection des oeufs, sélection et incubation. Demandez renseignements. Ecrivez à **FRED W. BRAY LIMITED, 122 John Street North, Hamilton Ont.**

## REMEDES

### AVEC VOS PORCS

**CESSEZ** d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. **METHODE** qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur **PORCALINE - Tri-Tonik. PRODUITS FARM-O, 6544, rue Drolet, Montréal.**

**SOUFFREZ-VOUS de HERNIE ?** Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200, Preston, Ont.**



**PRISES PIDARD** — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

### TABLETTES TOUSSINES



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang, faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c ? Une bouteille de **Toussines** prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix de $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec. **Pharmacies Brunet et Livernois, Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.**

### LA BERNARDINE

**MERVEILLEUSE TISANE** préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. $1.25 la boite. **MONASTERE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.**

## TERRES A VENDRE

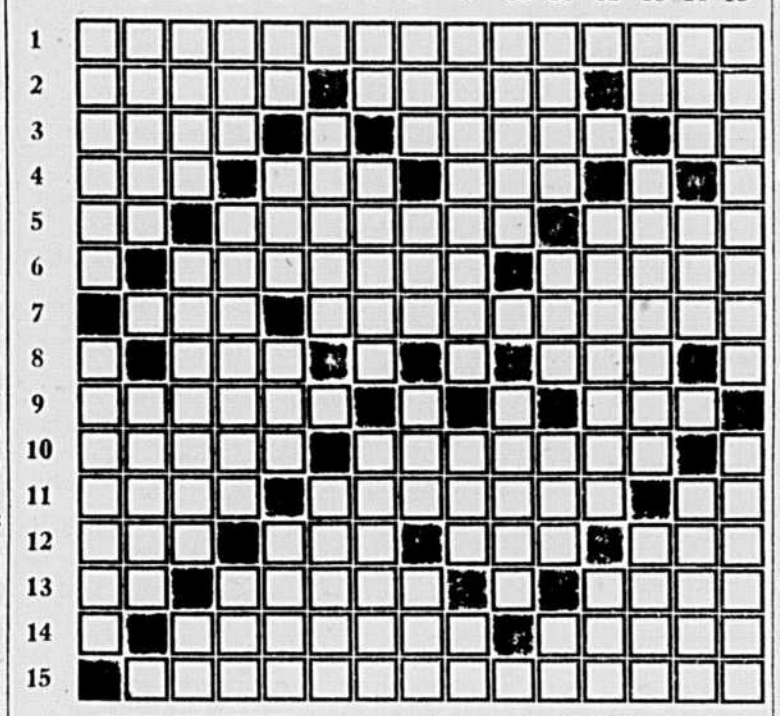
**ACHETERAIS** petite terre aux alentours de Montréal. S'adresser à **CASE POSTALE 60, "La Terre de Chez Nous", 515 avenue Viger, Montréal.**

**FERME** à vendre de 300 acres, 3 bonnes maisons, 2 granges, 2 silots, hangar pour machines, garage et boutique à bois. Vaisseaux à lait tout en aluminium, eau, électricité, téléphone, étable pour 60 têtes, 3 chevaux, 50 cochons, 100 acres en bois $15,000. **W. R. HEALY, VALLEY-FARM, RichSl5vrrie18)tesetuU Valley-Farm, Richmond, P.Q.**

**TERRE** 140 arpents, bonne bâtisse, eau courante, 100 arpents faits à la charrue, sucrerie 300 vaisseaux, quelques instruments aratoires, située dans 3ème rang St-Georges de Windsor. $1200. comptant, balance $100. par année sans intérêt. S'adresser: **HENRI-LOUIS MORIN, Coaticook, R.R. 5, P.Q. Tél. 615-4.**

**AUBAINE !** La plus belle terre du Co. de l'Assomption, sur route d'asphalte, 102 acres ensemencées, 25 arpents en bois, bâtisses et équipement des plus modernes, gros roulant au complet, eau courante et électricité partout, 9 arpents de beau tabac, séchoir neuf. Prix $17,000. Conditions à discuter. S'adresser à MArquette 4428 ou **M. JOS. LEBLANC, L'Epiphanie, 14, rue de l'Eglise, tél. 143W.**

# Les mots croisés de "La Terre de Chez Nous"



HORIZONTALEMENT

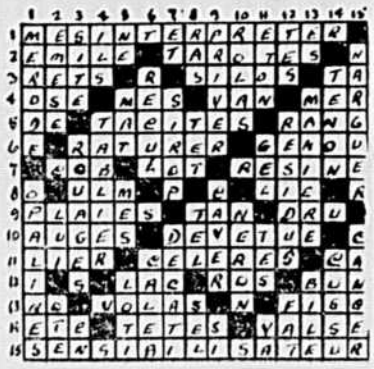
1—Etat de ce qui est inaccessible. — 2—Genre de mollusques comestibles de forme oblongue. — Folle partielle. — Veine, dans certaines pierres.
3—Regarde, admire (pop.). — Se dit, en Russie, des images peintes représentant la Vierge et les saints. Adv. de nez.
4—Colère (poét.). — Fait juridique. — Recueil de bons mots.
5—Voyelles jumelles. — Assemblages de branchages. — Orge préparée pour faire de la bière.
6—Cellule pour les fous furieux. — Construire.
7—Préf. indiq. la multiplication d'une grandeur par un million. — V. forte d'Italie (Vénétie).
8—Adj. poss. plur. — Point cardinal.
9—Continuer à être dans un certain état. — Adj. poss. plur.
10—Excitées. — Agents de police.
11—Nuages. — Affable, correcte dans sa mise et sa conduite. — Absorbé.
12—Riv. d'Alsace. — Terme du jeu de piquet. — Habit de toile, que l'on portait dans certains ordres religieux. — Instrument avec lequel on supplicie en Orient.
13—Voyelles jumelles. — Filet en forme de poche. — Fruit des conifères.
14—Se dit de tout animal muni d'un collier d'émail particulier. — Nom donné familièrement au bonnet de police.
15—Fin d'automne (plur.).

VERTICALEMENT

1—Qui n'ont point de religion. — Se dit du plus haut étage d'une maison, sous le comble.
2—Livide, meurtrie. — Personne qui cherche à en égaler une autre.
3—Vallée en Normandie, dép. du Calvados. — Qui a rapport au cens. — Conseil du roi (abrév.).
4—Outil qui sert à serrer. — Querelles. — Village de Yougoslavie, à la frontière bulgare.
5—Adj. démonst. — Sorte de cabriolet à deux roues. — Adj. poss. plur. — Langue sacrée de l'île de Ceylan.
6—Rectangle de toile qui se suspend et qui sert de lit. — Jaillit en éclaboussant.
7—Sa Majesté (abrév.). — Faute de quoi. — Action de laisser aller.
8—Nom vulgaire d'un singe américain. — Agent politique de Louis XV, né à Tonnerre. — De peu de valeur. — Saison.
9—Donner une forme matérielle à (fig.). — Ferme dans le midi de la France. — En les.
10—Rejets d'une plante vivace. — Qui finit, termine.
11—V. d'Allemagne (Thuringe). — Graminée qui produit le grain dont on fait le pain. — Et le reste (abrév.). — Adv. de lieu, mis pour "ici".
12—Philosophe religieux, né à Chambéry auteur des: Soirées de Saint-Pétersbourg (1753-1821). — Evénement fortuit.
13—Genre d'arbres conifères. — Pommes de terre (fam.). — Jeu qui se joue à cheval.
14—Pièce de bois pour soutenir une pièce de charpente. — Genre de linacées. — Ancien droit de pâture après la récolte.
15—Elément infiniment petit, chargé d'électricité négative. — Animaux engendrés d'un âne et d'une jument.

**(La solution de ce problème sera donnée la semaine prochaine)**

**Solution du problème précédent**



# La philosophie . . .

(Suite de la page 18)

jeunes et vieux, et, statistiques en main, ils ont fait une étude sérieuse de la situation. A la fin de l'hiver on en était venu à la conclusion qu'il fallait fonder une nouvelle paroisse. Avec l'aide d'une société de colonisation, l'emplacement fut choisi et la vieille paroisse parrainant la nouvelle, l'aidant de tous ses moyens, on assista bientôt à l'éclosion et à l'épanouissement de foyers en terre neuve. Foyers où se reproduiront toutes les vertus de la race.

Je m'arrête ici dans le résumé de la conférence de M. Couture pour tirer, mesdames, la conclusion qui nous concerne. Une des plus belles tâches de l'U.C.F. est de soutenir l'U.C.C. La femme doit encourager son homme, s'intéresser à ce qu'il fait, soutenir ses activités. Pour cela, elle doit être éclairée. Elle doit observer ce qui se passe. Si son mari se préoccupe du placement de ses grands fils, en qualité de mère elle doit s'en préoccuper doublement. Comme elle est positive et se porte plus rapidement que l'homme aux réalisations concrètes, son influence peut être décisive dans cette grande question de l'établissement rural. Question si importante que la J.A.C. ne cesse de la mettre à son programme d'année en année, sous une forme ou sous une autre.

Stimulons, dans nos cercles féminins, l'intérêt pour cette question. Discutons-la en famille. Préconisons une assemblée conjointe de l'U.C.C., de l'U.C.F. et de la J.A.C. où les découvertes de chaque groupe seront apportées, les suggestions discutées et les solutions possibles envisagées. Ainsi, une atmosphère sera créée, qui est la première condition favorable à l'action. Puis, peu à peu, les bonnes volontés se feront jour, les plans de réalisation se dessineront. Le grand amour de la race et de la religion suscitera le courage et le dévouement nécessaires. Courage chez les jeunes qui voudront agir, partir, fonder. Dévouement chez les autres pour les aider matériellement, pour les soutenir de leurs conseils, de leur approbation. Tout cela, mesdames, c'est à vous de le faire germer. Si vous ne donnez pas votre concours à la colonisation, rien ne se fera. C'est peut-être désolant, mais c'est beaucoup plus encourageant, car la fermière canadienne-française a rarement failli à sa tâche.

**A CAUSE** de maladie, M. FERDINAND SABOURIN, vendrait sa ferme de 200 acres de terre glaise dont 190 en culture. Maison moderne avec électricité et téléphone. Bâtiments en excellente condition. Etable équipée pour traire 35 vaches avec trayeuse et système d'eau avec bols. Electricité dans tous les bâtiments, 3 granges, 6 puits, porcherie, remises. La ferme est située à 1¼ mille au sud de Dalkeith dans le canton de Lochiel. Avec ou sans roulant. S'adresser à **M. FERDINAND SABOURIN, Glen Sandfield, Ont., R.R. 1.**

**FERME AVICOLE,** poulailler de 20 x 85, maison neuve et garage et 10 arpents de bonne terre près du village, à vendre. S'adresser à **ALFRED GAGNE, St-Gérard, Yamaska, P.Q. Tél. 4213.**

**TERRE** à vendre à St-Roch sur Richelieu, 15 arpents de l'écluse, 135 arpents de terre culture, grange, maison neuve, eau courante. **SYLVAIN GUERTIN, St-Roch sur Richelieu.**

**A 20 MILLES** de Montréal, terre à vendre, pas d'agent. Conditions faciles. Ecrire à **O. BRUNET, Poste restante, L'Assomption, P.Q.**

# Activités et initiatives . . .

*(suite de la page 11)*

Sur les recommandations de la Fédération de l'U.C.C., 18 paroisses ont organisé au cours de l'été une fête paroissiale.

Le congrès annuel est le point culminant de notre campagne intensive de propagande. On doit dire, en toute humilité, que nous avons terminé en beauté.

## Le personnel

Parmi les hauts faits de l'année, il faut noter l'ouverture d'un bureau de l'U.C.C. à La Sarre, avec monsieur Dominique Lemay, agronome, comme responsable. Ce technicien en sciences agricoles est exclusivement aux services de l'U.C.C. Son dévouement et ses aptitudes sont au service de tous les syndicats de l'U.C.C. de la région.

L'U.C.C. de la région a donc à sa disposition un autre technicien agricole dont les fonctions particulières sont d'aider à l'agriculture par tous les moyens dont dispose l'association professionnelle. Ce sera surtout un éducateur. Le personnel de la Fédération est donc plus complet. Il se compose actuellement comme suit:

1— Joseph Laliberté, agronome de grande expérience, président; 2— Hector Joyal, maître en sociologie, propagandiste; 3— Dominique Lemay, agronome, propagandiste; 4— Jean-Paul Lamoureux, avocat, conseiller juridique et secrétaire; 5— Jean-Jacques Lachapelle, commis de bureau.

En 1949-50, la Fédération d'Amos projette de requérir les services d'un troisième technicien agricole.

## Comité de coopération

A trois reprises, les directeurs des coopératives se sont réunis, en vue d'étudier leurs problèmes communs. Peut-être en viendrons-nous à la formation d'un comité de coopération

## Assurances

Ces derniers mois, la propagande des assurances de l'U.C.C. a été réorganisée. Quatre nouveaux propagandistes ont été appointés chacun dans un district déterminé; les résultats obtenus à date sont très bons.

## Autres services

a) Nous avons continué à acheter le bois de pulpe des colons par l'entremise des syndicats de travail.

b) Principalement par notre président, nous avons grandement collaboré au développement de la Colonie coopérative de Guyenne.

c) Nous avons apporté une aide efficace au comité permanent des marchés de l'Ouest Québécois.

d) Nous avons offert à tous nos membres un service de consultations légales.

e) Nous avons aidé les coopératives et les syndicats de travail à titre de conseillers techniques en finance, en administration, en loi, en comptabilité, etc. . .

f) Nous représentons les cultivateurs dans différents organismes, dont le Conseil d'Orientation Economique de l'Ouest Québécois.

g) Ajoutons à notre crédit, une souscription en faveur des grévistes de l'amiante. Nous leur avons fait parvenir $964.23.

La Fédération prépare actuellement un programme d'éducation agricole. Nous trouverons sûrement de bons moyens pour que les membres de l'U.C.C. apprennent à cultiver, et à vivre heureux dans la paix et la prospérité.

La Fédération de

l'U.C.C. d'Amos.

## A VOTRE SANTÉ



*Croyant inutile de laver ses cheveux,*
*Léopold enduisait sa tête de pommade*
*Voyant son crâne dénudé,*
*le pauv'vieux*
*De ses cheveux, déplore*
*la dégringolade.*

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

# L'U.C.C. . . .

Suite de la page 10)

tiers paroissiaux et chanti... écoles.

La Fédération des Chantiers coopératifs de Québec-Sud a été fondée au début d'août. Elle groupe les chantiers de Saint-Prosper, Saint-Ephrem, Saint-Zacharie et Lambton.

Un contrat fut pris par la Fédération des Chantiers coopératifs pour la Cie Price, à la Rivière-aux-Ecorces, et deux chantiers paroissiaux sont actuellement en opération à cet endroit.

Le comité forestier diocésain est à mettre au point le programme d'étude à être suivie par les membres des chantiers coopératifs durant la prochaine saison d'opérations en forêt.

## Autres activités

La Fédération diocésaine par ces officiers, son propagandiste et ses membres des syndicats locaux a contribué dans une large mesure au progrès et à l'avancement des coopératives de toutes sortes dans la région.

Les fêtes du 25e anniversaire de l'U.C.C. n'ont pas manqué d'être pour tous les cultivateurs, pour les membres en particulier, un encouragement puissant dans la tâche à poursuivre, en même temps qu'un sujet de fierté légitime pour tout le travail accompli depuis un quart de siècle malgré les difficultés. La Fédération de Québec-Sud y a été bien représentée par son Bureau de direction et les représentants de Syndicats paroissiaux.

## Congrès régional

Notre Fédération a tenu son son congrès régional, à Saint-Prosper, le 18 août, lequel a groupé environ mille cultivateurs et un nombre imposant d'aumôniers. L'intérêt manifesté par les congressistes démontrait bien la solidarité professionnelle qui existe déjà dans la région.

# La Société . . .

(Suite de la page 8)

cendie s'est établi à $75,000; il est supérieur de $25,300 (50 pour cent) au revenu-primes de la période correspondante de 1948. Quant au revenu-primes de l'assurance-automobile, il s'élève à $259,000 pour les huit premiers mois de 1949. Ce montant représente plus que le double du revenu-primes de la période correspondante de 1948.

Au 31 août courant, les placements de la Société formaient un montant de $275,000; ils avaient augmenté de $140,000 pendant la dernière période de douze mois.

Les rapports officiels publiés pour la province de Québec établissent que pendant l'année 1948 les compagnies ont assumé des règlements de sinistres représentant 64 pour cent de leurs primes acquises d'assurance-incendie et 60 pour cent de leurs primes acquises d'assurance-automobile. Dans le cas de notre Société, les règlements de sinistres encourus ont représenté seulement 22 pour cent des primes acquises d'assurance-incendie et 50 pour cent des primes acquises d'assurance-automobile. Ces chiffres n'ont pas besoin d'être commentés. Ils prouvent que les cultivateurs manifestent leur sens des affaires en demandant à leur propre société l'assurance-incendie et l'assurance-automobile dont ils ont besoin.

# Prix plus fermes pour tous bestiaux

### Arrivages moins nombreux — Peu de sujets de première qualité — La demande diminue pour les agneaux

Lundi dernier, sur le marché à bestiaux de Montréal, les prix ont été généralement plus fermes. Les arrivages étaient moins nombreux, et la plupart du bétail, de qualité commune à moyenne. Les transactions ont été actives, cependant, et les prix furent en général plus élevés que la semaine dernière, de 50 cents les cent livres, environ.

Il n'y avait qu'une centaine de bouvillons sur le marché, communs et moyens. Un char de bons et moyens, mélangés, a été vendu à 20 cents.

Les veaux arrivés étaient des veaux d'herbe ou de chaudière dans une proportion de plus de 80 pour cent. La demande est bonne pour les veaux, tandis qu'elle se fait plus lente pour les agneaux. Ceux-ci ont été vendus non classés. Les meilleures têtes sur le marché ont été vendues de 50 cents à un dollar plus cher que la semaine dernière. Les bons agneaux étaient rares. Un char de Faces noires venant d'Ottawa a touché $23.75. Ces sujets étaient de la catégorie de choix.

**Les porcs se sont vendus au même prix que la semaine dernière. Les truies se sont vendues $1.00 moins cher.**

# Beurre et fromage

Au début de cette semaine, le marché du beurre n'accusait pas grand changement, La demande est limitée aux besoins immédiats, alors que l'offre elle-même est aussi limitée, par suite de la baisse de production normale à ce temps-ci de l'année. Le prix du beurre no 1 est stable à 59 cents. Il est probable que le prix fléchirait d'une certaine fraction si l'offre était plus abondante.

Le gouvernement fédéral continue d'acheter le fromage au prix de 30 cents la livre. On se rappelle que le gouvernement est entré en scène quand on a eu fini de remplir les conditions du contrat canadien de fromage avec le Royaume-Uni.

# Pour avoir plus de porcs de classe "A"

Bien que dans la province de Québec il se fasse un travail soutenu en vue d'améliorer notre production porcine, on constate malheureusement que le pourcentage de porcs classifiés "A" a diminué de 6% de 1944 à 1949. En 1944, nous atteignions 34% de "A" et actuellement ce pourcentage se tient à 28%.

A chaque semaine, nous dit M. Vict. Pelchat, agronome du Service de l'industrie animale, nous voyons un bon nombre de cultivateurs qui ne sont pas satisfaits de la classification des porcs envoyés à l'abattage. Cependant, la classification telle qu'elle est faite actuellement est la même que celle qui se faisait en 1944; cette dernière se fait d'après un ensemble de points bien définis concernant le poids de la carcasse, la couche de gras sur la longe, les épaules et le rein, la longueur prise à l'intérieur de la carcasse et le TYPE.

Le type est certainement l'un des facteurs qui contribue pour beaucoup à faire déclasser une carcasse de porc au moment de la classification. Ceci veut donc dire que pour le producteur de porcs il est absolument nécessaire d'avoir de très bons sujets reproducteurs s'il veut que son élevage soit une source de revenus et non une exploitation à perte, puisque les porcs sont payés d'après la classification faite une fois l'animal abattu.

En vue d'aider les producteurs de porcs à mettre les porcs de bon type sur le marché, le ministère provincial de l'Agriculture donne $10.00 comme prime sur l'achat d'un verrat classifié XXX et lorsque ce verrat est primé par l'intermédiaire d'un cercle agricole local, du cercle de l'U.C.C., ou la Société d'agriculture du comté, le ministère de l'agriculture, après inspection donne encore $20 comme prime d'entretien, la première année, et $25 la deuxième année, à condition qu'il y ait une cage d'accouplement.

Il n'y a donc aucune raison pour ne pas trouver dans chaque rang de nos paroisses agricoles le nombre suffisant de verrats de race pure pour répondre au besoin qu'il y en a. Plusieurs sociétés d'agriculture, en vue d'encourager la production de bons porcs de marché, donnent aussi des primes très intéressantes sur l'achat de verrats de race pure; ces sociétés méritent certainement des félicitations pour avoir pris une telle initiative. Connaissant bien les régions de la province où l'on produit les meilleurs porcs de marché, nous savons fort bien que des bons résultats sont surtout attribuables au fait que les producteurs de ces régions utilisent des reproducteurs de race pure.

Plusieurs cultivateurs gardent aussi des truies qui ne devraient pas être gardées pour la reproduction à cause de leur mauvais type, alors pourquoi ne pas envoyer ces mauvaises truies à l'abattage et vous procurer de bonnes truies chez des cultivateurs qui produisent un fort pourcentage de "A" à chaque année. Ce n'est là qu'un échange d'argent, après tout.

Actuellement, il semble que dans plusieurs districts les bons jeunes verrats classifiés XXX soient assez difficiles à trouver; cependant il y en a encore un bon nombre disponibles dans la région de Montréal et tous ceux qui sont à la recherche de tels sujets (verrats ou truies) n'ont qu'à s'adresser au bureau du Service de l'Industrie animale, Marché à bestiaux, 316, rue Bridge, Montréal.

# REVUE DES MARCHÉS

## LE MARCHE AUX FRUITS ET AUX LEGUMES

Les prix des fruits et des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'agriculture, Bureau des inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier, le lundi, 17 octobre 1949

POMMES — McIntosh no 1, $1.75 à $2.; Domestique, $1. à $1.25 le minot; $3.50 à $4. le baril; Wealthy et Wolfe River no 1,$1.50 à $1.75; Domestique, $1.; Fameuse no 1, $1.50 à $1.75; Domestique, $1. à $1.25 le minot; $2.75 à $3. le baril; pommettes, $1.50 à $2. le minot.
AIL — $0.25 à $0.30 la livre.
AUBERGINES — $1.25 à $1.50 le minot.
BETTERAVES — $0.30 à $0.35 la douzaine de paquets; moyennes, $0.75 à $0.80; grosses, $0.60 à $0.65 pour 50 livres.
BROCOLI — $1.25 la douzaine.
CAROTTES — $0.30 à $0.40 la douzaine de paquets; $1. à $1.25 pour 50 livres.
CELERI — Pascal, $1.75 le cageot; blanc, $1.50 à $1.75; $0.75 à $0.80 la douzaine; coeurs, $0.75 la douzaine de paquets.
CHICOREE et ESCAROLLES — $1.50 pour le cageot de 2 douzaines.
CHOUX — Verts, $0.50 à $0.60 la douzaine; rouges et Savoy, $0.80; chinois, $1. à $1.75 la douzaine; Bruxelles, $6. à $6.50 pour 32 pintes.
CHOUX-FLEURS — gros, $1. à $1.50; moyens, $0.75 la douzaine.
CITROUILLES — $2.50 la douzaine.
EPINARDS — $0.75 le minot.
LAITUE — $2. à $2.50 le cageot.
NAVETS — no 1, $1.; no 2, $0.75 pour 50 livres.
OIGNONS — rouges et jaunes gros, $2. à $2.25; moyens, $1.50; blancs à marinade, $5.; rouges à marinade, $2.50 pour 50 livres; verts, $0.40 la douzaine de paquets.
PANAIS — lavés, $1.50 à $1.75 le minot.
PATATES — no 1, $1.25 à $1.35; no 2 et terre noire, $0.90 pour 75 livres.
PERSIL — $0.25; à racines, $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.
PIMENTS — vert doux, $1.25; rouge doux, $1.50 le minot; fort, $0.60 pour 6 pintes.
POIREAUX — gros, $0.40 à $0.50; moyens, $0.25 la douzaine.
RADIS — $0.25 la douzaine de paquets.
SALSIFIS — $1. à $1.25 la douzaine de paquets.
SAUGE ET SARRIETTE — $0.40 à $0.50 la douzaine de paquets.
SQUASH — grosses, $2. à $2.25; moyennes, $1. à $1.50 la douzaine; pepper, $1.50 le minot.
TOMATES — roses, $1.25 la boîte.
COURGES — grosses, $1.; moyennes, $0.50 la douzaine.

## Le marché des animaux vivants

**Porcs abattus**

| | |
|---|---|
| Porcs abattus | 20.00 |
| Truies | 20.00 |

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

**Veaux de lait**

| | |
|---|---|
| Choix | 27.00 |
| Bons | 25.00-26.00 |
| Moyens | 22.00-24.50 |
| Communs | 19.00-21.50 |
| Veaux de chaudière et d'herbe (lot mêlés) | 11.00-14.00 |

**Vaches**

| | |
|---|---|
| Choix (type à boucherie | 15.00-15.50 |
| Bonnes | 14.00-15.00 |
| Moyennes | 13.00-14.00 |
| Communes | 11.50-13.00 |
| Très communes | 9.00-11.00 |

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'industrie animale, 316 rue Bridge, Montréal.

(Les sept agences à commission membres du MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE sont La Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; M.-G. Donovan; Ryan & Bayne; W. H. Maher Enr.; Mitchell & Beall; Emery Lauzon; Meunier et Frère).

Prix payés aux Cours à Bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles) le mardi, le 11 octobre 1949.

**Taures**

| | |
|---|---|
| Choix (type à boucherie) | — |
| Bonnes | — |
| Moyennes | 15.00-16.50 |
| Communes | 11.00-14.50 |

**Taureaux**

| | |
|---|---|
| Choix (type à boucherie) | 16.00-16.50 |
| Bons | 15.00-16.00 |
| Moyens | 13.00-14.50 |
| Communs | 11.00-12.50 |

**Agneaux**

| | |
|---|---|
| Classés | — |
| Non classés | 22.00-22.50 |
| Communs | 20.00-21.00 |
| Vieux moutons | 5.00-10.00 |

**Bouvillons**

| | |
|---|---|
| Choix | — |
| Bons et moyens (mêlés) | 20.00 |
| Moyens | 17.00-19.50 |
| Communs | 12.00-16.00 |

## Le marché des produits avicoles

### VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 13 octobre inclusivement

**POULETS ABATTUS**

(au-dessus de 5 lbs)

| | |
|---|---|
| Spécial de lait | 40c-42c |
| A de lait | 39c-41c |
| B | 31c-37c |
| C | 22c-32c |

(De 4 à 5 livres)

| | |
|---|---|
| SSpécial de lait | 33c-37c |
| A de lait | 32c-38c |
| B | 24c-33c |
| C | 16c-28c |

(De 3 à 4 livres)

| | |
|---|---|
| Spécial de lait | 31c-32c |
| A de lati | 26c-30c |
| B | 26c-30c |
| C | 20c-25c |

**POULETS A GRILLER**

(1¾ à 2½ lbs)

| | |
|---|---|
| Spécial de lait | 36c-39c |
| A de lait | 35c-38c |
| B | 32c-36c |
| C | 18c-30c |

**VIEUX COQS**

| | |
|---|---|
| A | 24c |
| B | 22c |
| C | 15c |

**POULES ABATTUES**

(audessus de 5 livres)

| | |
|---|---|
| Spécial | 32c-34c |
| A | 31c-33c |
| B | 29c-31c |
| C | 20c-28c |

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'industrie animale), à Montréal.

(De 4 à 5 livres)

| | |
|---|---|
| Spécial | 30c-33c |
| A | 29c-32c |
| B | 27c-30c |
| C | 16c-24c |

(Moins de 4 livres)

| | |
|---|---|
| Spécial | 24c-27c |
| A | 23c-26c |
| B | 21c-29c |
| C | 12c-20c |

**JEUNES DINDES**

(Mâles et femelles)

| | |
|---|---|
| A | 50c-56c |
| B | 47c-53c |
| C | 35c-40c |

### VOLAILLES VIVANTES

**Poulets**

| | |
|---|---|
| 6 livres et plus | 26c-31c |
| 5 à 6 livres | 22c-28c |
| 4 à 5 livres | 21c-24c |
| 3 à 4 livres | 21c-25c |
| Tous poids | 19c-25c |

**Poules**

| | |
|---|---|
| 5 livres et plus | 22c-25c |
| 4 à 5 livres | 17c-23c |
| Leghorns | 12c-21c |

**DINDES, etc.**

| | |
|---|---|
| Jeunes dindes | 40c-41c |
| Jeunes dindonneaux | 38c |

**Canards**

| | |
|---|---|
| Jeunes, 5 livres et plus | 28c-30c |

### OEUFS

Semaine finissant le 13 octobre inclusivement

**Prix de gros**

(caisses gratuites)

| | |
|---|---|
| A-Gros | 67c |
| Moyens | 55c-56c |
| Poulettes | 43c-44c |
| B | 51c-52c |
| C | 38c |

**Prix de gros aux détaillants (en vrac)**

| | |
|---|---|
| A-Gros | 72-73c |
| Moyens | 59c-63c |
| Poulettes | 49c-53c |
| B | 54c |
| C | 43c-46c |

**Prix de détail aux consommateurs (en cartons)**

| | |
|---|---|
| A-Gros | 74c-79c |
| Moyens | 63c-68c |
| A | 53c-59c |
| B | 57c-61c |
| C | 45c-48c |

### DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés lundi, le 17 octobre 1949

| | |
|---|---|
| A-Gros | 67c |
| A-Moyens | 53c-55c |
| Poulettes | 43c-44c |
| B | 50c-52c |
| C | 38c |

# Allure vigoureuse du marché des oeufs

### Les oeufs s'enlevaient rapidement, à Montréal, la semaine dernière — Bonne demande pour les volailles abattues, moins bonne pour les vivantes

Montréal, le 13 octobre 1949

**Le marché des oeufs garde une allure vigoureuse, particulièrement en ce qui a trait aux A gros dont les offres sont insuffisantes pour faire face aux besoins. Les arrivages renferment une plus forte proportion de A moyens et A poulettes mais ceux-ci sont vite acheminés dans les voies du détail en raison de la pénurie de A gros. Une charge partielle de wagon d'oeufs A poulettes a été dirigée sur les Bermudes au cours de la semaine et l'on est actuellement à inspecter un wagon complet de la MEME CATEGORIE pour expédition à Winnipeg cette semaine. Il n'existe aucune accumulation sur les parquets des grossistes car les stocks sont enlevés aussitôt prêts à être livrés.**

**Les envois de volailles abattues accusent une diminution cette semaine, mais ils sont encore abondants. La demande se maintient bonne au détail et les arrivages y trouvent un débouché assez rapide. Les poulets et les poules d'un gros poids sont toujours les plus recherchés.**

**Les livraisons de volailles vivantes ont été assez considérables cette semaine, tandis que la demande à l'endroit des oiseaux vivants est plutôt lente.**

**Noé HENAULT,**

**inspecteur régional.**

# En marge...

(Suite de la page 32)

méo Martin, secrétaire de la Coopérative fédérée, a dirigé la discussion sur les problèmes de capitalisation et de crédit.

### M. Roméo Martin

D'après cette autorité qui, d'ailleurs, s'est faite l'interprète des sociétaires, qui l'ont compris à la suite des opinions émises durant la journée, le capital social devrait au moins égaler les sommes immobilisées, soit pour la construction des immeubles, la machinerie, etc. "Dans la plupart des coopératives, si on avait une finance saine, dit M. Martin, bien des problèmes qui sont l'objet de notre préoccupation en ce moment ne se poseraient pas. Il est évident, et l'on s'en rend compte, que la part sociale de $50 en regard des affaires transigées et des fonds immobilisés ne suffit plus pour faire face à la situation. Le cultivateur n'hésite pas à mettre le prix voulu lorsqu'il a besoin d'un cheval ou d'une machine aratoire. Pourtant sa coopérative est une autre machine qui lui procure et vend pour son compte les marchandises et services dont il a besoin ; la coopérative, c'est le prolongement de la ferme. Il faut payer cette machine le prix qu'elle vaut ; en d'autres termes y investir les capitaux que requiert sa marche progressive."

M. Martin a également proposé aux congressistes un plan d'assurance-vie, accident et maladie à l'intention des employés des sociétés coopératives agricoles et les membres de leur famille, adopté par la Coopérative fédérée et dont pourront bénéficier les sociétés affiliées qui le désireront ; ce plan d'assurance est contributoire, employeur et employé versant chacun une partie de la prime annuelle.

Assistaient à la journée de Ham-Nord, en plus des invités qui ont adressé la parole, MM. F. Béliveau, agronome à Plessisville, R. Pichette et Emile Petit, agronomes inspecteurs de coopératives, M. E. Hallé, instructeur en coopération des comtés de Wolfe et d'Arthabaska, et M. Ludovic Garneau, assistant agronome du comté de Wolfe, qui, avec M. L.-E. Boutin, avaient organisé cette journée d'étude.



**Un grand banquet, réunissait plus de 250 convives, a commémoré le 8 octobre dernier le 75e anniversaire de fondation du diocèse de Sherbrooke, par Son Exc. Mgr Antoine Racine, premier évêque de ce diocèse. A cette occasion, Son Exc. Mgr Philippe Desranleau, évêque actuel de Sherbrooke, a remis un bon nombre de décorations à des fidèles bien méritants. On voit ici Son Exc. Mgr Desranleau, au centre à la table d'honneur; à sa droite, on voit M. Alphonse Trudeau, maire de Sherbrooke, et à sa gauche, Mgr O.-E. Letendre, protonotaire apostolique et vicaire général du diocèse.**

# Moutons de race importés d'Ecosse en vue d'améliorer l'élevage ici

Le ministère provincial de l'Agriculture, par l'entremise du service fédéral de la production, vient de faire une importation de moutons de races pures choisis dans les meilleurs troupeaux de l'Ecosse. Telle est la nouvelle que nous communique l'Honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture. C'est la première initiative du genre depuis bien des années. Elle est le résultat d'une entente conjointe entre les services fédéral et provincial de l'industrie animale. La cargaison quittait récemment la Quarantaine à Saint-David-de-Lévis en présence de quelques spécialistes en industrie animale, tant du provincial que du fédéral, dont MM. G.W. Graham, du Service de la Production à Ottawa, Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale à Québec, J.-J. Gautreau, chef de division au même service, J.-P. Fleury, représentant de la division fédérale de l'Industrie animale, J.-R. Pelletier, régisseur de la ferme expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et quelques instructeurs en industrie animale.

Au service provincial de l'Industrie animale, on fonde beaucoup d'espérances sur cette importation de sujets de souche qui contribueront, dans un avenir plus ou moins rapproché, à convaincre la classe agricole que l'élevage du mouton conduit d'une façon scientifique peut être lucratif. Cet élevage peut aider à diversifier davantage nos productions afin de mieux utiliser les ressources de nos sols.

A ces fins un comité provisoire composé de techniciens en industrie ovine se réunit présentemment au ministère de l'Agriculture sous la présidence de M. Pierre Labreeque. Le comité étudie la situation de l'élevage du mouton dans le Québec et trace les grandes lignes d'un programme d'élevage visant à l'amélioration des troupeaux de race et à la production d'agneaux de boucherie.

Hier, les membres du comité furent les hôtes de M. J.-R. Pelletier, régisseur de la station expérimentale de la Pocatière. Lundi ils ont visité la ferme-école de Deschambault.

# "Vous aurez la loi de conventions collectives quand vous serez le nombre"

## C'est ce que déclare M. Hercule Riendeau, député de Laprairie-Napierville, au congrès diocésain de St-Jean

Au cours de son allocution prononcée devant les congressistes du diocèse de Saint-Jean, à Lacolle, mardi dernier, M. Hercule Riendeau, député provincial de Laprairie-Napierville, a laissé entendre que les cultivateurs auraient la loi des conventions collectives quand la majorité ferait partie de l'U.C.C.

"J'ai besoin d'autres renseignements concernant l'application de la loi des conventions collectives, dit en substance M. Riendeau. Vous n'êtes que quarante mille cultivateurs dans l'U.C.C. sur cent cinquante mille cultivateurs dans la Province. Est-ce que les autres cultivateurs seront favorables à cette loi ? Le succès agricole ne dépend que de la vente et de la distribution des produits agricoles. Vous aurez cette loi des conventions collectives quand vous aurez le nombre dans l'U.C.C.".

M. Riendeau n'a pas précisé exactement combien de membres de l'U.C.C. il faudrait pour voter cette loi. Il a poursuivi :

"Je veux le succès des cultivateurs par n'importe quelle loi. Je voudrais que l'on me comprenne bien. Je n'ai pas de sympathie pour le commerçant. Le point difficile c'est de faire appliquer cette loi. Nous voudrions que les cinq mille cultivateurs de Saint-Jean fassent partie de l'Union et, alors, vous l'aurez, cette loi de conventions collectives. Faites votre part et nous ferons la nôtre."

Auparavant M. Riendeau avait signalé que l'on avait adopté trente-deux résolutions concernant le gouvernement provincial et autant pour le fédéral. "J'imagine, dit-il, que ces résolutions ont été étudiées dans vos syndicats. Vous avez des demandes que vous ne devriez pas faire. Le gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, ne peut donner suite à des résolutions qui sont impossibles à réaliser. Je veux vous demander, comme cultivateur et comme ancien président diocésain de l'U.C.C., d'entrer dans les rangs de l'U.C.C."

Avant le discours de M. Riendeau, M. Roger Cloutier, propagandiste de Nicolet, a donné quelques précisions au sujet des conventions collectives.

A ceux qui n'aiment pas le nom de "conventions collectives" et qui voudraient qu'on le change avant d'obtenir la loi, nous disons : "Nous ne sommes pas "toqués" sur un nom. Donnez-lui un autre nom, cela n'a pas d'importance, cela nous est bien égal. Ce qui est important et ce que nous voulons c'est que le cultivateur soit protégé. Les conventions collectives ne doivent pas être une question politique ou d'intérêt politique mais c'est une question purement agricole, une question d'intérêt primordial pour les cultivateurs.

## Les photos Albert Dumas

**Plusieurs photos de dirigeants de l'U.C.C. apparaissent dans la présente édition de notre journal. Les meilleures, pour la plupart, ont été tirées aux studios Albert Dumas, de Montréal.**

**Nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui la photo de M. Elie Thérien, du Lac-des Ecorces, récemment élu président diocésain de l'U.C.C. de Mont-Laurier, de même que celle de M. André Bourdon, de St-Eugène-de-Guigues, qui est le nouveau président de l'U. C. C. du Témiscamingue.**

## Le Congrès . . .

*(suite de la page 22)*

c'est un besoin urgent pour faire disparaître ce complexe d'infériorité, sentiment anormal chez nous qui possédons la plus belle profession.

**Elections**

C'est l'heure grave des élections ; Mme Saint-Amant doit nous quitter pour raisons de santé. Mme Laurenzo Routhier, de Guigues, est élue présidente. Mme André Deshaies est élue vice-présidente. Les directrices diocésaines sont Mme A. Labbé, de Fabre ; Mme Andronique Bélanger, de Béarn ; Mme Pierre Plante, de Lorrainville ; Mme Joseph Laferrière, de Notre-Dame-du-Nord ; Mme P. Jauvin, de Rollet.

La nouvelle présidente, quoique un peu surprise, remercie de l'honneur reçu, se dit prête à travailler, à étudier pour le progrès de l'U.C.F.

Le R.P. Lafontaine félicite et encourage la nouvelle présidente ainsi que le bureau de direction élu. Il remercie spécialement Mme Saint-Amant, qui s'est dépensée sans compter jusqu'à l'épuisement de ses forces. "Vous n'aurez plus la charge de présidente, mais soyez assurée que nous irons souvent puiser à la source lumière et conseils."

**Mlle Dupuis**

Mlle Dupuis parle ensuite avec toute sa flamme d'apôtre. Elle félicite la nouvelle présidente choisie parmi les pionniers de l'U.C.F., bien apte à continuer l'oeuvre si bien commencée par Mme Saint-Amant. Mesdames, l'U.C.F. c'est l'ensemble de toutes les femmes rurales de la province de Québec, qui avons mission d'aider à faire du bien autour de nous. C'est par l'étude, cette application de l'esprit, que nous acquerrons des connaissances, que nous transmettrons ensuite. Nous nous inclinons devant nos cercles de fermières, qui ont fait de nos mères des techniciennes accomplies. Nous voulons améliorer ce qui est déjà bien en transformant les cercles de fermières par l'association professionnelle qui nous aidera à garder nos droits tout en étant plus conforme à la doctrine sociale de l'Eglise. L'association professionnelle est nécessaire pour étudier un peu de religion d'abord afin de devenir des chrétiennes convaincues, capables de vivre pour autrui, sentir en nos âmes le besoin de comprendre et d'aider les autres. Intéressons nos enfants aux problèmes familiaux, laissons-leur un peu d'initiative, quelques responsabilités. Que chacune sente en elle le besoin de se donner sans mesure et la conquête de la famille par l'association professionnelle sera possible."

M. l'aumônier loue l'âme d'apôtre de Mlle Dupuis, son grand désir de faire du bien par toutes sortes de moyens.

"Je pars, dit-il, réconforté, instruit, vous laissant cette parole de saint Jean, qui résume tout le programme de Mlle Dupuis : *Aimons-nous les uns les autres.*"

...Et nous marcherons vers l'idéal auquel Dieu nous a appelés.




J'ai découvert comment
ENTENDRE DE NOUVEAU
EN 20 SECONDES

J'ai désespéré quand j'ai commencé à devenir sourde. Et puis, un jour, en 20 secondes — j'ai découvert comment entendre de nouveau. Grâce au nouveau Beltone Phantomold, il n'y a pas de BOUTON DANS MON OREILLE. Apprenez aussi comment, vous pouvez entendre de nouveau. Postez le coupon ci-bas, vous recevrez GRATUITEMENT la brochure qui vous donne tous les faits.

Beltone — Appareil auditif en un tout MONO-PAC

Hearing Aid Co. Dépt LTN-10-19
1450 West 19th St., Chicago 8, Ill.

Postez ce coupon aujourd'hui
Beltone Hearing Aid Company,
Dépt. LTN-10-19
1450 West 19th St., Chicago 8, Ill.
S.V.P. m'envoyer dans une enveloppe discrète, sans obligation, la brochure GRATUITE, disant comment les sourds peuvent entendre de nouveau, sans porter un bouton dans l'oreille.
ADRESSE .....
NOM .....
PROVINCE

Agents Beltone dans chaque grande ville au Canada. Voyez votre annuaire du téléphone.

GAGNEZ UN SUPPLEMENT D'ARGENT
En vendant nos produits de pépinière bien connus. Travail intéressant et agréable. Très forte commission pour temps complet ou partiel. Maison établie depuis longtemps.
PEPINIERES LUKE FRERES LTEE, Dépt C
159 ouest, rue Craig, Montréal, P.Q.





Au cours de l'année qui s'achève, quelques anciens aumôniers diocésains de l'U.C.C. ont été appelés à d'autres champs d'apostolat. Ce sont M. l'abbé Clovis Perron, ancien aumônier du Témiscamingue, et M. Rimouski, M. l'abbé A. Beauregard, ancien aumônier de St-Hyacinthe, de gauche à droite: M. l'abbé Léon Beaulieu, ancien aumônier de l'abbé F.-X. St-Arnaud, ancien aumônier des Trois-Rivières.

## Le concours annuel de labour à St-Elie

Samedi 1er octobre, le syndicat de l'U.C.C. de Saint-Elie avait son concours de labour annuel. Bon nombre de concurrents y prirent part. Voici les noms ainsi que le classement :

**Classe de moins de 16 ans**

1. Gilles Gilbert.
2. Roland Hamel.
3. Roland Roy.
4. André Roy.

**Classe de 16 à 21 ans**

1. Rosaire Grimard.
2. Réal Larochelle.
3. André Gilbert.
4. Etienne Grimard.
5. Benoit Laneville.

**Classe professionnelle**

1. Fernand Roy.
2. Gilles Gendron.
3. Henri Fillion.
4. Isidore Gilbert.

**Classe charrue avec tracteur**

1. Gérard Bergeron.
2. Armand Bergeron.
3. Guy Bergeron.

**Classe charrue à roulettes**

1. Paul Bédard.
2. Armand Laliberté.
3. Adjutor Croteau.
4. François Roy.
5. Elphège Laneville.
6. Ludger Bédard.
7. Wilfrid Hamel.
8. Robert Grimard.

Pour terminer la journée, le souper traditionnel fut servi par les membres de l'U.C.F. de Saint-Elie.

A la table d'honneur on remarquait MM. les abbés C. Boutin, curé de Saint-Elie, Edouard Comeau, aumônier de l'U.C.F. du diocèse de Sherbrooke ainsi que de la J.A.C., M. S. Lefèvre, maire, Mme Lefèvre, M. Heat, Mme Bourque, M. Jean Martin, agronome, M. E. Lafleur, propagandiste de la S.C.A. de Sherbrooke, M. D. Damphousse, professeur à l'Ecole "Noé-Ponton", M. Gilles Théberge, gérant de la S.C.A. de Sherbrooke, Mme Théberge, Mme Achille Barrière, présidente diocésaine de l'U.C.F., M. et Mme L.-C. O'Neil, représentants du journal " La Tribune", M. Fernand Roy, président de l'U.C.C., Mme Roy, M. Roger Bédard, secrétaire-trésorier, Mme Bédard. Les directeurs : M. et Mme O. Lefèvre, MM. E. Laneville, Joseph Gauvin, Robert Grimard, Henri Fillion, Gilles Gendron. Les juges étaient MM. Jean Martin, D. Damphousse, Eugène Lafleur, agronomes.

En plus du banquet les fermières se sont aussi distinguées par leurs nombreuses et magnifiques oeuvres artisanales.

Une soirée récréative suivit le banquet et se termina par l'hymne *O Canada !*

## L'honorable Gardiner confiant dans l'avenir des producteurs laitiers

Le ministre canadien de l'Agriculture, James Gardiner, voit des horizons plus brillants et plus larges pour les produits laitiers du Canada, et il dit que la politique de soutien du gouvernement fédéral conduit le pays vers une nouvelle ère de stabilité des prix. Il cite en exemple la politique de soutien des prix du fromage et du beurre que le gouvernement applique actuellement. Le ministre a dit que le marché canadien des produits laitiers va s'étendre au pays et à l'étranger, mais il croit que le gouvernement devra acheter quelque dix millions de livres de fromage durant l'année en cours afin de maintenir le prix de ce produit à trente cents la livre. Le ministère ne craint pas de perdre sur cette transaction. Le fromage entreposé augmente de valeur rapidement, ce qui permettra au gouvernement de rentrer dans ses frais d'entreposage et d'amoindrir le prix d'achat. Le ministre prévoit une augmentation de la production du fromage par rapport aux années passées, parce que la guerre a fait naitre un marché pour le lait en conserve et pour le lait en poudre. Les cultivateurs qui verront un jour ce marché fermé ou diminué se mettront à produire du fromage, a dit M. Gardiner. Le ministre espère également que les prix du beurre resteront stables durant les prochaines années, ce qui profitera et aux producteurs et aux consommateurs. Avec cette méthode, les cultivateurs auront un prix stable alors qu'à l'été la production est considérable. L'hiver, les consommateurs paieront moins cher car le gouvernement mettra ses approvisionnements sur le marché pour maintenir les prix au même niveau que l'été.

## Tendance de la production de poussins en 1949, 1948, 1947

Le tableau suivant indique la production de dindonneaux par provinces jusqu'à la fin de juin au cours des trois dernières années. Ces chiffres ne représentent pas la production totale dans tous les cas, mais la production des mêmes couvoirs approuvés pendant chacune de ces trois années; ils indiquent donc la tendance de la production

| | MOIS DE JUIN | | SAISON A LA FIN DE JUIN | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PROVINCE | 1949 | 1948 | 1947 | 1949 | 1948 | 1947 |
| C.-B. | 362,712 | 34,748 | 114,076 | 6,306,342 | 5,610,212 | 8,523,781 |
| Alb. | 585,658 | 353,444 | 694,832 | 6,595,620 | 6,265,622 | 7,452,785 |
| Sask. | 758,673 | 408,417 | 635,125 | 6,077,726 | 5,508,488 | 6,822,937 |
| Man. | 1,140,867 | 843,502 | 868,483 | 8,173,501 | 7,750,875 | 9,500,635 |
| Ont. | 1,963,501 | 1,389,793 | 1,529,597 | 21,047,856 | 17,449,739 | 22,762,597 |
| Qué. | 241,647 | 94,304 | 154,372 | 2,244,918 | 1,651,488 | 2,073,999 |
| N.-B. | 148,873 | 58,977 | 149,710 | 1,291,576 | 817,332 | 1,368,716 |
| N.-E. | 48,971 | 68,957 | 125,280 | 1,705,968 | 1,502,038 | 2,097,534 |
| I. P.-E. | 157,317 | 79,166 | 95,083 | 755,975 | 476,786 | 610,974 |
| TOTAL | 5,408,219 | 3,331,308 | 4,366,555 | 54,199,482 | 47,232,580 | 61 513,953 |

Ce tableau indique que la production des poussins a accusé une augmentation de 14 p. 100 jusqu'à la fin juin 1949, par comparasion à la même période en 1948 et une diminution de 12 p. 100, comparée à 1947. Il montre également que la porduction des poussins pendant le mois de juin seul, en 1949, accuse une augmentation de 38 p. 100 et de 12 p. 100 par comparaison à 1948 et à 1947 respectivement.



L'Association Forestière Québécoise a tenu récemment son deuxième congrès provincial au château Frontenac, Québec. La photo montre les membres de l'exécutif de l'Association Forestière. De gauche à droite, Dr Georges Maheurx, président provincial, M. Ernest Denoncourt, vice-président, M. Henri Kieffer, trésorier, M. J. D. Brulé, I.F. 2ème rangée dans le même ordre: M. J. S. Mackenzie, Henri Magnan, J. A. Breton, W. E. Pepler, R. S. Armitage, J. W. Perrin, A. Plourde, M. A. L., Albert Desjardins, Edgar Porter et Ls-S. Saint-Laurent.

## Appui à l'U.C.C. de Mont-Laurier

**75 résolutions adressées à M. Marion — Pour demander au gouvernement la construction d'une école d'agriculture**

Au sujet de l'Ecole d'agriculture de Mont-Laurier qui, comme nos lecteurs le savent déjà, ne pourra plus occuper l'an prochain dans les édifices du Séminaire de cette ville l'espace qu'on lui avait accordé depuis seize ans, une foule de corps publics et associations diverses ont appuyé auprès du gouvernement provincial une résolution de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Mont-Laurier demandant la construction d'un édifice spécial pour loger convenablement l'Ecole. Voici la liste des copies de résolutions qui sont parvenues au bureau de M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., durant ces derniers jours:

La Municipalité des Cantons unis Salaberry et Grandisson (St-Jovite), le Cercle des Fermières de Messines, la Corporation municipale de Messines, la J.A.C. de L'Annonciation, la J.A.C.F. de St-Point Comfort, la Municipalité de Conception, la Corporation d'Aumond-Canton (Ste-Famille d'Aumond), le Syndicat de l'U.C.C. de Notre-Dame-de-Pontmain, la Corporation du village de l'Annonciation, le Conseil municipal du Canton Marchand (L'Annonciation), le Cercle de l'U.C.F. de Val Barrette, la Corporation du village de Lac Carré;

La Commission scolaire de Lac Carré; le Cercle de l'U.C.F. de Point Comfort,, la Muniicpalité de Saint-Faustin, la Commission scolaire de St-Michel des Cèdres (Mont-St-Michel), la Caisse populaire de Mont-St-Michel, le Cercle agricole de Mont-St-Michel, le Cercle de l'U.C.C. de Mont-St-Michel, le Cercle des Jeunes agriculteurs de Lac-des-Ecorces, la Caisse populaire de Gracefield, le Cercle des Fermières de L'Ascension, la J.A.C. de Lac-du-Cerf, le Cercle des Jeunes agriculteurs de Lac-St-Paul, la Municipalité du Canton Lussier (St-Donat), la Commission scolaire de St-Donat, le Conseil municipal de Montcerf, la Municipalité scolaire de Ste-Philomène d'Egan (Montcerf), la Société coopérative agricole des Producteurs de pommes de terre de Messines, l'U.C.F. de Notre-Dame-de-Lourdes du Lac-du-Cerf;

Le Cercle agricole de Kianuta (St-Gérard), l'Union Catholique des Fermières de Montcerf, les Commissaires d'Ecoles de Ste-Agathe-des-Monts, les Commissaires d'Ecoles de St-Adolphe d'Howard, la Commission scolaire de Robertson & Pope (Mont-Laurier), le Conseil municipal de Mont-Laurier), la Caisse populaire Desjarton Campbell-ouest (Mont-Laurier), lt Caisse populaire Desjardins de Ste-Agathe-des-Monts, la J.A.C.F. de Brébeuf, le Cercle de l'U.C.C. de Ste-Véronique, la Caisse populaire de Ste-Véronique, le Cercle agricole de Chute-St-Philippe, la Commission scolaire de Décarie (Ste-Anne-du-Lac);

La Corporation municipale de Sicotte (St-Jean-Marie-Vianney), Grand-Remous, la J.A.C. de Mont-Laurier, la Corporation municipale du Canton de Bouchette; le Syndicat de l'U.C.C. de Bouchette, le cercle des Jeunes agriculteurs de Mont-St-Michel, le Conseil municipal de Brébeuf, le Conseil municipal de Lac-St-Paul, le Conseil municipal de Mont-St-Michel, la Corporation du Canton Lytton (Chute-Rouge), le Conseil municipal de Ferme-Neuve, la Caisse populaire de la Présentation de Brébeuf, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, la Commission scolaire de St-Jovite.

Après avoir pris connaissance de ces nombreuses résolutions, le président général de l'U.C.C. a déclaré qu'il ferait tout en son pouvoir pour appuyer cette demande. L'U.C.C. ne saurait rester indifférente quand il s'agit de la diffusion de la science agricole et de la formation technique des jeunes ruraux. Elle combat pour tout ce qui touche les intérêts les plus savrés de la classe agricole.

Nous continuerons la semaine prochaine, cette liste de résolutions en faveur de l'Ecole de Mont-Laurier.

**Cultivateurs... Attention !**

Sauvez vos porcelets nouveau-nés de l'ANEMIE, des VERS, de la DIARRHEE en leur donnant les comprimés

**ANE-MIE**

1 comprimé le 3ème jour, le 6ème et le 9ème.

SATISFACTION GARANTIE

**Laboratoire Vétérinaire St-Georges Enr.**

St-Georges-Est, Beauce, Qué.

C.P. 279

MONTREAL QUEBEC

Si vous avez des **douleurs rhumatismales**



DE[illegible]

**UNE BOITE DE 75c GRATIS A TOUS CEUX QUI SOUFFRENT**

A Syracuse, New-York, il a été développé une préparation pour usage domestique, et des milliers de gens au Canada, aux Etats-Unis et autres pays disent que cette préparation leur a été prouvée très bénéficiable. D'autres rapportent avoir été bien soulagés après seulement quelques jours d'usage. Monsieur Delano écrit: "Pour aider ceux qui souffrent, si vous n'avez jamais essayé notre méthode, c'est avec plaisir que je vous enverrai gratuitement une boite de grandeur régulière de 75c. Ceci sans obligation. L'essai est gratuit et cet essai devrait vous aider à le démontrer. Si cet essai vous ade, comme il l'a fait pour tant d'autres qui le disent, vous en serez certainement heureux. Découpez simplement cette annonce et envoyez-la avec votre nom et votre adresse. Si vous le voulez vous pouvez inclure 10c pour aider à couvrir les frais de poste et de distribution, mais ceci n'est pas exigé.

Adresse : F. H. Delano, Dépt 1965A, 155, rue Craig ouest, Montréal, Qué.

GRATIS Delanos — Spécialement pour douleurs rhumatismales.

NOTEZ : Ceci est une offre franche et honnête qui devrait intéresser tous les rhumatisants.







**Trois présidents de Fédérations de l'U.C.C. ont démissionné au cours des récents congrès annuels de l'Union. Ce sont M. Nolasque April, qui était président de la Fédération de Valleyfield, M. Aristide Massé, ancien président de la Fédération de Mont-Laurier, M. Sylvio Frappier, ancien président du Témiscamingue. L'U.C.C. se souviendra de leur dévouement et de leur bon travail.**

# Le dixième congrès général des coopérateurs commencera demain

## Etude d'un projet de loi coopérative — M. Henri-C. Bois sera le conférencier d'honneur

Les coopérateurs étudieront un projet de refonte ou de codification des lois coopératives de la province de Québec, lors de leur prochain congrès qui se tiendra au Jardin Botanique de Montréal, les 21 et 22 octobre prochains, sous la présidence de Me René Paré, président du Conseil supérieur de la Coopération et président général de la Société des Artisans.

L'an dernier, après avoir étudié les différentes lois régissant leurs organisations, les coopérateurs ont exprimé le voeu qu'elles soient refondues en une seule loi générale, quitte à y ajouter des sections spéciales pour satisfaire les besoins particuliers des différents secteurs.

Les législateurs ont toujours manifesté une réelle sympathie à l'endroit des institutions coopératives et tout indique que les autorités provinciales accueilleront favorablement les suggestions des coopérateurs en vue de coordonner et de simplifier les lois coopératives ainsi que de faciliter leur interprétation et leur application.

Depuis un an, un comité dirigé par Me François Jobin, conseiller juridique du Conseil supérieur de la coopération, travaille sur ce projet, et ce sont ses conclusions qui seront soumises à l'attention des coopérateurs pour discussion au cours de ces journées d'étude.

Voici le programme général du congrès:

*Vendredi, le 21 octobre 1949.*

9 h. a.m., Inscription des congressistes.

9 h. 30 a.m. Allocution d'ouverture et déclaration présidentielle, par Me René Paré.

10 h. 30 a.m. Rapport des activités du Conseil supérieur de la coopération, par M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil supérieur de la coopération.

10 h. 45 a.m.: Conférence-thème: "Projet de refonte de nos lois coopératives", par Me François Jobin.

2 h. p.m. Réunions spéciales des secteurs.

7 h. p.m.: Banquet des coopérateurs à la Palestre nationale, sous la présidence de Me René Paré. Conférencier d'honneur, Dr Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative fédérée: "Le deuxième anniversaire du Conseil supérieur de la coopération". Remise des décorations de l'Ordre du mérite coopératif. Allocutions des invités d'honneur.

*Samedi, le 22 octobre 1949:*

9 h. 30 a.m., étude d'un projet de loi coopérative (suite).

2 h. p.m., affaires générales: voeux et résolutions.

5 h. p.m., Clôture du congrès.

Toutes les coopératives de la province ont été priées de déléguer des représentants à ces importantes assises, et le secrétariat du Conseil supérieur de la Coopération nous signale qu'une invitation spéciale est adressée aux épouses des coopérateurs.

# L'exposition de La Pocatière

Suivant une tradition déjà vieille de trente-deux ans, les éleveurs de chevaux du Bas Saint-Laurent étaient invités, le 6 octobre, à présenter leurs meilleurs sujets à une exposition tenue sur la ferme de l'Ecole supérieure d'Agriculture, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Une centaine d'exhibits des races percheronne, belge et canadienne se disputèrent à cette occasion des prix formant un total de plus de $2,400.

En prenant la parole pour souhaiter la bienvenue à l'assistance, M. l'abbé Jos. Diament, directeur de l'Ecole, insista sur la nécessité des écoles d'agriculture et sur le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'économie du pays.

M. Pierre Labrecque, agronome, chef du service d'industrie animale, décrivit l'agriculture du Québec comme une agriculture mixte et qui doit rester telle.

Il appartenait à M. Alfred Plourde, député de Kamouraska, de faire l'éloge de nos écoles d'agriculture.

M. J.-R. Pelletier, régisseur de la Station expérimentale de l'endroit, déplora la régression momentanée de notre cheptel chevalin qui s'est abaissé cette année au chiffre de 1906. La Station expérimentale qu'il dirige maintient une vingtaine de sujets des races percheronne et canadienne.

Pour clore la série des discours, M. Florian Champagne, agronome local, rappela que, si sa mémoire était fidèle, il avait assisté en 1917 à la première de ces expositions. Il soumit à l'assemblée des éleveurs l'idée de compléménter à l'avenir de pareilles journées par une exposition de tracteurs et autres machines. Ce projet, dit-il, rencontrerait l'appui de toutes les compagnies intéressées.

La tenue de cette exposition ne fut rendue possible que grâce à l'étroite collaboration de l'Ecole supérieure d'Agriculture du gouvernement provincial et des Sociétés d'agriculture dont font partie les exposants. Une mention toute spéciale doit être faite du travail du Dr Maurice Saint-Pierre, qui fut l'âme dirigeante de l'organisation.

# "La valeur . . .

*(suite de la page 15)*

genre d'entreprise coopérative. D'autres fois, ce sont des représentants de deux coopératives voisines qui demandent une consultation en vue de régler un différend et qui veulent prendre le Conseil supérieur de la coopération comme arbitre...

"Le Conseil supérieur, ne perdant jamais l'occasion de proclamer l'unité fondamentale du mouvement, a voulu doter ce dernier d'un emblème susceptible d'inspirer à tous les coopérateurs des sentiments plus vivants d'union, de solidarité et de fierté. Le *drapeau CO-OP*, comme on peut le constater, s'inspire du meilleur goût. Ses couleurs sont très appropriées au mouvement dont il entend être le symbole."

L.-J. MARCOTTE,
*rédacteur de la revue* Ensemble!

## Dans le mouvement mondial

"Vues de loin, les choses nous apparaissent dans une toute autre perspective et la distance dans l'espace comme dans le temps permet une plus juste appréciation. C'est ainsi que je me sens mieux placé maintenant, après avoir eu l'avantage de visiter de nombreuses organisations coopératives dans divers pays d'Europe et de rencontrer les personnalités les plus marquantes du monde coopératif, pour juger de l'exceptionnelle valeur du mouvement coopératif canadien et de l'effort éducatif qui l'accompagne pour lui garder sa vitalité et toute sa signification.

"Le Conseil supérieur et sa revue "Ensemble!" ont été des facteurs nécessaires de cohésion et de rayonnement. Tout en assurant une prise de conscience collective des tâches communes à accomplir sur le plan national, ils ont facilité l'intégration du mouvement coopératif canadien dans le grand mouvement coopératif mondial, et ils ont attiré l'attention de plusieurs pays sur l'efficacité des programmes et des méthodes éducatives mis en oeuvre chez nous."

E. BUSSIERE,
*directeur du Service de l'éducation populaire, UNESCO-Paris.*

## Vers un ordre social plus chrétien

"Le Conseil supérieur n'a jamais voulu, il ne veut pas et, je l'espère, ne voudra jamais imposer son autorité, mais à en juger par les résultats atteints depuis dix ans, cette autorité sera de plus en plus acceptée par tous les coopérateurs de bonne foi et sa doctrine restera celle de tous les coopérateurs de bonne foi et sa doctrine restera celle de tous ceux qui voient dans l'idéal coopératif un moyen de corriger un régime par trop inhumain. Il conservera la préférence de ceux qui aspirent à un régime véritablement démocratique et à l'établissement d'un ordre social plus chrétien." Henri-C. BOIS,
*agronome.*

# Bilan de l'année . . .

(Suite de la page 26)

fut moussée par l'U.C.C. a été la fusion de trois coopératives agricoles du comté de Châteauguay, celles de Ste-Martine, de Ste-Philomène, de St-Urbain avec celle de Ste-Barbe dans le comté de Huntingdon, qui constituent aujourd'hui une organisation puissante dont les cultivateurs de la région retirent des bénéfices de plus en plus appréciables.

Parmi les coopératives agricoles que l'U.C.C. protège jalousement, citons la Société coopérative des producteurs de lin de Ste-Martine, celle de "De Beaujeu", le Couvoir coopératif de Ste-Martine et la coopérative de lin de St-Louis de Gonzague.

Nous comptons aussi dans le diocèse une coopérative de consommation à Beauharnois et nombre de caisses populaires rurales qui sont l'oeuvre de l'U.C.C. pour une grande part.

Dans le domaine social, la Fédération de l'U.C.C. de Valleyfield tient depuis deux ans des retraites sociales à la Maison du Christ-Roi à Châteauguay-Bassin, lesquelles préparent des chefs en vue d'accélérer l'organisation syndicale dans le diocèse.

Notre fédération fait oeuvre de bon voisinage avec celle de St-Jean puisqu'elles se partagent les services d'un même propagandiste de l'U.C.C. Elles collaborent ensemble parfois pour des initiatives communes. Ainsi, elles ont l'une et l'autre formé en 1947 des comités d'égouttement du sol qui font cause commune. Souhaitons que ces initiatives se continuent dans d'autres domaines.

# Indemnité après tuberculinisation

**"Le conseil des ministres a approuvé, ce matin, avant d'en saisir la Chambre, le projet de loi prévoyant le nouveau montant à verser à l'égard des bovins abattus en raison de la tuberculose. La mesure sera étudiée dans tous ses détails à la Chambre." Telle est la réponsse que faisait l'hon. J.-G. Garnier, ministre fédéral de l'Agriculture, à une question posée par un député à Ottawa le 11 octobre dernier.**

**Il semble donc que les associations agricoles, dont plusieurs syndicats de l'U.C.C., qui ont envoyé de nombreuses requêtes à ce sujet à leurs députés auront bientôt une réponse satisfaisante. Le nouveau montant alloué n'est pas encore connu. Dans certains milieux, on affirme que la prime demeurerait telle qu'elle était, mais que le gouvernement rembourserait le cultivateur perdant selon la valeur marchande de l'animal abattu.**

# Une belle vente

Un communiqué de presse de Santiago (Chili) signale la vente d'un taureau canadien importé, "Glenafton Rag Apple", pour 920,000 pesos chiliens, soit le prix le plus élevé jamais payé dans ce pays pour du bétail de race pure.




TONTE FACILE,
RAPIDE pour maintenir la propreté des vaches



avec le puissant
CLIPMASTER
ELECTRIQUE
Sunbeam
STEWART
Fonctionne sur
110-120 volts CA-CC, 25 ou 60 cycles

Les autorités de l'industrie laitière et de l'hygiène disent: La tonte prévient l'accumulation de saleté—principale source de sédiments dans le lait. L'entretien des vaches tondues est plus facile et plus rapide—il y a alors moins de bactéries et de sédiments dans le lait—le lait étant meilleur il se vend plus cher. Le Clipmaster vous donnera les meilleurs résultats. Moteur doux, puissant et refroidi à l'air dans la poignée commode. Régulateur de tension breveté; la tension parfaite des lames se maintient facilement. Impossible de surcharger le moteur. Approbation C.S.A. No. 3100.

Tond vaches, chevaux, chiens et chèvres
Accessoire pour moutons disponible pour usage avec cette machine. Tondez vos moutons vous-même et faites plus d'argent le printemps prochain.

Vendus par les marchands

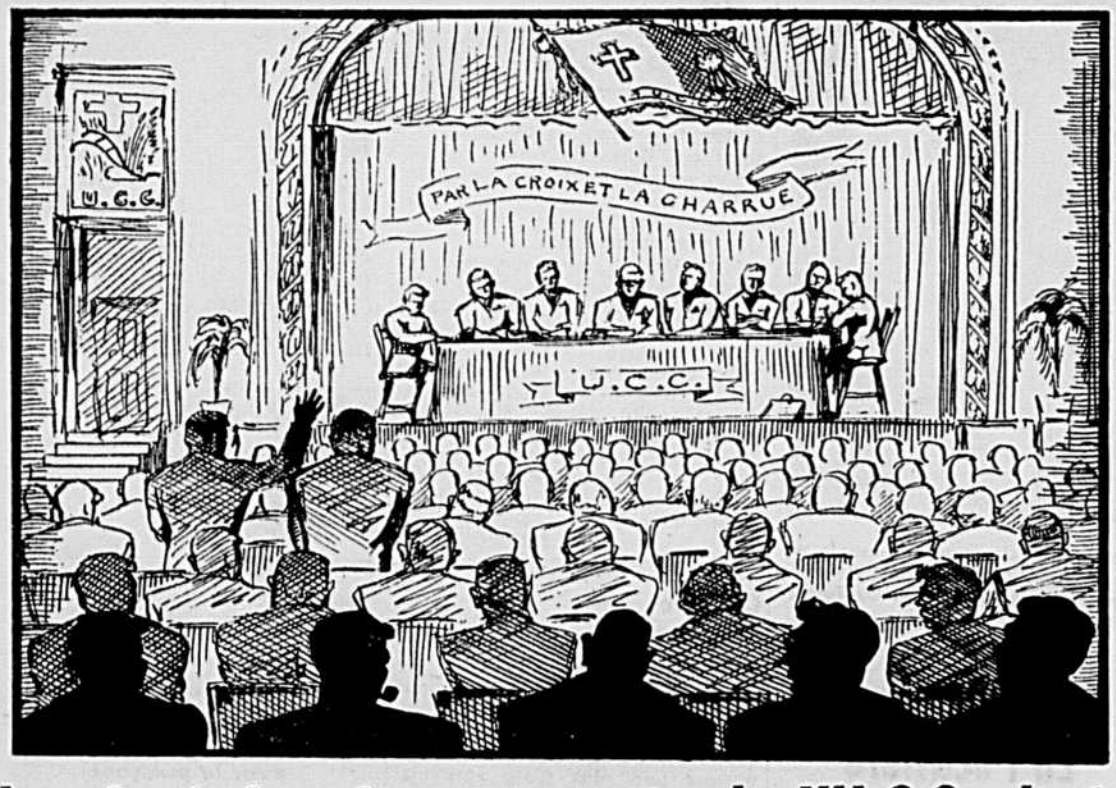
SUNBEAM CORPORATION (CANADA) LTD.
331 WESTON ROAD TORONTO 9

A QUEBEC
LE BUCHERON
S'HABILLE, SE LOGE
ET SE NOURRIT
à la
Maison du Bûcheron
319, rue St-Paul
Québec, P.Q.

S'il faut choisir entre plusieurs publications agricoles, le cultivateur doit d'abord soutenir celles qui lui appartiennent: "La Terre de Chez Nous" et le "Foyer Rural".

A VENDRE: TRACTEUR FARMALL-H
EN BON ETAT — PNEUS NEUFS — HYDRAULIQUE POSE — POULIE "POWER TAKE-OFF" — CALCIUM — PESEES — PHARES AV. ET ARR. AVEC SARCLEUR, CHARGEUR A FUMIER ET PELLE A NEIGE HYDRAULIQUES. VALEUR DE $1,750.00 PLUS DE $2,700.00. LE TOUT POUR
S'adresser: MAURICE JOUBERT, ST-VINCENT-DE-PAUL — TEL. 217

Nos voeux sincères de franc succès
à
L'U.C.C.
CANADA PACKERS LIMITED
Division des Engrais Alimentaires
MONTREAL




# Le vingt-cinquième congrès de l'U.C.C. s'est ouvert, ce matin, dans la ville de Montréal

Le congrès général de l'U.C.C. — le vingt-cinquième depuis sa fondation — s'est ouvert ce matin à Montréal sous la présidence de M. Samuel Audette. Pour la vingt-cinquième fois, des cultivateurs de toutes les parties de la Province, investis des pouvoirs de leurs fédérations respectives, ont laissé leurs travaux pour se rendre dans une grande ville étudier les problèmes généraux de la profession agricole, discuter de l'avenir, proposer des remèdes, faire des revendications dans l'intérêt de la classe agricole et aussi, peut-être, donner à toute la population l'exemple de l'union dans le calme et la pondération. Plus que jamais, au début de ces assises annuelles, on avait l'impression d'un groupement qui prend conscience de sa force et qui entre en pleine possession de ses moyens.

Les congressistes regretteront de n'avoir pas avec eux, cette année, le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion ayant été appelé à siger à Ottawa durant ces mêmes journées à titre de membre du comité économique consultatif auprès du gouvernement fédéral ; le comité exécutif de l'U.C.C. a jugé qu'il fallait accorder la priorité à cette session très importante du comité consultatif o il sera certainement question de nos marchés de l'an prochain. Le congrès général de l'U.C.C. sera donc présidé par M. Samuel Audette, premier vice-président général de l'U.C.C.

Au cours de la messe, M. Samuel Audette a lu pour tous les congressistes un acte de consécration au Sacré-Coeur et au Coeur Immaculé de Marie. C'est une vieille coutume qui réapparaît. Lors des premiers congrès de l'U.C.C., cette lecture était faite durant le Salut du Très Saint Sacrement qui clôturait les séances. Mais avec des agendas il était devenu presque impossible d'organiser cette cérémonie.

Mais avant de se mettre au travail, les délégués ont tenu à respecter une tradition aussi vieille que l'U.C.C. et qui veut que le congrès annuel soit précédé d'une messe solennelle, que les bénédictions du ciel descendent sur leurs délibérations. Le Saint Sacrifice fut célébré par le R.P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C., dans la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, rue Sainte-Catherine. C'est l'éloquent aumônier de la Fédération de Joliette, M. l'abbé Ferdinand Mousseau, qui a prononcé le sermon. Quelques membres du personnel du Bureau central exécutèrent quelques pièces de chant religieux pendant l'office, dont le cantique à saint Isidore.

A dix heures, heure avancée, commençait l'inscription des délégués et, quelques minutes plus tard, la première séance du congrès.

Après avoir lu un message adressé à Sa Sainteté le Pape Pie XII pour lui exprimer la soumission filiale et les voeux des membres de l'U.C.C. réunis en ce jour, M. Samuel Audette a invité le représentant de la cité de Montréal à dire quelques mots. Ce devait être Son Honneur le maire Camilien Houde.



**M. CAMILLIEN HOUDE, maire de Montréal, qui devait, à l'ouverture de la première séance du congrès général de l'U.C.C., souhaiter la bienvenue aux délégués des cultivateurs dans la métropole.**

M. Audette déclara ensuite le congrès ouvert.

La première séance est toujours consacrée à l'étude du rapport pour l'année écoulée. C'est M. Thuribe Belzile, secrétaire général, qui en a donné lecture. Le rapport souligne dès le début le succès remporté par les fêtes du vingt-cinquième anniversaire de l'U.C.C., au mois de juillet dernier, dans la vieille capitale. "De tous les heureux souvenirs laissés par les fêtes, dit le rapport, le plus persistant sera sans doute le film "Montée", réalisé au cours de la présente année par l'Office National du Film, en collaboration avec le secrétariat général. Ce film retraceSHèoetaoinsrlu Ce film, qui fut montré en primeur pendant les fêtes de Qué-

(Suite à la page 29)

## Cinq milliards pour la F.A.O.

Lors de son congrès tenu à Guelph, l'an dernier, la Fédération Internationale des producteurs agricoles, à la suggestion de la Fédération canadienne de l'Agriculture, avait recommandé à l'organisation mondiale de l'Agriculture et de l'Alimentation (F.A.O.) qu'une agence et un fonds international soient créés afin de disposer des surplus de produits agricoles en faveur des nations infortunées sans qu'il y ait une menace pour la stabilité des marchés agricoles. La F.A.O. a accepté cette recommandation. Les 58 pays membres de l'organisation en ont été avisés. L'agence en question aura *cinq milliards de dollars* à sa disposition.

L'agence de la F.A.O. servira non seulement à l'écoulement des produits de surplus, mais encore pourrait-elle agir comme centre de négociations pour les échanges bilatéraux ou multilatéraux de diverses denrées, bâtir des réserves pour les années creuses et tempérer les fluctuations de prix. L'agence recevra ses fonds des nations qui y participeront. On a proposé que les gouvernements versent un fonds de roulement de 20% destiné à financer les transactions à prix réduits faites avec les pays pauvres.

Cette décision est d'une importance capitale pour plusieurs nations d'Europe qui ont encore un besoin urgent de denrées, mais aussi pour les nations productrices, comme le Canada, dont les surplus de produits n'auraient pu être distribués dans les conditions ordinaires, surtout depuis la dévaluation de la livre sterling et des autres monnaies.

## La reprise du cours à domicile

"La Terre de Chez Nous" commencera, avec la première semaine du mois de novembre, la publication régulière du vingt-quatrième cours à domicile de l'U.C.C.

Ce cours fournira de précieuses notions économico-sociales qui trouvent à être appliquées dans la vie de chaque jour dans notre milieu rural. La rédaction en a été confiée cette fois à M. Louis-Philippe Poulin, agronome, secrétaire général adjoint de l'U.C.C.

Tous ceux que ces cours intéressent — et ils devraient être nombreux — voudront bien faire diligence et s'inscrire à l'Union Catholique des Cultivateurs, cours à domicile, 515, avenue Viger, Montréal. Les élèves sont appelés à passer deux examens, le premier après la dixième leçon, et l'autre à la fin de chaque leçon. Et pour leur faciliter encore la tâche, "La Terre de Chez Nous" publie les questionnaires avec les réponses appropriées. Ceux qui réussissent aux deux examens reçoivent un diplôme attestant qu'ils ont suivi le cours avec succès.

La margarine

## Cause entendue au printemps de 1950

C'est au début de l'année prochaine que sera entendue à Londres, par le Conseil privé, l'appel de la Fédération canadienne de l'Agriculture au sujet de la décision rendue par la Cour suprême du Canada sur la fabrication et la vente de l'oléomargarine au Canada.

On se rappelle que la Cour Suprême du Canada, après avoir entendu de nombreux témoignages des parties favorables ou opposées à la fabrication et la vente de la margarine au Canada, avait rendu une décision majoritaire qui niait au gouvernement fédéral le droit de légiférer dans cette matière et laissait aux provinces le soin de le faire à leur goût. Seule la province de Québec se prévalut de son droit pour bannir la margarine au-dedans de ses frontières. La Fédération canadienne d'Agriculture annonça presque immédiatement son intention d'en appeler à Londres de cette décision qui allait contre les intérêts d'une forte proportion de la population agricole du pays. De son côté, l'industrie de la margarine continuait de faire sa propagande et de s'attirer les sympathies des groupements de consommateurs et de certaines associations ouvrières.

A Londres, il y aura des représentants de la Fédération canadienne d'Agriculture chargés de défendre son point de vue, et aussi des représentants de l'autre camp. La province de Québec ira témoigner pour demander que le Conseil privé sanctionne la décision de la Cour suprême reconnaissant l'autonomie provinciale dans ce domaine.

L'appel de la Fédération aurait été entendu dès la présente session d'automne, si le Conseil privé en avait été avisé plus tôt.

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

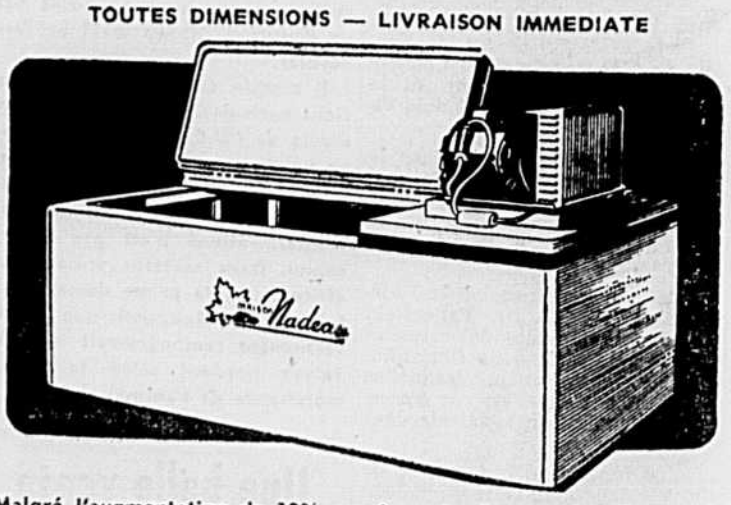
Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

PUITS ARTESIENS
6, 8 ou 10 pouces de diamètre
Foreuse moderne et à point
EAU GARANTIE
Théophile Proulx
Puisatier
St-Pierre de Montmagny, Qué.
Tél. : 318-W-4

Nos meilleurs voeux
à tous les cultivateurs
de la province

à l'occasion du congrès
annuel de
l'U.C.C.

REFROIDISSEURS A LAIT
TOUTES DIMENSIONS — LIVRAISON IMMEDIATE




Malgré l'augmentation de 10% sur les prix des marchandises américaines, nous offrons encore à l'ancien prix nos refroidisseurs de haute qualité. Toutefois, ces anciens prix resteront en vigueur durant une période limitée. Hâtez-vous.

MAISON NADEAU
4831 PAPINEAU, MONTREAL — Tél. CH. 3511